TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 118

DERNIÈRE ÉDITION 3

MERCREDI 29 OCTOBRE 1980

L'épreuve de force se poursuit en Pologne entre le pouvoir et les syndicats

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les malheurs de la Zambie

On aurait pu penser que l'établissement, si précaire soit-il, de la paix au Zimbabwe aurait contribué à détendre nettement l'atmosphère en Afrique australe. Cet espoir était prématuré. Alors que l'échec d'une récente mission des Nations unies à Pretoria vient de prouver, encore une fois, la difficulté de régler le conflit namibien, la Zambie semble, à son tour, connaître la crise la plus grave depuis la proclamation de son indépendance, voilà exactement seize ans.

Pour expliquer l'imposition d'un couvre-feu nocturne dans les principales agglomérations du pays et les rafles policières qui durent depuis quinze jours, le président Kaunda a fait état d'un « complot » étouffé dans l'œuf et dans lequel auraient trempé des Sud-Africains et des « Katangais ». Comme le chef d'Etat zambien s'est aussitôt empressé d'exonérer de toute responsabilité le président Mobutu du Zaïre en précisant que Kinshasa n'avait pas envoyé de Zaïrois pour participer à une rébellion armée en Zambie, seule l'Afrique du Sud était tenue de démentir toute ingérence de sa part dans les affaires zambiennes. Elle l'a fait sur-le-champ : « Je puis vous assurer que nous n'avons rien à voir avec les problèmes de M. Kaunda, lequel le sait fort bien », a déclaré lundi le ministre sud-africain des affaires étrangères.

La thèse de M. Kaunda aurait été plus convaincante si son pays, peuplé de près de six millions d'habitants, n'était pas ruiné par plusieurs années de mauvaise gestion et par une anarchie de plus en plus évidente. Même à Lusaka, alors que la population fait la queue pour tenter de trouver, souvent à des prix prohibitifs, des produits de première nécessité, l'insécurité est devenue générale et les vols à main armée sont fréquents.

Jusqu'à l'an dernier, pour expliquer ses malheurs, la Zambie pouvait invoquer l'impact de la guerre de Rhodésie et la chute brutale, en 1977-1978, des cours du cuivre, dont elle est l'un des premiers producteurs mondiaux. Mais, cette année, les communications avec l'Afrique du Sud ont pu être rétablies et les cours du cuivre ont légèrement remonté.

D'un autre côté, la République Sud-Africaine, qui accuse de « partialité » les Nations unies et les puissances occidentales à propos de la Namibie, aurait sans nul doute mal choisi son moment pour fomenter un « complot » à Lusaka. En outre, quel intérêt pourrait-elle avoir à encourager la « déstabilisation » d'un régime qui survit, pour l'essentiel, grâce à la manne occidentale ? Enfin, si M. Kaunda a pris des positions plus en flèche ces derniers temps dans le concert panafricain, c'est avant tout pour se dédouaner à l'égard de ses alliés de la « ligne de front », qui le soupçonnent de manquer à ses devoirs de solidarité.

En fait, quelle que soit l'importance réelle du « complot » auquel il fait face, M. Kaunda a voulu rétablir son autorité au moment où elle est de plus en plus discutée. Il a donc choisi de prévenir plutôt que de guérir, méthode qui a fait ses preuves sur un continent « étranglé », selon l'expression de M. René Dumont. Reste à voir si l'homme d'Etat zambien, au pouvoir depuis l'indépendance, en profitera pour rendre un peu d'efficacité à une administration démobilisée et pour arrêter la désintégration d'un pays qui occupe une position-clé en Afrique australe. Dans le cas contraire, le vide zambien ne manquerait pas de susciter des convoitises et des immixtions, y compris celles de l'Union soviétique, déjà fortement présente dans l'Angola voisin et qui maintient à Lusaka sa représentation diplomatique, la plus importante de la région.

La campagne présidentielle

Le nombre de candidatures qui ne cesse de croître sert M. Giscard d'Estaing

A six mois de l'élection présidentielle, le grand nombre de candidats à la candidature témoigne du trouble et de la perplexité du monde politique. Et encore, sur la liste des quelque trente candidats actuellement déclarés ne figurent ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Mitterrand, ni M. Chirac. Ce foisonnement prématuré porte en lui une atteinte au crédit de l'institution et conforte, en tout cas, trois des principaux acteurs dans leur décision d'attendre.

Du côté des syndicats, les récentes manifestations unilatérales de la C.G.T. (le 24 octobre avec les mineurs, mardi 28 pour la défense de Manufrance) illustrent la persistance de difficultés entre la C.G.T. et la C.F.D.T. : l'unité d'action reste au point mort. Chacun reproche à l'autre d'être à l'origine de la rupture de l'« unité conflictuelle », même si au sein de la C.F.D.T. des voix s'élèvent pour critiquer l'état-major (lire page 37 l'article de Joanine Roy).

Trois attentes...

Si M. Valéry Giscard d'Estaing a pu, dans le passé, considérer que M. Michel Rocard était pour lui un adversaire plus dangereux que M. Mitterrand, il semble qu'il ne fasse plus aujourd'hui la même analyse.

Les conseillers du président de la République n'ont pas toujours été d'accord sur la réponse à la question : « *Quel est le plus dangereux ?* », mais ce qui s'est passé le dimanche 19 octobre pourrait avoir suscité des révisions de position et ébranlé quelques certitudes. La prestation du député des Yvelines a été jugée techniquement « *ratée* » et lourde de dangers pour l'unité du parti socialiste, maladroite aussi. En outre, on a interprété comme ambiguë la réaction de M. Pierre Mauroy à la déclaration de candidature du maire de Conflans-Sainte-Honorine (1). Tous ces indices conduisent à considérer que M. Rocard ne sera sans doute pas candidat et que, s'il l'est, il ne sera pas un adversaire aussi redoutable qu'on aurait pu le craindre.

Pour le reste, la multiplicité de candidatures sert, bien évidemment, l'Elysée : tout ce qui donne une impression d'agitation et de désordre renforce l'image de celui qui a décidé de n'être candidat qu'au tout dernier moment — s'il l'est, car le doute est toujours savamment entretenu. « *Le président préside* », dit-on, un point, c'est tout. Et les six mois qui restent à courir seront marqués d'autant de conseils restreints et de réunions de travail qu'il en faudra pour illustrer cette devise. L'attentisme, ici, est affaire et de tactique et de stratégie ; il dispense aussi de parler, ce qui n'est pas un mince avantage, si l'on admet, comme semble le faire l'Elysée, que l'opinion publique condamne ces empressements successifs à se porter sur le devant de la scène dans une période d'instabilité qui réclamerait plus de retenue.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 9.)

(1) Cette interprétation trouve sa source dans la relative prudence qui caractérisait, le 20 octobre, la réaction de M. Pierre Mauroy. Sans doute la tiédeur apparente du maire de Lille s'explique-t-elle par le fait qu'il n'était pas totalement convaincu par l'idée de son allié de s'adresser non pas au seul parti socialiste mais au « pays » tout entier.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA R.F.A. ET DE LA FRANCE

Les experts de Bonn prévoient un ralentissement de l'inflation et une croissance zéro en 1981

L'année 1981 risque d'être morose pour la R.F.A. si l'on en croit les experts des cinq principaux instituts économiques (Berlin, Hambourg, Munich, Kiel et Essen). Ces derniers prévoient en effet que la croissance sera nulle et que le chômage touchera 1,1 million de personnes, soit 5 % de la population active, contre 4 % en 1980.

A l'inverse, le déficit de la balance des paiements courants ne devrait pas atteindre plus de 20 milliards de D.M. (contre 25 en 1980) et la hausse des prix 4 % (contre 5,3 %), un taux d'inflation de nature à faire rêver les responsables français (voir ci-contre).

De notre correspondant

Bonn. — Les chiffres rendus publics par les experts ne sont pas, à vrai dire, totalement surprenants. *Il y a quelques jours* déjà, le comte Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, avait pris les devants afin de préparer le public aux mauvaises nouvelles fournies aujourd'hui par les experts indépendants. Encore le ministre se montrait-il un tout petit peu plus optimiste en prévoyant pour 1981 une croissance moyenne de 0,5 %. Le comte Lambsdorff comme les Instituts font d'ailleurs dépendre leurs analyses d'un certain nombre de conditions : pas d'explosion des prix pétroliers, hausse des salaires très modérée et, bien entendu, absence de catastrophe majeure dans la région du golfe Persique ou ailleurs.

Toutefois, les experts affirment avec confiance qu'il n'y aurait pas lieu de s'attendre à une *véritable récession.* Sans que leur argumentation soit toujours convaincante, ils déclarent que la tendance, non seulement en Allemagne fédérale, mais aussi en Europe, devrait se renverser durant l'été 1981. Les « *forces d'expansion* », est-il affirmé dans leur rapport, reprendront le dessus et l'on enregistrera une « *amélioration conjoncturelle* ». Tout au plus faudrait-il tenir compte du fait que les effets de ce redressement ne se manifesteront que d'une manière progressive et non par un changement spectaculaire.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 39.)

POINT

Une hausse des prix « graduelle » !

A l'annonce du dernier indice des prix (0,9 % de hausse en septembre), M. Raymond Barre s'est montré modérément optimiste : « Nous sommes dépendants de facteurs qui ne sont pas simplement des facteurs nationaux, mais la tendance me paraît devoir être une tendance au ralentissement », *a-t-il dit. Ainsi le langage officiel ne change-t-il pas. Fondamentalement, la politique française de lutte « graduelle » — un mot-clef de la stratégie gouvernementale, mais aussi un mot-excuse — de lutte contre l'inflation est bien orientée. Cela dure depuis quatre ans. Si de meilleurs résultats n'ont pas été obtenus, c'est que nous devons subir les conséquences de « facteurs internationaux ». Comme si la France était le seul pays à les supporter !*

Cependant, on pourrait soutenir avec au moins autant de vraisemblance que l'inflation, loin de battre en retraite avec une infinie lenteur, continue, au contraire, de prendre les autorités de court par sa brutalité. L'indice des prix à la consommation n'est qu'un instrument de mesure parmi d'autres (et pas nécessairement le meilleur) de la virulence du phénomène. La montée constante des taux d'intérêt est un signe inquiétant. L'Etat vient d'emprunter 10 milliards sur sept ans à 13,80 %. En janvier dernier, il offrait aux souscripteurs un taux de 12 %.

Si le gouvernement n'est toujours pas parvenu à marquer un point décisif, c'est que, en dépit de son imperturbable assurance, les moyens qu'il met en œuvre ne sont pas adaptés. Donnons-en un seul et récent exemple. Dans la semaine qui a suivi la clôture de l'emprunt, dont la raison d'être est, nous assure-t-on, d'« éponger » des liquidités, la création monétaire par la Banque de France a été particulièrement importante : elle a mis à la disposition des banques quelque 16 milliards de francs supplémentaires. Dans ces conditions, comment peut-on encore parler d'un financement non-inflationniste du déficit budgétaire ?

(Lire page 39.)

Entretien avec...

M. Alain Krivine

« Tout faire pour imposer l'unité et chasser Giscard »

Candidat pour la troisième fois à l'élection présidentielle (il l'avait été en 1969 et en 1974), M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, mène campagne pour l'unité de la gauche politique et syndicale. Il expose ici l'analyse que la formation trotskiste qu'il dirige fait de la politique du P.C.F. et du P.S. et des possibilités d'amener ces formations à infléchir leurs orientations afin de « balayer la droite » en mai 1981.

« Quelle politique allez-vous défendre dans cette campagne présidentielle ?

— Notre objectif est simple : il faut, d'abord, tout faire pour imposer l'unité et chasser Giscard, sa politique d'austérité et de répression. Avec, aujourd'hui, la multiplication des scandales de tous ordres, on peut dire que c'est une vraie maffia qui est aux postes de commande pour servir les grands patrons et couvrir les petits nazis. Ensuite, en balayant la droite à ces élections, on créera des conditions mille fois plus favorables à la mobilisation des travailleurs pour la victoire de leurs revendications.

— Pensez-vous qu'il soit possible de créer ces conditions avec le parti socialiste tel qu'il est aujourd'hui ?

— Il n'y a pas de divergences programmatiques de fond entre le P.C. et le P.S. Ils ne veulent ni l'un ni l'autre aller au socialisme. Tous deux proposent, avec plus ou moins de nationalisations, une meilleure gestion de l'économie capitaliste. En votant pour eux au second tour, nous ne voterons donc pas pour leur programme, mais contre la droite. La défaite de Giscard serait une victoire pour les travailleurs, quel que soit le programme défendu par Rocard, Mitterrand ou Marchais.

— Pas de désaccord programmatique entre le P.S. et le P.C., dites-vous, et, pourtant, pas de programme commun.

— C'est qu'il y a une deuxième chose commune au P.C. et au P.S. : ces deux partis ne veulent pas aller ensemble au gouvernement sur la base d'une puissante mobilisation unitaire des travailleurs. Pour le parti communiste, c'est très clair : ce qui compte avant tout, ce n'est pas de battre Giscard, mais de battre le parti socialiste et, pour cela, face à la *concurrence* P.S., de chercher à apparaître comme le parti des luttes.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

PROPOSITIONS POUR ACTUALISER LA LÉGISLATION FUNÉRAIRE

Un groupe de travail, rassemblant une trentaine de spécialistes et présidé par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, vient de remettre au ministre de l'intérieur, qui le lui avait demandé, un rapport proposant plusieurs mesures concrètes pour « actualiser la législation funéraire ». Un chapitre important est consacré à la réglementation des entreprises de pompes funèbres.

(Lire notre dossier page 11.)

AU JOUR LE JOUR

OU ÇA ?

Lech Walesa, leader du mouvement syndicaliste polonais, espérait la visite à Gdansk du premier ministre, M. Jozef Pinkowski, afin de savoir si, ou ou non, les autorités polonaises sont disposées à reconnaître pleinement l'exercice des syndicats libres. « Nous ne voulons pas de tragédie, nous voulons savoir où nous en sommes », *a précisé Lech Walesa.*

Le tout est donc de savoir si les autorités polonaises savent elles-mêmes où elles en sont, et il y a des moments où l'on a le sentiment qu'elles n'y sont pas du tout.

BERNARD CHAPUIS.

JOB A LA BIBLIOTHÈQUE MARMOTTAN

Jouons à l'histoire

Qui est Job ? Un personnage de la Bible, une marque de papier à cigarettes, mais aussi un illustrateur de l'époque 1900 qui tira son *pseudonyme des initiales de ses nom et prénom* : Jacques Onfroy de Bréville. Job consacra son talent, qui n'était pas mince, à l'histoire, à la patrie, aux enfants, à Gulliver, à Ratapoil, à « nos grands capitaines », à « nos grands rois », à Murat, à Louis XI et surtout à Napoléon.

D'où l'exposition que lui consacre la bibliothèque Marmottan, centre bien connu d'études napoléoniennes et sanctuaire si ardent *du culte impérial que le chien lui-*même de la maison, une bien vilaine bête d'ailleurs, et terrible au visiteur imprévu, s'appelle Napo.

Né en 1858, dans une famille ultra-bourgeoise et ultra-conservatrice, qui le destinait à Saint-Cyr, Job, peut-être parce qu'il était nul en mathématiques, préféra à la carrière militaire l'École des beaux-arts et l'atelier de Carolus-Duran, *cependant que son frère Pierre* abandonnait, au désespoir de ladite famille, ses études de droit pour se consacrer à la musique et devenir l'auteur d'un opéra-comique, « Eros vainqueur », qui, même s'il n'est pas exactement du genre IRCAM, enchanta longuement nos aïeux.

Dès sa sortie de l'école, Job collabora à ces journaux illustrés (« Gil Blas », « la Vie parisienne »), qui ont fait de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième l'âge d'or de la caricature, de la scène de mœurs et du dessin politique.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

PLAN

Le Conseil économique et social est en train d'examiner le projet de plan quinquennal, le huitième depuis la libération de la France. Pierre Massé montre dans son article comment la notion de plan a elle-même évolué depuis 1946, au fil des changements structurels et conjoncturels, et que ce plan, désormais, ne peut survivre qu'en s'adaptant. Ce n'est pas une raison suffisante pour se prêter à la dérobade que redoute François Simon. Antoine Laurent, quant à lui, relève les insuffisances d'un projet qui n'est, à ses yeux, qu'un « texte-pétition ».

Repenser sans renoncer

par PIERRE MASSÉ (*)

LE Plan est né d'une ordonnance du 4 janvier 1946 du général de Gaulle, non pas pour reconstruire à l'identique la France frileuse d'entre les deux guerres, mais pour construire une France forte qui échapperait à la décadence par la modernisation. Jean Monnet a été l'homme de cette œuvre, à la tête d'une équipe peu nombreuse, mais pratiquant la concertation avec toutes les forces vives du pays.

Ainsi commença, par les activités de base placées en première ligne, la grande onde de croissance économique qui devait durer près de trente ans.

Pendant ses dernières années, la IVe République subit, financièrement et diplomatiquement, le contrecoup de la guerre d'Algérie. Revenu au pouvoir, le général de Gaulle adhéra au Marché commun, démantela notre ligne Maginot douanière et contingentaire et ouvrit notre économie à la concurrence extérieure. Il put le faire grâce à un effort de redressement de grande envergure. Simultanément, le Plan retrouvait un second souffle en prenant le caractère d'« *ardente obligation* » (1).

Au total, la planification ne fut pas le *deus ex machina* que certains se plaisaient à voir en elle, mais, selon une opinion particulièrement qualifiée, « *elle favorisa la croissance d'une manière diffuse, mais certaine* » (2).

La France ne fut pas la « *lanterne rouge* » de l'expansion, non plus que la « *province attardée* », dénoncée par Sartre dans la préface à la réimpression d'*Aden-Arabie* de Paul Nizan. Il est reconnu aujourd'hui par l'opinion internationale (3) que, dans les *dix années 1958-1968, la croissance* économique française a été supérieure à la moyenne des autres pays du Marché commun, et que notre pays a commencé à s'affirmer comme une puissance industrielle importante.

Les événements du printemps de 1968 ont entraîné, dans le sillage de Grenelle, un fort déséquilibre, résorbé l'année suivante par la conjugaison d'une hausse des prix, d'un freinage sévère des investissements publics, d'une dévaluation réussie (4) et de mesures d'accompagnement judicieuses.

Plus profondément, 1968 a été le signe d'un ébranlement des esprits, dont les premières conséquences ont été l'échec du référendum et le départ du général de Gaulle en avril 1969. Ayant pris conscience de sa fragilité, notre société s'est mise à la recherche, combien confuse et tâtonnante, de mots d'ordre nouveaux. Si la question n'était pas aussi grave, que d'ironies de l'histoire seraient à relever ! La dénonciation de la société de consommation aboutissant à la renforcer au détriment des équipements collectifs programmés par le Ve Plan, l'ambiguïté de mouvements écologistes luttant contre les excès de la civilisation industrielle, mais rappelant parfois la voix chevrotante qui murmurait à Vichy : « *La terre, elle, ne ment pas.* » Il est remarquable cependant, que si les conséquences de 1968 et la décision d'inconvertibilité du dollar en 1971 accélérèrent l'inflation, elles n'arrêtèrent *pas la croissance*.

Tout autre va être, à la fin de 1973, le choc pétrolier, accompagné d'importations accrues des pays nouvellement industrialisés (...). Le drame politique que furent la maladie et la mort du président Pompidou éclipsa l'avertissement. Mais il y eut plus qu'une coïncidence malheureuse. La ponction pétrolière est un impôt sur le revenu des Français. Mais, dès lors que les revenus sont en cause, se manifeste une sensibilité particulière, une *sorte de* réaction de rejet comme celle opposée en 1965 à une proposition modeste de politique des revenus.

En 1974-1975, chaque catégorie essaya de reporter la charge sur les autres. Le résultat de ce jeu fut, *grosso modo*, qu'en pouvoir d'achat les salaires gagnèrent, et les profits perdirent. On assista alors au fonctionnement inversé du mécanisme qui porte le nom du chancelier Helmut Schmidt : « *Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les investissements de demain feront les emplois d'après-demain.* »

Au départ des études du VIIe Plan, la commission « croissance, emploi, financement » avait fait, pour l'environnement international de la France, « deux hypothèses non pas extrêmes mais fortement contrastées (...) l'une d'une certaine harmonie rendue à la situation *internationale*, l'autre d'une persistance des causes de sa dégradation actuelle ». *L'hypothèse pessimiste ramènerait, sans une politique* correctrice, le taux de croissance au-dessous de 4 % et élèverait à des chiffres inacceptables le nombre des demandeurs d'emploi et le déficit des opérations courantes avec l'étranger. Le rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan s'abstient avec sagesse de fixer un taux de croissance mais, considérant (p. 35) qu'« *il est raisonnable de penser que l'évolution de l'économie internationale redeviendra favorable* » il annonce que « le gouvernement demandera au commissariat général du Plan d'apprécier et de préciser, au cours de la deuxième phase, les conditions d'une croissance mieux orientée et plus équilibrée que par le passé, correspondant à un accroissement de la production intérieure brute se situant entre 5 et 5,5 % par an ».

Le VIIe Plan lui-même constate l'échec du VIe dont, contrairement aux IVe et Ve (conçus et exécutés pendant les temps faciles), les résultats ont été généralement et largement inférieurs aux objectifs : en particulier la croissance n'a atteint que 3,5 % par an contre 5,9 % annoncés. Son introduction énonce des vérités salubres, montrant que les contraintes se resserrent et faisant justice de remèdes fallacieux. Malheureusement, il s'appuie ensuite sur une *conjoncture favorable mais éphémère pour conclure* (p. 73) : « La reprise s'affirmant dans l'ensemble des pays industriels, il est raisonnable de prévoir une évolution favorable de l'environnement international. Le produit intérieur brut de nos principaux partenaires commerciaux pourrait croître en moyenne de 4,2 % par an entre 1976 et 1980, et le commerce mondial d'environ 8 %. Dans cette hypothèse, la stratégie du VIIe Plan devrait conduire à un taux de croissance de la production intérieure brute de 5,5 à 6 %, supérieur de plus de 1 % à celui de nos partenaires comme par le passé. »

Une meilleure compréhension

Evidemment, il s'agissait d'hypothèses formulées au conditionnel. Mais elles correspondaient trop bien aux souhaits des groupes sociaux pour ne pas être reçues favorablement. *La réalité* a été plus sombre, la croissance au cours du VIIe Plan devant être de l'ordre de 3 %. Mais, en même temps, une réflexion plus profonde était menée, un langage plus rude était tenu. Cependant, pour amener les entreprises à investir, il ne suffit pas de rétablir leur équilibre, de réhabiliter la productivité et les profits, de desserrer les contrôles et de laisser jouer, directement cette fois, le mécanisme d'Helmut Schmidt. *Il faut encore, en s'inspirant* des analyses d'Edmond Malinvaud, soutenir la demande par des transferts socialement bienfaisants, mais suffisamment régulés pour éviter un déficit extérieur de nature à mettre en péril la tenue du franc. Il faut, enfin, prendre en compte les incidences du second choc pétrolier qui risquent d'être plus importantes que celles du premier. Celui-ci avait été suivi, en effet, à cause des avatars du *dollar*, d'une *baisse relative* des prix du pétrole, qu'il ne faut plus attendre pour demain, les pays de l'OPEP ajustant leur production de manière à maintenir une menace de pénurie et fixant leurs prix en conséquence. En second lieu, le recyclage des pétrodollars a amené l'effort des banques et l'endettement des pays pauvres au voisinage de leurs limites.

Que dire du Plan dans cette situation jamais encore rencontrée ? La notion de trajectoire *centrale assortie* d'écarts acceptables, introduite au cours des années 60, avait l'avantage de permettre aux entreprises de situer leurs choix dans une vision cohérente mais approximative de l'évolution de l'ensemble de l'économie. Faut-il la conserver au nom de la cohérence ou l'abandonner au nom du réalisme ? Au départ des études du VIIe Plan, la commission Malinvaud avait posé le problème en formulant deux hypothèses fortement contrastées sur *l'évolution* du contexte international. Laisser les entreprises libres de leurs appréciations eût été affaiblir la cohérence. En choisissant lui-même, le gouvernement était placé entre deux risques, l'un de semer le découragement, l'autre de présenter aux Français les lendemains favorables qu'ils souhaitaient. Finalement, il a mis un accent préférentiel sur l'image désirée. Il n'est pas très surprenant que la réalité n'ait pas *répondu au désir*.

Cette réalité s'est peu à peu imposée. Du côté du gouvernement, plus de rigueur est apparue dans le discours, puis dans l'action. Du côté des Français, si des excès graves se produisent de temps à autre, une *meilleure* compréhension de la situation se fait jour chez la plupart.

Une difficulté conceptuelle profonde

Il subsiste pour le Plan une difficulté conceptuelle profonde. C'est pour emprunter le langage de la science économique et de la théorie des jeux que le résultat d'une action dépend de ce que sera l'« état du monde » du jour où l'action aura été accomplie (...).

Dans cette situation, il semble que le VIIIe Plan devrait donner, en s'inspirant des options, une priorité forte aux actions ayant un effet utile dans les divers états du *monde* envisageables (étant exclus les cas extrêmes, c'est-à-dire les discontinuités imprévisibles qui appelleraient une révision plus ou moins déchirante). On reviendrait ainsi, pour d'autres raisons, à une conception voisine de celle des six activités de base de Jean Monnet. Pour le reste, on s'attacherait, tout en conservant certains garde-fous, à faciliter la capacité de réaction des entreprises. En économie, en effet, comme en biologie, on peut penser qu'à terme la souplesse gagne contre la rigidité.

Renoncer à tout prévoir avec une quasi-certitude n'est pas renoncer à agir sur l'essentiel. Nous ne pouvons pas, dans le cadre d'un seul pays, régir les lendemains, comme nous en avions eu pendant un quart de siècle l'illusion. Mais nous savons qu'une France forte y fera mieux face qu'une France faible. C'est cette France forte que le VIIIe Plan doit contribuer à bâtir, en réduisant sa dépendance énergétique par des opérations fiables et compétitives, sans aucune exclusive et en encourageant ses entreprises à renforcer leur capacité concurrentielle, tout en leur laissant la responsabilité de chercher elles-mêmes, par une « conquête méthodique » (Paul Valéry, 1896), « *la définition du bon produit dans le cœur lisible du client* ».

Une France forte est aussi une France solidaire. La protection sociale y est assurée par des systèmes qui appellent une régulation contre les excès. Mais, à plus longue échéance, la protection dépend d'une reprise de la natalité, qui est une condition suprême de survie.

Enfin, la lutte contre le chômage doit être renforcée et diversifiée en fonction d'une analyse sans complaisance. *Un chômage de transition en quelques mois* est inévitable dans un pays où l'emploi de demain exige le redéploiement d'aujourd'hui. Il représente environ la moitié du nombre des demandeurs d'emploi recensés (5). L'autre moitié s'explique par des raisons connues, le ralentissement de la croissance, l'augmentation du travail féminin, la baisse des départs en retraite à cause du déficit des naissances entre 1914 et 1918 et l'accroissement des arrivées sur le marché du travail dû au surcroît des naissances qui ont suivi la seconde guerre mondiale.

Expliquer un phénomène ne dispense pas de le combattre (...). Dans ces circonstances, renoncer au Plan serait se priver d'un lieu irremplaçable de rencontre, de dialogue, d'appréciation globale des réalités, d'identification des divergences et de rapprochement des points de vue sur l'essentiel. Le Plan survivra en s'adaptant. Mais il ne faut pas ignorer — je le sais mieux que tout autre — qu'il est en face du défi le plus rude qu'il ait eu à relever depuis sa fondation. Son succès sera celui de tous les Français.

(*) Membre de l'Institut. Ancien commissaire général au Plan. Cet article est extrait de la *Revue économique* (vol. 31 - n° 5) de septembre 1980. Le numéro, entièrement consacré au VIIIe Plan, est coédité par le C.N.R.S., l'Ecole des hautes études en sciences sociales et la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Alain Prate, *les Batailles économiques du général de Gaulle*, Paris, Plon 1978, P. 83.

(2) Carré, Dubois et Malinvaud, *la Croissance française*. (Essai d'analyse économique causale d'après-guerre) Paris Le Seuil 1972 P. 615

(3) Par exemple, Bela Balassa « Aspects de la crise », *Revue économique*, 30 novembre 1979

(4) Eliane Mossé, *Pour comprendre la politique économique*, Paris, Le Seuil, P. 154.

(5) Second rapport du Centre d'études des revenus et des coûts sur les revenus des Français. P. 158.

Un texte politicien

par ANTOINE LAURENT (*)

LE VIIIe Plan est un texte politicien. Il ne vise pas à assigner à la nation des objectifs clairs, mais à affirmer le bien-fondé d'une croyance et les vertus d'une politique et d'une pratique.

La croyance, c'est le libéralisme : libération des prix, exaltation de la concurrence, respect des mécanismes d'allocation des ressources entre les entreprises. Le message du gouvernement relève du sophisme. L'investissement productif est la composante cruciale de la stratégie économique. Il est d'abord l'affaire des entreprises. Pour cela elles doivent disposer d'un autofinancement suffisant. Et, comme les marges sont trop faibles, la politique visant à « *modérer l'augmentation du travail* » doit être poursuivie. On note au passage que la limitation de la hausse des revenus non salariaux est laissée à la concurrence, dont on observe quelques pages plus loin qu'elle joue peu dans le secteur des services.

On ne saurait donc être plus clair. La sortie de la crise passe par une modification du partage salaires - profits au détriment des salaires.

L'observation des faits a pourtant montré que la reconstitution des profits ne conduisait pas nécessairement à une orientation de l'investissement vers les activités ou les techniques prometteuses en termes de débouchés ou d'emplois.

Au contraire, cela est net au cours des vingt dernières années, la richesse nationale se dirige vers les secteurs protégés de la concurrence *internationale (immobilier, services, commerces)* au détriment de l'industrie, grâce, en plus, à toute une série d'avantages fiscaux ou directs. C'est là d'ailleurs que les libéraux trouvent leur électoral. Ce n'est pas un hasard. Est-ce la bonne voie pour préparer l'avenir ?

La politique, c'est de centrer toute la régulation économique (politique monétaire et budgétaire) autour d'un objectif de stabilité du franc. Or, un franc fort et stable ne peut être gagé que par un ralentissement notable du taux d'inflation et non l'inverse.

Par exemple, un différentiel d'inflation élevé avec la R.F.A. et le Japon, accompagné d'une stabilité des parités, se traduit par une dégradation artificielle de la compétitivité des entreprises. Les déficits massifs et croissants de la France avec les grands pays industriels (en neuf mois, 14,6 milliards de francs avec la C.E.E., 10 milliards avec les Etats-Unis, 5 milliards avec le Japon), n'ont pas d'autres explications.

Une telle politique détruit le tissu industriel et dissuade les entreprises d'exporter (la rentabilité à l'exportation se réduit du fait de la surévaluation du franc). Elle aggrave, en outre, le chômage, comme l'a montré une étude récente de l'INSEE (1). Ce n'est pas une *politique pour l'emploi, mais bien* une politique pour le chômage.

Les scénarios réalisés au printemps à la demande du commissariat général du Plan ont montré sans équivoque que non seulement des politiques économiques *alternatives* existaient mais que, de toutes celles testées, au regard de l'inflation et de l'emploi, celle menée *par* le gouvernement Barre sous l'inspiration du chef de l'Etat était la plus mauvaise possible.

La pratique, enfin, c'est d'achever de vider la planification française de tout son contenu normatif. L'absence d'objectif chiffré de croissance ne traduit pas une impossibilité technique. Les entreprises savent fort bien établir des plans à moyen terme chiffrés. Et la montée des incertitudes ne rend cet exercice que plus nécessaire. La raison est ailleurs : à politique inchangée, il était pratiquement impossible d'afficher un taux *de croissance compatible* avec l'équilibre extérieur qui ne se traduise pas par un nombre de chômeurs supérieur à deux millions à l'horizon 1985. Les *travaux préparatoires* ont montré, et les socialistes ne cessent de le proclamer, que l'on ne peut surmonter cette contradiction qu'en modifiant profondément les structures économiques.

Le VIIIe Plan, s'il est voté en l'état actuel, ne comportera pas non plus d'engagements budgétaires, contrairement à ce que prévoyait explicitement la loi approuvant les principales options, votée en 1979. C'est la *première* fois.

On verra là un nouveau et probablement *définitif* recul de la rue de Martignac face à celle de Rivoli. L'Etat n'accepte même plus de déterminer à l'avance les moyens qu'il compte affecter à la réalisation des quelques objectifs partiels *qui ont été isolés* sous la forme de programmes d'actions prioritaires. Testament de Raymond Barre ou programme (non chiffré) du candidat Giscard, le VIIIe Plan n'est plus qu'un discours sans rapport avec les enjeux de demain. Pourtant, la France n'a jamais eu autant besoin qu'aujourd'hui d'une capacité de renouveau ou de propositions pour traverser les convulsions qui précèdent l'enfantement *d'un nouveau monde*.

(*) Secrétaire de la commission économique du parti socialiste.

(1) Aglietta, Orléanoudis : L'industrie française face aux contraintes de change », Economie et Statistique, n° 110.

Autres temps

par FRANÇOIS SIMON

INUTILE de se le cacher, le Plan a toujours été un instrument de la politique gouvernementale. C'est à tort que l'on prendrait le commissariat général pour un organisme indépendant qui pourrait entrer en conflit avec le premier ministre. Les circonstances ont certes pu contribuer à donner le change, mais ni le consensus qui régnait à la libération pour reconstruire le pays ni l'élan redonné au Plan par le général de Gaulle ne doivent faire oublier que tout part de Matignon et y revient.

L'idée que les commissions de la Rue de Martignac devenaient une sorte de parlement capable de transformer le cours des choses a pu être accréditée par le fait que le rapport du Plan, à un moment de son histoire, enregistra les doléances de toutes les parties prenantes. Chacun avait tendance à s'appuyer jusque sur les travaux des commissions (qui ne sont en réalité que des contributions) pour justifier ses prétentions politiques, économiques ou sociales. On en vint à opposer aux pouvoirs publics ce qui n'était que le vœu de certaines catégories sociales, comme si le fait d'avoir pu dire son mot dans le cadre de la préparation du Plan autorisait à faire d'une analyse, si fondée soit-elle, un texte de loi.

Il est vrai que le gouvernement a prêté le flanc à ces critiques chaque fois qu'il s'est délibérément écarté des priorités qu'il avait lui-même définies. Ou quand, dans l'euphorie de l'expansion, il s'est assigné des objectifs dont la réalisation ne dépendait que très partiellement de lui. Instruit par l'expérience, il renonce aujourd'hui à se donner des verges pour se faire fouetter. Voici, dit-il en somme, où nous devrions aller, nous verrons bien en cours de route comment y parvenir.

Ce faisant, change-t-il la nature du Plan ? Nous n'en sommes pas persuadé. Lieu de réflexion, la Rue de Martignac reste le centre privilégié des recherches économiques. Qu'ils en tiennent compte ou pas, les pouvoirs publics y recueillent les avis des syndicats et de tous ceux qui ne pensent pas nécessairement comme eux. Après quoi, le gouvernement, comme tout bon gouvernement de n'importe quelle république, suppute le rapport de forces et définit son projet en fonction à la fois de ce qu'il espère et de ce qu'il croit pouvoir réaliser. On ne saurait imaginer qu'il signe un projet de loi contraire à ses options fondamentales.

Ce que l'on est en droit d'attendre, cependant, c'est que cet important rendez-vous quinquennal ne se transforme pas en une mauvaise partie de cache-cache avec le Parlement. Le président du Sénat, M. Alain Poher, vient de préciser que la Haute Assemblée ne pourrait se saisir du rapport sur le VIIIe Plan qu'en fin de session. La crainte de l'élection présidentielle ne doit pas être le commencement de la dérobade.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	357 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	613 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

La prudence demeure de rigueur à Washington sur l'éventuelle libération des cinquante-deux otages. La réunion du Majlis (Parlement iranien) a été reportée au mercredi 29 octobre, le quorum n'ayant pu être atteint lundi après-midi pour la poursuite du débat. L'appréciation de la situation militaire a entraîné l'apparition de divergences parmi les députés. Le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner, a déclaré qu'une libération partielle des otages serait « inacceptable et compliquerait une situation déjà fort complexe ».

Dans le discours qu'il a prononcé ce mardi matin devant les députés iraniens, l'imam Khomeiny n'a fait aucune allusion à l'affaire des otages. Interrogé lundi sur Antenne 2, M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a estimé que la communauté internationale devra entreprendre une action « cohérente, rapide et énergique » pour éviter que ne se renouvellent de telles prises d'otages.

Tandis que les sauveteurs continuent leurs recherches à Desfoul, où cent dix corps avaient été dégagés lundi soir des décombres des quartiers atteints par les fusées irakiennes, le Croissant-Rouge iranien a déposé une plainte auprès du C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge) contre cette « nouvelle preuve du mépris dont témoigne le régime du Baas irakien envers tous les usages internationaux ». Sur le front sud, les Irakiens affirment avoir repoussé la contre-offensive iranienne près d'Abadan et bombardé le port de Bandar-Machahr, à 100 kilomètres à l'est de la cité pétrolière; Khorramchahr semble être tombée, et la capitale régionale, Ahwaz, a été attaquée pendant dix minutes par l'artillerie lourde irakienne. Enfin, les affrontements se poursuivent sur les trois autres fronts : Qasr-e-Chirin, Sar-e-Pol-e-Zahab et les hauteurs du Kurdistan.

A Téhéran, on apprend que les treize employés iraniens travaillant à Bagdad pour le bureau de coordination du Chatt-el-Arab, retenus prisonniers avec leurs familles par les Irakiens (« le Monde » du 22 octobre), ont été remis en liberté sur l'intervention de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Par ailleurs, le Pentagone a annoncé, lundi 27 octobre, qu'une nouvelle unité amphibie de « marines » a emprunté le canal de Suez pour rejoindre la trentaine de navires américains (dont les porte-avions « Midway » et « Eisenhower ») déjà sur place. Cette unité comprend trois bâtiments de la VIe Flotte de Méditerranée, dont le porte-hélicoptères « Saïpan » (40 000 tonnes), un des bâtiments les plus modernes de la marine américaine, qui transporte environ trente hélicoptères, cinquante péniches de débarquement et mille huit cents « marines ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)



Pour permettre aux forces irakiennes de monter au front

Le roi Hussein aurait proposé à Bagdad de dépêcher des troupes jordaniennes au Kurdistan

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Tandis que l'optimisme et le pessimisme alternent au sujet de la libération des otages américains, la conjoncture militaire retient tout particulièrement l'attention des milieux diplomatiques dans la capitale iranienne. Selon des informations parvenues de l'étranger, le risque d'internationalisation du conflit irako-iranien se serait accru au cours de ces dernières vingt-quatre heures. Selon des sources dignes de foi et non iraniennes, le roi Hussein, qui est arrivé lundi 27 octobre à Bagdad, aurait offert au président Saddam Hussein de dépêcher des unités jordaniennes non pas sur le front de guerre mais au Kurdistan irakien.

La formule présenterait plusieurs avantages : elle permettrait au gouvernement de Bagdad de soutenir auprès de l'opinion publique, dans le cas où l'affaire serait ébruitée, qu'aucune force étrangère ne lui prête main-forte dans son conflit avec l'Iran ; le souverain hachémite, pour sa part, considérerait comme étant sans objet la mise en garde que lui avait adressée récemment Washington contre l'engagement de ses forces dans la confrontation militaire ; ainsi les unités jordaniennes prendraient la relève de l'armée irakienne, actuellement harcelée par divers groupes de guérilleros kurdes, notamment dans les régions de Kirkouk, Souleimaniyeh et Irbil.

Un manque d'effectifs

Malgré le rappel de cinq classes de réservistes, le gouvernement de M. Saddam Hussein ne disposerait pas de suffisamment de troupes pour mettre fin rapidement à la stagnation qui prévaut sur les divers fronts. Il lui faudrait, par exemple, dépêcher des renforts dans la région de Qasr-el-Chirine. Le poste frontière est certes occupé par les Irakiens, mais la localité toute proche de Pol-é-Zahab est aux mains des Iraniens. Or Pol-é-Zahab a une position stratégique importante : située sur une crête, elle domine Qasr-el-Chirine, et la route qui la traverse conduit directement à Bagdad, distante seulement de 200 kilomètres. Si l'armée islamique parvient à reconquérir Qasr-el-Chirine, elle ne serait plus qu'à une vingtaine de kilomètres du centre pétrolier irakien de Khanaquin, à une cinquantaine de kilomètres du nœud ferroviaire qui relie Bagdad aux champs pétrolifères de Kirkouk.

La conjoncture militaire sur le front sud n'est pas non plus brillante pour les forces irakiennes : malgré les progrès réalisés ces derniers jours, elles piétinent aux portes d'Abadan, et elles ne parviennent pas à liquider toutes les poches de résistance qui subsistent à l'intérieur de Khorramchahr rebaptisée Khouninchahr (« la ville ensanglantée »). A ce propos, on apprend que le cheikh Hossein El Khomeiny, le petit-fils de l'imam, et l'ayatollah Khalkhali se trouvaient dans le dernier groupe de partisans qui a réussi dimanche à quitter la ville avant qu'elle ne soit entièrement coupée du monde extérieur.

Cinq semaines après le début de l'offensive irakienne, celle-ci n'a donc pas atteint son principal objectif. Et même si les troupes de Bagdad parvenaient à conquérir le « triangle pétrolier » (Abadan - Khorramchahr - Ahwaz), soutiennent des experts militaires occidentaux à Téhéran, il serait virtuellement impossible d'occuper durablement un territoire défendu essentiellement par la population et des groupes de francs-tireurs. A moins, peut-être, que Bagdad n'ait les moyens de faire stationner des forces considérables dans la région. D'où l'importance de la proposition du roi Hussein.

Le débat sur les otages

Quoi qu'il en soit, le Khouzistan ne pourrait être contrôlé que si la base militaire de Desfoul était neutralisée au préalable. En effet, la province pétrolière serait alors coupée du reste du pays. On ne comprend toujours pas, dans les milieux militaires occidentaux, pourquoi la ville, et non la base de Desfoul, a été la cible, pour la deuxième fois en quinze jours, des fusées sol-sol irakiennes. Le bombardement de la localité dans la nuit de samedi à dimanche a fait, selon un médecin philippin interrogé sur place par des journalistes occidentaux, plus de cent quatre-vingts morts et trois cents blessés. Le bilan est provisoire, les équipes de secours n'ayant pas fini de dégager les corps enfouis sous les décombres. On a retrouvé lundi les cadavres de trente personnes, appartenant à une même famille, qui s'étaient réfugiées dans un abri. Elles avaient succombé à l'asphyxie.

On comprend mieux dès lors pourquoi nombre de députés se sont abstenus d'assister à la séance du Majlis de lundi après-midi qui devait être normalement consacrée à l'affaire des otages, pourquoi encore les parlementaires présents ont préféré discuter de la situation militaire. Les adversaires d'une prochaine libération des captifs américains avaient manifesté au cours de la séance du matin beaucoup plus de combativité que la veille. Plusieurs d'entre eux ont fait valoir que l'Iran devait exiger des Etats-Unis, outre l'acceptation des quatre conditions posées par l'imam Khomeiny, des concessions d'ordre militaire. Certains voudraient que Washington rapatrie d'Arabie Saoudite les quatre avions radar Awacs ; d'autres ajoutent qu'il faudrait aussi que les navires de guerre américains qui patrouillent dans le golfe Persique et en mer d'Oman soient retirés sans tarder.

Les « durs » au sein du Majlis constituent une forte minorité : quatre-vingt-sept sur environ deux cents députés avaient voté, dimanche, en faveur de l'ajournement sine die du débat sur les otages. Le climat de guerre et l'anti-américanisme prévalant dans leur pays leur donnent, disent leurs adversaires, plus de poids politique que leur nombre ne le justifierait. C'est ainsi qu'ils sont parvenus à bloquer lundi toute décision malgré les efforts déployés par les dirigeants, y compris ceux du parti islamique, en faveur d'un règlement avec Washington fondé sur les conditions énoncées par l'imam Khomeiny. C'est dire avec quelle impatience on attendait l'allocution que devait prononcer, ce mardi matin, le « guide de la révolution » (1).

ERIC ROULEAU.

(1) Ce discours, connu à Paris en début d'après-midi, ne contient aucune allusion aux otages et condamne violemment les « appétits bestiaux » des super-puissances et des « diables qui ont manipulé » le président irakien. — (N.D.L.R.)

La télévision irakienne a présenté un film confirmant la conquête de Khorramchahr

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La visite que les journalistes étrangers devaient faire, lundi 27 octobre, à Khorramchahr (Mohammera pour l'Irak), a été remise de quelques jours. Bien que la prise « définitive » de la ville ait été annoncée vendredi dernier, il semble bien que des nids de résistance aient subsisté jusqu'à lundi, quand Téhéran a annoncé que les communications entre la ville et Abadan étaient coupées.

Le sursaut des défenseurs iraniens est indirectement confirmé par un journaliste du Bagdad Observer qui, dans une correspondance datée d'Abadan, écrit : « Les agresseurs persans ont lancé, samedi, une contre-attaque contre les forces irakiennes assiégeant Abadan. » Il ajoute toutefois : « Si toutes les contre-attaques annoncées par le président Bani Sadr sont sur le même modèle, alors nous souhaitons qu'il y en ait beaucoup, car l'ennemi a perdu une grande quantité de matériel. »

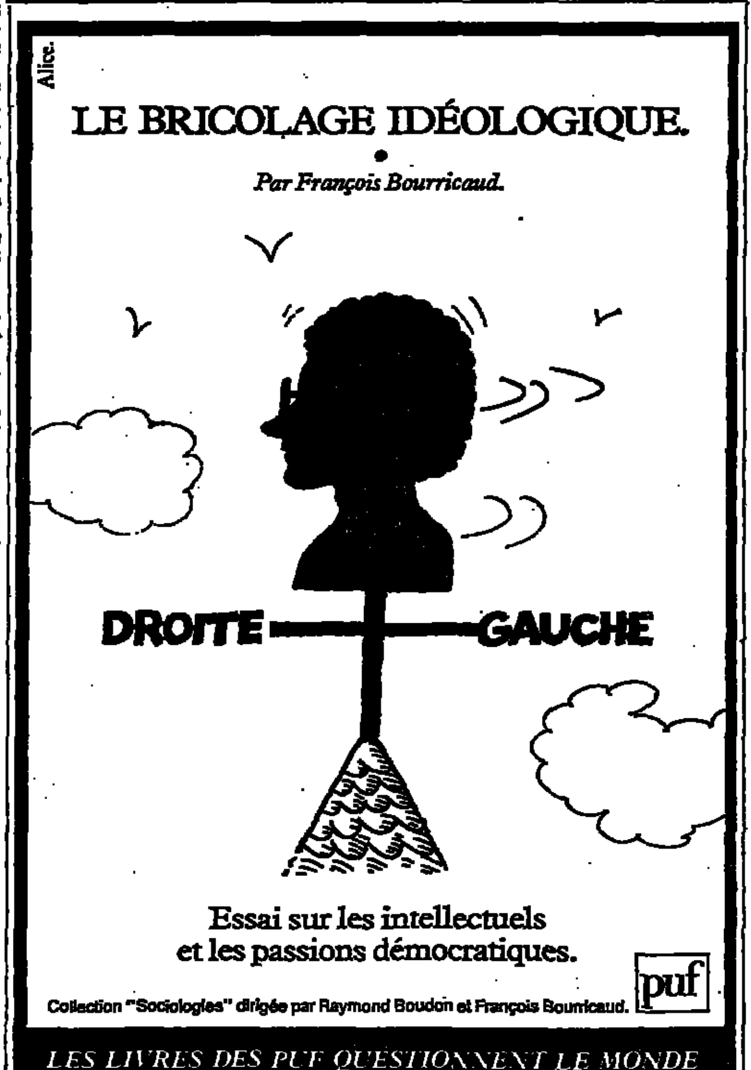
Les documentaires projetés dimanche et lundi par la télévision irakienne montrent que la prise de Khorramchahr a donné lieu à de violents combats. On voit notamment les soldats irakiens progresser de maison en maison dans une ville saccagée par les tirs d'artillerie : rues jonchées de débris, immeubles détruits ou endommagés, magasins béants, arbres fauchés ou calcinés, jardins éventrés... La chute de la cité, souvent annoncée, paraît cette fois ne plus faire de doute. Dans le film, la caméra s'est promenée dans plusieurs quartiers et elle a surtout longuement montré le fleuve Karoun et le pont stratégique reliant Khorramchahr à Abadan comme un cordon ombilical.

Ces images constituent une réponse aux questions que peut se poser la population, en particulier à Bagdad. En effet, bien que les communiqués militaires irakiens serrent de plus près la réalité que ceux de Téhéran, comme le confirment d'ailleurs les événements, les Irakiens écoutent aussi Radio-Monte-Carlo, la B.B.C. et la Voix de l'Amérique pour se faire une idée précise de la situation. Les images de la victoire ne viennent pas seulement illustrer la véracité des communiqués militaires, mais elles servent aussi à remonter le moral des familles éprouvées par des pertes car le nombre des tués paraît nettement plus important que celui annoncé officiellement.

Depuis quelques jours, des rumeurs persistantes circulent à Bagdad sans qu'il soit possible d'en contrôler le bien-fondé. Il arrive en effet qu'à la nuit tombée, et parfois pendant les alertes aériennes, on entende des fusillades dans les quartiers populeux de la capitale : il s'agirait, dit-on, d'activistes du mouvement intégriste chiite Al Daoua qui avaient déjà tenté de provoquer des troubles au printemps dernier. Selon certains, ils « tirent sur les batteries de D.C.A. pendant les raids pour les empêcher d'abattre les avions iraniens ». On les accuse aussi de profiter de l'obscurité pour régler leurs comptes. Tout le monde s'accorde à dire cependant qu'il s'agirait de groupuscules isolés. Leurs possibilités seraient d'autant plus limitées que l'armée populaire, forte de cinq cent mille hommes, dont deux cent cinquante mille militants opérationnels, est présente sur l'ensemble du territoire.

On constate en tout cas que le gouvernement a pris des mesures dans le domaine de l'action psychologique. Face aux virulentes attaques de Radio-Téhéran, les autorités ne se contentent plus de slogans purement nationalistes, elles font appel aussi aux sentiments religieux. Dans le Sud, où vivent les chiites qui représentent près de 60 % de la population, on a vu apparaître des affiches représentant le drapeau irakien avec l'inscription Allah ou Akbar (Dieu est le plus grand). Le président Saddam Hussein a multiplié les gestes en direction des chiites, qui fournissent le gros des troupes. Ainsi ne s'est-il pas seulement rendu dans la ville sainte de Kerbela, il a également appelé la population à se « battre avec l'esprit d'Ali », gendre du prophète. La télévision a en outre longuement diffusé, lundi, la prière récitée à la mosquée de Nadjaf en présence de l'ayatollah Khoui, considéré comme le chef spirituel des chiites, afin que Dieu donne la victoire à l'armée arabe d'Irak « sur les agresseurs persans ».

PAUL BALTA.



RECEVANT A MOSCOU LE CHEF DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN

M. Brejnev rappelle les propositions soviétiques sur la libre circulation dans les voies d'eau internationales

De notre correspondant

Moscou. — M. Mengistu Halié Mariam, président du conseil militaire administratif provisoire de l'Ethiopie socialiste, est arrivé le lundi 27 octobre pour une visite officielle d'amitié à Moscou où il a été accueilli par M. Brejnev.

On peut déduire de la composition des délégations que trois thèmes dominent les conversations :

— Dans le domaine militaire, traité en l'absence du maréchal Oustinov, ministre de la défense, qui est représenté par son premier adjoint, le maréchal Ogarkov, l'U.R.S.S. et l'Ethiopie ont besoin l'une de l'autre. Si Moscou souhaite des facilités portuaires, Addis-Abeba attend une augmentation des livraisons de matériel soviétique pour faire face à la rébellion en Erythrée et à celle de l'Ogaden ;

— En ce qui concerne la coopération économique, l'Ethiopie demande un accroissement de l'aide de l'U.R.S.S. qui reste encore inférieure à l'aide occidentale, à un moment où la sécheresse aggrave les difficultés du pays.

— Enfin, les Soviétiques insistent, avec les dirigeants éthiopiens comme avec tous leurs amis du tiers-monde, pour la création d'un parti d'avant-garde de type marxiste - léniniste, alors que M. Mengistu ne semble pas très pressé de voir limiter ainsi sa marge de manœuvre.

M. Brejnev a critiqué, pour sa part, « la mauvaise habitude des Etats-Unis » qui « déplacent leur flotte chaque fois qu'il se passe quelque chose dans le monde ». Faisant allusion à la situation dans le Golfe, M. Brejnev a rappelé à ce propos la proposition faite au mois de mai dernier par le comité consultatif du traité de Varsovie : les pays socialistes se sont prononcés pour une navigation maritime sans entraves, a expliqué le secrétaire général du P.C. soviétique. C'est pour cette raison qu'il propose de limiter l'activité militaire à proximité d'importantes voies de communication. « Ces propositions revêtent aujourd'hui une importance particulière » (1), a dit M. Brejnev. Moscou n'a donc pas abandonné l'idée de participer à un système international pour la garantie de la libre circulation dans le détroit d'Ormuz.

M. Brejnev s'est ensuite félicité de l'ouverture à Genève des négociations soviéto-américaines sur les armes nucléaires de théâtre : « Bien des choses dépendent de la position américaine, d'autant plus que les résultats des négociations sont liés en fin de compte à la ratification des accords SALT 2 que les Etats-Unis continuent de bloquer. » Ce rappel de l'importance de SALT 2 à la veille de l'élection présidentielle pourrait indiquer qu'entre deux candidats également critiqués pour leur « antisoviétisme », le Kremlin préférerait finalement la victoire de celui qui se prononce pour la ratification des SALT, c'est-à-dire M. Carter.

DANIEL VERNET.

(1) La déclaration du traité de Varsovie du 15 mai 1980 indiquait que « pour garantir une utilisation sûre et sans à-coups des grandes voies de communication maritimes internationales, les pays socialistes proposent de procéder à l'examen, dans le cadre de l'ONU par exemple, de la question de la limitation et de la réduction de la présence militaire et de l'activité militaire dans les régions concernées, que ce soient l'Atlantique, l'océan Indien ou le Pacifique, la Méditerranée ou le golfe Persique ».

RYAD ROMPT SES RELATIONS AVEC TRIPOLI

Djeddah (A.F.P.). — L'Arabie Saoudite a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le gouvernement libyen, indique ce mardi 28 octobre, l'agence saoudienne de presse (S.P.A.). Elle a, selon un communiqué, pris cette décision à la suite du discours prononcé par le colonel Kadhafi à l'occasion des fêtes d'Al-Adha, et dans lequel, selon le communiqué, il a « souillé l'islam ». Le colonel avait affirmé que « les lieux saints de La Mecque étaient occupés par des militaires américains ».

Le Monde publiera demain

- LE MOIS DE LA PHOTO : Un dossier de sept pages, avec des interviews d'Henri Cartier-Bresson, du photographe anglais Bill Brandt et de John Szarkowski, directeur du département de la photo au Musée d'art moderne de New-York.
- ARTS ET SPECTACLES : Modigliani à Liège (P. Granville) ; le cinéma australien (J. de Baroncelli).
- ENQUÊTE : Un bilan des Etats-Unis : la culture dans la rue (N. Bernheim).
- IDÉES : Justice.

ASIE

Japon

M. Suzuki veut renforcer le potentiel de défense nippon

Le gouvernement japonais, qui semble de plus en plus résolu à se doter de moyens militaires importants, estime que la Corée du Nord peut constituer une menace pour Tokyo. M. Hisahiko Okazaki, conseiller de l'agence de défense pour les questions de politique étrangère, a déclaré, lundi 27 octobre, devant le Parlement, que les effectifs militaires de la Corée du Nord, avec laquelle le Japon n'a pas de relations diplomatiques, atteignaient six cent mille hommes répartis en quarante divisions. « Dans les dernières années, la puissance militaire de la Corée du Nord a augmenté d'une façon tellement importante qu'elle devient une menace potentielle pour le Japon », a-t-il dit en réponse à une question d'un député de l'opposition.

Jusqu'alors, le Japon considérait que l'Union soviétique était la seule « menace potentielle » pour lui. — (Reuter.)

De notre correspondant

Tokyo. — Depuis sa formation, en juillet dernier, le cabinet Suzuki a été à maintes reprises l'objet de critiques dans la presse nippone pour les *« orientations à droite »* de sa politique. Ces derniers jours, tant en ce qui concerne la question de la défense que celle de la révision de la Constitution et l'affaire du procès de M. Kim Dae-jung en Corée du Sud, il a adopté des positions qui tendent à corroborer les craintes exprimées dans les organes d'information.

Quelles que soient les intentions réelles du gouvernement Suzuki, *force est de reconnaître* qu'il suit une voie qui ne s'écarte guère de celle préconisée depuis des années par la droite traditionnelle. Le ralliement vendredi 24 octobre, du parti social-démocrate (P.S.D.) à sa politique de défense, marquant en outre la première entente de ce type entre la majorité et l'opposition modérée, consolide largement la position du P.L.D. au Parlement, où il dispose déjà d'une majorité importante.

La question de la révision de la Constitution, et en particulier de son article 9, qui, théoriquement — car, en fait, il a été tourné depuis le milieu des années 50 lorsque furent créées les forces d'autodéfense (euphémisme pour désigner l'armée), — interdit au Japon le recours à la guerre, était, jusqu'à présent un sujet tabou. Non seulement elle ne l'est plus, à constater le nombre d'articles et de prises de position qu'elle suscite, mais encore elle paraît à l'ordre du jour.

Certes, dans son discours inaugural devant la Diète au début d'octobre, M. Suzuki a précisé que son gouvernement entendait respecter la Loi suprême et n'avait aucune intention de l'amender : une déclaration qui apparaissait comme un refus d'entériner la position de son ministre de la justice favorable à la révision. Mais, mercredi *22 octobre, le chef du gouvernement* établissait une subtile distinction : en tant que premier ministre, a-t-il déclaré, il ne peut demander un amendement de la Constitution, mais en qualité de président du P.L.D., il n'est pas opposé à l'étude entreprise par son parti en vue de la mise au point d'une Constitution dite *« indépendante »* par opposition à celle en vigueur actuellement, élaborée sous l'occupation américaine.

La rencontre, vendredi, entre M. Suzuki et M. Sasaki, président du P.S.D., a scellé l'entente en pointillé du plus modéré des partis d'opposition et de la majorité sur la question de la défense. Le P.S.D. paraît particulièrement sensible aux pressions des milieux d'affaires favorables au développement d'une industrie d'armement ainsi qu'à celles de syndicats gagnés à ces idées. Il entend, en outre, par son alliance avec la majorité, jouer un rôle plus grand dans la définition de la politique nationale.

Armes nucléaires tactiques ?

Au cours des débats parlementaires de ces dernières semaines, la position du gouvernement japonais a été précisée sur plusieurs points : d'abord l'agence de défense (équivalent d'un ministère) ne se sent pas liée par les principes formulés en 1976 formant le cadre de la politique de défense nippone (*« un potentiel de défense suffisant et équilibré »*) et définissant un seuil minimal pour assurer la défense du Japon en temps de paix. L'abandon *de facto* de ce principe *« pour faire face au renforcement de la puissance militaire soviétique dans le Pacifique »*, selon l'argument invoqué par les autorités, permet, note-*t-on dans l'opposition*, de développer non seulement qualitativement — ce qui s'est produit dans le passé — mais aussi quantitativement son armement.

Deuxième point : le Japon peut posséder des armes nucléaires tactiques sans contrevenir à la Constitution actuelle, mais il n'entend pas le faire pour respecter ses trois principes non nucléaires (ne pas fabriquer, ne pas posséder et ne pas entreposer d'armes nucléaires sur son territoire). Le gouvernement a donné une nouvelle définition, le 14 octobre, des armes que le Japon ne peut pas posséder : *« Celles dont l'utilisation vise la destruction totale d'un territoire d'un autre pays »*, ce qui lui laisse tout de même une marge de choix dans l'arsenal des armes dites tactiques. Cet élagage du maquis de règlements et de principes non écrits entravant le développement des forces militaires japonaises s'accompagne d'une campagne extrêmement active auprès de la population pour encourager le recrutement de soldats : démarcheurs à domicile et publicités de l'agence de défense sur les poignées dans les wagons du métro, entre autres.

L'affaire Kim Dae-jung

Autre domaine dans lequel le gouvernement Suzuki a adopté une position pour le moins conservatrice : l'affaire du procès *de M. Kim Dae-jung. Il continue* certes, avec peu de conviction, à réclamer à la Corée du Sud le texte de l'acte de condamnation qui contient sans doute des références aux activités de M. Kim au Japon, ce qui est contraire à l'accord passé entre Tokyo et Séoul après son enlèvement. Mais, en fait, il se montre très attentif à ne pas gêner la consolidation du régime Chon. Le P.L.D. a demandé à ses membres de ne pas signer de pétition en faveur de M. Kim. Les autorités japonaises ont d'autre part refusé des visas de retour au Japon aux Coréens résidant sur l'archipel désirant se rendre aux Nations unies pour demander que la vie de M. Kim soit épargnée.

Apparemment, le nouveau régime de Séoul a réussi à « neutraliser » le gouvernement Suzuki. ayant pris le contrôle du lobby japonais en Corée, le général Chon détient de solides dossiers sur les affaires juteuses menées ces dernières années entre les deux pays. Laisser filtrer certaines informations pourrait mettre des membres influents de la majorité nippone en difficulté. C'est, semble-t-il, ce que le général Chon a fait comprendre à M. Fukuda lors de la visite de celui-ci à Séoul.

PHILIPPE PONS.

Corée du Sud

LA PROMULGATION DE LA CONSTITUTION

La situation du pays ne permet plus l'agitation

déclare le général Chon

Correspondance

Séoul. — Avec la promulgation, lundi 27 octobre, de la nouvelle Constitution, approuvée le 22 octobre par une majorité de près de 92 % des votants, l'Assemblée nationale et tous les partis politiques existants ont été dissous. Le président Chon Doo-hwan a déclaré que la Corée du Sud *« commençait à poser la pierre angulaire d'une ère nouvelle »*. Mais, a-t-il dit, *« la situation du pays ne permet plus l'agitation »*.

Dans la nouvelle *Loi fondamentale*, les fonctions législatives, qui étaient de la compétence de l'Assemblée, sont assumées par le Conseil de sécurité nationale. Cet organe prend en quelque sorte la suite du Comité spécial pour la sécurité nationale, formé pendant la crise du printemps dernier et qui, lui aussi, a été dissous lundi. Le Conseil comprend quatre-vingt-un membres nommés par le président Chon. Il aura la charge d'élaborer les nouvelles lois qui régiront l'activité politique du pays pendant les huit prochaines années.

A l'exception de trois ou quatre de ses membres issus ou proches du nouveau parti démocratique d'opposition — aujourd'hui sans existence légale, — le Conseil de sécurité nationale devrait être dominé par des personnalités favorables au gouvernement.

L'une des mesures législatives les plus controversées pourrait être celle concernant la « purification » des activités politiques. On s'attend en effet que maints anciens opposants au régime soient bannis de la vie publique. Ce sera en particulier le cas des politiciens poursuivis pour « corruption ».

Entre autres tâches, le Conseil de sécurité nationale, qui siègera dans le bâtiment de l'ancienne Assemblée, va devoir fixer le nombre des partis politiques autorisés par le régime, ainsi que la procédure électorale pour la désignation du futur président, prévue en principe pour le mois de mars prochain, et l'élection, en avril ou en mai, d'une nouvelle Assemblée. Certaines voix officielles ont parlé de la création éventuelle de quatre ou cinq formations politiques, y compris d'un parti socialiste-démocrate, mais cela n'est pas encore certain.

A l'instar de l'ancienne Constitution autoritaire du président Park, la nouvelle Loi fondamentale prévoit que la désignation du chef de l'Etat se fait au suffrage indirect, le choix relevant d'un collège électoral d'environ cinq mille membres. N'importe quel dirigeant de l'opposition peut en principe briguer la présidence ; dans les faits les purges successives ont écarté de la scène la plupart d'entre eux. L'unique personnalité qui ait échappé à une mise en accusation, M. Kim Young-sam, président du nouveau parti démocratique, se trouve en résidence surveillée, bien qu'il ait fait connaître qu'il se retirait de la vie politique.

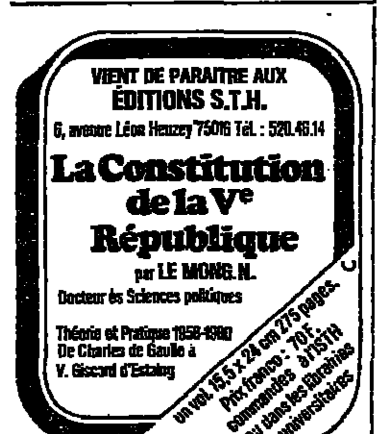
Le large soutien aux nouvelles institutions, qui s'est manifesté lors du référendum du 22 octobre, est en partie le résultat de la campagne massive de propagande du gouvernement. Sans doute faut-il y voir aussi, comme le notent ici certains diplomates, un désir de stabilité assez répandu dans la population après un an de troubles politiques, sociaux et économiques, consécutifs à l'assassinat de Park le 26 octobre 1979.

Cinq condamnations à mort

A la veille de cet anniversaire, le tribunal militaire de Kwangju, dans le sud du pays, a condamné à mort cinq personnes (deux étudiants, deux chauffeurs de taxi et un imprimeur) pour leur participation aux émeutes dans cette ville en mai dernier. Sept autres personnes, dont l'avocat Hong Nam-sun, lié aux milieux d'opposition, devront purger une peine d'emprisonnement à vie. Au total, cent soixante-quinze personnes étaient jugées par cette cour pour sédition, meurtre, possession illégale d'armes à feu, violation de la loi martiale. La plupart des accusés ont été condamnés à des peines allant de cinq à vingt ans de prison.

Plusieurs personnalités très connues à Kwangju figuraient dans ce groupe d'opposants : des prêtres catholiques, tels les Pères Cho Pi-oh (dix ans de prison) et Kim Song-nam (quinze ans), les professeurs d'université Myong No-kun (dix ans) et Oh Pyong-mun (sept ans) et deux animatrices, de confession protestante, d'une association de femmes chrétiennes : Mmes Cho Ah-ra et Lee Ae-sin. Mme Cho, qui est âgée de soixante-dix ans, s'est rendue célèbre par ses activités dans la résistance anti-japonaise, puis dans le domaine social.

SHIM JAE-HOON.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES ÉLECTIONS DU 4 NOVEMBRE

La majorité démocrate au Congrès ne paraît pas menacée

De notre correspondant

Washington. — Le 4 novembre, les Américains n'éliront pas seulement leur président. D'innombrables scrutins seront organisés dans les cinquante Etats et le district de Columbia pour désigner treize gouverneurs, trente-quatre sénateurs, quatre cent trente-cinq représentants, six mille parlementaires locaux et des responsables en tous genres : juges, clercs, shérifs, trésoriers, administrateurs scolaires, etc. Il faut y ajouter une série de consultations locales sur des thèmes aussi variés que la diminution des impôts, les centrales *nucléaires, le droit de fumer* dans les établissements publics et l'organisation de loteries par les associations confessionnelles.

Seule la physionomie du futur Congrès intéresse vraiment les milieux politiques de Washington. On s'attend à une poussée conservatrice et républicaine qui ne menacerait la prédominance des démocrates ni à la Chambre *ni au Sénat. Mais elle* pourrait être le premier pas vers un changement de majorité, puisque le tiers des sénateurs et l'ensemble des représentants affrontent le suffrage populaire tous les deux ans.

Selon le dernier pointage de *Newsweek*, confirmé *grosso modo* par d'autres prévisions, les républicains pourraient avoir quinze *gouverneurs (sur cinquante)*, au lieu de treize actuellement. Ils gagneraient quatre ou cinq sièges supplémentaires au Sénat et un peu plus d'une vingtaine à la Chambre. Le double environ leur serait nécessaire pour emporter la majorité dans la première de ces Assemblées, et il faudrait des gains triples au *« grand old party »* pour gagner la seconde.

L'heure de la revanche semble pourtant avoir — partiellement — sonné. Huit ans après le scandale du Watergate, qui assura aux démocrates une facile victoire aux élections législatives de 1974, le parti de M. Reagan veut revenir en force au Capitole. Il est aidé par la « couleur » des sièges à pourvoir au Sénat : vingt-quatre sortants sur trente-quatre démocrates.

Le parti républicain a dépensé beaucoup d'argent dans cette campagne, consacrant notamment 8,5 millions de dollars à la publicité télévisée sur les chaînes nationales. Avec l'aide de certaines associations conservatrices comme la Majorité morale du pasteur Falwell, il cherche à intimider les jeunes élus démocrates baptisés *« enfants du Watergate »*, mais aussi à combattre *ouvertement* des libéraux de premier plan comme MM. McGovern (Dakota-du-Sud), Church (Idaho), Bayh (Indiana) et Culver (Iowa). Le GOP n'hésite pas, d'autre part, à violer une tradition en attaquant les leaders de la majorité démocrate.

Les fonctionnaires du Capitole *s'attendent* à voir beaucoup de nouvelles têtes — et pas seulement à cause de la poussée républicaine. On a constaté récemment plusieurs décès et départs en retraite, ainsi que l'échec de certains vétérans aux élections primaires. Le cas le plus connu est celui du sénateur Jacob Javits, soixante-treize ans, auquel la nomination républicaine a échappé à New-York et qui n'est pas sûr d'être réélu avec une étiquette libérale.

Autre nouveauté : la présence de cinquante-quatre candidates. Cette montée féminine, déjà constatée dans les administrations des différents Etats, pourrait conduire à un record : selon certaines prévisions, le nombre des parlementaires de sexe féminin passerait de dix-sept à une trentaine. Mais cela ne représenterait même pas encore le cinquième des effectifs.

Quel qu'il soit, le nouveau président des Etats-Unis devra sans doute compter avec un Congrès à majorité démocrate affaiblie. La ratification du traité SALT 2 par le Sénat s'en trouverait fortement compromise. On pense que la moitié des trente et une commissions parlementaires pourraient changer de président.

Le sort des sept parlementaires qui briguent un nouveau mandat retient particulièrement l'attention. Cinq d'entre eux, démocrates, ont été impliqués dans le scandale des pots-de-vin du F.B.I. Les deux autres, républicains, sont poursuivis pour des affaires d'homosexualité. Ils s'en expliquent avec force arguments dans leurs messages télévisés et pensent avoir encore la confiance de leurs électeurs.

Le Congrès n'est pas très populaire. Un récent sondage a montré que les citoyens le rendaient, bien plus que la Maison Blanche, responsable de l'inflation. Craignant une poussée républicaine, nombre d'élus démocrates avaient pourtant évité au maximum de ratifier des mesures jugées gênantes. Ce quatre-vingt seizième Congrès a tellement traîné les pieds qu'il devra retourner en session supplémentaire le 12 novembre pour compléter son travail.

ROBERT SOLÉ.

LE DÉBAT CARTER - REAGAN SUR FRANCE-INTER EUROPE 1 ET ANTENNE 2

Le débat entre MM. Jimmy Carter et Ronald Reagan sera diffusé en direct, mercredi matin 29 octobre, de 3 h. 30 à 5 heures, sur France-Inter MF et sur Europe 1, avec traduction simultanée. Antenne 2 retransmettra en différé ce face-à-face à partir de 10 h. 30 et en présentera les principaux moments dans une édition spéciale de son journal de 23 heures.

A la télévision et à la radio

De nombreuses émissions spéciales de télévision et de radio (dont la plupart en direct des Etats-Unis) sont prévues à l'occasion de l'élection présidentielle américaine qui a lieu le 4 novembre.

● *Sur TF 1 :*

L'antenne sera exceptionnellement ouverte, le mercredi 5 novembre, de 7 heures à 10 heures, au cours d'une émission organisée conjointement par TF 1, la chaîne de télévision américaine C.B.S. et la rédaction du quotidien *International Herald Tribune*. Les résultats seront présentés et commentés, en direct de New-York, par Yves Mourousi, Dominique Bromberger, Régis Faucon et Simon Serfaty (politologue), tandis qu'en duplex, depuis l'hôtel Intercontinental de Paris, un petit déjeuner à l'américaine réunira Gérard Saint-Paul, l'équipe de rédaction parisienne du *Herald Tribune* et plusieurs invités, dont M. Michel Poniatowski. D'autre part, le journal de 13 heures *du 5 novembre*, *TF 1 actualités*, sera présenté en direct de New-York.

● *Sur Antenne 2 :*

Au cours de la nuit du mardi 4 novembre, en direct de Manhattan et jusqu'à 3 heures du matin, Jean-Pierre Elkabbach et Paul Nahon annonceront les résultats du scrutin au fur et à mesure de leur publication. Ils les analyseront notamment avec MM. Maurice Couve de Murville, Michel Jobert, Lionel Jospin, Edgar Morin, Jean Daniel et Olivier Chevrillon. Par ailleurs, les correspondants d'Antenne 2 aux Etats-Unis participeront à cette nuit électorale au cours de laquelle seront présentés des reportages sur différentes régions des Etats-Unis, tandis que des vedettes françaises et américaines se joindront à cette « nuit » électorale.

Le compte rendu de ces élections continuera, le mercredi 5 novembre, avec le journal d'*Antenne 2 Midi* et le *Journal de 20 heures* qui seront tous les deux réalisés en direct de New-York. (Le *Journal de 20 heures sera exceptionnellement diffusé*, ce jour-là, à 19 h. 30 en raison de la retransmission en direct du match Saint-Etienne-St-Mirren de la coupe de l'U.E.F.A.)

● *Sur FR 3 :*

Soir 3 diffusera, le lundi 3 novembre, une interview de Mme Reagan, l'épouse du candidat à la présidence des Etats-Unis. Les résultats des élections seront annoncés et commentés au cours des différents journaux de cette chaîne.

● *Sur France-Inter :*

Depuis le lundi 27 octobre et jusqu'au mardi 4 novembre, les journaux de 8 heures et de 19 heures sont diffusés (exception faite du week-end) en direct de Washington depuis les studios de la Mutual Broadcasting System. Dix journalistes participent à leur réalisation, tandis que l'un d'eux (Jean Lefèvre) travaillera à partir d'un studio de Los Angeles. En outre, France-Inter propose chaque jour, durant toute cette semaine, *des émissions spéciales et des* reportages sur la vie économique, culturelle et quotidienne américaine. L'émission *Feed-back* sera, notamment, émise à *partir du studio Accoustilog de New-York et recevra des groupes* de rock et de pop.

Enfin, de 23 heures à 4 heures du *matin, dans la soirée et la nuit du mardi 4 au mercredi* 5 novembre, la rédaction de France-Inter, installée à l'hôtel Sheraton de Paris, présentera au fur et à mesure le dépouillement de tous les résultats de l'élection présidentielle américaine *et* les commentera « à chaud », avec ses invités, de Paris, Washington et Los Angeles.

● *Sur Europe 1 :*

Pendant six jours, du vendredi 31 octobre au mercredi 5 novembre, Europe 1 présentera une grande partie de ses émissions d'information en direct des Etats-Unis. Les rendez-vous quotidiens commenceront à 6 h. 45 et se termineront à 24 heures avec *L'invité de minuit*. Le *Club de la presse d'Europe 1* du dimanche 2 novembre, à 19 heures, sera réalisé en direct des Etats-Unis. Une spéciale, *Nuit des élections*, aura lieu de minuit à 9 heures, le mercredi 5 novembre. Enfin, une *partie* des autres programmes d'Europe 1 seront, eux aussi, consacrés aux Etats-Unis et réalisés en direct de ce pays.

DIPLOMATIE

La conférence de l'UNESCO

M. YASSER ARAFAT LANCE UNE VIOLENTE ATTAQUE CONTRE LE SIONISME

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Pour la première fois, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a pris la parole en qualité d'*« observateur »*, lundi 27 octobre, à Belgrade, à la conférence générale de l'UNESCO.

M. Arafat a d'abord parlé des efforts des pays non-alignés pour *« arrêter le flot de sang »* dans la guerre entre Irakiens et Iraniens et s'est dit convaincu qu'ils trouveront une issue pacifique.

Parlant de la Palestine, le président de l'O.L.P. s'est attaqué avec virulence aux *« sionistes »* qui s'approprient la teerre arabe, refusent la coexistence avec les autres *cultures et civilisations*, *« dynamitent »* les agglomérations arabes et organisent *« les massacres »* de leur population.

Le chef de l'O.L.P. a revendiqué le droit pour quatre millions de réfugiés palestiniens de revenir sur leur terre et de créer un Etat indépendant.

Après le discours de M. Arafat pendant lequel les représentants des Etats-Unis *et d'Israël se sont* absentés, la conférence a examiné un projet de résolution concernant M. Percy Stulz, directeur de la division de la protection du patrimoine culturel à l'UNESCO, ressortissant de l'Allemagne de l'Est (R.D.A.) arrêté dans son pays en avril et condamné en septembre à trois ans de réclusion pour espionnage. Cette résolution, *présentée par quinze* pays, constate que l'arrestation de M. Stulz constitue une violation du statut des fonctionnaires de l'organisation internationale et demande qu'il soit *« libéré et rejoigne son poste »*. Le délégué de la R.D.A., soutenu par l'U.R.S.S. et les pays communistes, a repété la résolution.

Le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow a reproché à la R.D.A. de ne pas avoir respecté les statuts de l'organisation. Quatre-vingt-deux pays, dont ceux de l'Europe des Neuf, ont approuvé la résolution ; quinze ont voté contre, quatre se sont *abstenus et quarante-neuf étaient* absents.

PAUL YANKOVITCH.

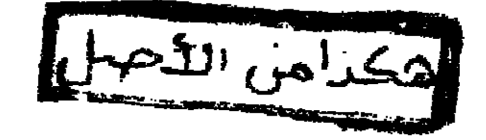
Revenant sur son vote hostile au texte

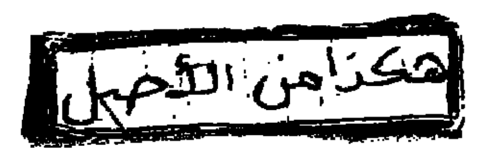
LA FRANCE S'ABSTIENT SUR UNE RÉSOLUTION DE L'UNESCO CONDAMNANT ISRAËL

La France a modifié, lundi 27 octobre, son vote à l'UNESCO sur une résolution condamnant la politique d'Israël dans les territoires occupés en transformant en abstention un vote précédemment hostile.

Lors de la discussion en commission du texte (d'origine arabe), le 17 octobre, la France avait voté contre en même temps que les autres délégations de l'Europe des Neuf. Lundi, le chef de la délégation française, M. François Valery, s'est simplement abstenu, alors que les autres pays de la Communauté ont maintenu un vote hostile.

Le Quai d'Orsay indique que la France avait voulu manifester en commission sa *solidarité avec l'Europe des Neuf*, mais qu'en séance plénière elle a maintenu sa position traditionnelle, qui consiste à s'abstenir dans les solutions politiques au sein des organisations spécialisées de l'ONU.





AMÉRIQUES

Un bilan des États-Unis

II. — Une société en mouvement

par NICOLE BERNHEIM

Après un premier article dans lequel Alain Clément décrivait le fonctionnement des institutions et soulignait le respect qui les entoure (le Monde du 28 octobre), notre correspondante à New-York analyse l'évolution de la société américaine.

Puritaine, réactionnaire, raciste, libérée, égalitaire, anarchiste, « permissive » ? Laquelle de ces images stéréotypées de la société américaine convient - elle aux Etats-Unis de M. Carter ?

Le Ku Klux Klan en robe blanche, la fusillade à l'université de Kent-State, les mutilés de guerre jetant devant le Capitole les médailles gagnées au Vietnam, les émeutes noires de Watts, les bagarres homosexuelles de San-Francisco, les réfugiés cubains arrivant par bateaux entiers à Key-West... Où est la vraie Amérique ?

Elle est là, dans sa diversité et sa complexité, car cette société est essentiellement mobile, dans l'espace et dans le temps.

Dans l'espace, parce que bien peu d'Américains passent leur vie là où ils sont nés. Déménager, changer d'Etat, de maison, d'emploi, de profession, fait partie de l'*American way of life*. Le changement étant la condition *sine qua non* de l'un des dogmes les mieux préservés du rêve américain : grimper l'échelle sociale, *move upwards*.

Mais c'est peut-être dans le temps que cette société a connu les changements les plus spectaculaires. A l'Amérique conformiste, autosatisfaite, sûre de son bon droit a succédé, après une extraordinaire révolution culturelle, celle, méconnaissable, des années 1960 à 1970.

Au cœur de ce bouleversement, une conception nouvelle du *melting pot*, ce grand creuset où devait se former ce qu'un colon français, Jean de Crèvecœur, annonçait en 1782 comme une *« nouvelle race d'hommes »*.

Le « retour aux racines »

Depuis leur fondation, les Etats-Unis sont restés une nation d'immigrants. Mais, après l'immigration « noble » venue d'Europe du Nord aux premiers temps de la colonisation et de l'indépendance, sont arrivés, au milieu du siècle dernier, les flots de pauvres et de persécutés d'Europe orientale et méridionale, bientôt suivis par les Latino-Américains et les Asiatiques.

Dans l'Amérique des années 50, il était encore de bon ton — et de bonne politique — de faire oublier ses origines ethniques, pour peu qu'elles ne soient pas anglo-saxonnes, germaniques, scandinaves ou françaises. Les petits-enfants des pauvres paysans ukrainiens, siciliens ou grecs qui s'étaient installés en Pennsylvanie ou au Texas se sont empressés d'oublier la langue et les coutumes de leurs ancêtres pour se transformer en Américains moyens. Des Chicanos (Mexico-Américains), dans leur désir passionné d'intégration, se convertissaient au protestantisme.

Trente ans plus tard, il est non seulement admis mais apprécié de faire état de ses « racines », si exotiques soient-elles. Le succès remporté par *Roots*, le livre d'Alex Haley qui raconte la vie d'une lignée d'esclaves capturés en Afrique, était inimaginable il y a vingt ans.

La fameuse « éthique protestante » décrite par Max Weber au début du siècle est en train de faire place à un consensus multiracial et multiculturel qui reste cependant profondément marqué par la tradition anglo-saxonne. Le « creuset » américain est devenu une marmite en perpétuelle ébullition, dans laquelle mijote un mélange de plus en plus surprenant. Si les immigrants de la première et de la seconde génération tendent à s'unir entre eux, à la troisième génération, le « creuset » commence à opérer : il y a vingt-cinq ans, dans 30 % des mariages célébrés par l'Eglise catholique, l'un des époux n'appartenait pas à l'Eglise romaine. Aujourd'hui, la proportion atteint la *moitié des unions*. Dans la population juive, la proportion des mariages mixtes, qui dépasse à peine 1 % à la première génération, atteint 18 % à la troisième.

Il reste une grande exception à la règle : la population noire qui reste, ethniquement et socialement, enfermée dans son ghetto. Un professeur d'université (noir) qui vit dans un milieu professionnel en grande majorité *blanc et habite* une élégante banlieue blanche conseille à ses enfants adolescents d'éviter de *s'engager* dans des relations trop affectives avec leurs amis blancs *« pour ne pas avoir à en souffrir »*.

Pourtant la condition noire a, elle aussi, subi un bouleversement. Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir qu'il y a vingt ans seulement, *dans le sud des Etats-Unis*, les Noirs ne pouvaient officiellement utiliser ni les écoles, ni les transports en commun, ni les lieux publics blancs. La loi qui leur accorde le plein exercice de leurs droits civiques, y compris le droit de vote, date de 1964-1965. Après vingt ans de batailles, qui ont souvent donné lieu à d'extraordinaires actes de courage, les Noirs sont aujourd'hui officiellement citoyens à part entière. Dans la pratique, il reste beaucoup à faire, d'autant que le statut économique de la population noire demeure très inférieur à celui des autres Américains, et même à celui des immigrants les plus récents. Les nouvelles couches d'immigration constitent d'ailleurs pour elle un nouveau sujet d'inquiétude. La grande vague des réfugiés de la dernière guerre mondiale passée, les arrivants proviennent maintenant surtout du tiers-monde, menaçant ce que les Noirs considèrent comme un droit prioritaire à l'aide sociale et économique du gouvernement. C'est l'arrivée massive des Cubains qui a provoqué, en partie, les émeutes de Miami en mai dernier.

Un million d'immigrants par an

Plus de 50 millions d'immigrants sont entrés aux Etats-Unis depuis 1820. Un million d'autres arrivent en moyenne chaque année, dont un bon tiers plus ou moins illégalement. Trois autres millions d'hommes, de femmes et d'enfants s'inscrivent chaque année dans le monde pour obtenir le permis d'entrer légalement dans la terre promise. Les immigrants officiels les plus nombreux sont aujourd'hui, en ordre décroissant, les Mexicains, les Vietnamiens, les Philippins, les Cubains et les Coréens. Au-delà du contingent prévu pour chaque pays — système rigide qui a été quelque peu assoupli en 1965, — des « réfugiés » sont autorisés à entrer aux Etats-Unis par dérogation spéciale : en ont profité en 1979 180 000 Indochinois, 50 000 Européens de l'Est — dont une majorité de juifs soviétiques, — près de 120 000 Cubains et 15 000 Haïtiens débarqués illégalement en Floride.

Se souvenant qu'ils ont été eux-mêmes jadis réfugiés politiques ou immigrés de la misère, la majorité des Américains n'osent pas trop critiquer cette politique de la porte relativement ouverte. Mais ils attendent des nouveaux venus qu'ils se conforment à la tradition du *make it* (s'en sortir) qu'ils trouvent leur place dans la société, d'abord en devenant économiquement indépendants.

Les Vietnamiens, *dont l'arrivée* avait été accueillie avec un mélange d'inquiétude et de sentiment de culpabilité, se sont ainsi vite créé une image satisfaisante : acharnés au travail, débrouillards, ils ont rapidement appris assez d'anglais pour tenir de petits emplois et n'ont pas tardé à ouvrir des boutiques et des restaurants. Ils acceptent aussi, sans trop de traumatismes, que leurs enfants se transforment, dans les plus brefs délais, en petits Américains. Certains réfugiés soviétiques, sans qualification professionnelle, ont plus de difficultés : ayant rêvé d'une vie facile, mais mal préparés à un régime de libre entreprise, ils rechignent à prendre des emplois qui leur paraissent inférieurs à leurs aspirations et ont tendance à compter indéfiniment sur l'assistance des organisations qui ont patronné leur immigration. C'est un peu le même problème que rencontrent une partie des Cubains arrivés pendant l'exode du printemps dernier : sans métier, ne comprenant pas l'anglais, ils découvrent avec étonnement une société sans tendresse pour leurs pareils.

D'abord devenir de bons citoyens

Mais, dans l'ensemble, les immigrants trouvent assez rapidement des moyens d'existence, justifiant la théorie dont les Américains restent fiers et selon laquelle *« les Etats-Unis restent le seul pays au monde où l'on puisse encore arriver avec sa seule chemise sur le dos »*.

C'est la raison pour laquelle, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, cette société si composite est aussi politiquement stable. *« Il y a trop de différences ethniques pour que les idéaux unificateurs de la gauche, et en particulier du marxisme, aient jamais eu de chances réelles de « prendre » dans le pays »*, estime M. Nicholas Wahl, professeur de sciences politiques à l'université de New-York. De fait, les immigrants — souvent plus que les réfugiés politiques — qui choisissent de venir faire leur vie aux Etats-Unis ont, par avance, souscrit à l'*American way of life*. Leurs petits-enfants seront peut-être des révolutionnaires, mais n'ont qu'une ambition : devenir de bons citoyens.

Les tumultueuses années 1965 à 1975 ont d'ailleurs prouvé à quel point la société américaine est restée confiante dans ses institutions : peu de pays auraient traversé des crises aussi graves que les émeutes raciales, les assassinats de libéraux blancs dans le Sud, la campagne contre la guerre du Vietnam et, pour finir, le scandale du Watergate, sans changer de régime. Les Américains y ont gagné en scepticisme, mais aussi en liberté Les revendications pour les droits civiques ont débouché sur une prise de conscience — et de pouvoir — des minorités. Le Women's Lib, après ses premiers excès, s'est installé dans une respectabilité officielle. Un faisceau de lois fédérales a institutionnalisé le droit du citoyen à la vie professionnelle et privée de son choix. Les couples d'étudiants non mariés, qui jadis n'osaient pas s'afficher, ont désormais droit aux appartements réservés sur les campus aux couples légitimes.

Si la discrimination raciale n'a pas vraiment disparu, elle peut faire l'objet de poursuites judiciaires. Des quotas ont été institués dans les entreprises pour permettre l'engagement de représentants des groupes minoritaires.

Malgré les critiques dont ce système fait maintenant l'objet, c'est à *lui que nombre de Noirs* et de femmes doivent leur carrière, notamment dans les médias, et particulièrement à la télévision. La presse joue d'ailleurs un rôle essentiel dans cette évolution des esprits.

M. Reagan, symbole de l'« éthique protestante »

Il ne manque pas de prophètes de malheur pour annoncer, avec la crise économique la plus grave que connaît le pays depuis les années 30, la fin du rêve américain, l'éclatement de cette société d'une richesse humaine et culturelle inégalée dans les temps modernes.

De fait, une réaction se fait jour dont les succès électoraux de M. Reagan sont la preuve. Le *candidat républicain ne brille pas* par sa finesse politique, mais il a su se faire entendre des millions d'Américains que la libéralisation des années 60 et le pacifisme de l'administration Carter inquiètent ou exaspèrent. Selon M. Richard Sennett, professeur à l'institut des humanités de l'université de New-York, ce que les conservateurs considèrent comme l'*« éclatement de la famille »* est au cœur de cette réaction. Le mythe de la famille unie, protectrice de la société, est l'un des plus ancrés dans la vie américaine. Mythe plus que réalité, car la mobilité professionnelle d'aujourd'hui, la conquête de l'Ouest d'hier n'ont été possibles que parce que les Américains n'ont jamais rechigné à quitter le giron familial pour aller chercher fortune. Mais la publicité faite aujourd'hui à la libération sexuelle, l'esprit d'entreprise des femmes — phénomène très nouveau : 53 % des Américaines travaillent, — l'augmentation du nombre des divorces, la libéralisation de l'avortement, la montée de la criminalité et de la consommation des drogues, les manifestations homosexuelles, provoquent une profonde réaction des tenants de l'ordre. La Majorité morale, fondée en juin 1979 par le pasteur Jerry Falwell, se réclame déjà de 400 000 adhérents, dont 72 000 ministres de cultes divers qui, chaque dimanche, au cours de sermons télévisés, jettent l'anathème sur les fauteurs de désordre et réclament le retour aux valeurs traditionnelles. Le Mouvement évangélique, dont les options politiques sont plus diversifiées — M. Carter en a fait lui-même partie — regrouperait aujourd'hui plus de 30 millions d'Américains, protestants et catholiques, riches et pauvres, noirs et blancs, qui partagent son idéal de retour aux vertus ancestrales.

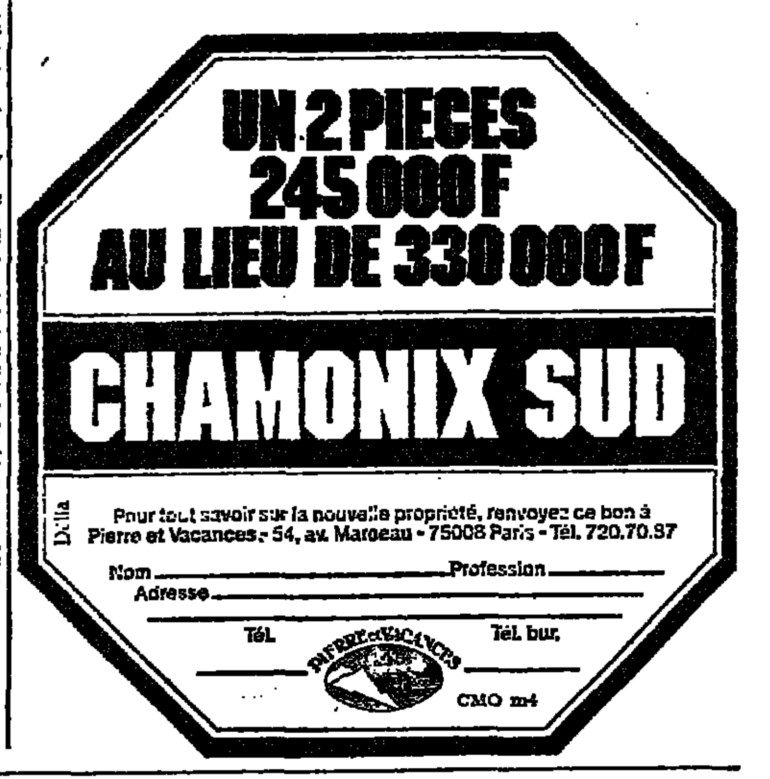
Malgré son dynamisme, cette vision passéiste laisse beaucoup d'Américains sceptiques. Pour M. William Taylor, professeur d'histoire à l'université de l'Etat de New-York, *« la campagne de M. Ronald Reagan constitue la dernière tentative de l'« éthique protestante » pour résister à la nouvelle société »*. Mais il est probable que même si le candidat républicain était élu, les espoirs de nombre de ses fidèles seraient déçus. Si une réaction à l'extraordinaire tolérance des années 1965 à 1970 est concevable, et sans doute inévitable, le retour au puritanisme des pères pèlerins ou aux idéaux petits-bourgeois des années 50 est improbable Précisément parce que la société américaine évolue sans cesse, que son multiculturalisme s'accentue et que les médias assurent la diffusion rapide des nouveaux courants — qui ne sont d'ailleurs parfois que des modes passagères.

L'un de ces nouveaux courants *est significatif des conceptions* de la nouvelle génération : c'est le retour en ville des enfants du « baby boom » d'après guerre, élevés dans des banlieues réputées plus « saines » et plus « sûres » que les cités, mais ils s'y sont ennuyés ferme. Selon le *Washington Post*, *« ce sont de nouveaux aristocrates, mais pas des snobs. Ils sont en majorité mais pas uniquement blancs ; en majorité mais pas uniquement membres des professions libérales ; ils ont en majorité mais pas exclusivement entre trente et quarante ans ; ils aiment vivre en ville, de préférence dans de vieilles maisons qu'ils réparent eux-mêmes, et ils ont horreur des préjugés. Leurs parents, enfants de la crise économique de 1929, rêvaient de grosses voitures, de barbecues dans le jardin et d'une nuée d'enfants. Eux sont les enfants de la « guerre contre la pauvreté », du Corps de la paix, du Mouvement pour les droits civiques, du Vietnam et de l'écologie »*.

Prochain article :

LA CULTURE DANS LA RUE







EUROPE

Pologne

L'inertie du pouvoir exaspère les syndicats

Le signataire des accords de Gdansk du 31 août, le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Jagielski, serait arrivé, mardi 28 octobre, à Gdansk, aux premières heures de la matinée, pour s'y entretenir avec M. Lech Walesa, a-t-on appris de bonne source au siège du M.K.Z. (syndicat indépendant local). M. Jagielski aurait communiqué aux membres de la commission de coordination de Solidarité la réponse négative de M. Pinkowski, premier ministre, à leur demande exigeant qu'il vienne à Gdansk avec le ministre de la justice. Les conversations qu'il doit avoir avec M. Walesa à la préfecture de Gdansk visent à débloquer la situation.

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Devant l'entrée principale de cet hôtel de marins qu'était auparavant le siège de *Solidarité, plusieurs centaines* de personnes font la queue pour obtenir un tract. Des fenêtres pendent drapeaux et calicots. Sur le toit, de puissants haut-parleurs diffusent des communiqués qui vont s'écraser en écho sur les immeubles voisins. Une foule bavarde et affairée se presse en permanence sur les trottoirs.

Lundi 27 octobre, on joue des coudes pour pouvoir aller s'aplatir le nez sur les baies vitrées de ce qui fut la cafétéria, transformée maintenant en salle de *réunion*. A l'intérieur, la commission nationale du mouvement siège depuis le matin, cherchant à définir sa riposte au *« faux enregistrement »* de vendredi dernier. Il est 19 heures, et l'on vient d'y parvenir. A grand-peine, mais à l'unanimité (une abstention). C'est une décision « dure » : le comité des fondations inter-entreprises de Gdansk (M.K.Z.), successeur du comité de grève inter-entreprises (M.K.S.), va reprendre symboliquement son ancien sigle et aller s'installer aux chantiers Lénine, avec les trente-huit membres de *la commission* nationale. C'est là qu'ils attendront le premier ministre, M. Pinkowski, sommé de venir engager des négociations avant ce *mardi* à 20 heures. S'il ne vient pas — on ne le précise pas, mais c'est clair — ce sera la grève à Gdansk, au minimum.

On se lève pour aller dîner et les mines catastrophées disent ce que cache l'unanimité : la certitude que jamais M. Pinkowski ne cédera à l'ultimatum et qu'on marche droit à un affrontement. *« Oh ! mon pauvre pays ! »*, murmure un intellectuel du groupe d'experts, tandis que des militants du KOR reprochent leur aventurisme aux membres du présidium de Gdansk — seuls à sourire. Cet ultimatum, c'est leur idée, ils l'avaient lancé dès samedi au nom de leur propre syndicat, contre l'avis de M. Lech Walesa, et ils sont parvenus à le faire reprendre en compte par tout le mouvement, car aucune autre proposition ne s'est fait jour.

Soudain, la nouvelle tombe : en un temps record — preuve que tout n'est pas inefficace en Pologne — M. Pinkowski vient de faire savoir qu'il est disposé à recevoir une délégation à Varsovie, mardi ou mercredi. La présidence du conseil n'est pas le chantier naval ; il s'agit d'une contre-proposition, mais c'est aussi la preuve que la menace a été prise au sérieux. L'ombre de l'affrontement s'éloigne, les radicaux de Gdansk restent modérés dans le triomphe, chacun recommence à respirer — et les disputes reprennent aussitôt. Les uns ne veulent pas aller négocier à Varsovie, d'autres veulent saisir la perche et ne pas « mettre à genoux » le gouvernement. On tranchera mardi, *mais, en attendant*, personnes ne va s'installer aux Chantiers parce que le service d'ordre, là-bas, s'est lassé *d'attendre et s'est dispersé.* Aimable pagaille, plaisante même si elle ne présidait pas à des réunions où se joue l'avenir du pays et si on n'était pas incapable de se tenir à une ligne de conduite, bonne ou mauvaise.

Le poids de Gdansk

La journée avait commencé par un petit tour de table. Sur les trente-huit M.K.Z. représentés, un petit tiers à peine — mais de grands centres industriels il est vrai — se prononce en faveur d'une riposte ferme à la modification forcée des statuts du mouvement. Les autres sont partisans d'épuiser auparavant les voies de recours juridique. Mais la plupart rapportent dans le même temps que la base est ulcérée, qu'ils sont l'objet dans les réunions du parti de campagnes de diffamation inquiétantes, que le mécontentement provoqué par l'imbroglio des négociations salariales est énorme et que les relations avec les autorités sont loin d'être roses dans les régions excentri*ques. Beaucoup d'entre eux par*lent même de *« la grève »* qu'il faudrait commencer à organiser, comme d'une nécessité évidente relevant de l'autodéfense. Ils ont peur, ils sont à la fois très modérés et assoiffés de perspectives d'actions nationales dont la seule évocation les fait freiner des quatre fers.

M. Lech Walesa, qui préside, a lui une idée en tête qu'il fait passer au forcing tandis que ses amis de Gdansk se retirent spectaculairement de la tribune : faire élire un présidium permanent de la commission nationale afin de contrebalancer l'influence de celui de Gdansk, trop radical à ses yeux, et qui joue *de fait le rôle d'une* direction nationale.

Les experts sont blancs de fatigue et d'inquiétude. Le discret *représentant personnel du primat* ne quitte pas d'une semelle M. Lech Walesa, qui est attendu chez le voïvode à l'heure du déjeuner. En milieu d'après-midi, une formule « souple-dure » est adoptée sur les conseils des experts par la commission nationale : sans transport aux Chantiers et sans retour au sigle M.K.S., on demande au premier ministre l'ouverture de négociations dans les trois jours. Quelques conspirations de couloir, la situation est retournée et l'on arrive au résultat de 19 heures avant de savoir ce qui aura été finalement décidé mardi matin puis mardi après-midi, etc.

La fin d'un beau rêve ?

Au-delà des apparences et malgré les différences de sensibilité, les divergences politiques plus ou moins avouées et les rivalités de personnes, l'unité reste pourtant solide. D'abord parce que chacun voit trop le danger qu'il y aurait à la faire éclater. Et ensuite parce que l'équipe de Gdansk — même en conflit avec M. Lech Walesa — bénéficie d'une telle autorité morale sur les délégués et d'un tel prestige à la base qu'elle peut en fin de compte imposer à peu près *ce qu'elle veut. Si Gdansk* se met en grève, la solidarité sera immédiate partout. Si Gdansk appelle à une grève générale, elle sera massivement suivie. Et Gdansk le fera un jour ou l'autre si l'on continue à traiter Solidarité comme un enfant coupable de n'avoir pas été désiré — pour reprendre l'image d'un secrétaire de région.

Cette force qui grandit chaque jour (les représentants de dix nouveaux M.K.Z. viennent d'être cooptés à la commission nationale) se perd dans le même temps à soutenir la guérilla qui lui est faite et à se mobiliser pour sa défense au lieu de pouvoir le faire *en faveur du rétablissement* de l'économie. Même les négociations salariales n'ont pu être prises en main par Solidarité, qui n'est pas arrivée à définir une politique cohérente en ce domaine. Il est vrai que deux mois d'existence c'est bien court, surtout avec des cadres à former sur le front et des autorités qui, au mieux, s'acharnent à ne rien faire pour que le mouvement prenne la place qui va obligatoirement être la sienne dans le jeu socio-politique.

Mais le fait est là : la scène polonaise est occupée par deux puissances inertes. Solidarité d'une part, grand corps, petite tête et jambes frêles ; le parti, de l'autre, si miné par les luttes *internes et les pressions des pays* alliés que tout mouvement lui ferait courir, pense-t-il, le risque d'un ébranlement fatal et catastrophique aussi pour tout le *pays. Au milieu, l'Eglise tente* de ne pas décevoir un mouvement qui se reconnaît spirituellement en elle, de préserver ses relations confiantes avec le pouvoir et de jouer, maladroitement souvent, les intermédiaires.

Pendant ce temps les difficultés économiques s'approfondissent, au point qu'une disette importante menace, et la tension politique augmente, aiguisée par les entraves apportées au développement des syndicats et le jugement de vendredi surtout. Un beau rêve — celui du contrat social que l'existence des syndicats pourrait permettre de conclure — se perd dans le brouillard. Cet affrontement, dont ni le bureau politique ni Solidarité ne veulent, semble chaque jour un peu moins évitable. Il faudrait aujourd'hui casser un jugement pour commencer seulement à renouer les fils : les enchères montent.

BERNARD GUETTA.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET : appliquer l'accord de Gdansk dans son esprit.

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, parlant lundi 27 octobre au « Journal » d'Antenne 2, a souligné qu'il appartient au peuple polonais lui-même de résoudre ses problèmes et qu'il ne faut pas évoquer d'autres éventualités. *« N'envisageons pas à la légère des interventions extérieures qui, bien entendu, seraient inacceptables »* a-t-il dit.

« Les Polonais, a-t-il ajouté, *ont élaboré eux-mêmes, dans l'accord de Gdansk, une solution polonaise qui concilie les préoccupations divergentes qui existent. Ce qu'il faut maintenant, c'est que cet accord s'applique dans l'esprit dans lequel il a été conclu. De grâce, ne nous en mêlons pas. »* « *Chacun mesure*, a dit encore M. François-Poncet, *quels seraient les conséquences et les risques considérables pour les relations Est-Ouest si ce processus polonais, politique, pacifique, quelles que puissent en être les difficultés et les péripéties, ne trouvait pas à s'exprimer librement.* »

Tchécoslovaquie

LA PEINE DE DEUX ANS DE PRISON CONTRE M. PETRIVY EST CONFIRMÉE EN APPEL

Prague (A.F.P.). — La cour d'appel de Hradec Kralove a confirmé, lundi 27 octobre, la condamnation à deux ans de prison, prononcée contre M. Tomas Petrivy, âgé de vingt-quatre ans, pour violence à agent de l'autorité.

M. Petrivy, qui n'a pas signé la Charte 77, mais était entré en contact en août 1978 avec des représentants du comité d'autodéfense sociale (KOR) polonais, a été condamné pour attaque sur la personne d'un douanier qui l'avait interpellé à la frontière. Au procès, cependant, le douanier aurait déclaré qu'il avait simplement senti une main lui effleurer le visage, mais il fut rappelé à l'ordre par le président du tribunal.

Entre-temps, M. Petrivy avait témoigné en janvier 1979 au procès de *Jaroslav Sabata*, porte-parole de la Charte 77, puis il avait été condamné à dix mois de prison pour avoir tenté de se donner la mort, alors qu'il était appelé sans préavis sous les drapeaux. Il a purgé cette peine.

Un comité de défense (1) s'est créé, qui comprend notamment les écrivains Claude Roy, Roger Ikor, Piotr Rawiz, le philosophe Wladimir Jankélévitch et le mathématicien Laurent Schwartz.

(1) Comité T. Petrivy, 5, place Chancelier-Adenauer, 75116 Paris

Union soviétique

● *M. IVAN ARKHIPOV a été nommé* vice-président du conseil des ministres, lundi 27 octobre, en remplacement de M. Nicolas Tikhonov, récemment nommé chef du gouvernement. Agé de soixante-treize ans, M. Arkhipov est membre du parti depuis 1928. Ouvrier métallurgiste, puis élève à l'Institut des machines-outils de Moscou, il a été, en 1938, premier secrétaire du parti dans une ville d'Ukraine, puis, à partir de 1943, vice-ministre de la métallurgie non ferreuse d'U.R.S.S. A partir de 1958, il fut vice-président, puis premier vice-président du comité d'Etat pour les relations économiques extérieures. Depuis 1974, il était l'un des douze vice-présidents du gouvernement. — *(Corresp.)*

Portugal

L'attitude envers la candidature du général Eanes à la présidence divise gravement le parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — La *rupture* entre M. Mario Soares et la majorité des dirigeants socialistes semble totale. Telle est du moins la conclusion qui se dégage de la dernière réunion de la commission nationale du parti qui, le samedi 25 et le dimanche 26 octobre, a cherché en vain à élaborer une formule de compromis entre M. Soares, ouvertement opposé à la *candidature du général* Eanes à l'élection présidentielle de décembre, et la plupart des membres de la commission nationale, favorables à la réélection *de l'actuel président.*

Le secrétariat du parti — dont la *majorité* des membres critiquent l'attitude de M. Soares — été reconfirmé dans ses fonctions par *101* voix contre 43 et 6 abstentions. La commission technique électorale dirigée par MM. Soares Louro, Guterres et Nuno Santos, tous proches du président Eanes, a également reçu quitus de la commission nationale par 110 voix contre 35 seulement. Une dernière motion votée à la fin de la réunion prévoit de former une délégation chargée de négocier avec le général Eanes la participation du P.S. à la campagne électorale ; elle a été aprouvée par 61 voix contre 18.

Cette crise, la plus grave que le P.S. ait traversée depuis sa fondation en 1973, enferme le parti dans une impasse. La *tendance* favorable au président de la République dispose d'une large majorité au secrétariat, à la commission nationale et aux directions de la plupart des fédérations régionales. Seules les fédérations de Portalegre et Evora ont appuyé les positions de M. Soares. Celui-ci contrôle, en revanche, les autres rouages du parti.

Le congrès, convoqué en principe pour le mois de mars 1981, devra trancher. Mais déjà certaines personnalités comme M. Alegre évoquent l'éventualité d'une scission. *« La situation est dramatique »*, déclaraient ces dirigeants à la sortie de la réunion de dimanche.

Dans sa maison de *campagne* où il s'est retiré, M. Soares reçoit à longueur de journées des amis qui lui proposent de se présenter à l'élection de décembre. Pourtant les efforts développés en ce sens la semaine dernière par la commission d'appui au leader socialiste se sont soldés par des échecs. Moins de deux mille manifestants ont répondu le 20 octo*bre à un appel lancé par* cette commission. M. Cunhal a précisé que le P.C.P. ne soutiendra jamais une *« candidature partisane »*. Le commandant de Car*valho*, candidat lui aussi aux présidentielles, a déclaré qu'il ne se désisterait pas en faveur de M. Soares. Une des personnalités les plus prestigieuses du P.S., M. Henrique de Barros, ancien président de l'Assemblée constituante, a estimé que les raisons qui l'avaient amené à soutenir le général Eanes n'ont pas changé. La seule organisation qui se soit *déclarée* en faveur d'une *candidature* de M. Soares est le parti socialiste révolutionnaire, petite formation trotskiste, qui a obtenu 1 % des voix aux dernières élec*tions législatives d'octobre.*

Dans l'entourage du président Eanes règne un certain pessimisme. Essayant de corriger les effets de sa conférence de presse du 14 *octobre qui a été à l'ori*gine de la crise, le chef de l'Etat s'est opposé, dans une déclaration à un quotidien de Porto, à la procédure du référendum pour réviser la Constitution. Il a fait l'éloge de M. Soares qui, à son avis, aurait joué en 1975 *« un rôle essentiel dans la défense de la démocratie »*.

Il est pratiquement certain que le général Eanes ne fera pas le plein des voix socialistes. Son opération auprès de l'électorat de droite n'a pas donné non plus les résultats escomptés. Sa réélection est donc sérieusement compromise. Cependant le candidat de l'Alliance démocratique, le général Soares Carneiro, poursuit calmement sa campagne. Rien ne *laissait penser que la voie lui* serait aussi facile...

JOSE REBELO.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● MADRID ET LE POLISARIO. — *L'Espagne a engagé*, samedi 25 octobre, des négociations à Alger avec le Polisario pour obtenir la libération de trente-huit pêcheurs capturés par les *Sahraouis alors que leurs* bateaux opéraient à proximité des côtes du Sahara occidental. Le Polisario demande à l'Espagne de renoncer à ses accords de pêche avec Rabat, qui permettent à la flotte des Canaries d'opérer au large des côtes du Sahara. — *(Corresp.)*

Centrafrique

● LE RASSEMBLEMENT DU PEUPLE DE M. BANGUI. — A propos du futur Rassemble*ment du peuple centrafricain*, dont il a annoncé la prochaine création *(le Monde* du 24 octobre), M. Sylvestre Bangui, vice-président chargé des affaires étrangères, nous écrit : *« Si je sais posséder aujourd'hui les capacités et les moyens d'une telle politique de rassemblement, je pense pouvoir encore l'exercer dans le cadre et au profit de l'actuel gouvernement et espère ne pas être obligé de créer à cet effet mon propre mouvement dont l'annonce était pour le moins prématurée. »*

Chine

● UN HOMMAGE SOLENNEL a été rendu lundi 27 octobre au grand acteur Zhao Dan, décédé le 10 octobre. Zhao Dan avait été victime pendant la révolution culturelle de *« persécutions »* infligées, selon *le Quotidien du peuple*, par Mme Jiang Qing, la veuve de Mao. Pour la première fois en Chine en pareille occasion, une symphonie de Beethoven a été jouée, selon le vœu de celui qui était surnommé le « Clark Gable » chinois. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● LA GREVE DES ENSEIGNANTS. — Une grève des *enseignants* de l'enseignement primaire public voltaïque est entrée dans sa quatrième semaine, sans qu'aucune solution semble en vue. Les quatre centrales *syndicales (Confédé*ration nationale des travailleurs, Confédération syndicale voltaïque, Organisation voltaïque des syndicats libres et Union syndicale des travailleurs voltaïques) ont de leur côté déposé la semaine dernière un préavis de grève générale d'avertissement pour les 4 et 5 novembre, se déclarant prêtes à une action illimitée si, après ces deux jours, la crise de l'enseignement primaire n'est pas résolue. — *(A.F.P.)*

Inde

● L'ANNIVERSAIRE DU PREMIER MINISTRE, Mme GANDHI, *le 19 novembre, sera* célébré comme « jour de la femme » dans toute l'Inde, selon une décision du Parti du Congrès. — *(U.P.I.)*

● UNE GREVE GENERALE a paralysé lundi 27 octobre l'Etat de l'Assam, dans l'est du pays. Elle avait été déclenchée par les responsables du mouvement contre la présence d'« étrangers », immigrants originaires du Bangladesh et du Népal notamment. Plus de trois cents personnes ont été arrêtées par la police, qui a dispersé plusieurs piquets de grève. Les pourparlers entre les animateurs du mouvement et le gouvernement fédéral n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat. — *(A.F.P., Reuter.)*

Italie

● MUTINERIE SANGLANTE DANS UNE PRISON DE SARDAIGNE. — Deux cadavres ont été retrouvés dans le quartier de haute sécurité de la prison de Nuoro, en Sardaigne, dont les détenus — parmi lesquels de nombreux extrémistes de gauche et de droite — s'étaient révoltés et venaient d'obtenir leur transfert dans un autre établissement. Ce transfert a aussitôt été interrompu. Selon les premiers résultats de l'enquête, les corps seraient ceux de deux prisonniers dont l'un aurait été poignardé et l'autre étranglé durant la mutinerie. — *(A.F.P.)*

Philippines

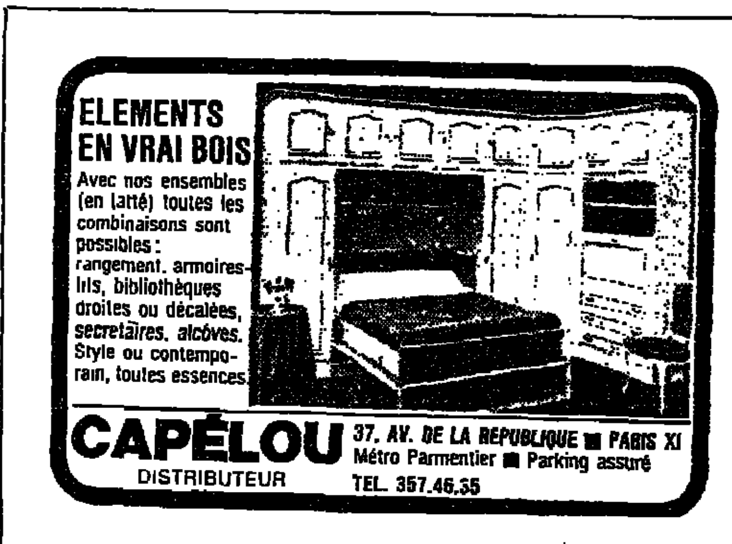
● UNE ATTAQUE MENEE PAR DES GUERILLEROS « COMMUNISTES » contre des bâtiments officiels de la ville de Tagum, à 800 kilomètres au sud de Manille, a fait cinq morts, a-t-on appris mardi 28 octobre de source militaire. D'autre part, le président Marcos, qui est aussi premier ministre, a annoncé lundi qu'il allait soumettre à l'Assemblée nationale intérimaire la question de la nomination d'un vice-premier ministre qui serait automatiquement appelé à *lui succéder* en cas de nécessité. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN POLICIER TUE. — La police sud-africaine a accusé lundi 27 octobre des employés noirs de l'usine pétrochimique Sasol, au nord-est de Johannesburg, d'avoir causé vendredi la mort d'un policier. Selon la police, un détective aurait été tué à coups de pierres alors qu'il tentait de procéder à l'arrestation de plusieurs employés soupçonnés de posséder de la marijuana. — *(A.F.P.)*

Zambie

● M. KAUNDA ET LA DETENTION DE M. CROS. — Le chef de l'Etat zambien a affirmé, lundi 27 octobre, que le correspondant à Lusaka de l'agence France-Presse, M. François Cros, avait été arrêté parce qu'il avait fourni de l'argent pour la défense d'un dirigeant d'un groupe d'étrangers qui ont échangé des coups de feu, la semaine dernière, avec les forces de sécurité zambiennes. Le président Kaunda a ajouté que M. Cros *« restera en prison tant que les autorités ne seront pas convaincues que ce versement a été effectué sans mauvaises intentions »*. D'au*tre part, M. Jean Michel*, chargé d'affaires français en Zambie, a été autorisé, samedi, à rendre visite pour la première fois à M. Cros. Il a trouvé ce dernier en *« bonne santé »*, a fait savoir le Quai d'Orsay. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Grande-Bretagne

La grève des gardiens de prison tourne à l'épreuve de force avec le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — La grève des gardiens de prison a contraint le gouvernement britannique, lundi 27 octobre, à faire appel à l'armée et à envisager la transformation des camps militaires en centres de détention, mais surtout à soumettre aux Communes des mesures d'urgence représentant un empiètement exceptionnel de l'exécutif sur le pouvoir judiciaire. Cette législation ne sera applicable que pour trois mois, mais pourrait être renouvelée dans l'hypothèse — douteuse — où les gardiens poursuivraient leur action.

Ces mesures, dont le gouvernement escompte l'adoption dans les quarante-huit heures, consistent essentiellement en une remise en liberté sélective des prisonniers qui étaient en détention préventive et de ceux qui attendent en prison soit leur comparution devant un tribunal, soit leur sentence, et en une mise en liberté anticipée des prisonniers approchant de la fin de leur peine.

En revanche, pour alléger le fardeau de la police, la loi suspendrait le droit des prisonniers en détention préventive de comparaître tous les huit jours devant un juge appelé soit à les mettre en liberté sous caution, soit à les maintenir en prison ou à les citer à comparaître devant un tribunal. En vertu de cette règle, un magistrat aurait maintenant le droit de décider du maintien en détention préventive même en l'absence du prisonnier.

L'ensemble de ces mesures a provoqué de vifs remous aux Communes, où certains députés ont dénoncé l'*« assaut sans précédent contre les libertés civiles »*, tandis que d'autres s'inquiétaient de la possibilité donnée à l'exécutif de libérer des condamnés avant l'expiration de leur peine. M. Whitlaw, ministre de l'intérieur, a fait valoir qu'il s'agissait de mesures temporaires, absolument indispensables étant données les circonstances. Il a précisé que les soldats envoyés à la prison, encore inachevée, de Frankland, dans le comté de Durham, ne seraient pas armés, et qu'ils se borneraient à *« escorter les prisonniers et à remplir des fonctions administratives »*.

Dans l'immédiat le conflit tourne à l'épreuve de force : les syndicats des gardiens de prison réagissent négativement, et maintiennent leurs revendications (dont celle qui vise à obtenir le paiement de leurs repas). Le gouvernement désire rétablir l'autorité des gouverneurs de prison sur les syndicats de gardiens, dont le mouvement revendicatif n'est que le symptôme d'un malaise plus profond, créé par l'augmentation massive de la population carcérale. Déjà, en 1976, le ministre de l'intérieur déclarait que la situation deviendrait intolérable si cette population dépassait quarante mille détenus. Or elle est aujourd'hui de quarante-cinq mille personnes, avec pour conséquence l'entassement des prisonniers dont les trois quarts sont logés dans des établissements très inconfortables datant du dix-neuvième siècle. Situation d'autant plus difficile que, avec un taux de quatre-vingts prisonniers pour cent mille habitants, la population carcérale britannique est la plus importante d'Europe occidentale (1).

HENRI PIERRE.

(1) En France, cette proportion est environ de soixante-quinze détenus pour cent mille habitants.

Irlande du Nord

Sept membres du Mouvement républicain ont commencé une grève de la faim à la prison de Long-Kesh

Sept membres du Mouvement républicain irlandais détenus dans la prison de Long-Kesh, près de Belfast, ont commencé le lundi 27 octobre une grève de la faim. Ils seront suivis par d'autres prisonniers d'ici quelques jours et entendent poursuivre leur action *« jusqu'à la mort »* s'ils n'obtiennent pas l'amélioration de leurs conditions de détention et le rétablissement d'un statut spécial, proche de celui des prisonniers politiques, qui leur a été supprimé en mars 1976.

Au cours d'une conférence de presse, donnée le 27 octobre, à Paris, au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme, trois membres du Comité national irlandais contre les « blocs H » ont décrit les conditions de détention à Long-Kesh et à la prison pour femmes d'Armagh et appelé à soutenir le mouvement des grévistes.

Ces grévistes font partie des trois cent cinquante *blanket men*, les détenus des « blocs H » qui depuis quatre ans maintenant refusent de porter l'uniforme carcéral des droit commun et vivent nus dans leurs cellules avec pour tout vêtement une couverture. Ce premier mouvement a entraîné un durcissement des conditions de détention, notamment la restriction des contacts avec l'extérieur (les *blanket men* ont droit à une visite par mois et ne disposent ni de lecture ni de radio) et l'impossibilité de bénéficier de remises de peine. La situation s'est considérablement aggravée en mars 1978, lorsque les gardiens des « blocs H » se sont mis à exiger des prisonniers qu'ils portent l'uniforme carcéral et leur ont infligé de multiples humiliations pour leur autoriser l'accès aux toilettes. Les *blanket men* ont alors commencé une grève de l'hygiène et vivent depuis deux ans et demi dans des conditions qui, selon l'expression du cardinal O'Fiaich, primat de l'Eglise d'Irlande, *« ne devraient même pas être imposées à des bêtes »*. Les femmes de la prison d'Armagh ont entrepris elles aussi une grève de l'hygiène en février 1980, après avoir subi des vexations du même ordre de la part des gardiennes.

Relevant d'une loi d'exception, les membres du Mouvement républicain irlandais sont arrêtés et jugés par des tribunaux spéciaux, sans jury et sur la seule base de leurs aveux. Selon les membres du Comité contre les « blocs H », ces aveux seraient fréquemment extorqués sous la torture. Ces procédures ont été dénoncées dans un rapport d'Amnesty International en 1978. La commission Bennett, désignée par le gouvernement britannique, a confirmé dans un rapport publié en 1979 les mauvais traitements infligés à ce type de prisonniers, de même que la Ligue internationale des droits de l'homme et le Comité international contre la répression qui ont effectué une mission commune en Irlande du Nord en juillet dernier.

Le gouvernement britannique avait tenté la semaine dernière d'éviter le déclenchement de la grève de la faim en suspendant l'obligation du port de l'uniforme carcéral pour tous les prisonniers. Les détenus de Long-Kesh ont jugé cette mesure insuffisante. Plus de douze mille personnes leur ont exprimé leur soutien, le 26 octobre, en manifestant dans les rues de Belfast. Le Comité français de défense des prisonniers politiques irlandais (1), créé récemment, organisera pour sa part plusieurs meetings dans diverses villes françaises et à Paris le 6 novembre.

(1) Les dons en argent et la correspondance sont à adresser à Annick Monot, Comité de défense des prisonniers politiques irlandais, 3, rue Lardennois, 75019 Paris.

AFRIQUE

Ouganda

Le nouveau renvoi des élections témoigne de l'extension de l'anarchie

Prévues pour le 30 septembre, puis pour le 10 décembre, les élections législatives viennent d'être de nouveau reportées en Ouganda. Selon l'agence Reuter, qui cite des sources diplomatiques, elles n'auront pas lieu avant fin janvier 1981 en raison du retard pris dans l'ouverture des listes électorales et de la recrudescence de la violence sur l'ensemble du territoire, y compris dans la capitale, où plusieurs meurtres ont été perpétrés ces derniers jours.

Dix-huit mois après le renversement du maréchal Amin par un corps expéditionnaire tanzanien, l'Ouganda connaît une anarchie totale. Dans le Nord-Ouest, des pillards — et non des adversaires du régime, comme on avait pu le croire au départ — sèment la terreur. Quatre missionnaires (trois Américains et un Britannique) auraient d'ailleurs été blessés par balles dans ce secteur. Dans le Nord-Est, où sévit la famine, des voleurs de bétail ont tué, ce week-end, deux militaires ougandais. A Kampala, la commission militaire au pouvoir semble incapable de faire régner l'ordre

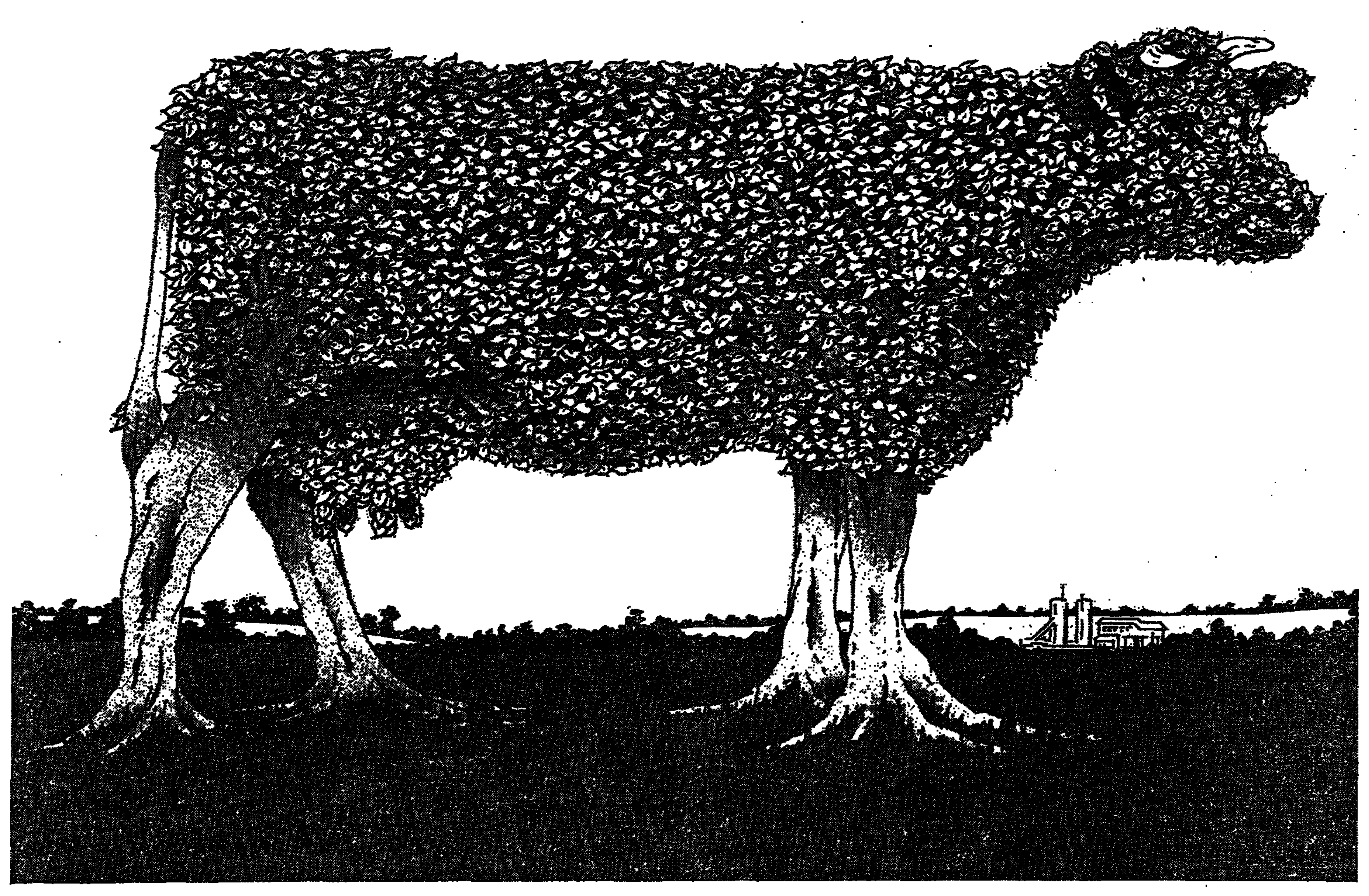
Installé au pouvoir par les Tanzaniens, M. Yusuf Lule, président du Front national de libération de l'Ouganda, leur avait déplu assez vite pour être remercié au bout de *soixante-huit jours, en juin 1979*. La cour d'appel de Kampala vient de décider que M. Lule, exilé à Londres, demeure légalement chef de l'Etat. La Commission militaire, qui a chassé du pouvoir M. Binaisa successeur de M. Lule, ne tiendra sans doute guère compte de ce jugement : plusieurs de ses membres sont aux ordres de l'ancien président Obote, dont les maladresses avaient favorisé, en 1971, la prise du pouvoir par Amin Dada.

Les successeurs de l'ancien dictateur ont été incapables de restaurer l'Etat, l'économie est en ruine, l'administration ne fonctionne plus. Pour revenir au pouvoi, M. Obote — proche du président Nyerere qui lui a offert l'asile pendant huit ans — peut compter sur l'appui de dix mille *soldats tanzaniens basés* en Ouganda. Mais la Commission militaire n'est pas unanime à souhaiter son retour aux affaires et, de toute façon, le banditisme est trop développé, y compris au sein des armées tanzanienne et ougandaise, pour que M. Obote se fasse aisément élire.

L'Ouganda est-il condamné à osciller entre l'anarchie et la dictature ? Ou pourrait-il devenir le théâtre d'une nouvelle intervention étrangère *« amicale »*, comme le laisserait entendre la *« cordialité »* des discussions que M. Muwanga, président de la Commission militaire de Kampala, vient d'avoir à Addis-Abeba avec le *chef d'Etat éthiopien et qui ont* porté, sur les *« problèmes de sécurité intérieure et extérieure à l'Ouganda »* ? — J.-C. P.

● *Sixième sommet de la C.E.A.O.* — Le sixième sommet de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), s'est ouvert lundi 27 octobre à Niamey. Le président Kountché, hôte du sommet, a souligné les difficultés auxquelles doivent faire face les six Etats membres de la Communauté (Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Niger, Côte-d'Ivoire), dont les prix de vente des principaux produits enregistrent, a-t-il dit, *« au mieux une stagnation et le plus souvent une régression sévère, voire catastrophique »*. — (A.F.P.)

NOUS PUISONS NOS FORCES ET NOS RACINES DANS LE LAIT DE LA COOPÉRATION.



Fille de la nécessité, la coopération laitière a engendré au cours des cinquante dernières années un véritable regain de régions entières.

N'ayant pas la rentabilité pour unique souci, mais assumant aussi des devoirs vis-à-vis des producteurs sociétaires, la coopération a donc pris le relais partout où les petites exploitations familiales se voyaient condamnées, par exemple, dans des régions sans tradition laitière comme la Provence, le Languedoc, le Midi Pyrénées - ou dans les pays de montagne difficilement accessibles.

Sauvant les entreprises familiales, elle contribue ainsi largement au maintien de la vie locale et des traditions. Mais ce n'est pas tout.

A peine leur isolement était-il brisé que la coopération laitière fait entrer les paysans dans les circuits et techniques modernes de l'économie; la coopération forme et prépare ces mêmes éleveurs à gérer leur propre exploitation; la coopération crée de l'emploi dans des régions où cela paraissait impossible; la coopération devient un facteur de progrès et de réussite au sein de l'industrie laitière dont elle représente aujourd'hui plus de 50 % des activités, sur le plan national et même international : plus de la moitié des exportations laitières est assurée par les coopératives.

Or, le mouvement coopératif, ce n'est jamais que 1 180 coopératives dont 200 seulement comptent plus de 10 employés! Pourtant, au sein de la coopération, on a utilisé très tôt les technologies de pointe, on a su comprendre l'intérêt des techniques de longue conservation pour le lait, on a mis au point des formules originales de commercialisation, etc...

C'est dire assez la puissance et la réalité de ce simple mot : solidarité. Il puise ses origines dans les profondeurs de l'humanité et ne finit pas de s'épanouir très largement jusqu'au-delà de nos frontières.



Charentes Poitou: l'idée coopérative plus forte que le phylloxera!

En 1888, quand les vignobles qui faisaient la richesse de cette région furent entièrement dévastés par le phylloxera, une première coopérative laitière fut fondée pour tenter une reconversion locale.

En commun, une trentaine de familles venaient «baratter» leur crème pour fabriquer le premier beurre des Charentes.

En 1893, l'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou est créée. Elle fait tout de suite preuve d'un dynamisme et d'un modernisme exceptionnels: créant une station de recherche et une école professionnelle. Elle passe du «transport à la brouette» au wagon-réfrigéré pour livrer du beurre frais sur le carreau des halles de Paris.

Aujourd'hui, elle représente toujours 90 % de la collecte de lait de cette région. Elle assure une réputation incontestée au beurre français, et tient une position privilégiée dans la production des fromages de chèvre, réalisée à plus de 83 % par les coopératives.

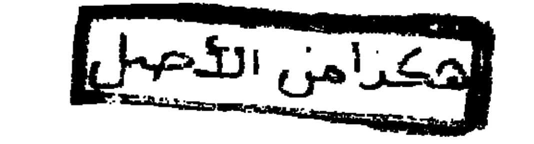
L'Association Centrale des Laiteries des Charentes et du Poitou a enraciné 34 000 exploitants agricoles de cette région.

Elle produit 40 000 tonnes de beurre par an et 16 000 tonnes de fromages de chèvre.

La qualité des produits de cette région leur permet de bénéficier les premiers de l'appellation d'origine contrôlée réservée aux grands crus que sont : le beurre des Charentes, le beurre Charentes Poitou, le beurre des Deux-Sèvres.

COOPÉRATIVES LAITIÈRES

LE PARI GAGNÉ DES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Trois attentes...

(Suite de la première page.)

L'attente dans laquelle s'est retranché dimanche M. Jacques Chirac est, elle aussi, motivée par la recherche d'une certaine dignité et le refus de participer à *« des débats qui ne sont pas dignes de l'enjeu présidentiel »*. Elle ne dissimule toutefois ni la décision de M. Chirac d'être candidat ni la complexité de la situation dans laquelle se trouvent avec lui les dirigeants du R.P.R.

La publication de la *première* liste de personnalités soutenant M. Debré a montré que le député de la Réunion n'est nullement un candidat marginal et folklorique : vingt-six députés gaullistes, deux non-inscrits, quatre sénateurs, pour ne citer que les parlementaires, *se sont d'ores* et déjà rangés à ses côtés. Ce n'est certes pas une majorité, mais c'est loin d'être négligeable. Quant à la décision de Mme Marie-France Garaud d'être à son tour candidate, elle a ajouté au trouble et renforcé les espoirs de ceux qui *spéculent sur un éclatement* du gaullisme.

M. Chirac attendra donc le début du mois de janvier pour faire connaître sa décision, d'une manière qu'il voudra *« fidèle à l'esprit des institutions »*. C'est-à-dire qu'il décidera seul, en dehors de son parti. Mais, parallèlement, les responsables du rassemblement tentent de mettre sur pied une politique de remplacement. Une politique qui apparaît aujourd'hui fondée, d'une part, sur une affectation d'optimisme qui se veut mobilisateur et, d'autre part, sur l'émission d'écrans de fumée autour d'un thème à succès : celui des convergences.

L'optimisme mobilisateur inspire la ligne tracée dimanche 26 octobre par M. Chirac et qui se résume ainsi : *« Le R.P.R. aura un candidat présent au second tour de l'élection présidentielle. Il est hors de question d'envisager toute autre éventualité »*. Stratégie qui inspire à M. Robert Poujade, député R.P.R. de la Côte-d'Or et ancien secrétaire général de l'U.N.R., la remarque suivante : *« Je ne sais pas qui lui a mis cette idée dans la tête, mais ce n'est pas un politologue distingué. Ce sont plutôt là des fantasmes »*. En l'occurrence, il s'agit moins de *« fantasmer »* que de se satisfaire de ce qu'on a, en tentant de mobiliser les militants avec les incantations dont on dispose...

Les écrans de fumée

Les écrans de fumée tendent à modifier une image de marque : on parle de convergences possibles avec les socialistes pour donner à penser que le parti de Jacques Chirac n'est pas seulement le casseur de la majorité et qu'il peut aussi envisager des actions positives, même si c'est avec des partenaires autres que les giscardiens. Et l'on évoque, à l'envi, l'éventualité d'une *« majorité nouvelle »*, tout en faisant prudemment remarquer que le moment ne viendra pas tant que le P.S. ne renoncera pas officiellement à l'union de la gauche.

Toutefois, cette attitude peut aussi être interprétée comme une sorte d'appel à une certaine concertation, ou négociation, avec l'exécutif. Quand M. Chirac dit : *« Il faut changer de président si on veut changer de politique »*, il ajoute : *« Ou bien il faut que le président fasse l'effort de changer lui-même. »* Et quand il fait dépendre les évolutions à venir *« de la fermeté et de la volonté qui se seront manifestées dans le corps électoral »*, il laisse peut-être entendre, en fait, qu'un R.P.R. qui aurait obtenu de bons résultats au scrutin de 1981 serait à même d'influer sur la politique du président de la République.

Dimanche soir au Club de la presse d'Europe 1, M. Bernard Pons laissait deviner, lui aussi, derrière des phrases très sévères pour le gouvernement et le chef de l'Etat, que sa formation ne regarde peut-être au-delà de l'horizon qu'en raison du peu de cas que l'on fait d'elle en deçà.

Au demeurant, pour M. Chirac et les siens, la difficulté réside dans le fait que la multiplicité actuelle des candidatures issues de leur propre famille ne laisse guère prévoir un score époustouflant. Et encore moins une arrivée en seconde position au premier tour.

Ce raisonnement appelle toutefois deux remarques qui peuvent avoir valeur d'amendement. En premier lieu, il ne convient pas nécessairement de concevoir le score gaulliste en termes de soustraction si ce courant présente plusieurs candidats. On peut en effet admettre que le gaullisme en général recueillerait peut-être plus de suffrages avec plusieurs représentants qu'avec un seul. Autrement dit, Jacques Chirac plus Michel Debré égale mieux que Jacques Chirac tout seul ou mieux que Michel Debré tout seul. Ce qui n'est pas négligeable si les deux initiatives ne sont pas exclusives l'une de l'autre et si les deux hommes ne se déchirent pas pendant la campagne. Une manière de limiter le risque d'un affaiblissement d'ensemble du courant, quitte à l'admettre comme divisé.

En second lieu, il faut prendre aussi en considération la thèse selon laquelle les expériences de 1974 et 1978 ont établi l'inanité d'une stratégie visant à peser sur un pouvoir que l'on a conforté par ses votes : en 1974, M. Jacques Chirac a assuré l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing et pourtant il n'a pas pu durablement en infléchir la politique. En 1978, le R.P.R. a largement concouru au succès de la majorité et pourtant le grand nombre de députés qu'il compte aujourd'hui ne suffit en aucune façon à infléchir l'action gouvernementale. Réflexion qui va quelque peu à l'encontre des propos de M. Chirac : *« C'est l'élection présidentielle qui permet de censurer l'exécutif. »*

« Se débarbouiller »

M. François Mitterrand est le troisième personnage en attente. En attente de candidature comme les deux précédents et, comme eux, soucieux d'éviter de participer au tourbillon.

D'abord, puisque le chef de l'Etat attend, celui qui a si souvent voulu se dresser seul en face de lui attend aussi. Ensuite, 1965 et 1974 lui ont appris à préférer les campagnes brèves. Enfin, de même qu'il demandait qu'on laisse au P.S. *« le temps de se débarbouiller des querelles de la gauche »*, de même a-t-il besoin de temps pour *« se débarbouiller »* lui-même des querelles du P.S. Le temps lui permettra de traiter séparément et successivement les deux problèmes qui lui sont posés : remise en route du parti après le débat interne sur la candidature, puis lancement de la campagne proprement dite. Alors, le moment sera venu de développer des arguments visant à convaincre une partie de l'électorat gaulliste mécontent qu'il peut voter pour le candidat socialiste. Affaire de « convergences », là aussi, mais de convergences traduites en en apport électoral susceptible de compenser les voix perdues du côté communiste.

MM. Chirac et Mitterrand comptent sur les résultats du premier tour pour justifier leurs efforts de chefs de parti. Pour le président du R.P.R., les chiffres du premier dimanche seront l'aune à laquelle se mesurera *son* influence sous le septennat à venir. Pour le chef du P.S., c'est son emprise sur le parti qui dépendra du résultat ainsi que la possibilité qui s'offrira peut-être encore à lui alors de creuser l'écart entre le P.S. et le P.C. Dans l'immédiat, on constate que les reports de voix au sein de la gauche sont de plus en plus défectueux et créent préjudice au parti socialiste qui a dû, dimanche, abandonner à la majorité le canton de Seurre (Côte-d'Or) en raison d'un défaut de « discipline républicaine », et qui a perdu d'autre part celui de Boissy-Saint-Léger - Sucy - en - Brie (Val - de - Marne).

Mais, pour l'hôte actuel de l'Elysée, les chiffres du premier tour de 1981 constitueront la base même de la réflexion sur la méthode de gouvernement qu'il emploiera s'il est réélu au second : un gaullisme éclaté ou non ; un parti socialiste coupé en deux ou non. Des éventualités sur lesquelles on ne manque pas, déjà, de réfléchir à l'Elysée.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. FISZBIN ET DEUX AUTRES MEMBRES SONT EXCLUS DU BUREAU FÉDÉRAL DE PARIS DU P.C.F.

Le comité fédéral de Paris du P.C.F. a discuté, lundi 27 octobre, à la demande du bureau fédéral, *de la position prise par deux* membres de celui-ci au sujet de l'élection présidentielle. M. Henri Fizbin, critiquant, avec quatre autres conseillers de Paris, l'absence de débat au sein du P.C.F. sur les orientations de la campagne électorale avait déclaré qu'il ne s'estimait pas tenu de s'engager personnellement dans cette campagne ; cette déclaration avait été condamnée par le bureau fédéral *(le Monde* du 17 et daté 19-20 octobre). M. Eddy Kenig avait approuvé la position des cinq conseillers de Paris *(le Monde* du 22 octobre).

Plusieurs membres du comité fédéral ont formulé, vis-à-vis de la direction, des critiques du même ordre que celles que M. Fiszbin avait exprimées. *M. Louis Régulier, membre du* bureau, s'est déclaré en désaccord avec la condamnation prononcée contre l'ancien premier secrétaire de la fédération et les quatre autres conseillers de Paris. A la demande de la direction fédérale le comité a décidé d'exclure du bureau MM. Fiszbin, Kenig et Régulier. Il y a eu 12 voix contre, sur 86 présents.

Le comité fédéral a également approuvé, à l'unanimité moins douze refus de vote, la condamnation de M. Jean Elleinstein par le comité du 12e arrondissement, qui reprochait à l'historien sa collaboration au *Figaro-Magazine* *(le Monde* du 24 octobre).

RÉPONDANT A M. CHIRAC

M. Debré : depuis quand faut-il se concerter pour être candidat ?

M. Michel Debré, poursuivant sa *campagne électorale*, a, au cours d'une conférence de presse à Nantes, lundi 27 octobre, répondu aux propos tenus par M. Jacques Chirac la veille devant les cadres du R.P.R. *(le Monde* du 27 octobre).

Le député de la Réunion a déclaré : *« La concertation ne peut pas exister lorsqu'il s'agit de l'élection à la présidence de la République. Depuis quand faut-il se concerter pour être candidat de toutes les Françaises et de tous les Français ? Une concertation, c'est déjà renoncer à être soi-même. Quant à moi, je ne serai le candidat d'aucun parti. »*

M. Debré a ajouté : *« Quand j'entends dire qu'il n'y aura qu'un seul candidat gaulliste, je comprends que je serai seul. Car s'il n'y a qu'un seul candidat gaulliste, comme il est difficile de dire que je ne suis pas gaulliste, je serai donc ce candidat-là. »*

Le candidat a tenu une réunion des représentants des milieux socio-professionnels en présence d'une centaine de personnes et de deux parlementaires de la région, MM. Olivier Guichard, député R.P.R., et Paul Guillard, sénateur C.N.I.P. de Loire-Atlantique.

M. Jacques Chirac avait exprimé dimanche ses *« sentiments de reconnaissance, d'estime, d'affection et d'admiration »* pour *M. Debré et avait ajouté : « Je considère que l'annonce de sa candidature a été prématurée et qu'il a eu tort de ne pas faire un minimum de concertation. »*

Le président du R.P.R. avait ajouté : *« Il y aura un congrès extraordinaire qui débattra très ouvertement, très démocratiquement, et qui tranchera. A partir de là, il n'y aura qu'un seul candidat de notre mouvement... »*

● *M. Georges Nicolo*, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, président de l'Association pour la défense des intérêts généraux des Antilles, a annoncé son intention d'être candidat à l'élection présidentielle. Il a reçu, au cours d'une réunion organisée à Choisy-le-Roi, samedi 25 octobre, le soutien de l'Union démocratique du travail, que préside M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F. de la Seine, et de l'Union démocratique et populaire, que dirige Mme Chantal Cousin. M. Jacques Blache, secrétaire national de la Fédération des gaullistes de progrès, a refusé de se joindre à cette initiative.

★ M. Nicolo, 26, avenue de Joinville, 94130 Nogent-sur-Marne.

EN BREF

● *Le parti socialiste* a dénoncé au *lendemain* de l'élection de M. Georges Azémia (centre gauche) comme maire de Vernon, dans l'Eure *(le Monde* du 28 octobre), *« une nouvelle illustration de la politique anti-Giscard telle que la conçoit Georges Marchais »*. Après avoir rappelé que *« lors des élections sénatoriales, les dirigeants communistes* [avaient fait] *élire dans le Doubs le candidat de la droite, directeur du personnel de Peugeot, contre le candidat socialiste, ouvrier responsable C.G.T. »*, le P.S. observe qu'*« ils ont fait le même choix en votant au conseil municipal pour le candidat (...) présenté par la droite, alors que (...) la gauche était majoritaire »*, à Vernon.

● *Le conseil général des Vosges* a désigné, lundi 27 octobre, un successeur à M. Gérard Lemesle (P.S.), démissionnaire, comme représentant des collectivités locales au conseil régional de Lorraine.

Alors que l'opposition demandait que soit reconduit l'accord portant sur une répartition proportionnelle des sièges, la majorité et un élu de gauche ont désigné M. Roland Marchal, maire socialiste de Chantraine, par 15 voix contre 13 (un élu de l'opposition et un de la majorité étaient absents) à M. François Bolmont, maire de Neufchâteau, candidat officiel de la fédération départementale du P.S. M. Christian Pierret, député socialiste, a indiqué, après le scrutin, que M. Marchal est l' *« objet d'une procédure d'exclusion »*. — *(Corresp.)*

POLITIQUE

UN ENTRETIEN AVEC M. ALAIN KRIVINE

(Suite de la première page.)

Pour Georges Marchais, le désistement automatique est « périmé », parce que, pour cet « anti-Giscard », la défaite du président c'est « blanc bonnet et bonnet blanc ». En parlant « des luttes, des luttes et des luttes », sans jamais les centraliser — si ce n'est de temps en temps pendant vingt-quatre heures — et en refusant de leur donner un débouché politique unitaire, le candidat du P.C. me fait penser à un comédien qui piétine sur scène en répétant : « Marchons, marchons, marchons ! »

» Quant au parti socialiste, il s'agit pour lui, de plus en plus, d'aller au gouvernement seul, pour gérer l'austérité avec les voix du P.C. mais sans ses ministres. Il se déclare unitaire, mais il ne s'est pas clairement prononcé pour un désistement inconditionnel en faveur de Marchais au cas où... et, encore moins, pour un gouvernement du P.C. et du P.S.

— Estimez-vous qu'ils refusent tous les deux la dynamique unitaire dont vous parlez ?

— La dynamique unitaire est refusée à la fois par le P.C. et par le P.S., mais à des degrés différents. C'est net du côté du P.C., avec le cours ultrasectaire que développent Georges Marchais et son parti : opérer le rassemblement de la classe ouvrière uniquement autour du P.C. et de son secrétaire général-candidat, s'opposer à toute unité d'action avec le P.S., tant dans les luttes que sur le plan électoral. On a l'impression que le P.C. fait tout pour pousser le P.S. dans les bras de la droite, en oubliant que les millions de travailleurs qui votent P.S. voient en ce parti un outil pour combattre la droite.

» Mais, de façon peut-être moins visible, le parti socialiste participe, lui aussi, à la division, notamment avec ses clins d'œil multipliés vers les gaullistes, ce qui ressemble de plus en plus à une opération politique d'assistance mutuelle. La direction du P.S., qui se prépare à gérer la crise, est incapable de répondre à la politique de division du P.C. en lui proposant un plan concret de mobilisation contre l'austérité, par exemple une campagne pour la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire.

» Cette division politique se traduit au niveau syndical par une véritable guerre civile entre la C.G.T. et la C.F.D.T., au mépris des intérêts communs des travailleurs. La C.G.T. appelle à la lutte sans préparer de mouvement d'ensemble. La C.F.D.T., par sa politique de « recentrage », cherche seulement à négocier les miettes de l'austérité. Edmond Maire et Georges Séguy prennent en fait la responsabilité de se servir des organisations syndicales comme courroie de transmission de leur fraction politique.

Les travailleurs écœurés

— Croyez-vous possible de modifier cette situation ?

— Cela dépend de la mobilisation des travailleurs. Nous constatons dans le pays l'écœurement de millions de travailleurs devant cette guerre fratricide. Ils ont le sentiment d'avoir été dupés en 1978. On ne peut pas impunément avoir fait défiler des centaines de milliers de gens dans les rues, de 1972 à 1978, aux cris de « Union, action, programme commun ! » et, en l'espace de vingt-quatre heures, expliquer que cette union n'était pas une bonne union, que ce programme n'était pas un bon programme, et tourner le dos résolument à toute perspective d'unité.

— Sur quoi vous fondez-vous pour affirmer l'existence de cet écœurement ?

— Cette réaction apparaît sur le plan syndical. Si certains militants, dégoûtés, abandonnent toute activité syndicale, une fraction grandissante a décidé de prendre en main la lutte pour l'unité. On a vu apparaître depuis plusieurs mois dans toutes les fédérations, aussi bien de la C.G.T. que de la C.F.D.T., une opposition syndicale qui n'est pas encore organisée, mais qui s'est manifestée de façon significative, lors des congrès syndicaux, par des amendements ou des motions qui convergent sur deux points : ras-le-bol de cette division syndicale, ras-le-bol des luttes éclatées qui ne mènent à rien ; nous voulons une action unie de l'ensemble des organisations syndicales contre l'austérité.

» Sur le plan politique, ce courant unitaire s'est manifesté par le succès qu'a rencontré la pétition Union dans les luttes, qui a rassemblé cent quarante mille signatures et qui a donné naissance à des collectifs unitaires regroupant, pour la première fois, des militants du P.C., du P.S., des syndicalistes et des militants révolutionnaires.

— Quelle est la capacité d'initiative de ce courant ?

— On l'a vue le 1er mai dernier lorsque, à l'appel de plusieurs dizaines d'instances syndicales C.G.T. et C.F.D.T. et de plusieurs centaines de syndicalistes, un cortège pour l'unité a rejoint les cortèges de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Récemment, pour la visite de Giscard à Lille, mille trois cents syndicalistes exigeaient une riposte unitaire. On pourrait citer d'autres exemples.

» Nous estimons vital, aujourd'hui, de faire en sorte que, sous une forme ou sous une autre, des centaines de milliers de travailleurs se mobilisent pour imposer le désistement en faveur du candidat P.C. ou P.S. le mieux placé, afin d'éviter qu'on n'assiste à un désistement du bout des lèvres entre les deux tours, rééditant la farce de mars 1978. Les appareils du P.C. et du P.S. seront obligés de tenir compte de ce courant, qui permettra aussi de donner plus de confiance aux travailleurs dans leur lutte contre le pouvoir.

— Comment se fait-il que la L.C.R. ne constitue pas, après douze ans d'existence, une force suffisante pour imposer au P.S. et au P.C. l'unité d'action, qui, selon vous, peut seule répondre aux aspirations des travailleurs ?

— La situation de la L.C.R. est en train de changer. On nous traitait de diviseurs lorsque nous dénoncions dans le programme commun un accord d'états-majors concocté en dehors des masses. Aujourd'hui, une partie significative de la classe ouvrière commence à faire les bilans et à voir que les diviseurs ne sont pas ceux qu'on lui désignait. La L.C.R. n'est en rien responsable de la division actuelle du mouvement ouvrier. Les travailleurs commencent à ouvrir les yeux sur les combines électoralistes de l'union de la gauche et du programme commun, auxquels ils n'étaient nullement associés. Voilà pourquoi notre politique d'unité des travailleurs rencontre un écho plus grand.

» Nous voulons essayer de briser, à l'occasion de cette élection, le cercle vicieux qui fait que des centaines de milliers de gens, lassés de la politique du P.C. et du P.S., ont de la sympathie pour les idées que nous développons, mais nous reprochent d'être trop petits. Eh bien ! ils ont l'occasion, cette fois, au premier tour, de voter pour leurs idées, de dire « non » aux compromissions qui ont mené de la fausse unité à la vraie division, de dire « non » à la politique actuelle du P.C. et du P.S. et d'affirmer leur force unitaire, qui peut être déterminante, au second tour, pour assurer contre Giscard le succès du candidat de gauche.

Une position dangereuse

— Le fait que le courant trotskiste, dont vous vous réclamez, soit lui aussi divisé — il aura deux candidats en 1981, — est-il de nature à lui attirer la confiance de ces électeurs ?

— Chaque fois que cela est possible, nous faisons tout pour des actions ou des campagnes communes. Encore faut-il être d'accord sur les thèmes essentiels. Or, malheureusement, Arlette Laguiller et Lutte ouvrière font, cette fois-ci, une analyse opposée à la nôtre, en expliquant que les partis de gauche et les partis de droite, c'est la même chose. Cela les conduit à refuser toute politique unitaire et (comme Huguette Bouchardeau, candidate du P.S.U.) à ne pas prendre position pour le désistement, c'est-à-dire pour la défaite de Giscard. Cette position peut avoir un certain écho électoral, mais elle est dangereuse. Tout peut encore changer si Lutte ouvrière modifie son attitude sur ce point-clé.

— L'Organisation communiste internationaliste, autre formation trotskiste, mène campagne, quant à elle, pour une candidature unique de la gauche.

— C'est un combat perdu d'avance et un mauvais combat. Il est logique que, au premier tour, chacune des formations ouvrières se présente avec son programme devant les travailleurs.

— Pensez-vous réunir les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour déposer votre candidature ?

— Nous ne les avons pas encore, mais on peut se féliciter de voir des dizaines d'élus communistes et socialistes nous donner leurs signatures et contrer ainsi la volonté du pouvoir d'imposer ses critères de représentativité. Le P.C. et le P.S. ont voté contre cette loi antidémocratique, et nous attendons que leurs directions aient la dignité de traduire leurs paroles en actes, en levant le honteux veto mis à ce que leurs élus signent pour nous. Il serait impensable que ces partis prennent la responsabilité de nous réduire au silence.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

● *La Fédération anarchiste*, commentant, dimanche 26 octobre, les propos de M. Mitterrand, a déclaré : *« De droite, de gauche ou du centre, tous les candidats à l'élection présidentielle se paraphrasent mutuellement, soucieux comme jamais de l'essentiel : notre bonheur. Cette unanimité est à nos yeux un argument pour les rejeter tous comme un seul et même fléau, celui de l'autoritarisme dissimulé par leur démagogie. »*

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TRAVAIL ET PARTICIPATION : le chômage en question

Lundi 27 octobre, à l'Assemblée nationale, lors de la discussion — et de l'adoption — du budget du travail et de la participation, les thèmes suivants ont été notamment abordés :

● Les chiffres du chômage

Budget du travail et de la participation ou budget du chômage ? L'ambiguïté apparaît dans la ventilation de l'enveloppe budgétaire. M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), rapporteur spécial de la commission des finances, commente les chiffres : 18 820 millions, une augmentation de 21,9 % par rapport à l'année dernière, mais *« 60 % du budget sont consacrés à l'indemnisation du chômage »*. Celui-ci, d'une année sur l'autre, a progressé de 6,7 % ; il y a aujourd'hui un million cinq cent mille chômeurs. Un million cinq cent mille *« demandeurs d'emploi », rectifiera M. MATTEOLI*, ministre du travail, *« ce n'est pas pareil »*. De plus, les prévisions en la matière sont loin d'être optimistes. Plusieurs députés vont citer les prévisions du VIIIe Plan, selon lesquelles en 1985 la France pourrait compter deux millions deux cent mille chômeurs. Le ministre du travail ne dément pas ces chiffres, mais précise que *« d'autres scénarios conduisent heureusement à des situations moins critiques »*. Ce budget présente au moins une qualité, selon M. ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais), celle *« d'être un miroir sans complaisance »* pour le président de la République. M. ROSSINOT (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) préfère analyser les conséquences du chômage. Celui-ci, indique-t-il, *« provoque une crise de confiance dans le système social ; il alimente les tensions ; les chômeurs de longue durée sont les oubliés de la réforme de l'indemnisation »*.

● Les « fin de droits »

Ce sont ceux que M. Rossinot appelle *« les pauvres entre les pauvres »*, ceux qui arrivent en fin de droits et dont la situation est la plus dramatique. Le débat va leur être, pour une large part, consacré. De janvier à août 1980, note M. FRELAUT, l'indemnité du chômage *« a été brutalement supprimée à 96 121 personnes; l'aide maximale n'est accordée qu'à 14,5 % des chômeurs »*. Les « fin de droits », à partir du 1er janvier 1981, se verront appliquer la loi du 28 décembre 1979, qui supprime le droit à la Sécurité sociale pour les chômeurs non indemnisés. Les droits aux prestations de l'assurance-maladie et maternité leur seront maintenus pendant un an, précise le rapporteur, mais, après ce délai, les chômeurs devront recourir au régime de l'assurance personnelle, dont le coût sera de 350 F par mois environ. *« Ils n'ont plus aucune ressource,* explique M. ABELIN (U.D.F., Vienne), *et souvent ils sont dans un état physique, psychique, moral, qui ne leur permet pas de tenir un emploi. »* Si le nombre des chômeurs arrivés en fin de droits s'élevait à 10 832 en juillet 1980, indique M. MATTEOLI, *« 551 seulement, soit 5,4 %, avaient atteint les durées maximales d'indemnisation de trois à cinq ans »*. Leurs dossiers, ajoute-t-il, sont examinés par les commissions paritaires des ASSEDIC. *« Celles-ci,* explique M. Matteoli, *disposant d'ailleurs d'une dotation financière importante — 546 millions en 1979 — qu'elles n'ont utilisée que très partiellement : 204 millions. Une étude des décisions prises montre que 55 % des intéressés bénéficient d'un soutien financier. Quant aux rejets, ils sont motivés par l'existence d'une ressource provenant par exemple de l'activité du conjoint ou d'une pension. »* Le ministre reconnaît que le nouveau régime d'indemnisation laisse *« un vide »* à propos des « fin de droits » mais le problème, assure-t-il, *« n'a qu'une ampleur numériquement limitée »*.

● Chômeurs âgés

Le système de prime à l'embauche de travailleurs de plus de quarante-cinq ans, déclare M. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, *« a connu un échec quasi total »*. Quant aux travailleurs âgés de plus de cinquante-neuf ans, indique M. JAROSZ (P.C., Nord), *« le patronat a décrété leur inaptitude au travail. Leur nombre a crû de 25 % en un an »*.

Réponses de M. MATTEOLI : l'UNEDIC a été saisie pour que les salariés licenciés âgés entre cinquante-cinq et cinquante-six ans et deux mois puissent toucher l'allocation de base jusqu'à soixante ans ; les salariés âgés de plus de cinquante-six ans et deux mois, et exceptionnellement de cinquante-cinq ans, ayant fait l'objet d'un licenciement pour motif économique, *« déclarés non susceptibles d'un reclassement effectif, pourront faire l'objet d'une convention du Fonds national de l'emploi qui leur garantira un revenu égal à 70 % de leur ancien salaire brut »*.

● Aménagement du temps de travail

Le débat entre partenaires sociaux sur ce point s'enlise, déplore M. SEGUIN (R.P.R., Vosges). On peut travailler moins en produisant plus et mieux, assure-t-il. Le seul moyen de débloquer la situation, assure le député R.P.R., est de présenter au Parlement un projet de loi-cadre. M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique) rappelle que son groupe a déposé une proposition de loi-cadre sur la réduction du temps de travail.

Le ministre du travail souhaite *« qu'on s'en tienne pour le moment à la négociation entre partenaires sociaux »*. Lorsque celle-ci aura abouti, le Parlement en sera saisi. La discussion parlementaire, explique-t-il, *« sera enrichie par un accord préalable, même s'il s'agit d'un accord-cadre qui laisse la place à la discussion par branche et par profession »*.

● Immigrés

L'évolution des crédits en faveur des travailleurs immigrés constituera un autre temps fort de la discussion. M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine), rapporteur spécial de la commission des finances, note que ces crédits régressent de 63,8 %. En 1981, ils s'élèveront à 1 462 millions, la participation de l'Etat tombant à 10,3 % (le reste étant versé par le Fonds d'action sociale ou fourni par la part de 0,10 % sur la masse salariale).

M. STOLERU rappelle que la politique du gouvernement en ce qui concerne les *« flux migratoires »* tient en trois points : 1) tout étranger qui vit légalement en France peut y rester *« pratiquement aussi longtemps qu'il le souhaite »* ; 2) les étrangers qui voudraient venir en France ne peuvent pas y entrer ; 3) ceux qui y sont déjà *« et qui ne peuvent plus rester peuvent choisir le retour »* et sont aidés par l'Etat. M. Stoléru ajoute que *« dans 98 % des cas un départ égale un chômeur de moins »* et que le gouvernement veillera *« à extirper toute tentation raciste »*.

● *M. Paul Dijoud* a réuni, lundi après-midi 27 octobre au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, les préfets des départements et les hauts commissaires des territoires d'outre-mer, ainsi que les administrateurs de Mayotte et des terres australes et antarctiques françaises. Le secrétaire d'Etat se propose d'étudier avec eux, jusqu'au vendredi 31 octobre, les dossiers économiques et sociaux de l'outre-mer. Les administrateurs des DOM-TOM doivent participer, mercredi après-midi 29 octobre à l'Elysée, à une séance de travail présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de MM. Bonnet, ministre de l'intérieur, et Dijoud.

DÉCÈS DE M. HENRI LAVIELLE DÉPUTÉ P.S. DES LANDES

M. René Pénicaut le remplacera au Palais-Bourbon

M. Henri Lavielle, député socialiste de la deuxième circonscription des Landes (Dax), a succombé, lundi 27 octobre, à une crise cardiaque dans son bureau de la mairie de Saint-Paul-lès-Dax.

Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. René Pénicaut, enseignant, qui était son adjoint à la mairie.

[Né le 22 mai 1921, à Pontonx-sur-Adour (Landes), Henri Lavielle, directeur de la Société saint-pauloise de construction, était maire de Saint-Paul-lès-Dax depuis 1965. Conseiller général du canton Dax-Nord depuis 1966, il présidait l'assemblée départementale depuis 1976, année au cours de laquelle il avait été élu vice-président du conseil régional d'Aquitaine. Henri Lavielle représentait, depuis mars 1967, la deuxième circonscription des Landes à l'Assemblée nationale, où il siégeait à la commission de la défense.]

DÉFENSE

LA FRANCE CONSTITUE UNE FORCE NAVALE ANTIMINES POUR L'OCÉAN INDIEN

La marine nationale constitue, actuellement, une petite force homogène antimines à partir de ses bâtiments basés à Toulon et à Cherbourg, dans l'éventualité d'une mission en océan Indien.

Deux chasseurs de mines, basés à Toulon, et deux dragueurs océaniques, basés à Cherbourg, ont été mis en état d'alerte, ce mardi 28 octobre, pour s'intégrer à une force de recherche et de neutralisation des mines, qui comprendra aussi un bâtiment d'escorte et de soutien chargé de coordonner des opérations si, d'aventure, il fallait intervenir dans le déminage du détroit d'Ormuz.

Officiellement, cette mise en alerte des chasseurs et des dragueurs de mines est présentée, ce mardi matin 28 octobre, comme un exercice d'ensemble, et aucune précision n'est encore donnée sur la destination de cette force. Les dragueurs océaniques de Cherbourg (500 tonnes à pleine charge) sont capables de détecter et de détruire des mines par des fonds de 60 mètres, grâce à un engin télécommandé qui dépose sa charge explosive à proximité de la cible à neutraliser. Les chasseurs de mines de Toulon (780 tonnes à pleine charge) sont d'anciens dragueurs océaniques américains, qui ont été modernisés après 1976.

A plusieurs reprises, durant le conflit irano-irakien, les deux belligérants ont menacé de miner le détroit d'Ormuz, par lequel transitent, présentement, 60 % du pétrole du Golfe destiné à l'Europe.

Dans le passé, la France avait été appelée à intervenir pour déminer le canal de Suez après la guerre israélo-arabe de 1973.

En océan Indien, on assiste actuellement à une activité accrue des marines de guerre occidentales et à une intensification des consultations techniques entre états-majors français, américains, britanniques et australiens dont les bâtiments sont sur place. Pour sa part, la France a dépêché en mer d'Oman, dans l'hémisphère nord de l'océan Indien, quatre navires de combat, et la frégate lance-missiles *Suffren* s'apprête à les rejoindre. A la fin du mois, un aviso-escorteur, *Amiral Charner*, doit gagner lui aussi l'océan Indien. Le pétrolier-ravitailleur *Isère* (26 700 tonnes à pleine charge) fait route également pour s'intégrer à la flotte française de l'océan Indien.

La France a invité quarante-huit délégations étrangères à la VIIe exposition des armements navals du Bourget

Les armements navals achetés, au début du mois d'octobre, par l'Arabie Saoudite et le Qatar sont les « vedettes » de la septième Exposition de matériels pour les forces navales, qui a lieu au Bourget (Seine-Saint-Denis) jusqu'au vendredi 31 octobre, et que M. Joël Le Theule, ministre de la défense, a inaugurée ce mardi matin 28 octobre. Au total, quatre vingt-deux exposants y accueillent quarante-huit délégations étrangères.

Selon certains exposants, le niveau et la qualité des responsables étrangers invités ont quelque peu diminué par rapport aux Salons précédents, et cette observation s'expliquerait par une saturation de la clientèle internationale, trop sollicitée par les différents fournisseurs de matériels navals.

Parmi les productions exposées, on a particulièrement remarqué :

● *La frégate F-2000,* dont quatre exemplaires ont été commandés par l'Arabie Saoudite, en même temps que deux pétroliers ravitailleurs d'escadre. Ce bâtiment, qui déplace en charge 2 610 tonnes à la vitesse maximum de 30 nœuds, et dont l'équipage comprend cent quatre-vingts hommes, est destiné à l'intervention rapide, à des patrouilles en mer, au soutien de forces amphibies et à la lutte anti-aérienne et anti-sous-marine. Les quatre frégates saoudiennes seront conçues, pour la première d'entre elles, dans un arsenal d'Etat et, pour les trois suivantes, dans les chantiers privés de La Seyne (Var) et de La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

Ces bâtiments sont, principalement, armés de missiles surface-surface Otomat d'une portée de 160 kilomètres contre les navires adverses, et de missiles anti-aériens Crotale. Ces missiles sont fabriqués par la société privée Matra. D'autre part, les frégates saoudiennes ont été équipées d'un hélicoptère Dauphin SA 365-F qui tire des missiles air-surface AS-15 tout temps, à 15 kilomètres de portée, contre d'autres navires ou sous-marins. L'Arabie Saoudite a acheté vingt-quatre Dauphin, dont quatre, livrés les premiers, sont destinés au sauvetage en mer et les vingt autres recevront le *système d'armes AS-15* et seront rendus capables d'assurer à distance la désignation des objectifs pour guider les missiles Otomat au-delà de l'horizon.

L'hélicoptère Dauphin et le missile AS-15 ont été mis au point par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

● *Le missile mer-mer Exocet MM-40* de la SNIAS, acheté par le Qatar à plus d'une centaine d'exemplaires. Le MM-40 porte à 70 kilomètres de distance, et il sera monté sur trois patrouilleurs du modèle la *Combattante*, acquis par le Qatar ainsi que sur des véhicules de tir utilisés en batteries de défense côtière. Chaque batterie comporte trois véhicules qui lancent, chacun, quatre missiles MM-40.

Au total, ces deux marchés conclus par la France s'élèvent à 16 milliards de francs, dont environ 3 milliards de francs pour la SNIAS (missiles et hélicoptères) et 2 milliards de francs pour Matra (missiles). C'est la première fois qu'un client étranger — en l'occurrence l'Arabie Saoudite — commande des hélicoptères Dauphin équipés du missile AS-15 et, aussi, la première fois qu'un autre client étranger — en la circonstance le Qatar — retient le missile MM-40 en batterie côtière. A ce jour, la marine de guerre française n'a choisi aucun de ces deux systèmes, à l'exception de la version du MM-40 comme missile mer-mer à bord de ses bâtiments.

La conclusion en moins de trois semaines de ces deux importants contrats navals vient prendre le relais des ventes de matériels aéronautiques et terrestres, qui ont tendance à marquer le pas depuis le début de l'année, et elle donne un coup de fouet aux exportations navales qui, traditionnellement, sont le point faible du commerce français des armes.

En 1979, en effet, la France a reçu pour 25 200 millions de francs de commandes étrangères d'armements et elle a livré pour 20 500 millions de francs, soit 41 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de ses industries d'armement. La part navale de ces prises de commandes a été de 1 700 millions de francs (7 % du total) et de 540 millions de francs pour les livraisons (2,6 % du total).

A l'Assemblée nationale, M. Le Theule, après avoir affirmé qu'il n'avait *« aucun complexe de marchand de canons »*, a conclu : *« Je ferai tout pour que nous améliorions nos performances en ce domaine. »*

JACQUES ISNARD.

20 MILLIARDS DE LIVRAISONS D'ARMES A L'ÉTRANGER EN 1979

(En milliards de francs courants)	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Exportations totales	99,6	114	131,5	159,7	220,6	223,6	266,8	312	345	414,68
Exportations d'armements dont :	2,48	2,79	3,67	5,07	6,63	8,29	11,64	14,71	17,24	20,45
Aéronautiques et engins	1,80	2,10	3,06	3,86	4,20	5	8,11	9	10,80	12,12
Terrestres	0,40	0,60	0,50	0,80	1,30	1,35	2,45	3,38	3,91	5,67
Navales	0,28	0,09	0,11	0,41	0,56	0,84	0,18	0,86	1,23	0,54
Electroniques					0,63	1,10	0,90	1,47	1,30	2,12
Importations d'armements		0,5	0,7	0,9	1,5	1,7	2,1	1,5	1,6	2

Exprimées en milliards de francs constants (valeur de base 1969), ces exportations d'armements — il s'agit des livraisons effectuées et non des commandes enregistrées — ont été multipliées par 4,2 entre 1969 et 1979, tandis que le montant global des exportations totales de la France a été multiplié par 2,3 durant la même période.

Autrement dit, la progression des ventes d'armes à franc constant a été deux fois plus importante, durant la dernière décennie, que celle de l'ensemble du commerce international de la France.

Le Monde

société

Un groupe de travail propose plusieurs mesures pour « actualiser la législation funéraire »

Où et comment inhumer ses morts ? Doit-on favoriser la crémation ? Quelle est la place des cimetières dans l'aménagement d'une commune ? Quelles sont les conditions de transport des corps et les relations existant entre les services communaux, privés et les familles des défunts ? Le monopole communal pour les services des pompes funèbres doit-il être maintenu ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre un volumineux rapport que présente le 29 octobre M. Jacques Aubert. Ce rapport a été établi à la demande de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, pour « actualiser la législation funéraire ».

« Les progrès de l'hygiène publique et le développement des préoccupations relatives à l'environnement, l'architecture et l'urbanisme n'ont pas trouvé leur traduction dans l'actuelle législation funéraire. La mutation du concept du service public, et de l'idée que s'en fait notre société, ont progressivement conduit à remettre en cause les conditions d'exercice du système funéraire », écrit M. Aubert, qui ajoute : *« La législation nécropolitaine, conçue à une époque où le cimetière appartenait encore à la vie sociale, et où le monde rural demeurait dominant, s'est appliquée à une époque caractérisée par la croissance urbaine et l'exclusion de la mort. »* Bref, le code des communes ne répond plus sur ce point à l'évolution des besoins et des mentalités. C'est contre ce phénomène que les pouvoirs publics veulent réagir. Les modifications de la législation et de la réglementation qui sont proposées par le rapport Aubert sont fondées principalement sur trois principes : les pompes funèbres doivent être un service public ; il faut alléger la réglementation pour préserver la liberté des familles ; il faut, enfin, *« éviter l'exclusion de la mort »* de notre société.

● MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC.

« Instaurer la concurrence reviendrait à restaurer la guerre des croque-morts », affirme le rapport Aubert. En effet, même si la concurrence présente certains avantages, elle conduit souvent à un mercantilisme affiche *« peu admissible pour les Français »*. Le « *marketing funéraire* » demeure, avec raison, suspect. Le caractère communal du service public des pompes funèbres ne paraît pas devoir, non plus, être remis en question. *« Certains peuvent suggérer la création d'une société nationale des pompes funèbres qui permettrait de soumettre tous les défunts à des conditions identiques. Mais l'enterrement des morts, par tradition et par nature, constitue une solidarité de voisinage »* estiment les rédacteurs du rapport, qui ajoutent : *« A l'heure du développement des responsabilités des collectivités locales, un transfert de compétence à l'Etat ne serait ni logique ni raisonnable. »* Non seulement le rapport justifie le monopole communal mais il propose même de l'étendre dans un domaine où la législation est imprécise comme, par exemple, dans le domaine des chambres funéraires.

Très nombreuses aux Etats-Unis, les chambres funéraires (il n'en existe en France qu'une cinquantaine) servent à héberger le défunt entre le moment du décès et celui de l'inhumation ou de la crémation. L'augmentation du nombre des décès à l'hôpital, l'exiguïté des appartements modernes, la réticence des citadins à voir « revenir » les corps à domicile laissent prévoir une multiplication de leur usage. Mais qui doit créer et gérer ces chambres funéraires ?

Le rapport Aubert propose que cette responsabilité soit confiée à la commune, directement ou par l'intermédiaire d'un contrat de concession, mais il laisse au maire la possibilité de s'adresser à des entreprises privées. Enfin, l'architecture de ces chambres funéraires devrait faire l'objet, toujours selon le rapport Aubert, d'une réflexion des services des ministères de l'environnement et de la culture.

Autre proposition : il faudrait permettre aux départements de créer et d'exploiter des crématoires. La crémation est peu pratiquée en France. Elle continue d'être discutée, chez les catholiques surtout. *« On peut néanmoins se demander si le faible nombre de crématoires n'est pas un obstacle au développement de l'incinération »*, souligne le rapport. On n'en comptait en 1977 que huit sur l'ensemble du territoire, et aucun dans l'ouest du pays. Les crématoires sont *des équipements municipaux qui*, pour avoir une véritable utilité, doivent être mis à la disposition de l'ensemble d'une région. Il est *donc proposé que les départements* puissent prendre l'initiative de créer des crématoires, notamment lorsqu'il n'en existe aucun sur leur territoire.

Pour les cimetières, le rapport Aubert propose d'adapter le code de l'urbanisme. Dès l'élaboration *des plans d'occupation des sols*, il faudrait prévoir les enquêtes géologiques appropriées, imposer la délivrance du permis de construire pour les monuments funéraires excédant une certaine taille, réanimer les commissions chargées du classement des sépultures, informer les maires sur la possibilité qu'ils ont de créer des mnémothèques (1). Enfin, les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie devraient se préoccuper *« davantage de l'architecture funéraire et de la localisation des cimetières, notamment par l'organisation de concours d'architecture ou d'urbanisme spéciaux »*.

● ALLÉGER LA RÉGLEMENTATION.

Il faut aussi alléger la réglementation. Le rapport Aubert propose que soit édité un guide funéraire à l'usage des familles. Ce guide, conçu par le ministère de l'intérieur, présenterait *la* réglementation existante et les diverses possibilités offertes pour l'organisation des funérailles. Un autre *guide serait édité* pour les maires. Il leur rappelerait leur pouvoir en matière de police pour les sépultures et les funérailles. Il donnerait des conseils pratiques pour la création et l'organisation des cimetières. Les maires seraient invités à simplifier la délivrance des autorisations de transport de corps notamment.

Il faudrait aussi que soit *« favorisé le préfinancement des obsèques »*. Celles-ci représentent en effet un coût considérable pour les familles aux revenus modestes : 3 800 francs en moyenne pour un enterrement. De plus en plus souvent, les Français règlent leurs obsèques d'avance ; il existe des assurances-décès particulières ; la plupart des mutuelles versent, aident leurs adhérents à régler les frais d'obsèques. *« Ces formules restent néanmoins disparates et peu attractives »*, souligne le rapport, qui souhaite que le ministre de l'économie en étudie de nouvelles, du genre assurance-obsèques, *soit* dans le cadre des compagnies d'assurances, soit dans le cadre des mutuelles. Ce contrat d'assurance-obsèques aboutirait à la *prise en* charge par l'assurance, lors du décès, des prestations prévues au contrat.

● ACCEPTER LA MORT ET LES MORTS.

Faut-il, aujourd'hui, parler de la mort ? Oui, répondent les auteurs du rapport qui ont consulté des historiens, des sociologues, des experts de diverses disciplines et des représentants des autorités religieuses. Après la « *mort bannie* », avec ses cimetières « *rejetés* » à la périphérie des villes modernes, installés n'importe où et n'importe comment, apparaît aujourd'hui, selon M. Aubert, une nouvelle tendance. *« Le développement de l'écologie, le retour à la nature, la perte de foi en la civilisation technicienne*, écrit-il, *le début de l'acceptation de l'euthanasie, la stagnation prévisible des dépenses de santé, le retour à la médecine dite « naturelle », le souhait qu'expriment certains d'être inhumés sans cercueil montrent bien qu'il y a une certaine remise en cause de la lutte effrénée contre la maladie, et, par-delà, une certaine réacceptation de la mort. »*

(1) La mnémothèque est un équipement destiné à perpétuer le souvenir des défunts. Les monuments aux morts sont des mnémothèques qui peuvent aussi revêtir la forme de bâtiments de structure classique divisés en emplacements sur lesquels les familles disposeraient des souvenirs (photos, dates essentielles, titres) ou tout simplement de fichiers informatiques conservant les informations concernant le défunt... Des projets de ce genre existent, notamment aux Etats-Unis.

TRENTE SPÉCIALISTES

Par une lettre du 18 janvier 1980, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, avait demandé que *« la législation funéraire actuelle fasse l'objet d'une étude d'ensemble »*. Cette étude a été confiée à un groupe de travail d'une quarantaine de personnes comprenant des fonctionnaires, des professionnels des pompes funèbres, des historiens, des sociologues, des ecclésiastiques, etc., présidé par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, ancien préfet, membre de la commission « informatique et liberté », et actuellement chargé de mission au cabinet de M. Jean-François Deniau, ministre chargé des réformes administratives.

Le groupe de travail s'est réuni de février à juillet 1980. *« Je souhaiterais*, écrivait notamment M. Bonnet, *que vous puissiez entreprendre, sur ces problèmes, une large réflexion, qui vous conduirait à proposer des modifications des textes existants*

Y a-t-il un scandale des pompes funèbres ?

Le rapport Aubert consacre un long développement à la « réglementation de l'activité des entreprises funéraires » et propose des mesures précises pour remédier à certains comportements scandaleux.

Lorsqu'on parle de « scandale » des pompes funèbres, il est aisé de citer des cas particuliers. Il est certain que, tant dans le cadre du monopole que dans le cadre du service libre, un certain nombre d'individus ou d'entreprises *ont des comportements* qui ne correspondent pas à l'éthique qu'on est en droit d'attendre d'entrepreneurs funéraires. Ces comportements sont, en général, financièrement efficaces, car ils s'adressent à des *familles en deuil, donc vulnérables*. Ils n'en sont que d'autant plus choquants.

La profession funéraire n'ignore pas qu'elle pâtit d'un certain nombre de ses membres. Certes, les familles ont la possibilité de *s'adresser aux tribunaux lorsque* la réglementation a, d'une manière ou d'une autre, été violée. L'expérience *prouve qu'elles* le font rarement. Cette seule sanction *est*, de toute évidence, insuffisante.

C'est pourquoi on peut s'interroger sur les conditions d'exercice de l'activité funéraire. Pour être entrepreneur de pompes funèbres, il ne faut ni diplôme, ni titre, ni autorisation. Pour les concessionnaires comme pour *les entreprises du service libre*, une simple inscription au registre du commerce est suffisante.

Le fait de contrevenir aux règles posées par la législation ou simplement à la morale la plus élémentaire n'entraîne pas *interdiction de poursuivre* cette activité.

C'est pourquoi un contrôle minimum de l'accès à la profession paraît indispensable... La solution adoptée par certaines professions, comme les agents *immobiliers*, peut apparaître satisfaisante. L'autodiscipline permet d'éviter les pièges de l'organisation administrative. Mais *l'existence de plusieurs fédérations professionnelles en matière funéraire rend difficile* sa transposition.

C'est pourquoi le mécanisme suivant pourrait être mis sur pied.

— Le ministre de l'intérieur aurait la responsabilité de délivrer des cartes professionnelles. *Ces cartes professionnelles* seraient délivrées à toute entreprise participant au service funéraire : concessionnaires, agences de funérailles, marbriers. La délivrance de cette carte serait automatique, étant uniquement subordonnée au respect des prescriptions législatives et réglementaires ; existence d'un véhicule agréé pour les entreprises désirant opérer des transports de corps ; existence de diplômes pour celles désirant faire des soins de conservation. Pour des raisons de commodité administrative, la délivrance de ces cartes serait *faite au niveau des préfectures*.

— Auprès du ministre de l'intérieur serait placée une commission qui pourrait être constituée en section du Conseil national des services publics départementaux et communaux. *Cette commission serait chargée* d'examiner les cas des entrepreneurs funéraires dont le comportement est en contradiction avec les lois et règlements. Elle pourrait proposer au ministre le retrait de la carte professionnelle. *Elle serait composée de* représentants des professionnels, d'élus, de représentants des associations de consommateurs et des administrations concernées...

— Cette commission se verrait aussi *confier un rôle de* conciliation. Lorsque des particuliers auraient des conflits avec des professionnels portant sur des prestations funéraires, ils pourraient les soumettre à cette commission. Cette dernière ferait *alors des propositions de conciliation*, que l'entrepreneur et le particulier seraient libres de suivre ou de ne pas suivre. Un tel système *fonctionne* en Grande-Bretagne et en Irlande, dans le cadre des fédérations professionnelles, et semble donner satisfaction...

De leur côté, les professionnels seraient invités à renforcer l'action de formation de leur personnel, de manière que la profession funéraire s'exerce *dans le respect* de règles déontologiques élémentaires.

Enfin, le taux des amendes prévues pour les infractions aux règles visées *par le code* des communes pour l'activité des entreprises participant au service *extérieur serait* augmenté, afin de tenir compte de l'évolution des prix.

CORRESPONDANCE

Le dernier combat

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Yvette Saudet-Knoché :

Il avait cinquante-six ans et avait fait don de son corps à la science.

Et lorsque l'heure de ce don a sonné, c'est un répondeur téléphonique qui répète inlassablement : *« En raison de la période des congés annuels et de difficultés administratives, les dons du corps ne pourront être acceptés qu'à partir du 15 septembre... »*

Pendant soixante et une longues heures, il me faudra appeler combien d'amis pour arriver à faire respecter son ultime preuve *de générosité* envers les autres. Le chagrin ne suffit donc pas pour qu'il faille imposer à ceux qui restent la lutte pour un dernier combat.

De grâce, messieurs les professeurs, vous qui, quarante-trois fois durant que son corps battait, l'avez mis en communication de sang avec la machine qui permettait à un autre cœur de reprendre vie ; vous qui savez, à présent, remonter la filière sinueuse de *l'A.D.N.*, il est grand temps d'imprimer dans nos pauvres gènes d'homme votre nouvelle consigne : interdit de mourir avant la rentrée, si tu veux que ton corps m'intéresse !

« On ne bâillonnera pas Radio-Quinquin »

Auby, après le passage des « casqués »

De notre envoyé spécial

Auby. — Quand une commune prend un coup de chaud, cela ne s'apaise pas en vingt-quatre *heures. Quand cette commune — Auby, neuf mille habitants — a déjà vu les « casqués »* investir sa mairie, il y a cinq mois, le 4 juin, pour cette même et obsessionnelle raison, faire taire Radio-Quinquin, alors là, c'est la fronde. Une irritation bien perceptible, sur fond de sagesse et responsabilité « populaires »... Et puis, aussi, une sorte de lassitude. On a tant dit et répété, du côté de la C.G.T., que l'on ne se « taira pas », qu'on le martèle à présent.

Que les choses soient bien claires, déclarent les cégétistes : intervention ou pas des « casqués », qu'ils soient C.R.S., gendarmes mobiles ou membres *du groupement d'intervention* de la police nationale (unité d'élite intervenue samedi), Radio-Quinquin continuera de donner son grain de sel en diffusant sur le bassin *minier. Pour que tout* le monde en soit bien persuadé, cette « *radio-de-lutte-qui-dit-la-vérité* », pas moins, n'a pas interrompu ses émissions. M. Henri Krasucki, numéro deux de la C.G.T., l'a dit : *« On ne bâillonnera pas les travailleurs. »*

Dans son édition magazine dominicale, *Liberté*, le quotidien régional du parti communiste, retrace, en ces termes, les incidents du week-end : *« Les travailleurs*, lit-on sous une photographie, *dressent le barrage de la vérité devant plusieurs cordons de gendarmes mobiles. »* La vérité, toujours. Et, en ce pays où être descendu à la mine, casque et loupiotte vissée sur le crâne durant des années, veut dire quelque chose, le *journal précise : « L'un des adjoints au maire (...), silicosé, devait être gravement intoxiqué par les gaz lacrymogènes. »*

Le maire d'Auby, M. Aldebert Valette (P.C.), entend poursuivre en justice ces forces de l'ordre responsables du désordre. Il aimerait bien, de même, récupérer divers tampons municipaux et sa griffe, disparus dans la *bagarre. On peut entendre des plaintes* identiques à Rouvroy-sous-Lens (une porte de l'église Saint-Géry y a *cédé* sous la pression têtue des *C.R.S.*), à Avion, à Lens, bref, partout où l'opération de commando ordonnée en haut lieu a sévi.

Dans l'imbroglio urbain formé par les communes du bassin *minier*, il faut reconnaître que Radio-Quinquin a mené la vie dure à ses poursuivants. Au gré d'un jeu de piste improvisé, ce sont des dizaines de cars de police qui ont tourné autour des terrils, franchi en tous sens les innombrables passages à niveau *et coupé au plus court* dans les corons qui marquent ce pays. En pure perte ! Que l'on en soit satisfait *ou non*, les auditeurs *de Radio-Quinquin écoutent* toujours les émissions cégétistes : qui au bureau, qui à l'atelier, qui dans sa voiture, qui chez lui... Les tenants de la loi, celle du 27 juin 1978, renforçant le monopole de l'Etat sur la radio-télévision, peuvent être déçus : à Douai comme à Lens, Radio-Quinquin est toujours le poste le plus net sur modulation de *fréquence*.

Et que l'on ne s'y trompe pas. Cette radio est une radio très écoutée. Au « Relais de la Poste » à Rouvroy, un consommateur « apolitique » qui penche pour la majorité et n'apprécie pas l' « anarchie », se désole : *« Si ça continue, on va avoir une radio F.O., une radio C.F.D.T., une radio C.G.C. ! Mais où qu'on va ! C'est pas l'Italie, ici ! »* Son voisin, un ouvrier qui « vote communiste » mais n'est pas « *carté* » le console : *« Radio-Quinquin, c'est comme Europe 1, comme R.T.L., c'est comme la télé : si vous voulez pas écouter, vous écoutez pas... »*

LAURENT GREILSAMER.

LA POLICE INVESTIT « RADIO-JACQUERIE » ET « RADIO-CLÉMENTINE »

« Radio-Jacquerie », qui émettait *depuis lundi matin 27 octobre*, à partir de Montataire (Oise), au lieu-dit « le Petit-Château » (« le Monde » du 28 octobre), a été investie mardi matin 28 octobre, peu après 8 heures, par les forces de police. Les inspecteurs du S.R.P.J. de Creil ont saisi l'antenne de cette radio-libre de la C.G.T. D'importantes forces de police, parmi lesquelles une Compagnie républicaine de sécurité (C.R.S.), avaient été mises en place dans la région. Elles ne sont pas intervenues, les policiers n'ayant trouvé sur les lieux qu'un gardien. Les militants de la C.G.T. avaient, dans la nuit, mis leur émetteur en lieu sûr.

Radio-Clémentine, qui émettait depuis six mois à partir de la mairie de Carrières-sur-Seine (Yvelines), a été évacué sans incident par la police, lundi soir 27 octobre. Neuf personnes ont été interpellées, dont le maire socialiste, M. Marcel Saussart, puis remises en liberté.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Un industriel milanais est séquestré deux jours à Val-Thorens.

Grenoble. — M. Corado Maveri, P.-D.G. de la société C.B.I., spécialisée dans la fabrication d'appareils de ventilation, est resté deux jours dans un studio de la station de ski de Val-Thorens (Savoie) gardé par quatre hommes. Pendant ce temps, quatre autres personnes, dont M. Michel Mull, gérant d'une boite de nuit. La Bogeda, à Val-Thorens, se rendaient en Italie afin d'obtenir du frère de l'industriel une somme de 600 millions de lire. Prévenue, la police a arrêté les quatre hommes, deux Français et deux Italiens. La police française a ensuite investi la cache des malfaiteurs. L'un d'eux, Jean-Marc Balme, a été blessé à l'abdomen après une fusillade ; trois autres personnes sont en fuite. Le « *prisonnier* » avait, quelques heures auparavant, été libéré et heures auparavant, été libéré.

Les enquêteurs devront établir notamment pourquoi, après avoir attiré M. Maveri à Grenoble, le 22 octobre, sous le prétexte de passer un acte chez un notaire, et l'avoir ensuite séquestré, M. Mull s'est présenté « à visage découvert » en Italie pour exiger la rançon. Ce dernier possédait-il des renseignements permettant d'impliquer l'industriel dans une affaire de transfert de fonds entre l'Italie et la France ? Cet argument aurait servi notamment à financer la boîte de nuit de Val-Thorens ainsi que d'autres projets immobiliers et commerciaux que les frères Maveri et M. Mull voulaient réaliser. Il semble que les deux frères aient subitement décidé de ne plus cautionner les nouvelles initiatives de M. Mull, ce qui aurait conduit celui-ci à « agir ». — *(Corresp.)*

Procès médicaux : les praticiens accusent les médias.

Le journal *Tonus*, destiné aux médecins, publie dans son numéro daté du 27 octobre les résultats d'un sondage réalisé en septembre par la Sofres auprès de deux cents généralistes au sujet des procès intentés aux médecins.

Il en ressort notamment que 32 % des généralistes craignent les poursuites davantage qu'auparavant et 54 % autant qu'avant. La cause le plus souvent invoquée par les praticiens pour expliquer l'augmentation des procès en responsabilité médicale est la publicité que donnent les médias à ce type de procès (81 %) ; vient ensuite l'affaiblissement du prestige (54 %), puis le manque d'information des malades (38 %).

Quelles peuvent être les conséquences de la multiplication des procès intentés aux médecins ? 75 % des praticiens interrogés estiment qu'il en résultera une augmentation des prescriptions d'examens et 63 % un accroissement des hospitalisations.

Tonus rappelle d'autre part que plus de 1 500 poursuites contre les médecins sont recensées chaque année et que leur fréquence a décuplé en trente ans.

● *Un automobiliste tue deux jeunes filles.* — Un automobiliste en état d'ivresse a renversé et tué deux jeunes filles âgées de dix-sept ans qui, le 26 octobre, circulaient à bicyclette, près de Puttelange-aux-Lacs, en Moselle.

Le conducteur, M. Léon Weissmeyer, vingt-deux ans, conducteur d'engins, domicilié à Sarreinsming, s'était attardé à la buvette d'un stade, après avoir disputé un match de football. En rentrant chez lui, vers 22 heures, il n'a pu éviter Mlles Monique Lersy, lycéenne, et Sonia Melic, apprentie vendeuse, toutes deux de Sarreguemines, qui revenaient d'une fête à Puttelange-aux-Lacs. Heurtées violemment par la voiture, elles sont mortes sur le coup. Le conducteur s'est constitué prisonnier une demi-heure environ après l'accident. L'alcootest et la prise de sang s'étant révélés positifs, il a été présenté au parquet de Sarreguemines et écroué.

● *Incendie criminel d'une école.* — Au cours d'un rassemblement d'un millier de personnes, lundi 27 octobre, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), à la suite de l'incendie qui a détruit, dimanche 26 octobre, l'école maternelle Paul-Langevin dans la ZUP de la ville, le maire, M. Louis Bayreurte (P.C.) a affirmé que cet incendie était d'origine criminelle précisant qu'une porte d'entrée avait été fracturée et qu'une inscription « *bon feu* » figurait sur des vitres de l'école.

La peine de mort requise contre Philippe Maurice

La peine de mort a été requise lundi 27 octobre aux assises de Paris contre Philippe Maurice, au terme de deux heures quarante-cinq minutes de réquisitoire, par l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, qui a invoqué la nécessité de ne pas laisser « massacrer » des policiers. Les jurés devraient dire mercredi après-midi, après la dernière plaidoirie, si le crime « gravissime » de Philippe Maurice justifie la peine capitale.

LA GUERRE SAINTE DE M. DORWLING-CARTER

Il aurait été illusoire, à la fin d'un réquisitoire mené à l'arraché, d'attendre de M. Marcel Dorwling-Carter, épuisé, le dos en sueur, la bouche sèche, qu'il réclame une autre condamnation pour Philippe Maurice que la peine de mort. Depuis les premières audiences des assises, une atmosphère oppressante régnait déjà, entretenue, ravivée quand elle semblait retomber, par l'avocat général (*le Monde* du 24 octobre).

Pour sa cause, celui-ci avait traqué « *la responsabilité entière* » *de l'accusé. Il avait balayé, obstiné,* les éléments favorables à la défense, *malmené* l'accusé, *indisposé un* expert. Pourquoi s'étonner ? Il interrogeait « *en notre nom à tous* ». Il ne s'acharnait pas : il ne recherchait que l'« *expression exigeante de la vérité* ».

Quelle force de conviction que celle de M. Dorwling-Carter ! Et pour quelle guerre sainte ! Il est certainement le seul magistrat du parquet de Paris qu'on vient écouter pour lui-même, comme un maître en Sorbonne. On songe au remarquable avocat abolitionniste qu'il aurait pu être. Mais son intelligence est tout entière dévouée à « *cette société qui ne peut laisser massacrer ses policiers* ».

Il a beau prévenir, cependant, qu'il ne requiert pas en son nom propre. Il a beau marteler les vérités, nous alerter sur les dangers de la « *banalisation du crime* », paraître juste, compréhensif parfois, libéral, même, au détour d'une formule, on ressent une certaine. gêne devant cette compétence de croisé, « *ce talent,* selon Mᵉ Philippe Lemaire, l'un des avocats de la défense, *mis au service de la mort* ». M. Dorwling-Carter a le courage des incompris. Plaire serait une tâche indigne. Il se place résolument aux côtés des victimes, « *sous le regard de ces deux veuves* ». Il est torturé par le souvenir de « *ces cohortes immenses de gardiens de la paix* » aux obsèques des deux policiers, par la mort du brigadier Croux, « *poitrine offerte aux coups des tueurs* ».

L'avocat général est indigné. Il fustige la presse, cette « *oublieuse* », qu'il accuse de « *dépasser ses limites* » par trop d'appels à la clémence. Ses « *trente-cinq ans de face à face avec les délinquants* » lui ont appris qu'il n'existait pas de « *morphologie type de criminels* ». Nous avions trouvé à l'accusé un visage adolescent ? M. Dorwling-Carter y voit une « *déviation de la pensée* » des journalistes. « *Derrière une jolie frimousse peut se cacher une sorte de scélérat.* » Cet adolescent, pour lui, « *a une âme de pierre* ». L'expérience, encore, lui permet de sentir l'« *absence de sincérité* » de Philippe Maurice, « *un petit bourgeois qui faisait travailler son amie* », *un délinquant réfléchi,* qui a fait, sans influence ni malheur, le « *choix de la marginalité* ».

L'accusé se serait-il suicidé, par chagrin d'amour, s'il était retourné en prison après sa seconde permission de sortir ? Allons donc ! L'avocat général connaît aussi les détenus. Il sait que leur désespoir se traduit par des grèves de la faim, des tailladеs de veines. Philippe Maurice, prisonnier modèle, allait bénéficier d'une libération conditionnelle, une bonne mesure, mais que M. Dorwling-Carter « *a fustigée dans d'autres affaires* ».

Comme Jacques Mesrine, auquel il le compare à plusieurs reprises, l'accusé n'ignorait pas, ensuite, qu'« *il se laissait avaler par la spirale de la marginalité* » jusqu'à tirer, en septembre 1979, sur des vigiles et jusqu'à ce meurtre, en décembre, véritable « *aboutissement d'un comportement criminel* ».

« *Ce crime est gravissime* », lance encore M. Dorwling-Carter, le dos courbé, un dernier index pointé sur Philippe Maurice, écrasé dans son box. « *Une seule sanction peut correspondre à ce type de criminel : la peine de mort.* »

Comment parler après lui ? Comment faire reculer la mort ? Après la plaidoirie de Mᵉ Danièle Marion-Fondanèche, Mᵉ Philippe Lemaire sait susciter, pourtant, une émotion vibrante, « *trouver les mots pour garder Philippe Maurice en vie* ». Il prévient les jurés que le chef de l'Etat risque de ne pas user de son droit de grâce. « *Condamnez-le pour ses crimes, non pour faire un exemple et rassurer ceux qui crient : "A mort !"* » Admirable plaidoirie, conviction contre conviction, égale, dans l'espérance, à la désespérance du réquisitoire. « *Quand notre justice*, demande Mᵉ Lemaire, *cessera-t-elle de se ravaler au rang de ceux qui tuent ?* »

L'avocat, lui aussi, a ses souvenirs, son expérience. Il est le seul, à cette audience, à avoir un jour assisté à une exécution. Il décrit chaque scène. Le dernier verre et la honte des témoins. Il se rappelle la lettre qu'il avait reçue, trois heures plus tard, d'un autre avocat général. « *Nous nous souviendrons toute notre vie,* m'écrivait-il, *que, ce matin, nous avons été déshonorés.* »

PHILIPPE BOGGIO.

UN MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR UN ARTICLE RACISTE

Le directeur du *Littoral de la Charente-Maritime*, M. Richard Pattedoie, et l'un des journalistes de l'hebdomadaire, M. Jacques Codevelle, viennent d'être condamnés pour provocation à la discrimination raciale par le tribunal correctionnel de Saintes. Dans un article paru, le 7 mars 1980, sous le titre « Nous sommes tous racistes », M. Codevelle s'était cru autorisé à établir une hiérarchie, dans l'ordre, les Blancs, les Arabes, les Noirs et les races « *à peine sorties des sentiers de la préhistoire* ».

Entre autres *considérations*, M. Codevelle faisait état de la nécessité d'éviter que « *les races prétendues inférieures et moins évolutives deviennent la proie facile des races mieux disposées pour le progrès* ». Il assurait notamment : « *Chez tous les êtres humains existe une sorte de sentiment raciste instinctif plus ou moins prononcé selon les individus, c'est ainsi, nous n'y pouvons rien !* »

A l'audience, les avocats des prévenus ont prétendu que cet article, bien que « *maladroit* », n'était qu'« *un texte d'humeur* ». Le tribunal ne les a pas suivis. L'auteur de l'article a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis et, comme le directeur de la publication, à 1 000 F d'amende. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a obtenu 1 500 F de dommages et intérêts.

UNE BANDE DE MALFAITEURS DÉMANTELÉE DANS LE SUD-EST

Nice. — Après un mois de filature, la Brigade de recherches et d'intervention de Nice, la police judiciaire de cette ville et le S.R.P.J. de Lyon, ont démantelé une bande de malfaiteurs soupçonnés d'avoir participé au hold-up à l'agence Thomas Cook contre des transporteurs de fonds le 24 juillet, à Cannes (*le Monde* des 25 et 26 juillet), au cours duquel 10 millions de francs en argent liquide et devises étrangères avaient été dérobés.

C'est après une agression commise à Annecy, au cours de laquelle six personnes furent arrêtées, que les malfaiteurs ont été appréhendés. Plusieurs d'entre eux ont reconnu leur participation au hold-up de Cannes, notamment Léon Dubrulle, trente-six ans, appartenant au « milieu » lillois, Jean-Pierre Robin, trente-deux ans, travaillant dans une boite de nuit de Saint-Tropez, et Luigi Micheletto, interpellé à Yerres (Essonne), chez qui 300 000 francs en devises étrangères ont été retrouvés.

Des mandats d'amener ont été délivrés par M. Jean-Yves Montfort, juge d'instruction au tribunal de Cannes, contre ces gangsters ainsi que contre Albert Livaida, trente-neuf ans, propriétaire d'un bar à Nice dans les caves duquel un véritable arsenal a été découvert et Azelio Cirville d'origine italienne. Parmi les autres personnes arrêtées figurent André Bigini, quarante-quatre ans, Francis Vanstenkiste, trente-huit ans, Gérard Eymond Gris, trente ans, marchand forain à Annecy et une jeune femme, Geneviève Bru, vingt-trois ans. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

M. Beullac et l'égalité des chances à l'école

DIFFÉRENCES

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation nationale, remet à l'ordre du jour le problème de l'égalité des chances. Son prédécesseur, M. René Haby, n'est pas parvenu à le résoudre mais du moins il y croyait. Ce fut sans doute son tort.

M. Beullac s'est longtemps contenté de négliger la question. Mais, voici qu'il exprime des idées qui font la joie du *Figaro-Magazine*. « *L'égalitarisme, c'est le contraire de l'égalité* », a-t-il déclaré à ce magazine le 25 octobre, expliquant : « *Nous savons bien que les enfants sont différents, quelle que soit l'origine de cette différence, elle existe : l'école doit la prendre en compte (...), l'ignorer serait se priver de la possibilité concrète de mettre en œuvre une pédagogie qui prenne en compte la spécificité de chaque élève.* »

Personne ne peut raisonnablement nier « les différences ». Encore convient-il d'en approfondir la définition. « *Il y a des handicaps naturels ou d'origine socio-culturelle* », a dit le ministre au cours du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, le 24 octobre. Cela signifie qu'il y a, *pour lui*, d'abord des enfants qui naissent moins intelligents que d'autres, ensuite des enfants handicapés par leur milieu d'origine. Entendons par là les enfants d'ouvriers puisqu'ils sont majoritairement victimes de l'échec scolaire.

Mais il existe une autre définition « des différences ». Pour ceux qui, — et notamment les *chercheurs* — *bien avant* le ministre et ses amis, ont plaidé en faveur du « droit à la différence », il s'agit de tout autre chose. Pour eux, les enfants nés dans des milieux socio-culturels « défavorisés » ne sont ni moins intelligents que les autres ni « handicapés ». Ils baignent dans une culture non pas inférieure, mais différente. Or, l'école a *pris pour norme une autre* culture, celle de la classe dominante et elle seule. Elle ne prend pas en compte le vécu, le langage même des enfants qui appartiennent à des cultures autres, populaires notamment. C'est ainsi que l'école révèle les différences et provoque l'échec.

Pour être habile, le raisonnement de M. Beullac n'en est pas moins dangereux. Si l'inégalité naît de la différence, qui sait de quelle différence il pourra s'agir un jour. Le ministre de l'éducation a choisi, semble-t-il, de se ranger aux côtés de ceux qui — comme *le Figaro-Magazine* — prônent la sélection et le poussent à « *entreprendre dans le secondaire ce qu'Alice Saunier-Seïté a fait dans les universités* ». Il a, d'ailleurs, déjà commencé à appliquer les méthodes du ministre des universités, acceptant le débat uniquement avec ceux qui ne risquent pas de le contredire. Si on peut lui reconnaître le droit — au nom de la différence sans doute — de choisir les journaux auxquels il souhaite confier exclusivement sa pensée, il est plus contestable de refuser le débat au Parlement. C'est pourtant ce qu'a fait M. Beullac le 24 octobre, lançant aux députés de l'opposition qu'il ne leur ferait pas « la fleur » de leur répondre.

CATHERINE ARDITTI.

RELIGION

Un message des évêques français du synode

« Le goût de vivre et d'aimer »

Outre le « message aux familles chrétiennes » adressé aux catholiques par tous les membres du synode romain sur la famille (« le Monde » du 28 octobre), la délégation française (1) a rendu public, ce mardi 28 octobre, son propre message aux catholiques français, sous forme de bilan du « chemin parcouru », intitulé « Le goût de vivre ». En voici des extraits.

Après avoir rappelé la diversité des situations familiales à travers le monde, et esquissé la théologie trinitaire et ecclésiologique sur laquelle se fonde le sacrement du mariage, les évêques passent en revue quelques « points chauds » qui ressortent de l'enquête lancée par l'épiscopat auprès des fidèles avant le synode. En voici quatre, qui constituent l'essentiel de ce texte :

Un besoin vital de signes

« LA QUESTION DES DIVORCES REMARIES *est particulièrement ressentie dans tous les pays occidentaux. Ce monde qui croit si peu à la fidélité a un besoin vital de signes et de témoins de la fidélité jusque dans le pardon, à l'image du Christ, le « Témoin fidèle » (Ap I, 5). L'Eglise ne peut renoncer à sa mission prophétique sur ce point. Surtout pas au moment où le monde en a le plus besoin.*

» *Le synode l'a rappelé. Il s'est appuyé sur la multitude des témoins d'une fidélité parfois héroïque. Mais, en même temps, il a mis fortement l'accent sur l'accompagnement de nos frères engagés dans cette voie divergente. Il a même demandé qu'on étudie la pratique orientale de l'accès aux sacrements dans certaines conditions, ceci devant être entendu comme une question et non comme une manière indirecte de supposer le problème résolu.*

» LA REGULATION DES NAISSANCES. *Au synode, tous les évêques reconnaissent que l'intuition d'*Humanæ vitæ *a l'avenir pour elle. A l'image de Dieu, le chrétien ne sépare pas l'amour et la vie. Une parenté responsable, à la fois réfléchie et généreuse, et le souci de respecter les dynamismes de la sexualité humaine (par une progressive maîtrise de soi et une meilleure connaissance des mécanismes de la fécondité) présentent une valeur humaine incontestable.*

» *Cependant que le recours à des techniques, efficaces à court terme, risque fort à long terme de se retourner contre les couples et la société. Le synode a, en même temps, le souci des personnes, de celles surtout qui sont enfermées dans des situations qui leur paraissent insolubles. Plus que de jugements, elles ont besoin d'encouragements pour avancer sur le chemin de l'Evangile.*

» LE MARIAGE DES MAL-CROYANTS. *Ce problème est ressenti surtout par les prêtres. Mais il touche de plus en plus les familles elles-mêmes. Le sacrement de mariage, source de lumière et de grâce, et les exigences qui en découlent ne sont pleinement accessibles qu'à la foi. Comment agir alors avec ceux qui, n'ayant pas la foi, demandent cependant un mariage à l'Eglise pour des raisons sociologiques* (decorum) *ou psychologiques (ne pas heurter les parents, etc.) ou de vague religiosité ?*

» *Jusqu'ici le droit de l'Eglise n'envisage pas vraiment ce genre de situation. Le synode a posé là, vigoureusement, une question qui ne pourra pas rester sans réponse.*

» LES « HANDICAPES DE L'AMOUR ». *Le synode n'a pas oublié non plus les sans-famille, les mal-aimés, les pauvres, les marginaux. Pourtant, certains problèmes familiaux comme les conflits exacerbés entre parents et grands enfants n'ont guère été évoqués. En Occident, c'est une question cruciale, une croix déchirante pour ceux qui y sont affrontés, une croix dont la foi, l'espérance et l'amour peuvent pourtant faire un instrument de salut. De même, on n'a pas suffisamment parlé des enfants et des jeunes. (...)* »

(1) Les délégués français étaient : le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale ; NN. SS. Gilbert Duchêne, évêque de Saint-Claude ; Jacques Jullien, évêque de Beauvais ; Maurice Marie-Sainte, archevêque de Fort-de-France (Martinique). Suppléants : NN. SS. Louis Simonneaux, évêque de Versailles, et Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié et vice-président de la conférence épiscopale. Nommés par Jean-Paul II : le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, et Mgr Paul Poupard, évêque auxiliaire de Paris et proprésident du secrétariat romain pour les non-croyants.

Des encouragements plus que des jugements

En attendant la réponse de Jean-Paul II sur la publication éventuelle — souhaitée par de nombreux évêques — des quarante-trois propositions adoptées par le synode, plusieurs délégations ont voulu déjà en donner l'esprit dans des « messages » adressés aux catholiques de leurs pays. Si ces messages font double emploi, souvent, avec le « message aux familles chrétiennes », c'est parce que ce texte collectif est jugé soit franchement mauvais — « *Nous sommes profondément déçus par ce message* », devait déclarer le cardinal Gerald Emmet Carter, archevêque de Toronto, — soit d'une rédaction trop générale pour les cas spécifiques — « *Chaque épiscopat,* écrivent les évêques français, *doit mettre l'accent sur les points ressentis comme urgents.* »

D'où l'intérêt du message de la délégatoin française, « Le goût de vivre ». Les quatre « *points chauds* » retenus par les évêques — divorcés remariés, contrôle des naissances, mariage des « mal-croyants » et « handicapés de l'amour » — ne sont certes pas particuliers à la France, mais le regard qui y est porté est plus pastoral que doctrinal ; il se veut, de plus, compatissant. Comme disent les évêques : des encouragements plutôt que des jugements.

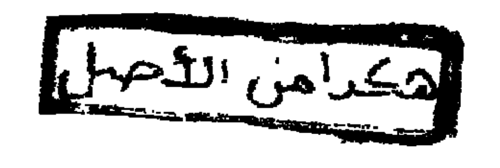
Le premier et le troisième point sont liés. Si les catholiques sont de plus en plus nombreux à demander le divorce, c'est souvent parce qu'un premier mariage a été conclu à l'église pour des raisons de pure convenance, sans accorder au sacrement sa densité religieuse ou son exigence d'indissolubilité. Mais, là où Jean-Paul II se contente de réaffirmer la doctrine classique de l'Eglise dans toute son intransigeance — les divorcés remariés qui veulent accéder à l'eucharistie doivent s'abstenir de toute relation sexuelle, — les évêques français révèlent, d'une part, que le synode, dans ses propositions, a demandé qu'« *on étudie la pratique orientale* [c'est-à-dire de l'Eglise orthodoxe] *de l'accès aux sacrements dans certaines conditions* », et reconnaît, d'autre part, en ce qui concerne le mariage des mal-croyants, que, « *jusqu'ici, le droit de l'Eglise n'envisage pas vraiment ce genre de situation* ». En ajoutant que « *cette question ne pourra pas rester sans réponse* », les auteurs du message auraient pu rappeler, cependant, l'amorce de solution, tentée dans certains diocèses, qui consiste à administrer le sacrement du mariage, comme celui du baptême, « *par étapes* ».

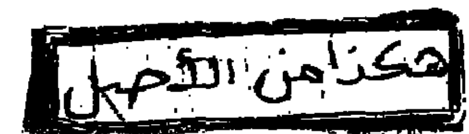
Pour la régulation des naissances, tout en reconnaissant la valeur de l'« *intuition* » de *Humanae vitae*, le message met l'accent sur le cheminement nécessaire, en parlant d'une « *progressive maîtrise de soi* » et du souci nécessaire face à « *des personnes qui sont enfermées dans des situations qui leur paraissent insolubles. Plus que de jugements, elles ont besoin d'encouragements pour avancer sur le chemin de l'Evangile.* »

Les « handicapés de l'amour », enfin. Ici, les évêques se bornent à évoquer « *les sans-famille, les mal-aimés, les pauvres, les marginaux* ». N'aurait-il pas fallu admettre que si le mariage chrétien est un idéal pour la majorité des croyants, ceux qui ne peuvent pas y accéder pour des raisons diverses — solitude, maladie, déviance sexuelle, manque de maturité, etc. — ne doivent pas être enfermés dans un célibat stérile. La sexualité est nécessaire à l'épanouissement humain et la chasteté reste une vocation.

ALAIN WOODROW.

● *Mère Teresa, fondatrice des Sœurs de Charité et prix Nobel de la paix 1979* a été reçue, le 27 octobre, par M. Giscard d'Estaing pendant plus d'une heure au palais de l'Elysée. Elle s'est entretenue ensuite pendant quelques minutes avec Mme Giscard d'Estaing avant de quitter Paris pour Marseille, où elle fut accueillie par le cardinal Roger Etchegaray. Elle a rendu visite à la petite communauté de sa congrégation (quatre sœurs) installée dans la cité phocéenne.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

ANNIVERSAIRE

Alfred Wegener prophète de la dérive des continents

ET POURTANT, ILS BOUGENT !

Le 1er novembre prochain marquera, à la fois, le centenaire de la naissance (à Berlin) et, approximativement, le cinquantenaire de la mort (au Groenland) de l'Allemand Alfred Wegener. Astronome et météorologiste de formation, Wegener a, le premier, tenté d'expliquer l'*évolution* de la Terre *par la dérive des* continents. L'emboîtement des côtes atlantiques de l'Afrique et de l'Europe d'une part, de l'Amérique d'autre part, les similitudes paléontologiques et géologiques de chaque côté de l'Atlantique, étaient pour Wegener, entre autres arguments, les marques indubitables que l'Ancien et le Nouveau Monde avaient été soudés, puis s'étaient séparés, donnant ainsi naissance à l'océan Atlantique.

La théorie de la dérive des continents, attaquée et ridiculisée, fut oubliée pendant une quarantaine d'années jusqu'à ce que la tectonique des plaques lui rende enfin justice en montrant et expliquant que les continents, effectivement, ne cessent de bouger : les masses continentales, passives, sont entraînées dans une dérive incessante par le renouvellement perpétuel des fonds océaniques.

Alfred Wegener a disparu trop tôt pour voir le triomphe de sa théorie, mais il avait prévu certains développements récents auxquels ses idées ont conduit. Avec Emile Argand, géologue belge, il avait « vu » que l'Himalaya et le Tibet sont dus au carambolage encore actuel de deux masses continentales. En revanche, il n'avait pu comprendre le rôle essentiel des fonds océaniques : les phénomènes sous-marins étaient impossibles à repérer et à étudier sans les moyens modernes d'exploration. — Y.R.

Un combat contre l'orthodoxie

par XAVIER LE PICHON (*)

« *ET pourtant, les continents dérivent.* » Peut-être cette affirmation, pour laquelle Alfred Wegener s'était battu durant les dix-huit dernières années de sa vie, revint-elle une dernière fois à son esprit au moment de sa mort. C'était au milieu des glaces du Groenland (où il se trouvait pour la troisième fois), par un froid de — 65 °C, vers le 1er novembre 1930, jour de son cinquantième anniversaire. Wegener et un Eskimo étaient venus apporter des vivres à des météorologistes habitant une base installée pour l'hiver au milieu du Groenland. Ils en étaient repartis le 30 octobre : *« Leurs chiens sont épuisés, c'est une véritable course contre la mort »*, notait ce jour-là l'un de ses collègues de la base.

L'épuisement et le froid allaient avoir raison de l'obstination et du courage : le corps gelé de Wegener ne fut retrouvé que l'année suivante.

Comme Galilée, à qui on a aimé le comparer, Wegener contribua à ébranler un des archétypes les plus profondément inscrits dans l'homme. La Terre n'est pas au centre de l'univers, avait enseigné Galilée ; ce n'est pas non plus un milieu stable et permanent, ajoute Wegener. Son relief est continuellement remodelé par la lente dérive des continents à travers les siècles. Comme celles de Galilée, les idées de Wegener, après un succès initial, furent condamnées par ceux dont la tâche est de maintenir l'orthodoxie de la pensée. C'est un symposium de l'Association américaine des géologues pétroliers, réunis à New York en 1926, qui tint lieu de concile au cours duquel la condamnation sans appel fut prononcée. *« La géologie peut-elle être encore considérée comme une science lorsqu'on laisse une pareille théorie se propager »*, affirma, à cette occasion, l'un des géologues les plus en vue.

En 1929, dans la dernière édition de son livre *la Genèse des continents et océans* qu'il destinait *« aux géodésiens, géophysiciens, géologues, paléontologues, zoogéographes, phytogéographes et paléoclimatologistes »*, Wegener se plaignait amèrement que *« les chercheurs ne semblent toujours pas avoir compris que toutes les branches des sciences de la terre doivent contribuer à dévoiler l'histoire de notre planète, en combinant les diverses indications qu'elles fournissent »*. C'était là, en effet, ce qu'on lui reprochait : parler hors de son domaine de compétence.

Les arguments de Wegener étaient interdisciplinaires et qualitatifs, deux faits impardonnables, à une époque où la géologie qualitative du XIXe siècle faisait place à une multitude de disciplines spécialisées cherchant à quantifier leurs observations. Jusqu'alors, suivant le mot attribué à Rutherford, il y avait *« la physique, et puis la chimie, qui est une sorte de physique, et puis les collections de timbres »*. Les contemporains de Wegener étaient déterminés à faire sortir la géologie de l'ère des collections de timbres. La géophysique cherchait à expliquer les phénomènes actuels et non l'histoire passée. Harold Jeffreys, dans la première édition, en 1924, de son livre *la Terre*, qui marque le fondement de la géophysique moderne, rejetait péremptoirement l'hypothèse de Wegener *« comme une explication qui n'explique rien de ce que nous voulions expliquer »*.

C'est pourtant dans la géophysique que Wegener croyait avoir trouvé la « preuve » définitive du déplacement des continents. Les mesures astronomiques de différence de longitude entre le Groenland et l'Europe à cinq ans d'intervalle (1922-1927) semblaient indiquer une séparation à une vitesse de 36 mètres par an, vitesse de l'ordre de grandeur qu'il avait prédit. Hélas pour Wegener, l'amélioration de la précision des mesures montra qu'il n'en était rien. Celui-ci s'était trompé de trois ordres de grandeur dans l'estimation des vitesses de dérive. Nous savons, maintenant, que la vitesse de séparation n'est que de 2 centimètres par an entre le Groenland et la Norvège, et les méthodes géodésiques les plus modernes viennent à peine d'atteindre la précision suffisante pour qu'on puisse envisager de le vérifier.

En fait, comme il l'expliquait lui-même, l'idée initiale de la dérive des continents lui vint en 1910 lorsqu'il nota la remarquable similarité de formes entre les côtes de part et d'autre de l'Atlantique. Mais il l'avait écartée comme improbable. C'est la lecture d'un article de paléontologie qui lui fit faire le pas décisif en 1911. La similarité des faunes du Brésil et de l'Afrique durant l'ère secondaire (entre 200 et 70 millions d'années) était telle qu'elle impliquait l'existence d'une liaison continentale. On proposait donc qu'un isthme, *joignant le Brésil à l'Afrique*, s'était effondré dans l'océan Atlantique. Mais, en tant que physicien, Wegener savait que les roches continentales flottent sur les roches plus lourdes du manteau, qu'on appelait alors Sima. Il lui paraissait impossible que les premières se fussent enfoncées dans les secondes. En revanche, rien ne s'opposait à ce que des morceaux de continent se déplacent latéralement sur le Sima profond, plus chaud et donc capable de s'écouler extrêmement lentement.

Similitudes

Wegener proposait donc une dérive des blocs américain et africain depuis l'ère secondaire, dérive qui avait fait apparaître l'océan Atlantique et qui expliquait l'extraordinaire similitude non seulement morphologique mais aussi géologique des côtes. Pour reprendre sa comparaison, lorsqu'on ajuste deux morceaux déchirés d'une feuille de journal, si l'on constate un excellent raccord du texte imprimé de part et d'autre de la déchirure, il est difficile de croire qu'il s'agisse d'une circonstance fortuite. Il montrait alors que cette dérive particulière faisait partie d'un ensemble plus vaste. Il y a deux cents millions d'années, à la fin de l'ère primaire, tous les continents appartenaient à un seul supercontinent qu'il appelait Pangée, supercontinent qui s'était, depuis, lentement fragmenté. Le dernier épisode concernait justement l'ouverture de la mer de Norvège entre le Groenland et l'Europe, ouverture qui se serait faite, pensait-il, à la vitesse géologiquement énorme de 30 mètres par an.

Wegener savait qu'il était impossible de démontrer de manière rigoureuse la réalité de son hypothèse. Tous ses efforts tendaient donc à montrer qu'elle rendait compte d'un très large éventail de faits géologiques et géophysiques restés jusqu'alors inexpliqués ou du moins laissés à l'écart par les synthèses antérieures. Il n'est pas possible d'énumérer, ici, les faits utilisés par Wegener, faits qui faisaient très largement appel non seulement à la paléontologie mais aussi à la paléoclimatologie. En tant que météorologiste, il ne pouvait accepter que la zonation climatique, qui est évidemment liée à l'axe de rotation de la terre, ait pu se trouver dissociée de celui-ci durant l'ère primaire, ce qu'il aurait fallu admettre s'il n'y avait pas eu dérive des continents. Tout cela est bien connu, et la plupart des arguments utilisés sont maintenant acceptés par la communauté scientifique.

On sait moins l'insistance que Wegener apportait à l'analyse des phénomènes géophysiques.

Ainsi sa discussion du tremblement de terre de San-Francisco en 1906 est-elle remarquable. Il l'attribue correctement au mouvement de l'Amérique vers le sud par rapport à la Californie et reconnaît le rôle joué par l'élasticité de la croûte continentale.

Pourquoi donc l'hypothèse de la dérive des continents a-t-elle connu cette *« traversée du désert »* de près de quarante ans durant laquelle s'avouer mobiliste pouvait mettre une carrière de chercheur en danger ? Pourquoi l'enthousiasme initial, attisé par des géologues de grand renom, tel le Belge Argand, s'est-il éteint comme un feu de paille ? L'un d'entre eux n'en parlait-il pas avec nostalgie comme d'*« un très beau rêve, le rêve d'un grand poète »*, dont il ne restait *« qu'un peu de vapeur ou de fumée »*. C'est parce qu'à l'époque où il l'a formulée la théorie de la dérive des continents n'était pas « falsifiable » au sens de Karl Popper. Elle ne pouvait être réfutée par l'expérience et paraissait donc être une construction gratuite et inutile. Et cela pour deux raisons. La première est que la sismologie et la géodésie ne permettaient pas alors d'analyser de manière correcte l'ensemble des déplacements à la surface de la terre et donc de vérifier que les tremblements de terre sont liés aux déplacements horizontaux des divers blocs terrestres à l'échelle globale. La seconde, reconnue par Wegener, est que la clef de son modèle était au fond des océans, dont on ne connaissait à peu près rien à l'époque.

Le modèle actuel de la tectonique des plaques est, en effet, issu de l'exploration du fond des océans et de la sismologie moderne. Il est vrai qu'on a dû abandonner la notion de blocs continentaux labourant les fonds océaniques. Les continents sont « gelés » au sein de grandes plaques lithosphériques épaisses de 100 kilomètres, reposant sur un manteau plus fluide appelé asthénosphère. Le modèle actuel n'en est pas moins l'héritier du modèle « wégenérien ». Les continents dérivent, même s'ils ne sont pas des « icebergs » libres mais au contraire incorporés au sein d'une « banquise » (les plaques lithosphériques) en modification incessante.

En fait, on ne sait trop ce qu'on doit le plus admirer en Wegener : l'audace physique, qui lui permit à vingt-six ans de battre le record de durée de vol en ballon libre et peu après de traverser le Groenland en traîneau ; l'audace et la curiosité intellectuelles qui le lancèrent à l'assaut du modèle classique d'une terre fixe se ratatinant comme une pomme ridée sous l'effet du refroidissement ; ou la générosité, prouvée par le sacrifice de sa vie pour ses compagnons d'expédition. La personnalité de Wegener, en tout cas, domine l'histoire des sciences de la terre et la manière dont la communauté scientifique a reçu ses idées reste pour nous une leçon à méditer.

(*) Professeur de géodynamique à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).

MÉTALLOGENÈSE ET ÉQUILIBRE CHIMIQUE DES OCÉANS

TOUTES les notions sur l'équilibre chimique de l'océan mondial et sur certains processus de formation des gîtes métallifères (la métallogenèse) doivent être repensées. Tels sont les principaux enseignements des deux dernières campagnes franco-américaines, Rise *bis* et Searise (1), qui ont étudié l'activité de la dorsale océanique du Pacifique est.

Les dorsales océaniques forment une chaîne de montagnes, longue de 60 000 kilomètres, qui serpente sous tous les océans. Dans leur zone axiale, se met en place le matériau volcanique basique (du basalte, en simplifiant) dont sont faits tous les fonds océaniques. Mais le rythme annuel moyen de mise en place des nouveaux fonds varie selon les segments de dorsale.

Dans les dorsales lentes, le rythme annuel est de 2 à 4 centimètres (1 à 2 cm de chaque côté de la zone axiale). C'est le cas de la dorsale de l'Atlantique nord étudiée en 1973 et 1974 lors de l'opération franco-américaine Famous. Les phénomènes volcaniques se produisent dans une vallée axiale (le *rift*), dont le fond est à 1 500 mètres en dessous des deux crêtes qui la limitent. Il semble y avoir peu de sources hydrothermales (sorties d'eau chaude). Dans les dorsales moyennes, le rythme est de 4 ou 5 à 7 ou 8 centimètres par an, ce qui est le cas aussi bien pour la dorsale du Pacifique oriental étudiée par le projet Rita que pour la dorsale des Galapagos. La vallée axiale n'est profonde, alors, que d'une centaine de mètres, et on y voit de très nombreuses sorties d'eau très chaude entourées de « pustules » hautes de plusieurs mètres faites de précipitations de sulfures et de sulfates et accompagnées d'une faune géante, bivalves et vers notamment (*le Monde* du 19 juillet 1978 et du 5 juin 1979).

On connaît aussi des dorsales rapides — près des îles françaises d'Amsterdam et Saint-Paul, dans le sud-ouest de l'océan Indien, en particulier — dont le rythme est de 7 ou 8 à 12 ou 13 centimètres par an, et des dorsales ultra-rapides — au nord et au sud de l'île de Pâques — dont le rythme annuel est supérieur à 13 centimètres. Dès que le rythme dépasse 10 centimètres par an, la vallée axiale est remplacée par un bombement. Certes, les dorsales rapides et ultra-rapides n'ont pas encore fait l'objet d'études *in situ* par plongées de sous-marin, mais il semble qu'elles soient aussi le siège d'une grande activité hydrothermale.

En octobre et novembre 1979, l'*Alvin* a plongé à sept reprises sur les sources hydrothermales découvertes en avril et mai précédents. Le but de ces nouvelles plongées : prélever des échantillons aussi bien des eaux très chaudes chargées de métaux en solution que des parois des « pustules », mesurer la température des sources hydrothermales juste à leur sortie.

Selon ces sorties, la température varie de 250 °C à 350 °C. Autour des sources les plus chaudes, les parois des « pustules » sont riches en sulfure de cuivre, autour des moins chaudes en sulfure de zinc. Toutes comprennent, en outre, du sulfure de calcium et de baryum et aussi de nombreux autres minéraux (oxydes, silicates, etc.). Les métaux et le soufre proviennent du lessivage du basalte par de l'eau de mer qui s'infiltre dans les nouveaux fonds océaniques, s'y réchauffe et ressort en sources hydrothermales. Mais, alors que la teneur en métaux est de l'ordre de quelques dizaines de parties par million au maximum dans le basalte, elle peut atteindre, dans les parois des « pustules », 50 % pour le zinc, 1,5 % pour le cuivre, par exemple.

Certes, ces découvertes ne veulent pas dire que l'on a trouvé de nouvelles sources de matières premières. Mais elles sont une occasion inattendue d'étudier un processus de métallogenèse en activité à partir d'eaux très chaudes où des métaux se trouvent en solution.

Panaches d'hélium et de manganèse

Pour la campagne Searise (mai et juillet 1980), le Centre national pour l'exploitation des océans a organisé, avec le concours de divers laboratoires français et américains, une campagne à la mer du *Jean-Charcot* suivant la dorsale du Pacifique est entre les deux tropiques et associant, pour la première fois, des géochimistes à des géophysiciens et à des géologues. Le Seabeam (un sondeur multifaisceaux) a relevé avec précision la topographie des fonds et le *Raie* (un engin remorqué à quelques mètres au-dessus du fond) a pris de nombreuses photos en couleurs et a mesuré la température de la mer au centième de degré Celsius près. En outre, des dragages ont remonté des sulfures. Et surtout, sur une douzaine de sites, des prélèvements d'eau de mer ont été faits à douze ou treize profondeurs, entre la surface et le fond.

Le dosage du manganèse dissous dans l'eau de mer au centième de partie par milliard près a été fait à bord — ce qui était une première. Le manganèse provient des sources hydrothermales, et une teneur anormale (de 1 à 4 parties par milliard) permet de repérer les « panaches » sortant de ces sources. Des dosages d'hélium 3 (isotope léger de l'hélium, rejeté lui aussi par les sources hydrothermales), sont en cours au Commissariat à l'énergie atomique.

Les analyses des corps émis par les sources hydrothermales auront des conséquences importantes : on commence, en effet, à comprendre que tout le manganèse précipité sur les fonds océaniques (y compris dans les fameux nodules polymétalliques) et qu'une partie du calcium, du lithium, du rubidium, du potassium, du baryum présents dans les sédiments marins pourraient venir des sources hydrothermales des dorsales. A l'inverse, une partie du magnésium provenant de l'érosion des continents et apportée dans la mer par les fleuves est sûrement absorbée par les dorsales.

En mai 1981, le *Jean-Charcot*, toujours avec le *Seabeam* et le *Raie*, fera une campagne de levé des fonds et d'analyses de l'eau entre Acapulco (Mexique) et l'îlot français de Clipperton : là, il étudiera une dorsale rapide.

Vers la fin de 1981, la soucoupe plongeante *Cyana* ira peut-être faire des plongées sur cette dorsale proche de Clipperton. Mais le *Nadir*, le navire d'accompagnement n'aurait pas le *Raie* pour repérer les « bons » sites de plongées.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le projet Rita s'est déroulé, avec une participation mexicaine, en plusieurs phases : février-mars 1978, campagne Cyamex (plongées de la soucoupe française *Cyana*) ; février-mars 1979, campagne Rose (sismographes posés sur le fond de l'océan Pacifique) ; avril-mai 1979, campagne Rise et octobre-novembre 1979, campagne Rise bis (plongées du sous-marin américain *Alvin*). Searise ne fait pas partie du projet Rita.

POINT DE VUE

A QUOI SERT LA FONDATION EUROPÉENNE DE LA SCIENCE ?

M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, prendra, le 12 novembre prochain, les fonctions de président de la Fondation européenne de la science. Il expose ici l'intérêt et les objectifs de cette organisation originale.

par HUBERT CURIEN

DÈS la fin des années 60, quelques responsables d'organismes de recherche, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves avaient acquis la conviction que des consultations multilatérales sur leurs préoccupations majeures pourraient ne pas être inutiles. Ils décidèrent, en février 1972, de convier à Aarhus (Danemark) les présidents ou directeurs des grands organismes publics *de recherche des quatre coins de* l'Europe. Cette première réunion fut suivie d'autres, à Londres, puis à Munich, puis à Gif-sur-Yvette où le principe de *la création* d'une Fondation européenne de la science fut approuvé, puis à Saltsjöbaden (Suède), où l'on débattit des statuts et du siège. Strasbourg ayant *recueilli la majorité des suffrages*, c'est là, en novembre 1974, que la fondation fut officiellement constituée. Elle compte actuellement quarante-sept organismes membres exerçant leur activité dans dix-huit pays d'une Europe, qui déborde donc celle des communautés sans aller cependant, vers l'est, au-delà *de la République fédérale* d'Allemagne, de l'Autriche, de la Yougoslavie et de la Turquie.

La fondation n'est ni intergouvernementale ni interacadémique : les membres ne sont pas mandatés par leurs gouvernements ; ils ne représentent pas non plus des *sociétés savantes. Nous avons voulu* nous situer à un autre niveau : celui des organismes de recherche. Les trois membres français, par exemple, sont le Centre national *de la recherche scientifique*, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et l'Institut de recherche fondamentale du *Commissariat à l'énergie atomique.*

Faire progresser la coopération dans le domaine de la recherche fondamentale, favoriser la circulation des idées et des informations, contribuer à l'harmonisation des activités des organismes-membres, faciliter l'utilisation en commun des *moyens les plus onéreux, ou les* plus *spécialisés*, et la conception de programmes d'importance particulière, soutenir quelques *opérations concertées dans* des secteurs où une action groupée peut avoir un effet de déclenchement : tels sont les objectifs majeurs de la fondation. Ils n'exigent pas de *grands moyens financiers*. Les cotisations des organismes-membres représentent actuellement, en moyenne, moins d'un millième de leur budget.

Si la mise est modeste, le profit peut être grand. Il le sera d'autant plus que la fondation évitera quel*ques pièges, ou quelques déviations*, qu'une certaine expérience des affaires scientifiques et administratives internationales permet de pressentir.

Eviter d'abord de s'ériger en groupe de pression (un de plus !). Plutôt que s'époumoner à gonfler de *nouveaux ballons, mieux* vaut *s'employer* à accorder les pressions naturelles pour leur donner un plein effet.

Ne pas voler au secours de la victoire des causes déjà gagnées pour grapiller quelque gloire gratuite, ni se complaire dans la compagnie des causes déjà *perdues*, dans l'espoir généreux et fallacieux de les sauver. La fondation, qui a le privilège d'une entière liberté de choix de ses domaines d'action, peut éviter *ces deux extrêmes et* s'attacher à promouvoir des activités originales et prometteuses, susceptibles de profiter au mieux d'un effet de catalyse communautaire.

La voie la plus ouverte

Dans ce type d'entreprises internationales, la voie *la plus ouverte et la plus pratiquée est celle* qui conduit aux grands instruments. C'est ainsi que, *dans d'autres* circonstances, fut créée l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), incontestable et durable réussite. Point de passage de tous les physiciens européens des particules élémentaires, le *CERN est l'un des hauts lieux de la* science dans le monde.

Mais les grands instruments scientifiques ne sont *pas nécessairement* liés à une discipline. L'evolution de la recherche fait que le recours à de grandes machines se généralise. Physiciens, chimistes et biologistes *utilisent* à présent, par exemple, en mainte occasion, des faisceaux de neutrons ou de rayons X de haute intensité, qui ne peuvent *être produits que par de* puissants réacteurs ou des accélérateurs de conception particulière. Au caractère international de telles installations s'ajoute donc, souvent, un aspect interdisciplinaire. Leur clientèle est moins assidue, moins continue, mais plus nombreuse et plus diverse qu'autour des machines classiques.

Il est naturel que des initiatives pour la construction d'instruments de ce genre se manifestent indépendamment, non seulement dans les divers pays, mais au sein des *diverses communautés d'utilisateurs* potentiels. Au lieu d'une machine française, ou allemande, ou anglaise, d'une machine pour chimistes, *pour* physiciens, ou pour biologistes, qui risquerait d'être sous-employée, ou de ne pas être la meilleure possible, *pourquoi* ne pas recenser tous les besoins et *les moyens, et en les groupant au* mieux des intérêts de chacun, promouvoir une machine qui serait, au moins pour un temps, la meilleure de toutes ?

Telle est l'une des tâches entreprises par la Fondation européenne de la science, qui a mandaté un *groupe de scientifiques et de techniciens* pour étudier la faisabilité d'une installation à usage multinational et multidisciplinaire pourvoyeuse *de faisceaux de rayons* X de très haute intensité (rayonnement synchrotron). Plusieurs engins de cette *nature* existent déjà en Europe, notamment en France, et *se sont révélés assez efficaces pour* attirer des usagers venant d'horizons tout à fait nouveaux. Une machine européenne, à laquelle chacun apporterait son écot et ses compétences, serait un nouveau point de convergence qui deviendrait vite sans aucun doute un centre d'excellence.

Mais nous ne souhaitons pas que l'image de la fondation soit trop fortement associée à celle de la *science chère, où plus précisément* des entités les plus onéreuses de l'arsenal scientifique ; c'est d'ailleurs un souci d'économie qui nous attire vers ce secteur plus dépensier. Bien d'autres domaines, peut-être moins spectaculaires mais tout aussi intéressants, peuvent bénéficier de nos soins. C'est ainsi que *nous encourageons, en sciences humaines*, des, études concertées sur l'enseignement des langues, sur les migrations des travailleurs à travers l'Europe, sur l'accès aux archives, ou sur la lexicographie moderne. Nous assurons la gestion du Programme européen de formation à la recherche sur le cerveau et le *comportement. Nous avons réanimé l'intérêt pour* la taxinomie, en poussant plus particulièrement les études consacrées à la faune et à la flore *méditerranéennes. Nous contribuons* au soutien de l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette (mathématiques et physique *théorique*).

Et puis, nous ne pouvons nous désintéresser des interfaces parfois urticantes entre science et société : exploitation des banques de données et respect de l'individu, *manipulations génétiques et sécurité* humaine... Nous ne souhaitons pas plus nous spécialiser dans l'étude de ce qui gratte que dans la promotion de ce qui coûte : il y a cependant des responsabilités qu'un organisme tel que le nôtre doit savoir assumer.

Un inventaire *raisonné*

Une tentation à laquelle la fondation doit résister est celle d'être exhaustive dans son éventail *sectoriel*, en animant des activités *permanentes* dans chaque discipline, de l'astronomie à la sociologie. Ses ambitions sont d'ailleurs assez *naturellement* limitées par ses moyens. En cherchant à être *présente sur tous les fronts, elle risquerait* de ne l'être qu'en spectateur et pas *en acteur*. Et s'il est, dans un premier temps, nécessaire de dresser des constats sur l'état de l'art dans chaque discipline scientifique en Europe, cet inventaire *raisonné* n'est *fructueux* que s'il conduit à des actions, ou des *incitations à l'action, sur quelques*-uns des points les plus sensibles.

Inciter à l'action *n'a d'intérêt* que si la probabilité est grande d'être entendue par ceux qui peuvent agir. La fondation donne cette garantie puisque ses membres sont précisément les organismes nationaux *responsables de l'exécution des* programmes de recherche dans leur pays.

Si la fondation a voulu limiter son emprise géographique (qui pourrait s'étendre vers l'est et son domaine sectoriel (centré sur la recherche fondamentale), c'est pour être plus sûre de ses premiers pas. Rien ne nous empêche de déplacer nos limites, à la mesure de nos appétits, mais surtout de nos *succes.*

Lord *Flowers*, recteur de l'Imperial College de Londres a présidé la fondation pendant les six premières années. Son humour a réduit les barrières, sa conviction les a renversees. Nous avons maintenant un bel outil nouveau au service *de la science et de l'Europe.*

EN TOUTE LOGIQUE

Quadruple quadrature

PROBLÈME n° 184

La « quadrature algébrique » poursuit son développement. Dans ce domaine peu mathématique d'apparence, où *il* s'agit de juxtaposer des carrés d'entiers positifs pour obtenir d'autres carrés d'entiers, nous avons déjà obtenu ici des résultats intéressants. Or, Roger Durif nous propose d'aller plus loin, en juxtaposant quatre carrés pour en obtenir un nouveau. Saurez-vous, comme lui, déterminer X tel que :

$$X^2 = A^2\ B^2\ C^2\ D^2$$

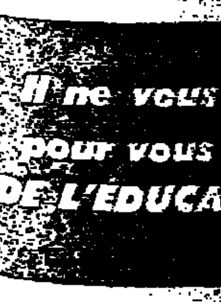
où les carrés sont juxtaposés et non multipliés et où $A^2\ B^2$ et $C^2\ D^2$ sont également des carrés ?

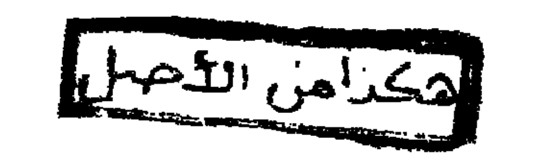
(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »)

SOLUTION DU PROBLÈME n° 183

Attention : il est dangereux de se référer au tuyau d'arrosage, dont le jet semble aller d'autant plus loin qu'on en réduit le diamètre. En fait, quand l'ouverture du tuyau est large, la pression est inférieure à celle de l'alimentation, car il y a détente. Si l'on serre, on parvient peu à peu à cette pression, avec des jets de plus en plus longs. Mais, ensuite, leur longueur diminue. En effet, il est plus réaliste de comparer le passage de l'eau à travers un trou au passage d'un courant *dans un conducteur, ce conducteur* opposant d'autant moins de résistance qu'il est plus gros. Donc, avec une pression d'arrivée suffisante, c'est le jet le plus large qui va le plus haut.

PIERRE BERLOQUIN.





DEUX CONGRÈS DE PSYCHIATRIE

Sortir du ghetto asilaire

Si l'hôpital psychiatrique, dans son état traditionnel, est une formule périmée, souvent nocive, incompatible le plus souvent avec l'innovation thérapeutique, par quoi faut-il le remplacer ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre pendant deux jours près de mille cinq cents psychiatres et travailleurs de la santé mentale réunis à Paris, la semaine dernière, lors du congrès de l'ASEPSI (1), une association fondée il y a deux ans et que préside le docteur Jean-François Reverzy.

Au point de départ, une critique virulente de l'hôpital psychiatrique, critique d'autant plus révélatrice qu'elle émane du milieu asilaire lui-même. *« En cette fin de siècle, l'asile, en France, reste aussi florissant que l'ordre social qui l'a engendré. D'innombrables culs de-basse-fosse ou de « décharges publiques » subsistent, à Paris comme ailleurs »*, s'est écrié le docteur Reverzy dans son allocution inaugurale.

La politique de « secteur » née en 1960 pour réduire la population asilaire et permettre des soins extra-hospitaliers, n'échappe pas à cette critique : le secteur, a-t-on dit lors du congrès de l'ASEPSI n'a jamais reçu de cadre juridique défini, donc de moyens adaptés. Surtout, l'ensemble de son fonctionnement reste intimement lié à celui de l'hôpital psychiatrique : *« Le secteur est devenu l'annexe, le satellite, l'antenne, la chasse gardée, l'appendice de l'asile sinon la bonne conscience ou la mauvaise foi de l'aliénisme. »* Pour devenir efficace, une pratique psychiatrique réellement insérée dans la communauté suppose *« qu'on laisse mourir ce lieu de mort qu'est l'asile »*. C'est de cette critique médicale que sont nées, depuis quelque dix ans, dans le désordre et l'individualisme, les « structures intermédiaires » dont l'ASEPSI se propose de regrouper les initiateurs. Structures « intermédiaires » entre l'hôpital psychiatrique traditionnel et la vie sociale « normale », entre soignants et soignés, elles sont encore, à l'heure actuelle, souvent balbutiantes et à la recherche d'elles-mêmes, comme en a témoigné le congrès. Il s'agit, disent leurs promoteurs, de créer des *« ensembles communautaires à petite échelle, insérés au maximum dans la vie sociale »*, utilisables dans *« toutes les situations de rupture »*, qu'elles procèdent *« d'un déracinement originel, d'une situation de crise transitoire ou d'un séjour prolongé en institution »*.

Quelles formules concrètes la notion de *« structures intermédiaires »* recouvre-t-elle ? Appartements thérapeutiques pour adultes ou adolescents, « lieux de vie » pour enfants psychotiques, communautés thérapeutiques pour toxicomanes, centres d'hébergement, etc.

D'ores et déjà, l'association a recensé quelque trois cents structures intermédiaires, formule en faveur de laquelle elle souhaite créer un *« mouvement d'opinion »*, en *« dehors de toute référence doctrinale ou idéologique »*.

Ce dernier point, ont relevé certains congressistes, peut paraître relever de l'utopie, dans la mesure où la pratique psychiatrique reste indissociable des références tant doctrinales qu'idéologiques. C'est bien une doctrine, le mouvement désaliéniste, qui a fondé la politique de secteur, provoqué la suppression des asiles en Italie ; c'est bien sur une idéologie que repose tout le courant antipsychiatrique. Il n'en reste pas moins que l'intérêt manifeste que portent les travailleurs de la santé mentale à la formule des structures intermédiaires, en dépit de son flou idéologique, est révélateur d'une prise de conscience : l'hôpital psychiatrique n'est plus le passage obligé de la prise en charge des malades mentaux. — C. B.

(1) ASEPSI (Association pour l'étude et la promotion des structures intermédiaires en psychiatrie), 8, rue du Général-de-Larminat, 75015 Paris. Téléph. 783-58-05.

Refuser des contrôles excessifs

Les Dixièmes Journées nationales de la psychiatrie privée se sont achevées dimanche 26 octobre à Nantes, par l'adoption d'une « Charte de la psychiatrie », par laquelle le syndicat et l'association des psychiatres d'exercice privé rappellent que leur discipline *« refuse solennellement de cautionner toute pression extérieure menaçant l'intégrité physique ou mentale du malade »*.

Ce rappel vise tout d'abord les pays où la psychiatrie est détournée de son but à des fins politiques, car les psychiatres présents à Nantes ont jugé trop « diplomatique », la « déclaration d'Hawaï » adoptée en 1977 par l'association mondiale de psychiatrie (*le Monde* du 2 septembre 1977) qui condamnait l'usage répressif de la discipline, en U.R.S.S. notamment. Mais les congressistes de Nantes ont voulu aussi, par leur résolution, attirer *l'attention sur le risque de voir* les préoccupations d'ordre économique guider la plupart des choix en matière de politique de santé. En particulier, ils craignent vivement que l'on assiste au retour à une psychiatrie spectaculaire qui, pour accumuler des résultats, se préoccuperait surtout de gommer — par la chimiothérapie notamment — les symptômes, ces témoins du trouble, entre le sujet et le groupe social.

Selon le docteur Gérard Blès (Paris), le ministère de la santé souhaite instituer un contrôle de la qualité des soins qui pourrait s'effectuer à partir de *l'ensemble* des informations recueillies dans les centres médicaux par les caisses d'assurance-maladie : il s'agirait alors d'exploiter ces renseignements pour rechercher le meilleur traitement possible en psychiatrie.

« Un tel contrôle pourrait aboutir, dans cette discipline, ont dit les congressistes de Nantes, *à un appauvrissement de ses méthodes et à la réduction des possibilités de traitement en profondeur. »*

Le docteur Jean Ayme, président du syndicat des psychiatres des hôpitaux publics, a, dans le même esprit, estimé que le psychiatre ne devra accepter d'exercer *« aucune fonction de contrôle, quelle qu'elle soit »*.

CORRESPONDANCE

Supprimer des lits...

Après la parution, dans le Monde du 3 octobre, d'un article relatif à un rapport portant sur la situation de la psychiatrie en France et remis au ministre de la santé, nous avons reçu de plusieurs psychiatres une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

(...) La pauvreté des moyens, principalement en personnels, est cause du faible développement des activités ambulatoires, ainsi que de l'impuissance fréquente à répondre aux états de crise aiguë qui exigent une réponse urgente. Or les mesures autoritaires prises en cascade depuis dix-huit mois visent à réduire encore les personnels : refus de toute création de postes, fermetures d'écoles d'infirmiers spécialistes, supression les internes en psychiatrie par le biais de la réforme des études médicales. Et c'est encore cette même volonté de compression globale des dépenses, et tout particulièrement de réduction du personnel soignant, qui fonde, derrière un vocabulaire humanitaire et réformateur, la décision de suppression massive de lits. (...)

★ Docteurs Jean-David Attia, Lucien Bonnafé, Jean Demay, Tony Lainé, Marc Midenet, Monique Thizon, Odette Waks, David Wizenberg, psychiatres.

[Rappelons que ce rapport est le résultat d'une enquête administrative et ne comporte aucune « décision ». La lettre dont nous publions un extrait reprend dans son esprit le contenu d'un article publié dans « l'Humanité » du 7 octobre.]

EN MARGE DU SALON DE LA DIÉTÉTIQUE

Pain au son ou pain trompeur ?

Le Salon national de la diététique organisé à Paris par l'Union nationale syndicale des détaillants spécialisés en produits diététiques, produits naturels et de régime, offrait du 25 au 27 octobre un panorama complet du marché des produits de régime et de diététique. Certains des produits présentés dans de telles manifestations relèvent d'une prescription médicale (régimes pauvre en sel, en sucre, en graisses, ou produits enrichis en fibres telles que le son). D'autres sont des aliments dits naturels, fruits et légumes issus de cultures biologiques (engrais organiques seulement) ou conserves, vins, huiles, préparés sans traitement chimique. Enfin, le Salon présente des cosmétiques, des produits d'hygiène, des plantes, des livres, le tout inspiré du souci de « retour au naturel » cher aux écologistes.

La composition des produits réellement diététiques prescrits à des patients est, depuis 1975, réglementée par décret. Mais l'engouement qu'ils suscitent conduit à une certaine anarchie, où l'on peut trouver au-delà du mythe diététique, le meilleur certes, mais aussi trop souvent le pire.

L'exemple des « pains au son » analysés par le Laboratoire coopératif montre à quel point le consommateur peut se voir abusé par des pratiques commerciales pour le moins laxistes...

Alors que le « *gros son* » avait disparu en Occident et, depuis belle lurette, de l'alimentation humaine, *pour se voir réservé à celle des* animaux, la vente des « *pains au son* » a considérablement augmenté, et il n'est guère de boulangerie qui, à l'heure actuelle, n'en *propose à ses clients.*

Une évolution aussi frappante et aussi rapide tient non à quelque changement mystérieux des goûts du public, mais... à des motifs *d'ordre sanitaire.*

Les démonstrations de l'épidémiologiste anglais Burkitt et de son équipe (1), selon laquelle la pauvreté en cellulose et en fibres de l'alimentation occidentale moderne est largement responsable de toute une pathologie, notamment digestive, ont suscité un peu partout dans le monde, et notamment en France, *des études cliniques poussées.*

Les gastro-entérologues soulignent que la constipation et divers troubles intestinaux (diverticulose) s'atténuent grandement par l'absorption quotidienne de son (20 grammes par jour en moyenne) administré soit en sachet, soit sous forme de « *pains* » spécialement préparés *contenant une dose bien définie de* son et respectant les impératifs de sécurité (2).

L'Académie nationale de médecine, confirmant au printemps 1978 ces effets bénéfiques, soulignait que le « *pain au son* » devait obéir à certaines normes de constitution et présenter des garanties concernant notamment l'absence de pesticides. Elle préconisait, dès cette époque, qu'il relève de la catégorie *des produits diététiques*, et proposait, tout comme le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, qu'un arrêté sanctionne cette décision, et cela pour la sécurité des consommateurs.

Cet arrêté n'a toujours pas vu le jour, et il n'est pas sans intérêt de savoir ce que consomment réellement les adeptes du « *pain au son* » ou les nombreux patients auxquels les médecins en conseillent l'usage.

L'étude entreprise par le Laboratoire coopératif, que préside M. Roger Kerinec, est à ce titre instructive... (3).

Quarante pains, dits au son (douze), complets (vingt-deux) ou spéciaux (six), provenant de la région parisienne ou du Val-d'Oise, ont été analysés de décembre 1979 à mars 1980.

Des consommateurs doublement trompés

Sur les vingt-deux pains vendus comme « *complets* », quatre seulement méritaient ce qualificatif, tous les autres étant trop pauvres en cellulose pour que le terme de « *complet* » puisse être utilisé à leur sujet, selon les normes définies par un arrêté ministériel datant de 1963.

Sur les douze pains vendus comme « *au son* », aucun ne contenait la quantité de cellulose *requise* (3 %). *Mieux encore,* quatre de ces échantillons, soit un sur trois, contenaient moins de 2 % de cellulose et ne relevaient même pas de la catégorie des « *pains complets* »...

En outre, le tiers des pains ainsi examinés avaient subi une addition de matières grasses, soit dissimulée (pains de boulanger), soit annoncée, mais non moins absurde (pains spéciaux préemballés de Jac'son, de Blé Or, Jacquet, etc.).

Certains pains « *complets* » ou « *au son* » contenaient jusqu'à 5 à 6 % de graisses ajoutées, alors que la faible teneur en matières grasses du pain « *naturel* » (environ 1 %) est précisément l'un des arguments annoncés en faveur de sa consommation ! Les régimes trop riches en graisses des Occidentaux ont en effet de multiples inconvénients, entre autres parce qu'ils font le lit des maladies cardio-vasculaires.

Ainsi, et dans l'attente de l'arrêté fantôme qui devrait être signé depuis un an, les consommateurs français, qui se voient recommander (souvent par leur médecin) du pain au son, sont, estime le Laboratoire coopératif, doublement trompés. D'abord, parce qu'ils acquièrent un produit dont la teneur en cellulose est parfois plus faible que celle du pain complet ; ensuite, parce que les matières grasses subrepticement ajoutées peuvent déséquilibrer leur régime.

Il est donc urgent que la réglementation annoncée voie enfin le jour, et que, en attendant, *« les boulangers mettent un peu d'ordre dans un marché anarchique, ne serait-ce qu'en baptisant correctement les produits qu'ils vendent »*.

Dr E.-L.

(1) Le « Monde de la médecine » a consacré un dossier à ces travaux le 17 septembre 1975.

(2) Communication du professeur J.-J. Bernier à l'Académie nationale de médecine, le 14 mars 1978.

(3) Bulletin d'information du Laboratoire coopératif. Septembre-octobre 1980 (n° 134). 136, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Blousons et parkas

Le blouson et ses dérivés sont dans le vent, dans tous les styles et toutes les longueurs : court classique, parkas à mi-cuisse, duffel-coats et lodens coupés au-dessus du genou.

Parmi les premiers prix, un parka beige ou kaki en nylon et doublé d'imitation de fourrure aux *Trois Suisses* (219 F). Le catalogue *Coop* propose des blousons de faux cuir (175 F), un caban Woolmark de laine mélangée (299 F), des canadiennes (215 F à 299 F) et un « reporter » vêtement ressemblant à un treillis militaire à quatre poches plaquées, épaulettes et doublure acrylique amovible sous fermeture à glissière et double coulissage à la taille et au bas.

Chez *Damart* la veste raglan en velours côtelé marron est entièrement doublée du célèbre « thermolactyl » ouatiné, fermée d'une glissière comme les trois poches extérieures (à partir de 385 F). *Quelle* offre un choix important : la veste de trappeur en écossais matelassé à 99 F, le même genre doublé d'acrylique à 259 F. Le mouton retourné est à 799 F et les modèles coupe-vent oscillent entre 199 F et 249 F, avec une double page du catalogue réservée aux nylons matelassés, dans les mêmes prix.

Enfin *La Redoute* consacre huit pages à toutes les variantes de formes et de matières que nous venons de citer, dont un loden (339 F) et un duffel-coat (299 F) importés d'Angleterre.

Encore des lodens à petit prix à *Carrefour* et *Euromarché*, qui diversifient les genres. Les Autrichiens s'étonnent de sa vogue en France. A Vienne, on le considère à la fois rustique et snobinard. Les vrais lodens viennent de la région d'Innsbruck et se trouvent à meilleur compte chez les armuriers et les spécialistes de sport, comme le *Petit Matelot* ou *Saint-Hubert*. Burberrys's en taille toujours une série, en chameau, vert ou marine (à partir de 1 300 F environ).

Ermenegildo Zegna, un des meilleurs fabricants italiens de prestige, vient d'ouvrir sa boutique parisienne avec des blousons en tweed et en tricot, à manches raglans et fermeture sous patte, en coupe généreusement épaulée. Des trois-quarts en cuir, à grandes manches, sont doublés de fausse fourrure, tous dans les tons d'écorce de pin.

Mais le modèle le plus typé de la saison pour les déplacements en deux-roues est signé de *Michel Renoma*. Il ne compte pas moins de douze poches en tout, tenant tout le nécessaire pour rouler les mains libres. Il existe en popeline et en velours côtelé, avec doublure complète amovible et capuchon dans le col. A porter aussi bien du côté du lycée Janson-de-Sailly qu'en safari.



(Croquis de MAROQ.)

RENOMA : parka « Citadin » à poches multiples contenant sous bonnes fermetures à glissière tout ce qu'un homme emporte sur lui en deux roues, ainsi que des compartiments pour le passeport et les papiers en voyage ; 1 400 francs, en popeline de coton bleu ardoise, marine, beige et miel, avec doublure amovible. Existe aussi en velours côtelé. 29 bis, rue de la Pompe, et 19, avenue Matignon.

NATHALIE MONT-SERVAN

★ Browns, 182, boulevard Saint-Germain ; Burberry's, 8-10, boulevard Malesherbes ; Cerruti, 27, rue Royale ; Ermenegildo Zegna, 10, rue de la Paix ; Jacques Pernet, 155, boulevard Saint-Germain ; New Man, 18, avenue Mozart, boutique 3, 17, rue Pierre-Lescot ; Au Petit Matelot, 27, avenue de la Grande-Armée ; Renoma, 129 bis, rue de la Pompe, 19, avenue Matignon ; Saint-Hubert, 11, rue de Rome.

« AU BONHEUR DES DAMES » rassemble au Bon Marché, jusqu'au 15 novembre, toutes sortes d'objets quotidiens vendus dans le magasin de 1870 à 1914, certains d'époque, d'autres réédités.

CHEMISES SUR MESURE. — A. Schneider se spécialise dans ce système de vente, sur échantillons, avec un procédé très élaboré de formulaire pour les mesures. On a le choix entre douze variantes de cols, quatre formes de poignets dans les modèles de chemises classiques. Ce procédé s'applique aussi aux pyjamas et aux robes de chambre. Il suffit de s'armer d'un centimètre et de choisir son tissu pour recevoir une chemise-type, exécutée sur un patron qui sera gardé pour les commandes à venir. Il en coûte de 265 F (T.T.C.) à 310 F, en popeline, fil-à-fil, oxford de coton, ou en mélange de celui-ci avec le tergal (A. Schneider, 194 bis, rue Saint-Denis, 75002 Paris).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 OCTOBRE

« François Mansart au Marais : la Visitation, l'hôtel Bouthillier de Chavigny », 14 h. 45, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet de Chaux. « Notre-Dame et ses parties hautes », 15 h., devant le portail central, Mme Allaz.

« Saint-Eustache et la crypte Sainte-Agnès », 15 h., façade de l'église, rue du Jour, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art et religion en Egypte et crypte d'Osiris », 15 h., musée du Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Vieilles rues et maisons du quartier Saint-André-des-Arts », 15 h., devant la Fontaine-Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Vieux village de Saint-Laurent », 15 h., métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« La restauration des peintures », 15 h., le Louvre, pavillon de Flore (Tourisme culturel).

« Ruelles, caves inconnues du vieux Marais, abbaye de Maubuisson », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

« *Le Moyen-Age*, vie quotidienne, la tapisserie de la Dame à la licorne », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, musée de Cluny (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des Ingénieurs A. et M., J.-C. Stevens : « *Le Mexique, le Yucatan et le Guatemala* » (projections).

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « L'art gothique : la cathédrale de Chartres » (Caisse nationale des monuments historiques).

17 h. 15, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Stevens : « L'Inde, le Népal, Ceylan » (projections).

19 h., 9, rue Pauly, Micheline Leroyer : « Moi, mère de drogué » (*Centre Didro*).

19 h. 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, F. Carayon : « De nouvelles méthodes patronales (usines de Marignane » (Université populaire de Paris).

19 h. 30, 26, rue Bergère, D. Blondi : « Dieux, c'est-à-dire la Nature. Mais quelle Nature ? », (L'homme et la connaissance).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-10-80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29.X.80 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 octobre à 0 heure et le mercredi 29 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent de l'Algérie au nord des Balkans vont s'affaiblir sur leur face septentrionale, permettant à la limite frontale des îles Britanniques de pénétrer lentement sur le nord de la France. Cette limite sera peu active mais apportera une couverture nuageuse plus marquée.

Mercredi matin, en liaison avec cette limite frontale, le temps sera très nuageux de la Flandre et des Ardennes au sud de la Bretagne et à la Vendée avec quelques faibles pluies ou bruines éparses. Le soir, ce type de temps, parfois brumeux, s'étendra des Charentes et de la Gironde aux Vosges et au Jura. Après son passage, de nouvelles éclaircies avec des nuages passagers se développeront de la Bretagne à la frontière belge. Sur le reste de la France, et avant l'arrivée de la bande très nuageuse, le temps restera ensoleillé. Quelques brouillards seront observés le matin dans les vallées du Centre-Est.

Le temps restera, dans l'ensemble, assez doux pour la saison, mais on notera une baisse des maximums sur la moitié nord du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 20 et 6 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 20 et 7 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 16 et 3 ; Grenoble, 16 et 2 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille, 21 et 5 ; Nancy, 16 et 6 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 27 et 9 ; Perpignan, 20 et 5 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 23 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 12 et 11 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Le Caire, 37 et 21 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 10 et 10 ; Genève, 12 et 1 ; Lisbonne, 23 et 11 ; Londres, 18 et 15 ; Madrid, 23 et 9 ; Moscou, 20 et — 4 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 13 et 9 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 22 et 9 ; Stockholm, 5 et 4.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 28 octobre, à 7 heures, de 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

PREVISIONS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi, au nord de la Loire ainsi que sur le Nord-Est, le temps sera plutôt frais, mais des éclaircies apparaîtront fréquemment. Des Charentes au Massif Central et à la Franche-Comté, beaucoup de douceur, mais des nuages par moments abondants, qui donneront des ondées. Plus au sud, toujours du beau temps avec des températures agréables.

Vendredi, sur la moitié nord du pays, temps frais au lever du jour, mais l'apparition du soleil fera remonter le thermomètre. Il fera doux dès le matin sur la moitié sud, mais le ciel sera passagèrement couvert. Des ondées orageuses se produiront surtout sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes.

Samedi et dimanche, cette zone orageuse se déplacera vers le sud-est et sera suivie sur la plus grande partie du pays de beau temps. Il fera frais le matin, mais le soleil favorisera une bonne remontée des températures. Sur l'ouest du pays, cependant, une nouvelle zone de nuages et de pluie menacera.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2788

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV		■			■			■	
V			■						
VI									
VII					■				
VIII			■			■			
IX					■		■		■
X				■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Médecin victime d'une dépression. — II. Servent du mouton très chaud et du chevreau glacé. — III. Conseil de discipline. — IV. Simple. Symbole chimique. — V. En montre ; Partie d'un bananier. — VI. Font se fendre les poires. — VII. Il peut être prudent d'y retenir sa langue. Une certaine banalité ne lui déplaisait pas. — VIII. Pronom. Parcouru. Résultat imparfait d'une soustraction. — IX. Non loin de Perpignan. — X. Cap d'Espagne. Ancien compteur à piles. — XI. Calme l'ardeur des Fans. Ne saurait être le dernier mot.

VERTICALEMENT

1. Fait cul sec. — 2. La petite reine. Est piqué et reste au lit. — 3. Garde la chambre sans quitter son cercle. Ordre de marche. Créateur d'un grand spectacle de variétés. — 4. Part du feu. — 5. Exprimes. Symbole chimique. Point rouge dans les cœurs. — 6. Période de « courses » de taureaux. Elle n'était ni bien ni mal ficelée. — 7. On y trouve des berlingots au lait. — 8. Tout près de Plessis. Filet à papillons. — 9. Préposition. Une chose que nos pères ne faisaient pas toujours sans scrupules. Sert à lier.

Solution du problème n° 2787

Horizontalement

I. Sparadrap. — II. Coléreuse. — III. Hugli ; Eau. — IV. Elder. — V. Brin ; PL. — VI. Taret ; Mal. — VII. Tri ; Epure. — VIII. Es ; Oser. — IX. Tôlier. — X. Réélire. — XI. Suse ; Esaü.

Verticalement

1. Schlitteurs. — 2. Pou ; Ars ; Eu. — 3. Algébristes. — 4. Relire ; Eole. — 5. Aridité ; Li. — 6. Dé ; En ; Poire. — 7. Ruer ; Musées. — 8. Asa ; Parer. — 9. Peuplier ; Bu.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 27 et 28 octobre 1980 :

DES DECRETS

● *Reportant au 1er mars 1981* la date limite d'établissement du tableau d'avancement applicable au cours de l'année 1981 dans la magistrature.

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire de Golfech et de ses installations annexes (département de Tarn-et-Garonne).

UN ARRETE

● Fixant le gain annuel maximum susceptible d'être déclaré par les exploitants agricoles qui contractent, pour les membres de leur famille ou pour eux-mêmes, une assurance complémentaire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

BREF

ANIMATION

LE VIOLON D'INGRES DANS LE MÉTRO

Lançant ce qu'elle appelle une opération « Violon d'Ingres », du 3 au 15 novembre, la R.A.T.P. se propose de faire découvrir à ses voyageurs les possibilités qu'offre leur quartier pour l'exercice des « petits loisirs du quotidien ». Dans une trentaine de stations, une centaine d'associations présenteront leurs activités, qui vont du modèle réduit à la couture en passant par la cuisine, l'art floral, le macramé, le tissage, etc.

FORMATION PERMANENTE

PHILOSOPHIE ET THÉOLOGIE. — *Les cours et séminaires du Centre Sèvres* (Institut de formation philosophique et théologique des jésuites de France) sont ouverts au public, durant toute l'année, en soirée.

Les thèmes abordés concernent « Les auteurs et les problèmes philosophiques », « L'esthétique », « La morale et la société », « Les sciences de l'homme », « Les religions et les cultures », « La théologie et l'histoire ecclésiale », et « Les études bibliques ».

★ Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris, tél. 544-58-91, de 14 h. à 18 h., sauf jeudi et samedi.

SPORTS

TENNIS

L'OPEN DE COUBERTIN

Les joueurs français ont une belle occasion de tenter leurs chances dans l'Open de Coubertin dont les matches liminaires se sont disputés lundi 27 octobre devant un public assez confortable pour un premier soir. Le « plateau » des étrangers est en effet d'une médiocrité insigne. A part l'équipe italienne (Panatta, Barazzutti, Bertolucci) venue s'aguerrir en vue de la finale de la Coupe Davis qu'elle va disputer à Prague contre les Tchécoslovaques, à part l'Américain Brian Gottfried, tout récent vainqueur du tournoi de Vienne et dixième joueur mondial, c'est un festival d'inconnus venus goûter les charmes de la capitale ou attirés par les 50 000 dollars de prix.

Deux matches entre Français à épingler en cette première journée : Tulasne-Brunet et Portes-Leconte. Disons tout de suite que les deux espoirs 1980, Thierry Tulasne, champion junior de Wimbledon, finaliste du National, et Henri Leconte, champion junior de *Roland-Garros*, tous deux âgés de dix-sept ans, ont été battus par leurs aînés de quelques années à peine.

Régis Brunet, « culot » de première série, a fait une excellente partie contre Tulasne. Extrêmement adroit, variant son jeu à bon escient, profitant du faible rebond des balles sur la surface synthétique du Central de Coubertin pour utiliser les longs *chops coupés*, il joua au chat et à la souris avec Tulasne que son bandeau sur le front et sa façon de remonter les balles en force faisaient ressembler au Vilas des mauvais jours. A 6-4, 2-0 pour Brunet, Tulasne se plaignit de sa cheville et bénéficia d'un arrêt complaisant de sept minutes. Mais il était déjà archi-battu et Brunet, remarquablement calme, n'eut plus qu'à ajuster son adversaire, qu'il battait 6-4, 6-0.

Contre Pascal Portes, Henri Leconte joua également en force mais d'une manière infiniment plus plaisante. Le jeune gaucher, tant au service qu'en volée haute, délivra ces pralines dont son tempérament batailleur a le goût. En fait de pralines, c'était un bonbon pour Portes. Celui-ci, la démarche dodelinante et crinière au vent, avait réplique à tout et opposait la régularité aux « paquets » du jeunot. A croire qu'il jouait contre son double à l'époque où il voulait réussir les coups brillants sur tous les points. Mais Portes aujourd'hui possède un contrôle de la balle qu'atteste le score sévère de 6-3, 6-3 et qui le rend infiniment plus redoutable.

O. M.

LES RESULTATS

Simples Messieurs. — Premier tour : Krajcik (Autr.) b. Bedel, 1-6, 6-4, 6-3 ; Cox (G.-B.) b. Fritz, 4-6, 6-0, 6-3 ; Mir (Esp.) b. Vattuone (It.), 5-7, 7-6, 6-3 ; Edwards (Afrique du Sud) b. Fromm (E.U.), 6-1, 6-1 ; Portes b. Leconte, 6-3, 6-3 ; Caujolle b. Vizcaino (Esp.), 6-2, 7-6 ; Brunet b. Tulasne, 6-4, 6-0. Bertolucci (It.) b. Drysdale (G.-B.), 6-2, 6-3.

LE PARTI COMMUNISTE PROPOSE « UNE GRANDE POLITIQUE NATIONALE »

Constatant encore une fois, selon les propos de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste français, que la politique sportive du gouvernement était faite « *d'esbrouffe, de misère et d'abandon* », le P.C.F. a proposé, lundi 27 octobre, à Paris, « *une grande politique nationale pour le sport* ». Le P.C., qui veut ne pas être dupe du « *tapage* » dont M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, entoure quelques initiatives « *destinées à masquer les carences profondes* », a défini les grandes lignes sur lesquelles repose sa réforme. Selon M. Fiterman, il s'agit d' « *une approche nouvelle de la lutte qui doit être entreprise en faveur du sport, afin que nul ne se trouve exclu pour des raisons sociales et financières du droit au sport* ». Ce « *combat* » passe par l'usine, les clubs, les communes et va jusqu'au sport de haute performance, ainsi qu'au sport professionnel, reconnu utile et justifié, à l'exception du sport-business.

Pour le P.C., dans l'entreprise, les moyens de la pratique sportive « *doivent être arrachés au profit* » ; à l'école, il faut « *rompre catégoriquement avec la marginalisation de l'éducation physique et du sport qui traduit une conception étriquée et mutilée de la culture* », rendre la pratique gratuite y compris pour les équipements.

Dans les communes, « *l'effort doit tourner autour de la réalisation d'équipements sportifs, du développement de la pratique et de la promotion, de la lutte contre la ségrégation sociale* ». Le P.C. propose aussi la mise en œuvre d'une loi-programme dont l'objectif serait la construction en cinq ans de 300 piscines, 3 000 installations couvertes et de 1 000 installations extérieures.

M. Charles Fiterman a déclaré le 27 octobre que la tournée de l'équipe de France de rugby en Afrique du Sud traduisait « *une politique de soutien honteuse du gouvernement français au régime de Pretoria* ». Pour M. Fiterman, « *le devoir du gouvernement français était au contraire de tout faire pour refuser de cautionner l'apartheid.* ».

Le Monde

culture

VARIÉTÉS

Sacy Perere au Théâtre Noir

L'appel aux Orishas

Le spectacle de Sacy Perere n'a pas seulement beaucoup changé en un an, il s'est déplacé. Comme si le samba qu'on danse, l'insouciance, c'était trop de concessions. Ce n'est plus un concert, ce n'est pas un spectacle, c'est une vision longue, trois heures, un « voyage intérieur », celui des musiciens, au-dessus du samba et des percussions, du piano, du saxo, des poèmes crachés, des images projetées, des danses, au centre de la culture noire brésilienne. Une flèche tendue, portée par tous, un appel aux Orishas, aux esprits du culte.

La voix voilée de Dulcinea Roxomanassi éclaire cet itinéraire complexe et structuré. Elle apparaît dès le début, après que les percussions agitées, frottées, secouées, ont rappelé les Violents Voyages (la dispersion des Noirs dans le monde) et le langage resté commun, elle guide les « filles du Saint », salue, répond aux orishas (Iemanja, Oxossi, Ogun, Iansa...), présence légère et toute-puissante, signe.

Dulcinea Roxomanassi est la première femme à entrer dans le groupe Sacy Perere. Initiée depuis cinq années dans le culte candomble, nation Angola (dont on ne voit ici que la partie finale, publique, non secrète), elle a profondément transformé le groupe qui, de six (cinq musiciens, un peintre), est passé à treize (dont sept danseurs). Comme si la vérité du culte, de ce qu'elle est, de ce qu'elle chante et danse, l'avait mis à l'épreuve. Dulcinea Roxomanassi ne « représente » pas, elle fait sur scène ce qu'elle fait toujours (elle est chez elle), et il arrive que les esprits dansent.

Il y a d'autres signes, une très vieille chanson d'esclaves, un petit morceau joué par Alfredo au cavaquinho, et les poèmes dits par Celestino avec une violence (nerveuse), une flèche à la main : « ... Où est le Christ borgne / Qui nous promit monts et merveilles / Et nous donna le fin fond du monde ? / Où est celui qui prit la place des Orishas / Et qui rampa jusqu'au fond de nos yeux / Et y fit sa maison ? »

Les musiciens de Sacy ont toujours dénoncé le « mythe d'un Brésil qui ne serait pas raciste », *presque tous sont nés dans la favela (le bidonville, le ghetto). Leur musique qui va du samba traditionnel aux improvisations proches du jazz* (« de la musique contemporaine négro-brésilienne »), *des instruments primitifs aux instruments sophistiqués, a pris une profondeur avec le candomble. Un rituel long (un peu trop), dur* (« aujourd'hui rien de gai, tout est sérieux »), *inégal, avec des moments fulgurants.*

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre Noir, jusqu'au 29 octobre, à 20 h. 30.

FESTIVALS

UNE SEMAINE A PARIS

Le bon vieux mot de jazz

Ce devait être une grande affaire. C'en est, maintenant, une très grande. Le Festival de jazz de Paris, municipal et premier du genre, aura pour centre, *comme il fut décidé au printemps,* le Théâtre de la Ville, centre d'une manifestation qui est devenue un système et dont les satellites se sont dévoilés, l'un après l'autre, jusqu'à ces jours derniers : outre le Théâtre Présent, il s'agit du cinéma Le Marais, du Théâtre Dunois, ainsi que de plusieurs lieux d'accueil associés à l'entreprise : le Dreher, le Petit Journal, le Forum, le Club Saint-Germain, et, même pour un soir, l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Longtemps la province fut envieuse des biens de Paris et, plus ou moins discrètement, accusa le jacobinisme de monopoliser les activités nationales, de confisquer à son profit les tournées venues de loin, en bref d'exercer une mainmise tyrannique sur tout le jazz. Curieusement, ces dernières années, la situation, par bien de ses aspects, s'était inversée. La capitale n'avait plus, contrairement à d'autres grandes villes, *de réunion festivalière annuelle.* Beaucoup le regrettaient. Mais ce consensus large demeurait sans effet palpable. On attendait un passage à l'acte. Félicitons-nous qu'il ait eu lieu.

C'est à Michel Bouchard-Rouelle, qui fréquente depuis belle lurette le *jazz des concerts et celui des disques,* que nous devons l'amorce du projet et sa mise en œuvre. Directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, il a su convaincre l'ensemble des conseillers parisiens de voter un budget pour une musique qui n'a pas moins de droits que d'autres à l'aide matérielle et au soutien institutionnel — ce que la radio de service public lui accordera, pour sa part, une fois encore, *après Uzeste et Nancy,* moins chichement que la télé à trois chaînes.

Le jazz fait recette. Mieux qu'hier. Un peu comme avant-hier. Le mot lui-même attire, rassemble, solidarise plusieurs courants d'idées et les conforte. Il suscitait hier, chez quelques artistes d'Europe et d'Amérique, une réaction de rejet. Soit parce qu'ils pensaient s'orienter vers des musiques différentes, soit parce qu'ils estimaient qu'il leur portait tort. Ce temps a passé. Ceux qui se sont éloignés de certaines pratiques acceptent de profiter de la vogue d'un mot contesté, au moins pour une semaine, et de s'abriter sous sa réputation. Ceux qui rêvaient d'abandonner le mot plutôt que la chose qu'il désigne ne trouvent plus aussi honteuses les diverses gloses de l'étymologie.

Qui se soucie, en effet, désormais, de l'ascendance du mot et de la douzaine d'hypothèses relatives à ses significations initiales dont on nous rebattait les oreilles dans les premières années 70 ? L'une d'elles soulignait sa connotation sensuelle, sexuelle — ce qui est loin d'être déplaisant. Une autre le tirait d'une contraction de « jackass » (baudet, idiot, sous-homme) — ce qui devait être tenu pour antiphrase ou accepté par joyeux orgueil. Et puis, quoi ? On s'en barbouille du facteur étymologique. Il livre le sens archaïque non le sens actuel. Ce facteur, écrivait Dauzat, doit être « remis à sa place ». Oui, et comme on remet à sa place un outrecuidant, un faiseur d'histoires, un empêcheur d'écouter en rond, un linguiste maniaque, un musicien savant. Un mot connaît aujourd'hui sa revanche : cinq jours, neuf jours de jazz, jazz-pulsations, jazz partout, donc jazz à Paris, du 29 octobre au 6 novembre. On reprend le vieux, le bon mot. Et le bon bateau.

LUCIEN MALSON.

★ Le 29 octobre, Arthur Blythe Quartet au Théâtre de la Ville (18 h. 30) ; Didier Levallet Big Band au Théâtre Présent (20 h. 30) ; François Tusques au Théâtre Dunois (21 heures) ; Chico Freeman au Dreher (22 heures) ; Watergate Seven au Petit Journal (22 heures).

THÉATRE

« LA MAISON DE THÉ », de Lao She

Un certain « look » chinois

Pour célébrer son tricentenaire, la Comédie-Française invite à l'Odéon de grandes troupes étrangères. Après la Schaubühne de Berlin, le Théâtre d'Art du peuple de Pékin sera présent, du 29 octobre au 2 novembre, avec la Maison de thé, *de Lao She. Pour la première fois, le public peut voir un spectacle contemporain dont le thème n'est pas une légende, qui ne traite pas — comme pendant la révolution culturelle — de la lutte courageuse du peuple. Pour la première fois, le public verra des acteurs qui échappent au style allégorique aussi bien qu'au formalisme sophistiqué, au lyrisme épique de la tradition de l'Opéra de Pékin, dont l'influence se fait toujours plus ou moins sentir. Encore les interprètes font-ils leur autocritique, estimant que, çà et là, les vestiges d'un certain style déclamatoire n'ont pas été complètement éliminés. Ils entendent en tout cas être jugés sur leur art, en tant qu'acteurs cherchant une voie originale en Chine, et non comme les héros de quelque aventure politique.*

Les spectateurs occidentaux sont invités à découvrir par eux-mêmes la qualité de ces recherches. Un mot seulement sur les décors, qui racontent à eux seuls une histoire dont le sens pourrait échapper à qui ne possède pas une petite expérience de la Chine. La salle de la maison de thé est la même pendant un demi-siècle. Un même avertissement, qui invite les clients à « ne pas parler des affaires de l'Etat », s'y trouve du premier au dernier acte. Mais regardez bien comment l'espace se transforme, se réduit, se dégrade. L'aimable salon de la fin du siècle dernier, avec ses parois à croisillons, son arrière-salle, où l'on banquette bruyamment, ses coins tranquilles aussi, où des intellectuels à lunettes peuvent lire le journal, tout cet environnement est progressivement mangé, dévoré, abâtardi, banalisé. Des cloisons sont élevées, des bidons d'essence s'entassent sous le plafond, les meubles ont perdu tout caractère, et la tringle sur laquelle les amateurs d'oiseaux suspendaient leurs cages a disparu. De même se ternissent les brillants habits du conteur, qui apparaît au début de chaque acte.

Ces murs qui se resserrent autour des personnages, cette clochardisation du cadre de vie... Triste modernisation, « où l'âme perd ses points d'ancrage, se dissout dans un décor de plus en plus vulgaire, anonyme, où seuls se retrouvent les malins, qui ont le sens des affaires ». Œuvre profondément pessimiste, la Maison de thé est également unique à ce titre dans le théâtre chinois.

ALAIN JACOB.

★ Odéon, 20 h. 30, du 29 octobre au 2 novembre.

CINÉMA

Fin de la grève à Hollywood

Les acteurs américains à l'heure de la vidéo à domicile

De mémoire d'acteur inscrit à la Screen Actors Guild, la grève qui vient de s'achever après onze semaines aura *été la plus longue* de l'histoire du syndicat. Jamais non plus n'avait-on dépouillé tant de bulletins de vote, le 23 octobre, dans les bureaux de la Guild. Les acteurs, avant cette grève coriace, mangeuse de millions de dollars hollywoodiens, n'avaient pas la *réputation de toujours* satisfaire à leurs devoirs civiques. Mais cette fois-ci, ils ont voté massivement : 18 577 oui contre 3 697 non. Une victoire — dont la Guild n'espérait pas qu'elle aurait cette ampleur — pour les architectes du contrat qui, pendant les trois années à venir, régira les conditions de travail des acteurs dans les studios. Suspendue le 14 octobre (*le Monde* du 17 octobre), la grève était donc, le 23, définitivement terminée. La semaine précédente, les membres de l'autre syndicat gréviste, l'American Federation of T.V. and Radio's Artists, avaient approuvé à main levée le contrat, malgré un vote négatif de la section de Los Angeles.

Selon les termes du nouveau contrat soumis au vote des membres de la SAG et de l'AFTRA par les deux syndicats après des débats houleux, les acteurs toucheront 4,5 % des revenus nets acquis par les producteurs sur la vente des films aux marchés parallèles. *Cette* part de revenus reviendra aux acteurs après que le programme aura été diffusé un minimum de dix jours étalés sur *une année* et après la vente de cent mille vidéo-cassettes et cent mille vidéo-disques.

Les syndicats ont également obtenu pour leurs membres une augmentation de salaire de 15 %, suivie d'une autre augmentation en 1982. Le salaire minimal d'un acteur à Hollywood sera désormais de 297,56 dollars par jour et de 2 038,16 dollars par semaine.

Pour la première fois donc, la question des marchés parallèles figurera au contrat des acteurs. Les acteurs et leurs syndicats n'ont voulu, pour cette grève, qu'entériner dans les textes un état de fait : l'heure de *la vidéo* à domicile est venue. Jeudi 17 octobre, une semaine jour pour jour avant la résolution de la grève, la *machine vidéo-disques, dernière-née* de la technologie de la vidéo à domicile, était lancée sur le marché de Los Angeles.

Désormais, le « gadgetoman » californien peut *s'offrir* pour la somme de 775 dollars un tourne-disques vidéo et des vidéo-disques *capables de projeter* sur un écran de télévison quelque cent cinquante programmes différents. Les Américains sont les plus gros consommateurs de vidéo à domicile et le Japon le plus gros fabricant de matériel. Jusqu'ici, 1,6 million de machines vidéo-cassettes ont été vendues aux Etats-Unis. D'ici à *la fin de 1980,* 7,5 millions de machines auront été fabriquées au Japon. En 1985, on estimait qu'il y aura dans les *foyers d'Amérique* trois millions de tourne-disques vidéo.

SYLVIE CROSSMAN.

« CHA-CHA » de Herbert Curiel

Lui, c'est Herman (Herman Brood), Hollandais de nationalité, chanteur de son état. Il a roulé sa bosse, de cure de désintoxication en hôpitaux psychiatriques, du cinéma porno aux clubs de seconde zone, un jour riche comme un prince, le suivant sans même un toit pour l'abriter. Il connaît la rue. Elles, ce sont Nina (Nina Hagen), Allemande (de l'Est) de nationalité, et Lene (Lene Lovich), Américaine de nationalité, Transylvanienne d'origine, toutes deux chanteuses de leur état.

La première grimace comme personne — merci, Nina, on finit par le savoir, — frustrée par des années passées à l'Est, elle découvre tout à coup les joies de l'Ouest, s'amuse, prend la vie à bras raccourcis, facilement provocatrice, expansive, elle est drôle parfois, souvent triste à force de bouffonneries ; la seconde est mystérieuse, inquiétante, habillée comme une poupée avec des robes et des bonnets en dentelle, elle est posée et réfléchie.

On connaît l'ancienne liaison entre Nina Hagen et Herman Brood, les Burton-Taylor du rock'n roll, plus violente et éphémère encore. Nina, Lene et Herman se sont réunis pour écrire le scénario de « Cha-Cha » avec Herbert Curiel qui en est aussi le réalisateur. « Cha-Cha » c'est l'histoire d'Herman Brood, romancée, parce que la vie du chanteur n'est pas si intéressante que ça, tout au moins pas suffisamment pour en faire un roman. L'ennui, c'est que romancée, elle ne l'est pas *plus ;* l'histoire est traitée sur le modèle d'un thriller avec l'excuse du ton de la parodie, ce qui n'excuse rien et surtout *pas que ce film* soit insipide, sans idées, mal réalisé, triste, ennuyeux, incohérent.

AIN [illegible] S.

★ Voir les films nouveaux.

« LE TROU NOIR » de Gary Nelson

Après le modeste « Chat qui venait de l'espace », voici, longuement préparé dans les studios Walt Disney, un monument kitsch à la gloire de la science-fiction : « le Trou noir ». *Le début* (introduction au phénomène stellaire) et la fin (traversée du fameux trou) n'ont aucun intérêt. La majeure partie du film, heureusement, se passe dans une immense station spatiale (genre hangar pour armée de l'air) dont la visite mérite le déplacement, si l'on n'est pas trop exigeant.

Débarque dans la station un groupe d'astronautes accompagnés d'un robot dévoué et cultivé (Vincent). Ils tombent entre les mains d'un savant démoniaque vaguement germanique, lui-même assisté d'un garde du corps en tôle, avec pinces coupantes, et de sbires noirs qui marchent au pas de l'oie. Rôdent *de mystérieux* humanoïdes, et un charmant cousin germain de Vincent, un vieux robot claudicant. Les bons triompheront des méchants au cours de combats au rayon laser. Les effets spéciaux ont été dirigés par Peter Ellenshaw (Oscar pour « 20 000 lieues sous les mers » et « Mary Poppins »).

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« HÉ ! TU M'ENTENDS », de Renaud Victor

« *On ne peut pas filmer contre la volonté des gens quand il s'agit d'eux en personne* » déclare Renaud Victor. Ce jeune réalisateur avait su, il y a quelques années, dans *Ce gamin-là,* capter sans en forcer la représentation le mode d'existence *des enfants autistiques de la* « commune Deligny » à Monoblet (Cévennes). Il n'aimait pas la fiction, la jugeait illusoire. Sa démarche était une tentative (remarquable) de compréhension du réel par la pratique *du cinéma.*

Hé ! Tu m'entends a été préparé, pendant deux ans, avec des gens qui ont *accepté* de se laisser filmer : des adolescents *décidés à fonder un* groupe rock, un ouvrier d'usine qui en avait assez de son travail. Mais cette fois, la fiction apparaît, née d'une enquête et de rencontres. Les garçons et l'ouvrier, *marié* à une infirmière dont les horaires de travail ne coïncident pas avec les siens, cohabitent, sans communiquer, dans une cité-dortoir de province. Deux lignes « dramatiques » se sont construites sur ces modes de vie parallèles *et sur les thèmes* du travail abrutissant, de la marginalisation et de l'usage de la drogue chez les jeunes.

Renaud Victor nous montre l'aventure de non-acteurs, *d'êtres réels* se confiant au cinéma. Mais les problèmes, *les cas sociaux,* apparaissent un peu démonstratifs, arrangés. Puisque tout cela est donné en spectacle, pourquoi alors ne pas y être allé franchement avec un vrai scénario et des acteurs professionnels ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Quilapayun à Bobino

Au fil des années d'exil, le groupe chilien Quilapayun s'est constitué un solide et jeune public séduit par la vivacité de sept musiciens professionnels, sensibles et fins, qui continuent à composer des musiques et des chansons éclatantes de force, de rythme et d'humour. Après leur série de concerts au Théâtre de la Ville, *il y a trois ans,* voici les membres de Quilapayun à Bobino, dans un récital marqué par une belle diversité de climats sonores et de couleurs : chansons courtes ou à plusieurs périodes, chansons ironiques, chant noir d'Amérique latine, tango, valse. Présentant en français leur large répertoire, glissant proverbes et notations malicieuses entre deux titres, Quilapayun est un groupe qui, plein de vie, poursuit une longue aventure. — C.F.

★ Bobino, 20 h. 30.

EXPOSITIONS

Jouons à l'histoire

(Suite de la première page.)

Il expose également au Salon, mais c'est au livre illustré, et surtout au livre illustré pour enfants, qu'il consacrera le meilleur de son activité jusqu'à sa mort, survenue en 1931.

Voici d'abord « les Gourmandises de Charlotte » (sur un texte de Jeanne Samary, l'actrice amie de Renoir), « les Epées de France », « Tambours battants », « C'est ma tournée », « Encore des galipettes », « Lustucru », « la Mère Michel et son chat à l'Exposition (de 1900) », le Neveu de la fruitière ou l'enfance de Hoche », deux ou trois « Jeanne d'Arc », comme de bien entendu, et le plus célèbre de ses recueils : « le Grand Napoléon des petits enfants », paru chez Plon en 1893.

Plus tard, Job destinera aux adultes un « Bonaparte » et un « Napoléon », et la guerre lui donnera l'occasion de participer intensément au bourrage de crâne sous la forme de dessins et d'affiches, dont le patriotisme paraîtra sans doute un peu suffocant. Mais, après tout, ce fut celui de toute l'époque (voir « le Temps retrouvé »), et l'on ne peut qu'admirer tels petits chefs-d'œuvre de rapidité et de bonne humeur naïve comme « le Chocolat » ou « le Retour du poilu », lequel poilu, retour du front et décoré, à la fois sourit à son vieux père, embrasse sa fiancée et se précipite sur une bouteille de Dubonnet.

Le dix-neuvième siècle a eu la passion de l'histoire et la passion de l'armée, de l'uniforme, du défilé, du cheval de bataille : voir encore Proust, Swan réclamant les honneurs militaires à son enterrement et Françoise sanglotant lorsque la troupe traverse Combray. Job est ici l'héritier de Meissonier et d'Alphonse de Neuville, le contemporain d'Edouard Detaille, dont il était l'ami et qu'il consultait souvent.

Mais l'histoire, en cette fin du dix-neuvième siècle, ce n'est plus l'épopée, le grand souffle romantique. L'histoire est devenue vériste, et comme la plupart des peintures de l'époque (ou comme Boutet de Monvel dans sa « Jeanne d'Arc »), Job traque le bouton de guêtre et le galon de l'épaulette avec une telle minutie que le légendaire devient quotidien, que le héros s'humanise, que l'on voit aussi bien Napoléon à sa toilette que Bonaparte traversant le Grand-Saint-Bernard ou regardant la mer à son retour d'Egypte.

Jouons à l'histoire, disait Job, et c'est là le secret du véritable conteur : le passé parle au présent, sort de ses brumes, retrouve ses contours. Et si Job, ce n'est pas tout à fait la chapelle Sixtine, ses grenadiers, son petit chapeau et ses bivouacs, on peut les comparer, à leur niveau de gentillesse et d'humour, aux batailles de « Senso » et du « Guépard » ou à ce chef-d'œuvre trop peu connu qu'est le « Garibaldi », de Roberto Rossellini. Joli catalogue.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, Boulogne. Jusqu'au 30 novembre, tous les jours, de 14 heures à 18 heures, sauf lundi.

PETITES NOUVELLES

■ *Après Eric Tappy et Roger* Soyer, Frederica von Stade, malade à son tour, a dû être remplacée jeudi et samedi soirs dans le rôle d'Iphise de « Dardanus » par une jeune soprano de vingt ans, appartenant à l'école de chant de l'Opéra, Magali Damonte, dont les débuts ont été très remarqués.

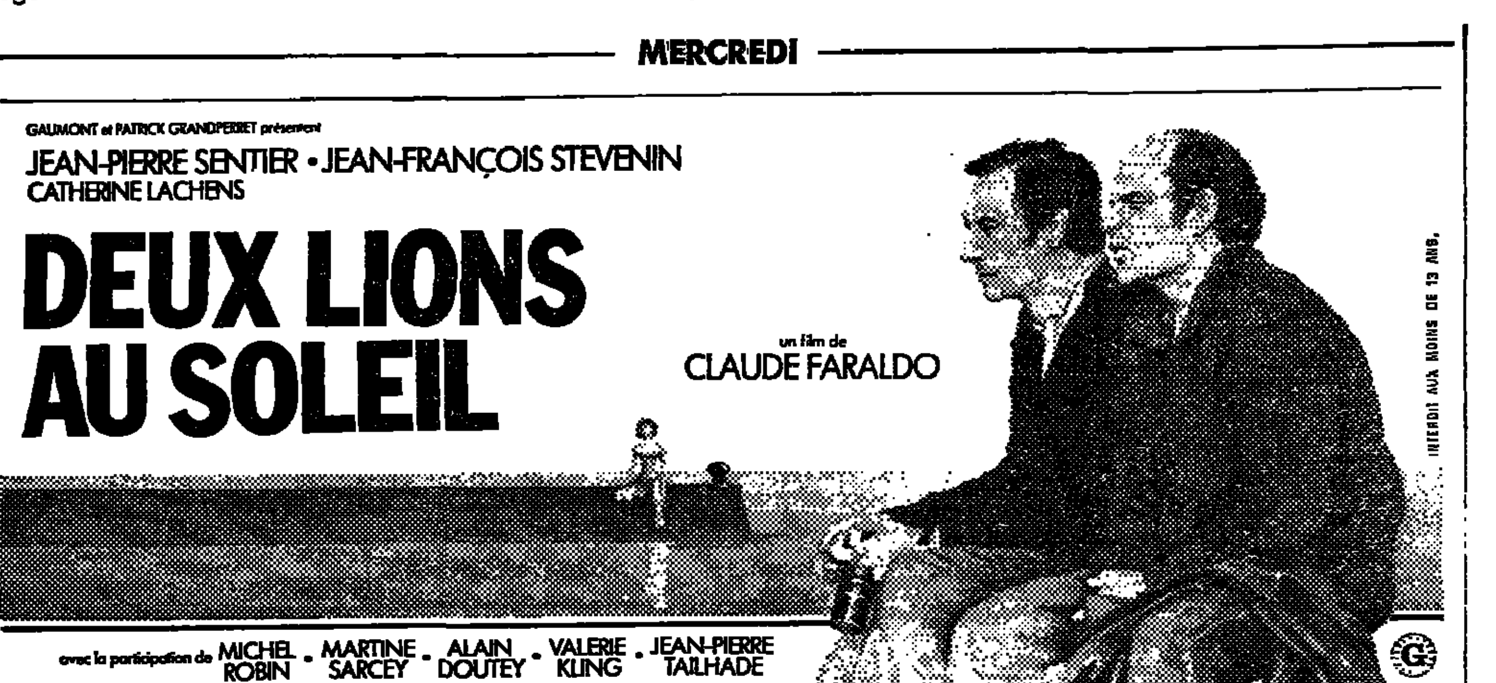
■ Les onze petits bronzes et cinq aquarelles de Rodin, ainsi que onze tableaux de maîtres volés le 19 avril *dernier au musée Jean-Vinay,* à Saint-Antoine-de-l'Abbaye, dans l'Isère (« le Monde » du 22 avril), viennent d'être retrouvés, sur les indications d'un des auteurs du cambriolage qui s'est de lui-même présenté à la police. Ce dernier, qui avait travaillé dans le musée, avait été rapidement identifié comme étant l'auteur du vol, ainsi que son complice, qui reste introuvable.

Les œuvres, estimées à 3 millions de francs, ont été récupérées intactes et ont repris leur place au musée Jean-Vinay.

■ *Dans une galerie de Malmö,* en Suède, une sculpture de Wilhelm Lehmbruck (1881-1919) a été détruite par un jeune visiteur de quatre ans. *L'enfant,* échappant à la surveillance de sa mère, s'est accroché à un bras de la sculpture, qui s'est effondrée. L'œuvre, intitulée « le Baigneur », avait été prêtée par le musée de Düsseldorf et était assuré pour plus de 580 000 couronnes (environ 580 000 francs).

■ *RECTIFICATIF. — Dans l'article* « Stuc » consacré à la décoration de la petite salle du Palace (« le Monde » du 21 octobre), évoquant l'Aubette de Strasbourg, nous en avons attribué par erreur la décoration à Mondrian. C'est bien sûr Théo Van Doesburg, membre lui aussi du groupe De Stijl, qui décora la brasserie strasbourgeoise en 1926. Jean Arp et Sophie Tauber Arp collaborèrent également à ce travail. Faut-il circonstance aggravante, rappeler l'exposition sur *l'Aubette présentée en 1977 à Beaubourg ?*

MERCREDI





OLYMPIC ST-GERMAIN VO - ST-ANDRÉ DES ARTS VO - OLYMPIC ENTREPOT VO
14 JUILLET BEAUGRENELLE VO

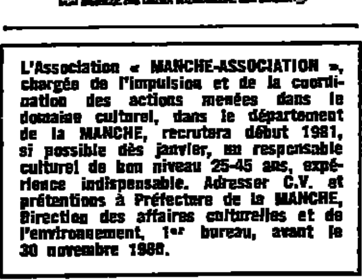
"AMERICA AMERICA"
L'ŒUVRE MAÎTRESSE D'ELIA KAZAN

en version originale son stéréophonique 70 mm MARIGNAN PATHÉ
en version française système Dolby UGC NORMANDIE - en version française son stéréophonique 70 mm GRAND REX
en version française système Dolby GAUMONT BERLITZ - BRETAGNE
UGC DANTON - GAUMONT SUD - MAGIC CONVENTION
en version française son stéréophonique WEPLER PATHÉ - en version originale QUINTETTE - en version française 3 MURAT - UGC GOBELINS

WALT DISNEY Productions présente
UN VOYAGE
QUI COMMENCE...
LÀ OÙ TOUT SE TERMINE
LE TROU NOIR
Technicolor ® "Technovision"
© WALT DISNEY PRODUCTIONS

périphérie en version française : CHAMPIGNY MULTICINÉ PATHÉ - VERSAILLES CYRANO - ROSNY ARTEL - ENGHIEN FRANÇAIS
SAINT-GERMAIN C2L - PANTIN CARREFOUR - SARCELLES FLANADES - AULNAY PARINOR
ORSAY ULIS - ARGENTEUIL GAMMA - CRÉTEIL ARTEL - LE PERREUX PALAIS DU PARC - EVRY GAUMONT




L'Association « MANCHE-ASSOCIATION », chargée de l'impulsion et de la coordination des actions menées dans le domaine culturel, dans le département de la MANCHE, recrutera début 1981, si possible dès janvier, un responsable culturel de bon niveau 25-45 ans, expérience indispensable. Adresser C.V. et prétentions à Préfecture de la MANCHE, Direction des affaires culturelles et de l'environnement, 1er bureau, avant le 30 novembre 1980.

MERCREDI

U.G.C. NORMANDIE - HELDER - REX - U.G.C. OPÉRA - U.G.C. ODÉON - MISTRAL - MIRAMAR - U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GARE DE LYON - CLICHY PATHÉ - 3 SECRÉTAN - 3 MURAT - PARAMOUNT MAILLOT - GAUMONT HALLES - LES MONTPARNOS (à partir du 30 oct.) - STUDIO Velizy - CYRANO Versailles - C2L St-Germain - ALPHA Argenteuil - MÉLIÈS Montreuil - ARTEL Nogent - ARTEL Rosny - ARTEL Créteil - CARREFOUR Pantin - 4 PERRAY Ste-Geneviève - FRANÇAIS Enghien - FLANADES Sarcelles - GAUMONT Evry - BUXY Val d'Yerres - PATHÉ Champigny - CLUB Colombes - PARAMOUNT La Varenne - VILLAGE Neuilly - P.B. Cergy - ARCEL Corbeil - CLUB Les Mureaux.

DELON

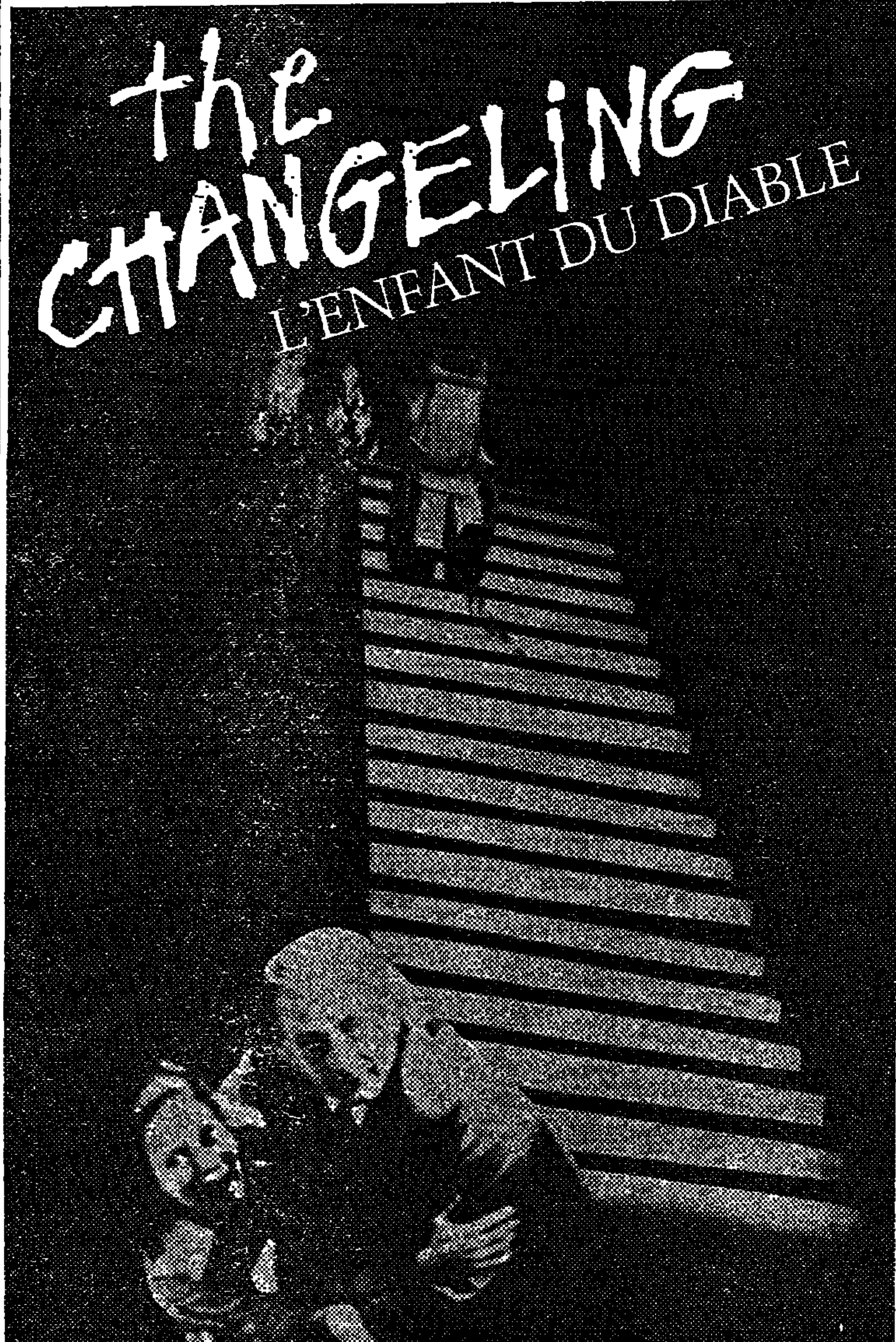
3 hommes à abattre

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

REALISE PAR JACQUES DERAY
AVEC DALILA DI LAZZARO • MICHEL AUCLAIR • SIMONE RENANT ET PIERRE DUX
DIALOGUE DE CHRISTOPHER FRANK D'APRES LE ROMAN DE JEAN PATRICK MANCHETTE "LE PETIT BLEU DE LA COTE OUEST" EDITIONS GALLIMARD - COLLECTION SERIE NOIRE
JEAN PIERRE DARRAS - CHRISTIAN BARBIER - BERNARD LE COQ DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE JEAN TOURNIER - MUSIQUE CLAUDE BOLLING EDITIONS ADEL-MUSIC
DIRECTEUR GENERAL DE LA PRODUCTION ANTOINE ARCOS - PRODUCTEUR DELEGUE ALAIN TERZIAN
UNE PRODUCTION ALAIN DELON

MERCREDI

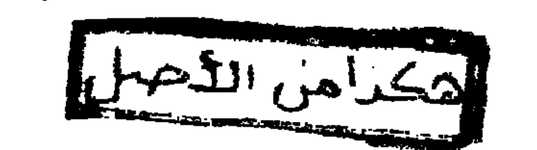
"c'est une histoire vraie"



GEORGE C. SCOTT • TRISH VAN DEVERE • MELVYN DOUGLAS
présenté par MARIO KASSAR - ANDREW VAJNA dans une Production JOËL B. MICHAELS GARTH • H. DRABINSKY
THE CHANGELING • L'ENFANT DU DIABLE
Mise en scène par PETER MEDAK • Scénario de WILLIAM GRAY • ANDRIAN MORRALL • ALAN SCOTT • CHRISTOPHER BRYANT
Production designer TREVOR WILLIAMS Directeur de la photographie JOHN COQUILLON • Produit par JOËL B. MICHAELS et GARTH DRABINSKY
Distribution S.N. PRODIS

MERCREDI





SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Théâtre de Sartrouville (914-23-68), 21 h. : Framboisier, sorte de ronce.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode, par Didier Kaminka.
Hébertot (387-23-23)/ 20 h. 30 : Ta bouche (reprise).
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os et la Conférence des oiseaux, par le C.I.C.T. ; Peter Brook.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30 : Vichy Fictions, deuxième partie ; Convois, de Michel Deutsch, par le T.N.S.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : les Shikadongs.
Théâtre de la Ville (274-11-26), 20 h. 30 : Conte d'hiver, par Jorge Lavelli.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Vive Offenbach.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Fin de partie.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : J. du Soleil ; 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — *Atelier du Chaudron* (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre culturel canadien (551-35-73), 20 h. 30 : Peur de la douleur.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : la Bavarde ; le Chant du dernier jour.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h. 30 : Art scénique en vieilles dentelles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fontaine (874-74-40), 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Le Père Noël est une ordure ; 22 h. : Rufus.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Musée d'art moderne (723-61-27), 18 h. 30 : Performances (Max Dean).
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailleses.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des *programmes ou des salles*

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 28 octobre

Poche-Montparnasse (548-92-07), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 21 h. : la Moscheta.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre 18 (226-47-47), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir ; 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre de Paris (284-09-30), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : le Loup-Garou.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 45 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de Carton ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the go Lucky.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Fétichiste ; 23 h. 15 : Soir de grève.
L'Echandoir (240-58-27), 21 h. 30 : J. Debronckart.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Chiche, si on leur parlait ; P. Moulinat.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), 21 h. : Les lions oui, mais les panthères pas ; 22 h. : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; *22 h. 30 : A. Nizet.*
Splendid (887-33-82), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : P. Chêne.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : l'Amour en visite.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Maitreyi (dans de l'Inde du Sud).

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Serkin (Bach, Reger, Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Vienne, dir. W. Sawallisch (von Einem, Mozart, Brahms).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Haydn, Schumann, Debussy).
Salle Gaveau, 21 h. : B. Ringeissen (Franck, Schumann, Moussorgski).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : L. Domancich, A. Marchutz, S. Dutrieux (*Bartok, Ives, Berg, Stravinski*).
American Center, 21 h. : J. La Barbara, M. Subotnick.
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h. 30 : Orchestre de l'Auxerrois, dir. R. Miravet (Buxtehude).
Radio-France, 20 h. 30 : Portsmouth Sinfonia Orchestra in Paris.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 28 octobre au 4 novembre)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), tous les mer., 15 h. 30 ; sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées (579-08-68), tous les mer., sam. et dim., 15 h., en alternance : le Tirlipiton, Une promenade, le Revenant.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les jours, sauf mardi, 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Cirque en folie.
Le Théâtre de la Lune au Musée d'art décoratif (707-94-58), les 29, 30 et 31, à 17 h. : l'Acrobate pâtissier et sa brioche magique.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam. et dim., 14 h. 30 : Stéphanie et les Crapoussins.

CIRQUE

Chapiteau du Puits-aux-Images, square de Choisy (086-03-22), mer., sam. et dim., 15 h. ; mardi et ven., 20 h. 30.
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.

THEATRE

Café d'Edgar (320-85-11), tous les jours, sauf dim. et mardi, 15 h. et 16 h. 30 : la Reine des neiges.
Théâtre de la *Gaîté-Montparnasse* (533-42-21), mer., sam., dim., 14 h. 30 : Une hirondelle en hiver.
Théâtre de Ménilmontant (636-97-67), mer., 14 h. 30 : Cuir d'Asnette.
Théâtre de Paris (281-48-40), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 15 : le Médecin malgré lui et la Farce du cuvier.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, 14 h. 15 : M. Pétoche ; 15 h. 30 : M. Pissenlit.
Théâtre de la Tanière (878-49-33), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim., 15 h. : Escargot du soir... histoire.
Théâtre 18 (226-47-47), mer., lundi, mardi, 14 h. 30 : Arquebuck et Pipemplume.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française ; 19 h. : A jamais, pour toujours, de R. Van Ackeren ; 21 h. : les Pionniers, d'Y. Yen-Fou.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ARMEE D'AMOUR (All., v.o.) : Le Clef, 5e (337-90-90). Olympic, 14e (542-67-42).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CALIGULA (It.-Ang., version Angl.) (**) Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mazéville, 9e (770-72-86).
LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol. v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic 14e (542-67-42) H. sp

LES FILMS NOUVEAUX

THEATRE, film français de J.-A. Fieschi : Action-République, 11e (805-51-33).
HE, TU M'ENTENDS? film français de R. Victor : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CHA-CHA, film hollandais de H. Curiel (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SHINING, film britannique de Stanley Kubrick (*) (v.o.) : Quintette (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (244-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
XANADU ; film américain de R. Greenwald (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Murat, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE, film français d'E. Matalon : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 7e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18 (606-34-25).
CHERCHEZ L'ERREUR, film français de S. Korber : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA NUIT DE LA MORT, film français de R. Delpard (**) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LA GUERRE DES ABIMES, film américain de J. Jameson : Les Halles, 1er (297-49-70) ; (70 mm) ; (v.f.) : Gaumont U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-46-01).
LE COMPLOT DIABOLIQUE DE FU MANCHU, film américain de P. Haggard (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Movies Halles, 1er (236-71-72) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE, film français de José Benazeraf (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SPECTACLES

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

EXTERIEUR-NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; *14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GIMME SHELTER, The Rolling Stones (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (534-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Français, 8e (770-33-88).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18)

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : *Marais, 4e (278-47-86)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; *Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

SAUVE QUI PEUT, LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Balzac, 8e (561-10-60).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TUEURS DE FLICS (A., v.f.) (**) : Miramar (320-89-52) Tourelles, 20e (364-51-98).

UN MAUVAIS FILS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

URBAN COW-BOY (Am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — *V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO-TÉLÉVISION

CORRESPONDANCE

La Chine méconnaissable

Nous avons reçu de M. Bernard Lalande, ancien chargé de mission pédagogique en Chine, la lettre suivante :

A l'occasion du voyage du président de la République, il a bien fallu parler de la Chine et la montrer. En vérité, des relations entre les deux pays, depuis quelques années, on ne saurait dire qu'elles sont freinées, mais on les laisse courir sur leur élan, sans donner nettement d'impulsion nouvelle. Nous avons donc pu constater qu'il n'y a pas grand-chose de changé dans le discours que tiennent sur la Chine les moyens d'information officiels, radio et télévision.

En sommes, on (ne nommons personne) nous a suggéré deux choses, d'ailleurs contradictoires, mais également incertaines. D'abord, la Chine change ; elle est sur la bonne voie, la voie d'une restauration capitaliste : marché, profit, élitisme. L'évolution présente peut, en effet, aboutir à une économie semblable à la nôtre : il est des mesures qu'un socialiste bon teint apprend avec quelque inquiétude. Mais il n'est pas interdit de croire non plus que le résultat de ce qui se passe en ce moment sera surprenant, et décevant, pour un tenant, tout aussi bon teint, du capitalisme.

Ensuite on veut nous faire toucher du doigt combien les Chinois, combien les jeunes Chinois restent soumis à des contraintes staliniennes et inhumaines. Embrigadés et conditionnés du lever au coucher, parce qu'on nous montre une séance de gymnastique dans la cour de l'université, sans rappeler qu'on vient de filmer des foules oisives dans les rues de Shanghai. L'enfance chinoise est soumise à de traumatisantes séances d'autocritique : il paraît qu'il est scandaleux d'entendre un gosse qui savait ce qu'il fallait mettre dans son devoir, et qui ne l'a pas mis, reconnaître qu'il n'a pas fait bien attention ; songeons en outre que le gosse ne peut ignorer qu'il est devant une caméra et un micro. On fait voir des étudiants dansant à l'européenne, avec des Européens, et on met l'accent sur les propos d'un brave garçon (que je crois connaître), un peu effrayé par l'intrusion en Chine des mœurs étrangères. Enfin, on interroge — avec quelle brutalité et quel air de supériorité ! — le vice-doyen de l'Institut des langues ; on lui demande s'il est libre, et le vice-doyen répond : « Qu'entendez-vous par *liberté* ? » ; on en restera là.

Tout ce qu'il a été donné de voir et d'entendre au cours de cette semaine est vrai, bien sûr. Mais il est permis de penser que le spectateur ou l'auditeur français en tirera une conclusion parfaitement fausse. Car rien de tout cela ne ressemble à la Chine. A la décharge des journalistes qui ont fait le voyage, il est probable que c'est la loi du genre et que ce type de documents déforme nécessairement les choses. Je pense cependant qu'il est bon de le dire.

● *Christian Brincourt*, grand reporter à TF 1, a obtenu le prix Ondas 1980, pour son reportage sur les « *confessions d'un fumeur* ». Les images étaient de Marcel Caron et le montage de Charles Mille.

Mardi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial vacances : l'échiquier à l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
Coupe du monde : France-Eire.
22 h 15 Mon général : 2) Du rassemblement au désert.
Une émission proposée par O. Guichard. Avec la collaboration de P.-A. Boutang et Ph. Moret.
1946 - 1958. De la tentative échouée de fonder un parti, de la traversée du désert à l'Indochine et à la guerre d'Algérie, comment le général de Gaulle est revenu au pouvoir. Avec de nombreux témoignages dont MM. Maurice Schumann, Alain Savary, André Jarrot, Christian Pineau, René Pleven, Edgar Faure, Jacques Soustelle, Roger Frey.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 *Les dossiers de l'écran : « Le président est gravement malade ».*
Téléfilm de J. Ellenstein, réal. Y. Ciampi. Avec A. Motet, M. Noël
Un téléfilm, bien expliqué, bien joué, qui évoque le dernier mandat de Woodrow Wilson, dont la maladie a changé le cours de l'histoire.
22 h Débat : Les maladies qui ont (peut-être) changé l'histoire.
Avec le professeur Milliez, MM. A. Mathiot, professeur de droit ; P. Accoce, journaliste ; le docteur P. Rentchnick, J. Comiti, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône, et F. Destaing, professeur de médecine à l'université de Dijon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste marxiste-léniniste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Cycle grands westerns) : « la Dernière Chasse ».
Film américain de R. Brooks (1956), avec R. Taylor, S. Granger, L. Nolan, D. Paget, R. Tamblyn, C. Ford, J. de Santis, A Pryor (rediffusion)
En Arkansas, en 1883, l'association puis l'opposition de deux chasseurs de bisons dont l'un est une brute sanguinaire et hait les Indiens, dont l'autre est écœuré par l'activité à laquelle il se livre par besoin d'argent.
Un film très beau, très fort, sur le massacre systématique des animaux et le problème indien dans le vieil Ouest. La mise en scène obéit à une logique morale qui fait grande impression.
22 h 10 Journal, suivi d'un reportage sur le « Grand Sud-Est ».
22 h 10 Journal.



FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, Sciences : Les hommes sur la planète.
20 h., Dialogues : « Etre écrivain en Grèce aujourd'hui », avec J. Lacarrière et V. Vassilicos.
21 h. 15, Musique de notre temps : Avec M. Landowsky.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, portrait petites touches (Debussy) ; 20 h., Première loge : Ravel, Pergolese, Granados.
20 h. 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Ludi Leopoldini » (G. von Einem) ; « Symphonie n° 36 en ut majeur K 425 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. W. Sawallisch.
23 h., Ouvert la nuit : Revue de la presse et de l'édition musicale internationale, « La Neue Zeitschrift für die Musik » en 1980 (Stravinski, Henze, Bernstein, Urbanner, Verdi, Dauner, Wagner).

Mercredi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h *Journal.*
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Les Pol-pol ; 14 h. 10, Spécial 10 ans ; 14 h. 20, Le poney-club ; 14 h. 30, Dessin animé (et à 15 h. 28, 16 h. 36) ; 15 h. 10, Spécial 10 - 15 ans ; 16 h. 57, Feuilleton : « Les Fantômes du château » ; 17 h. 24, Studio 3. En direct du Salon de l'enfance.
18 h Auto-mag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 *Une minute pour les femmes.*
L'hôpital à domicile ? Oui, c'est possible.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
D'après J. Roy Réalisation F Villiers.
Une vaste fresque historique qui couvre cent trente-deux ans de colonisation française en Algérie, au rythme d'un bon feuilleton honnêtement mis en image.
21 h 35 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Touchez pas au roman policier !
Avec MM. Boileau-Narcejac (*Terminus*), J. Vautrin (*Billy-ze-Kick*), F. H. Fajardie (*le Loup par les oreilles*), A. Demouzon (*Quidam*), et Ed Mac Bain, auteur populaire de la littérature policière
22 h 40 Les bruits du monde : Les cris de solitude.
Une enquête bien montée sur les musiques pré-enregistrées qui, dans les banques, les supermarchés ou les aéroports, sont destinées à rassurer ou encourager l'homme de la ville.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
Le voisin.
16 h 10 Récré A 2.
Les voyages de Tortillard ; Discorebus ; Le fantôme de l'espace ; Sports ; Anagrammes ; Zeltron ; Maraboud'ficelle ; Candy ; Wattoo-wattoo...
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal.*

20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Monsieur Lafont, de la Gestapo française.
Parmi les trente-deux mille agents de la Gestapo française, le groupe le plus célèbre était celui qui opérait au 93 de la rue Lauriston à Paris.
22 h 40 Histoire courte.
La traversée de l'Atlantique à la rame, de J.-P. Lagulonie.
23 h 5 *Journal.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le jardinier-paysagiste ; Mieux vivre au travail.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre.
L'Union des démocrates, de M. Jobert.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Retour du grand blond ».
Film français d'Y. Robert (1974), avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy, P. Le Person, C. Castel.
Soupçonné, à juste titre, d'avoir liquidé son adjoint, le colonel Toulouse, des services secrets, cherche à faire éliminer le violoniste qu'il avait fait passer pour un espion et qui pourrait le confondre.
La suite du Grand blond avec une chaussure noire. *Une comédie moins drôle, moins réussie, mais qui n'est tout de même pas à dédaigner. Il y a de bons moments.*
21 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (l'intervention royale) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile. Imagerie du treizième siècle : Un marché de dupes.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Tonnerre entends mon cri », de M. D. Taylor ; « Un jour, un enfant noir », de W. H. Armstrong.
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du musée de l'Homme (et à 17 h. 52).
12 h. 5, Nous tous chacun : Jean-Paul et la musique ancienne.
12 h. 45, Panorama : La Belgique.
13 h. 30, Soliste : M. Bourgeot, piano (de Falla).
14 h., Sons : Services de spiritualité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fils empaillé », de V. Khoury Ghata.
14 h. 47, *L'école des parents et des éducateurs :* Laideur et disgrâce du corps enfantin.
15 h. 2, Points d'interrogation : les grandes civilisations (le phénomène européen).
16 h. 20, Actualité.
16 h. 50, Départementale : A Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, La science en marche : La transmission du savoir scientifique à l'école.
20 h., La musique et les hommes : Le rêve surhumain de Schubert, musique et astrologie.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Campra, Bruckner, Mozart) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Ippolitov-Ivanov, Alkan) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Microcosmos : Nouveaux répertoires ; 14 h. 30, (et 16 h. 40), Kaléidoscope) ; 15 h., Jeu des énigmes ; 15 h. 10, Le compagnon de l'après-midi ; 15 h. 30, Musaïque ; 16 h., Galerie de portraits ; 17 h. 10, Haute infidélité ; 17 h. 30, Le royaume de la musique : œuvres des quinzième, seizième et dix-septième siècles pour flûte à bec, clavecin et viole de gambe.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (de Grigny, Bach).
20 h. 30, Concert (Deuxième Festival de Courchevel) : récital Victor Ereski, piano, « Ballades en sol mineur, fa majeur et en la bémol majeur » (Chopin) ; « Etudes » en fa dièse majeur, en ut dièse mineur et poème en fa dièse majeur (Scriabine) ; « Préludes » en sol dièse mineur, en sol mineur ; « Romance les Marguerites » ; « Polichinelle opus 3 n° 4 » ; « Etudes tableaux » n° 11 et n° 8 (Rachmaninov) ; « Mazurka en la mineur » (Chopin) ; « Impromptu en la bémol majeur » (Schubert) ; « Etude-tableau opus 39 » (Rachmaninov).
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les mémoires de la musique : le 25 octobre 1904, la villa Médicis ouvre ses portes à la musique (Tomasi, Tisné, Hubeau, Bruneau, Hérold, Caplet, Busser, Aubin, Ducasse, Gallois-Montbrun, Rabaud, Thomas, Ibert).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 OCTOBRE

— *M. Jacques Jurquet*, secrétaire général du parti communiste marxiste-léniniste, est reçu à « Tribune libre », à 18 h. 55, sur FR 3.

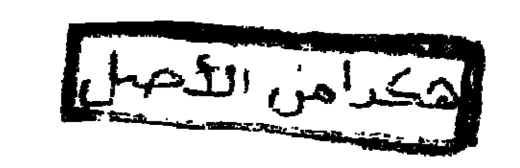
MERCREDI 29 OCTOBRE

— Le débat entre *MM. Jimmy Carter* et *Ronald Reagan* est diffusé en direct de 3 h. 30 à 5 heures sur France-Inter et Europe 1, et en différé à partir de 10 h. 30 sur Antenne 2.

— *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public », à 19 h. 20, sur France-Inter.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, participe à l'émission « Concret », à 19 heures, sur R.M.C.

● « *Le grand quitte ou double* » *de Radio-Monte-Carlo* a permis la construction d'un foyer Perce-Neige à Pézenas (Hérault), grâce aux gains des vedettes qui participaient au jeu, aux dons des auditeurs et à ceux du personnel de la station, qui ont atteint la somme de 1,62 million de francs.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Nous sommes un des tous premiers groupes français de Bâtiment et de Travaux Publics et nous souhaitons recruter plusieurs **INGENIEURS** diplômés d'une grande école X, Centrale, Ponts, T.P. *spécialisés* **Bâtiment / Génie Civil** dont la formation aura été complétée par l'acquisition d'un **M. B. A.** dans une grande université américaine.
Les candidats retenus auront acquis une première expérience en France ou à l'Etranger dans une entreprise de Bâtiment.
Ils seront affectés en France, pendant 2 ans environ, et acquèreront une bonne connaissance des techniques et des modes de gestion de notre Groupe.
A ce terme un poste de Généraliste leur sera proposé dans l'une de nos filiales aux U.S.A.
Les candidats intéressés par cette opportunité doivent nous adresser un C.V. détaillant leur formation et leur expérience et exposant leur motivation à no 14148 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

---

ingénieurs des mines
EXPLOITATION ET PROGRAMMATION
ingénieurs mécaniciens

LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES exploite des gisements de la "copper belt", situés dans la province du Shaba, au Sud du Zaïre, 2e pays francophone du Monde, 6e producteur mondial de cuivre, 1er producteur de cobalt. Pour contribuer à faire face à une demande mondiale soutenue, la GECAMINES recherche 2 Ingénieurs des Mines et 10 Ingénieurs Mécaniciens qui auront à prendre en charge les activités suivantes :

ingénieur recherche études et planning

La mine souterraine de Kambove située à proximité de Likasi, produit 1,4 million de tonnes de minerais oxydés sulfurés cupro-cobaltifères. L'extraction se fait par sous-niveaux foudroyés et chambres remblayées. L'Ingénieur Recherche Etudes et Planning qui dépend directement du Directeur de la Mine, aura à assurer des études de projet minier à court, moyen et long terme, à planifier, organiser et suivre les travaux et garantir la sécurité. Il sera responsable de la réalisation des programmes, du respect des coûts et des délais, en coordination avec les autres services. Une spécialisation en mécanique des roches est un atout valorisant. **(Réf. G.21 A-M)**

chef de service recherche études et programmation

La mine de Kamoto est située à Kolwezi. Fortement mécanisée, elle est exploitée par chambres remblayées. On en extrait 3 millions de tonnes de minerais sulfurés cupro-cobaltifères à 4,2% de cuivre en moyenne. Le Chef de Service Recherche Etudes-Développements, placé sous l'autorité du Directeur des Services techniques aura à élaborer les plans d'exploitation à moyen terme et les études d'investissements. Il devra définir les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour réaliser les programmes d'exploitation. Sa responsabilité comprendra également l'élaboration de méthodes nouvelles accroissant la sécurité. Il aura en outre à promouvoir la formation et le recyclage du personnel. **(Réf. G.21 B-M)**

chefs de division entretien électromécanique

Les installations de la GECAMINES comprennent 7 mines à ciel ouvert, 3 mines souterraines et 6 usines métallurgiques réparties autour des 3 villes de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi. Les responsables d'entretien auront pour mission d'assurer la continuité de fonctionnement des installations fixes ou des engins de l'une ou l'autre de ces unités d'exploitation. Pour ce faire, ils établissent des programmes d'entretien préventif et en surveillent l'application, ils contrôlent les approvisionnements, organisent et dirigent les réparations urgentes et participent aux études d'investissements et de travaux neufs. **(Réf. G.21 C-M)**

Ces fonctions peuvent convenir à des Ingénieurs diplômés (exclusivement) ayant une solide expérience d'exploitation en mine souterraine, ou d'entretien en industrie lourde et ayant exercé des responsabilités d'encadrement.

Des conditions matérielles intéressantes leur sont proposées : • engagement par contrat à durée indéterminée, • rémunération élevée, dont la plus grande partie nette d'impôt est payée directement en Europe ; • congés payés de 2 mois en Europe, au terme de chaque période de service de 12 mois ; • frais de voyage de l'agent et de sa famille supportés par la Société ; • soins médicaux et logement confortable fournis gratuitement ; • cercles de loisirs ; • possibilités de scolarisation primaire et secondaire.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence G 21 A, B ou C ou téléphonez au 741.79.19 poste 647 aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

LE FONDS DE RECHERCHE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

recherche
pour une mission de 2 ans auprès d'un organisme d'État
EN AFRIQUE DE L'OUEST

EXPERT ANALYSE ET PROMOTION DE PROJETS

Profil :
— Expérience analyse et promotion de projets industriels et touristiques importants dans chaque pays en voie de développement. Bonne formation économique et gestion.

Envoyer curric. vitae + photo + lettre manuscrite à : FRIDA, 35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

recherche pour son Centre de KOUROU (Guyane française)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
GRANDE ÉCOLE

possédant expérience confirmée des télécommunications et mesures (au minimum 5 ans). Bonne connaissance de l'anglais.

ADJOINT AU CHEF *DU DEPARTEMENT SUPPORT* MESURES (60 personnes).

Il sera chargé :
- du contrôle technique ;
- de l'exploitation des moyens de télécommunications du centre et de leur mise en œuvre lors des opérations de lancement.

Adresser lettre et C.V. au Service du personnel, 129, rue de l'Université, *75007 PARIS.*

PETROCONSULT

recherche pour l'ÉTRANGER

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS INSTRUMENTISTES
INGÉNIEURS STRUCTURES-VENTILATION

Bilingues ANGLAIS
Expér. en milieu pétrolier OFFSHORE indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à PETROCONSULT, 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY.

TRÈS HTS SALAIRES

POUR UN

INGÉNIEUR EXPORT

TRÈS CONFIRMÉ
HARD et SOFT
LOGICIEL DE BASE
ALLEMAND COURANT
Mission : réalisation support technique en R.F.A.
Env. curr. vitae + salaire actuel
INTER COMPUTER
61, avenue de la République
75011 PARIS.

membre de syntec

Afrique de l'Ouest Nous recherchons pour important Consortium Minier International:

Directeur technique
***Maintenance et Développement* Installation Industrielle**

Fonction: Dirige les aspects techniques et administratifs de toutes les activités d'engineering ou de maintenance de la Division (Plant Engineering, Mobile Equipment and Maintenance Services, etc...). Ceci comprend: □ direction du personnel et réalisation des travaux; □ supervision de l'exécution des plannings de construction, de transformation ou de maintenance; □ préparation et suivis des budgets.
Profil: □ formation supérieure en mécanique et/ou électricité; □ bilingue français-anglais; □ 10 années d'expérience dans une fonction à responsabilités similaires en secteur minier ou industries lourdes.

Responsable garage et équipements mobiles

Fonction: Garage Superintendent.
Responsable du département garage, il en assure la gestion; il surveille le planning et l'organisation des travaux d'entretien et de réparation, ainsi que la tenue des stocks et commandes de pièces détachées (type d'équipements: voitures, pick-ups, véhicules tout terrain, bus, camions, tracteurs, chargeuses, bulldozers, niveleuses, grues, pelles-rétro, etc...).
Profil: □ formation supérieure ou expérience équivalente en mécanique; □ bilingue: français-anglais; □ expérience de cinq années au moins dans une fonction à responsabilités similaires en industrie lourde ou minière, si possible outre-mer.

trust Human Resources

Rémunérations attractives et nombreux avantages.
Pour plus de renseignements, téléphonez-nous de 10 à 18 h au 02/649.81.35, ou adressez un curriculum vitae détaillé à:

Trust-Human Resources, avenue Louise 437, boîte 18, 1050 Bruxelles.

FU | BERLIN

MISE AU CONCOURS d'un poste de

PROFESSEUR TITULAIRE D'UNIVERSITÉ (C 4) en PHILOLOGIE SLAVE

à la Freie Universität de Berlin-Ouest

ACTIVITÉS :

Recherche et enseignement dans le domaine de la linguistique slave, spécialement du russe contemporain et de la linguistique comparée des langues slaves.

CONDITIONS à remplir conformément à l'article 134 de la loi sur les universités de Berlin (Berliner Hochschulgesetz), en particulier :
- « habilitation » ou qualification équivalente en philologie slave ;
- publications dans le domaine de la linguistique slave ;
- attestation d'une expérience pédagogique universitaire de plusieurs années.

Les dossiers de candidature contenant les documents usuels devront être adressés dans les six semaines suivant la publication de cette annonce au :

Sprecher des Institutsrats des Zentralinstituts I (Osteuropa-Institut), Garystrasse 55, D-1000 Berlin 33.



emplois régionaux

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SARTHE

recrute

TROIS PROGRAMMEURS

titulaires d'un D.U.T. INFORMATIQUE
Pour participer au développement de nouvelles chaînes mettant en œuvre des techniques modernes de programmation.

Il leur est offert :
- un contrat attractif,
- une formation complémentaire,
- un poste constituant une sérieuse référence dans une vie professionnelle.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et date de disponibilité à :
M. le Directeur de la
C.R.C.A.M. DE LA SARTHE
40, rue Prémartine - 72040 LE MANS.

U.S. Company selling consumer products to distributors and dealers seeks

2 SALES MANAGERS

dynamic and ambitious with proven sales record who can assume territorial sales responsibilities in Europe willing to travel extensively and could work independently.
Candidates should be fluent in English. Additional Latin languages and/or German an asset. Europe or U.S. base. Generous remuneration package for successful sales personnel.
Salary, expenses and commission.
Only qualified sales people are invited to send detailed c.v. and references to :
J D M
8, rue de l'Est, 92100 BOULOGNE (France).

Pour l'Arabie Saoudite

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE
recherche

QUATRE TECHNICO-COMMERCIAUX

Equipement lourd et léger, travaux publics et routes.
- Anglais, arabe indispensable.
- Salaire intéressant.
- Logement et voiture fournis.

Envoyer curriculum vitae et prétentions ss nº T 023.047 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

SOCIÉTÉ DE SERVICES PÉTROLIERS
en forte expansion, recherche pour son
DÉPARTEMENT CONTROLE

INGÉNIEURS SOUDEURS

Ou de niveau équivalent. Bonnes connaissances en C.N.D.
Bilingues ANGLAIS
Départ à l'ÉTRANGER en famille.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à PETROCONSULT, 41, rue d'Ybry, 92522 NEUILLY.

Société leader dans son marché
recherche

pour l'une de ses unités de production située dans l'YONNE

INGÉNIEUR

Formation mécanique

pour étude de postes et automatisation
- 1 an d'expérience souhaitée.
- Rattaché à la direction de l'usine.
- Responsable de l'étude et de son implantation.

Adresser C.V. à SICLI, Direction Technique, 2-4, rue Blaise-Pascal, 93157 LE BLANC-MESNIL.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante entreprise
de transformation métallurgique
filiale d'un des plus grands groupes
industriels français
recherche pour usines
GIRONDE ET SARTHE

INGENIEURS DE PRODUCTION

diplômés grande école, Centrale, A.M.
ayant 5 ans d'expérience environ dans la direction d'ateliers de fabrication, de produits de grande série de préférence.

Postes polyvalents, comprenant gestion des procédés, de la qualité, des coûts, relations clientèle, animation du personnel dans unités modernes et de dimension humaine.
Possibilité d'évolution assurée.

Adresser CV, prétentions sous ref. 119 à
BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche 75008 PARIS.

Pour Usine 700 personnes
NORD de la FRANCE
(Région ST-QUENTIN)
recherche

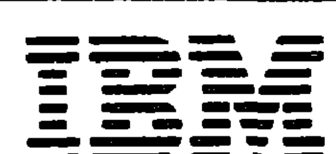
CHEF du PERSONNEL

Ses connaissances parfaites en droit du travail devront s'accompagner d'une expérience de plusieurs années en gestion et administration du personnel.
(Convention collective de la métallurgie).

Il devra être un animateur au sein d'une équipe cherchant à développer un climat de concertation.

Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 76.705,
CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.



La Compagnie IBM FRANCE recherche pour son usine de

BORDEAUX-CANÉJAN

3 ingénieurs

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Grandes Ecoles ou DEA Universités
Hommes ou Femmes

PHYSICO-CHIMIE

– UN SPECIALISTE DES TECHNOLOGIES VLSI
– UN SPECIALISTE DES COMPOSANTS DISCRETS
(Optiques et magnétiques)

ETUDE de CIRCUITS

– UN SPECIALISTE DES PRODUITS MEMOIRE,
MICROPROCESSEURS ET CIRCUITS LSI.

Les candidats devront nécessairement avoir une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine de la fabrication des composants. Excellente pratique de l'ANGLAIS indispensable.

Adresser lettre de candidature et CV à :
Usine IBM de Bordeaux
Service Emploi - B.P. 27 - 33170 GRADIGNAN.

---

directeur de développement international
250 000 F

Nous sommes leader sur notre marché, où nous réalisons 1,25 milliard de francs dont 50% à l'exportation.

Dans le cadre de notre effort de développement et de notre politique commerciale résolument tournée vers l'international, nous recherchons actuellement un responsable de haut niveau, capable d'encadrer rapidement plusieurs pays.

Parallèlement à cette responsabilité d'animation et de coordination, vous prendrez en charge le développement de nos exportations, par l'amélioration de la croissance de nos marchés d'exportation traditionnels, l'acquisition d'entreprises et, bien sûr, l'ouverture de nouveaux marchés.

Pour réussir dans ce poste, il faut faire la preuve d'une expérience réussie dans une fonction similaire, acquise de préférence au sein d'une grande entreprise de biens de consommation, et développer au plan personnel d'importantes qualités d'animateur, de formateur, de gestionnaire et d'esprit marketing.

Le Comité de Direction dont vous ferez partie travaille en équipe : au-delà de vos domaines d'actions spécifiques, vous partagerez donc la responsabilité de ses décisions.

Le poste est basé dans une grande métropole du Nord.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4776 à Michel MONIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system



Directeur Administratif
150 000 F/an Nancy

Le Directeur Général d'une importante entreprise de transports routiers (C.A. 100 millions de francs) recherche pour le seconder rapidement dans le développement et la consolidation de la fonction administrative un **JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF.**
Il sera responsable de la conception et de la mise en place de nouvelles procédures d'organisation et de coordination, des questions juridiques, sociales et budgétaires de l'entreprise.
Il aura sous sa responsabilité 4 collaborateurs et, à sa disposition, un outil informatique extérieur.
Ce poste évolutif intéresse une forte personnalité, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact et d'animation.
De formation juridique ou similaire, cet homme a exercé en entreprise des responsabilités analogues.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80228 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. 285.15.53

Pour faire face à son expansion
SEITHA
LYON-VILLEURBANNE
Conditionnement d'air,
Economies d'énergie,
Energies nouvelles,
propose à des

INGENIEURS et TECHNICIENS
expérimentés

souhaitant évoluer dans une société performante, des postes de

CHARGES D'AFFAIRES

responsables du budget et du planning, ils assureront la coordination des études, de l'approvisionnement des fournitures et du montage.

Ecrire Cabinet GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON (référence 025).

Cabinet Gatier

média-system



Futur Directeur Informatique
Assurances

Groupe important du secteur tertiaire, en développement continu, recherche, en province, le **FUTUR DIRECTEUR** de ses activités informatiques.
Ce patron, 35 ans minimum, a une formation Grandes Ecoles et justifie d'une réelle expérience de direction d'un service informatique important (machines à assez grosse configuration en temps réel).
C'est un :
- **ANIMATEUR.** Il a dirigé des équipes de spécialistes et techniciens de haut niveau.
- **CONCEPTEUR.** Il s'échappe des sentiers battus, est en avance dans les applications.
- **GESTIONNAIRE.** Il a le sens de l'efficacité et de la rentabilité.

La notoriété de la Société, le «challenge» et les conditions offertes sont de nature à intéresser un professionnel de valeur.
Ecrire sous référence 80811 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor
13, bis rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Importante Société de distribution de
MATERIEL de TRAVAUX PUBLICS
recherche pour une de ses filiales (210 personnes) implantée à
MARSEILLE

chef du personnel

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure et ayant une réelle pratique de la fonction personnel acquise si possible dans un contexte industriel.
Dépendant hiérarchiquement du directeur de la filiale et fonctionnellement du directeur des relations humaines, le candidat retenu sera chargé de gérer tous les aspects d'une fonction personnel (recrutement, paie, formation, relations avec les partenaires sociaux etc...) élargie aux problèmes d'intendance des services généraux de l'Entreprise.
Envoyer C.V., photo et prétentions, en précisant la référence 799 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MINISTERE DE LA DEFENSE
GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche
pour son Etablissement de BOURGES (18)

un Ingénieur

Au sein du département Etudes de munitions de la sous-direction Etudes (600 personnes) de l'Etablissement, cet ingénieur sera chargé d'animer les travaux d'un groupe de techniciens de recherche appliquée en matière de balistique intérieure.
Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé possédant :
- *une solide formation de base en thermodynamique et en mécanique des fluides,*
- des bases en chimie,
- *un goût affirmé pour les études appliquées,*
- si possible, une expérience professionnelle dans un emploi similaire.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo
+ rémunération souhaitée à
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, Route de Guerry - B.P. 705 - 713
18015 BOURGES CEDEX

ECP
ESE
ESPCI
ENSTA
ENST

DEBUTANT *ou presque* **MAIS...**

DEJA, *vous avez fait vos preuves dans vos études, dans les concours.*
DEJA, *vous avez assumé des responsabilités humaines, service militaire par exemple.*

Donnez votre mesure dans un secteur de pointe, **ELECTRONIQUE DE HAUTE TECHNOLOGIE,** *grande société où vous pourrez mettre en valeur de réelles possibilités.*
Connaissances appréciées : Physique du solide, Télécommunications, Emission grande puissance, Applications industrielles.
Larges possibilités d'évolution.
Lac et Montagne, en plus.
Adresser C.V., photo sous no 75501 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

---

jeune chef de fabrication génie chimique

quino

La Quinoléine, 250 MF de CA 79 (secteur chimie et phytopharmacie) recherche pour son centre industriel près de ROUEN, un jeune ingénieur pour prendre en charge l'une de ses deux divisions de fabrication.
Associé au démarrage d'une nouvelle unité de production, il deviendra responsable, au sein de la direction technique de l'usine, de la division "chimie" de ce centre.
Le candidat, ayant de préférence une formation type Génie chimique aura amorcé sa carrière par deux années environ en production (chimie organique par exemple) et apportera en outre à ce poste un fort tempérament d'animateur d'hommes.
Anglais utile.

Écrire au Service du Personnel - 43 rue de Liège - PARIS 75008.

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN
recherche pour sa branche composants bâtiment:

UN INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Pour renforcer l'équipe chargée d'étudier *et de négocier* auprès de grosses entreprises françaises, des projets de réalisation de bases vie à l'étranger.
Le candidat retenu de formation technique (Ecole d'Ingénieurs ou IUT), devra justifier d'une première expérience technico-commerciale réussie dans le secteur bâtiment.
Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Lieu de travail : BASSE NORMANDIE.
Adresser lettre de candidature, CV et prétentions s/réf. 3730 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SUCRE - UNION
UN DES TOUT PREMIERS GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES
recrute à LYON

DIRECTEUR REGIONAL VENTES

Relevant du Directeur Commercial, il sera responsable d'une agence réalisant 25 % du C.A. de la Société et sera chargé de :
- la prospection et les ventes de sucre industriel dans le Sud-Est, la Bourgogne et l'Auvergne, auprès d'industriels tels que : confituriers, confiseurs, biscuitiers, boissons etc...
- la négociation des contrats et leur suivi en relation avec les Services Technique et Administration des Ventes ; l'analyse approfondie de la solvabilité des clients ;
- les études dans son secteur, relatives à la pénétration du marché par la Société et la concurrence.

Déplacements : environ 5 jours par mois.
Stages prévus au Siège et en sucrerie.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, aura une expérience confirmée de gestion et de vente dans l'industrie agro-alimentaire (si possible) ou de produits durables, biens d'équipement ou matières premières.

Veuillez écrire en précisant votre salaire actuel, sous référence *027 M*, à notre conseil Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

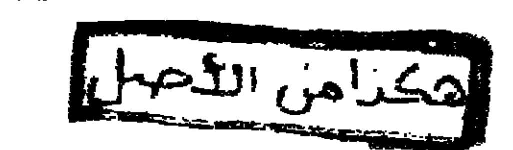
Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

Adjoint Directeur du Personnel

Nous sommes une entreprise à taille humaine (450 personnes) au sein d'un important groupe industriel multinational favorable à l'innovation sociale.
Notre Directeur du Personnel recherche son **ADJOINT.** Celui-ci se verra confier progressivement des responsabilités dans tous les domaines de l'administration et de la gestion. Il devra être capable d'évoluer, à terme, vers la responsabilité globale de la fonction.
Ce poste de confiance, situé à 2 heures de Paris, conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, 30 ans minimum, ayant une expérience concrète des questions de personnel acquise de préférence pour partie en usine.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle sous référence 80619 M à François CORNEVIN

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. 285.15.53



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur FIABILITE, QUALITE et DEVELOPPEMENT PRODUITS

MIDI-PYRÉNÉES

Société métallurgique, filiale de deux groupes importants, national et international, fabricant de produits à haute technicité, recherche un INGÉNIEUR fiabilité, qualité et développement produits pour la région MIDI-PYRENEES. Ce sera un jeune ingénieur Grande Ecole (CENTRALE, AM, ENSI ou équivalent), débutant ou avec une première expérience. Pratique de la langue allemande nécessaire. Anglais *souhaité*.

— Le titulaire, dont le poste laisse une large part à l'innovation technique, au management des hommes et à l'organisation, prendra en charge :
- dans un premier temps, le service qualité, fiabilité y compris les relations clients sur ces problèmes,
- dans un second *temps*, la *conduite* des projets de développement produits.

— Nous offrons :
- un développement continu des compétences et des niveaux d'expertise, intégré dans un plan de carrière cohérent,
- des possibilités de carrière rapide, y compris au niveau du Groupe, pour un élément brillant,
- une rémunération motivante, fonction de la *performance*,
- de larges facilités d'accueil, avec participation aux frais d'installation, dans une région particulièrement attrayante (région Midi-Pyrénées).

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 9739 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

180.000 +

Un ensemble industriel de plus de 2.000 personnes, leader européen de son marché, recherche pour son *établissement de Lyon*

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Nous souhaitons un ingénieur généraliste (Centrale, AM, ou équivalent par le savoir faire), ayant complété ses études par une formation de gestion et de 35 ans minimum.

Il aura la responsabilité globale d'une production de grandes séries très automatisée et de sa gestion (1.000 personnes). Dépendant du Directeur de l'usine, il devra s'imposer par sa forte personnalité et posséder une réelle expérience de la direction des hommes. Evolution ultérieure prévue. Anglais nécessaire.

Ecrire Cabinet GATIER, réf. 340, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

---

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son

CENTRE de RENNES

C.C.E.T.T.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 5 ans d'expérience.

- SERVICES de COMMUNICATION SONORE et VISUELLE (Vidéographie, audiographie, télécopie, télétex ...).
  1 - Architecture des Terminaux, procédures et codage.
  2 - Conception des bases de données.
  3 - Messagerie et contrôle des accès.
- VIDEO COMMUNICATION et TRANSMISSION de DONNEES
  4 - Services de transmission d'images animées.
  5 - Banques d'images, production et distribution des sons et des images.
  6 - Matériels et procédures de transmission des données.
- INFORMATIQUE
  7 - Système d'exploitation et aide aux utilisateurs.

Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant le numéro de l'emploi postulé à l'attention de Monsieur LE GREL -

C.C.E.T.T. – 2, rue de la Mabilais
B.P. 1266 – 35013 RENNES CEDEX

Dans le cadre de l'expansion de sa Direction PROJETS

EFCIS

Circuits Intégrés MOS

recherche

responsable d'équipes de conception experts techniques

HAUT NIVEAU

Dans les systèmes de :
- TELECOMMUNICATIONS,
- SIMULATION,
- PROGRAMMES DES DIAGNOSTICS.

Poste à pourvoir à GRENOBLE
Future - Silicone Valley - Européenne.

Si notre société vous intéresse, adresser lettre manuscrite + C.V. à EFCIS - BP 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

SOCIETE INDUSTRIELLE ALLEMANDE

mécanique, thermique, électricité

recherche

directeur de filiale

- 38 ans minimum. Formation ingénieur (Centrale, A & M, ENSI ou similaire). Expérience de plusieurs années de la vente de produits industriels et/ou d'installations énergétiques, thermiques ou climatiques,
- autonome dans sa fonction et dépendant directement du Président allemand, son rôle sera de prendre en charge le développement commercial de la filiale et d'en assurer la saine gestion,
- sa responsabilité s'étend de la fixation des prix de vente à la rentabilité globale de la filiale en passant par son administration. Il bénéficiera d'un appui solide de la maison mère aux plans technique (usine) et de gestion (objectifs, budgets, plan).
- allemand courant exigé. Poste basé à STRASBOURG.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à GUILLON Sélection sous réf. 886-M (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

Département Electronique

située en BOURGOGNE
recherche

INGENIEUR RESPONSABLE GESTION DE LA QUALITE

CHARGE DE :
- mettre en place, organiser et promouvoir le système de gestion Qualité dans une unité de 500 personnes.

Une bonne expérience de la fonction est indispensable.

Adresser C.V., *prétentions et photo* à no 76157 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

doux

Bretagne

1.000 salariés, premier producteur français de volailles, 1 milliard de C.A. réalisé à 95 % à l'export, cherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Mission : Prévisions de trésorerie, gestion de la trésorerie francs et devises, relation avec les *banques; d'une* façon générale, prise en charge de l'ensemble des tâches d'un service financier. Poste évolutif.

Profil : Environ 30 ans, formation H.E.C., ESSEC ou D.E.C.S.-I.C.G., ou excellente formation bancaire. Il est souhaitable d'avoir eu une expérience dans un service financier d'une société comparable par son C.A. et son activité export à la société DOUX.

Envoyer C.V. + lettre + photo et prétentions sous la référence BB 190 à notre conseil :

SCORE
3, Rue Paul Sabatier
29239 GOUESNOU

SCORE

THOMSON-CSF TELEPHONE

Etablissement d'EU (Seine-Maritime proche de Dieppe)

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(Diplômés ESE, ENSI, INSA etc...)

Intégrés à une équipe de service industrialisation, nous recherchons :

- **1 ingénieur : possédant une expérience de 2 à 3 ans** : en programmes de test d'unités fonctionnelles, moniteur temps réel, mini-microcalculateur qui participera aux études et à la mise au point du logiciel de test et d'intégration d'unités fonctionnelles de centraux téléphoniques.
  Des connaissances en technique de commutation temporelle seraient appréciées.
- **1 ingénieur débutant** : diplômé grande école (ESE,...) libéré des obligations militaires.
  Intéressé par *les techniques de téléphonie temporelle* (matériel et logiciel), il sera l'un des interlocuteurs de la ligne de production pour *les problèmes* techniques nécessitant une assistance fabrication sur des sous-ensembles de centraux téléphoniques temporels.
  Ce poste demandera des liaisons étroites, avec le service technique et nécessitera une bonne connaissance des produits concernés.

Formation assurée - Déplacements à prévoir en R.P. et province.

C.V. détaillé et prétentions sont à adresser sous réf. 76733 à
THOMSON CSF TELEPHONE
Division Commutation Publique - Service Emploi
146, Bd de Valmy - 92707 COLOMBES

LA VILLE DE VALENCE :
- Organise un concours sur épreuves en vue du recrutement d'un pianiste accompagnateur contractuel (20 h. hebdomad.).
- Recrute par voie de concours sur titres ou par voie de mutation un professeur titulaire du Certif. d'Aptitude de professeur d'École Nationale de Musique - Option : formation musicale.

Les candidat. devront être adr. à M. le Maire de VALENCE 26021 Service du Personnel, avant le 1er décembre 1980.

IMPRIMERIE GRESSET
Structurée
250 personnes
cherche

CHEF DE COMPTABILITE

Exigeons connaissances très précises pour remplacement progressif CHEF SERVICES COMPTABLES
Rémunération à partir de 110.000 F négociable suivant expérience.

ECRIRE B.P. 103
39300 CHAMPAGNOLE (JURA)

RECRUTONS

UN ANIMATEUR DE FORMATION

temps plein. Niveau d'études : supérieur. Expérience professionnelle dans le domaine commercial en décoration et présentation marchande indispensable (minimum deux ans). Sérieuses références exigées.

NOUS SOMMES :
Centre de formation professionnelle (région Nord) à vocation nationale. Envoyer C.V. et photo sous n° 864.431 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 *Paris, qui* transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TEXTILE

Leader sur son marché, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

Il aura :
- une participation active à la définition de la politique commerciale arrêtée chaque année par la Direction Générale
- la responsabilité de l'application concrète à l'export
- la recherche permanente de produits nouveaux par marché
- l'animation des ventes à l'export.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de valeur.
- parfaite connaissance et maîtrise de la vente à l'export
- homme de caractère avec des dispositions naturelles *d'adaptation pour* le *travail au sein* d'une équipe très dynamique.
- profil 30 - 40 ans
- formation Ecole de Commerce ou Ecole d'Ingénieur textile
- maîtrise de la langue anglaise et allemande.

Rémunération confortable

Le poste est à pourvoir en MIDI-PYRENEES et il nécessite un tiers du temps en déplacement.

Adresser lettre *manuscrite* avec C.V., références photo et prétentions sous référence AM 177-42 à No 76639 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, *qui tr.*

NICE groupe important négoce recherche :
CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. + certif. supérieur, 4 années d'expérience minimum, libre. Sérieuses référ. exigées. Ecrire sous n° 0461 à Havas, B.P. 346 - 06072 Nice Cedex.

Entreprise de distribution d'électricité
recherche
1 jeune ingénieur débutant électronicien (Breguet, Sudria, E.N.I.)
- 1 jeune - B.T.S. électricité pour études et surveillance chantier.

Env. lettre manuscr. av. C.V. à M. le Directeur de la R.S.E.I.P.C. 12, r. Présid.-Kennedy à LUCÉ.

Promodès

17 000 personnes en France

1er grossiste multidistributeur en Europe

C.A. 1979 : 9,125 Milliards de Francs
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES DÉBUTANT

Lieu de résidence : **Caen.**

Principales fonctions :
- Études de marchés et prévisions du C.A. des projets d'ouvertures (Hypermarchés, Supermarchés et *Cafétérias*).
- Préparation de dossiers d'investissement.
- Exploitation de statistiques.
- Études commerciales diverses.

Formation ESC ou Maîtrise Sciences Économiques ou équivalente.

Statut Cadre. Déplacements fréquents.

Si vous êtes intéressé, *envoyez* C.V., photo et prétentions sous Réf. M 752 à Madame F. MOULINJEUNE
Promodès
Service Recrutement - B.P. 17 - 14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

CNEH

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire la diffusion d'applications

D'INFORMATIQUE DE GESTION

pour le compte des Hôpitaux Publics.

Nous avons trois agences, à BORDEAUX, LYON, POITIERS, ayant chacune la responsabilité *du développement, de la maintenance* et de l'implantation de «produits programmes» sur le plan national.

Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII-HB 64, IRIS.

Nous recherchons pour notre agence de

BORDEAUX

ingénieur informaticien

Grande Ecole ou équivalent.
Débutant ou première expérience.

Adresser CV et photo à CNEH, 2 rue Dubernat, 33400 TALENCE

média-system

MERLIN GERIN

GRENOBLE
recrute

de JEUNES INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Diplômés Grandes Ecoles

Intéressés par la carrière TECHNICO-COMMERCIALE FRANCE ET EXPORT

pour des postes situés
- à Grenoble
- dans *ses* Agences parisiennes et de province.

Ces postes exigent
- facilité d'adaptation et de contact
- dynamisme
- exprit d'Entreprise

Connaissances en langues (anglais - espagnol-allemand) très appréciées.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe

Ecrire : MERLIN GERIN - D.F.C. - GDL 112
38050 GRENOBLE CEDEX



délégué commercial passionné par la photo et le cinéma 84.000 F/an +

Nous sommes la filiale française du groupe japonais

J. OSAWA

Auprès des revendeurs indépendants et adhérents aux centrales d'achats, nous distribuons une gamme complète d'appareils de *photo, de cinéma et d'objectifs qui a acquis une grande notoriété*

Les productions de notre groupe portent les marques :

Mamiya BELL & HOWELL OSAWA

Elles sont connues et appréciées des professionnels et du public

Avec nous, vous partagez la passion de la photo et du cinéma.

Votre force de conviction est apte à mettre en avant les caractéristiques de nos produits.

Vous savez conclure et apporter une véritable assistance «clients».

Après formation, nous vous confierons le développement :
- de la NORMANDIE et du NORD

Statut assimilé cadre – voiture fournie – frais remboursés.

Doc. sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s. réf. 3010 P
39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS.

FRANCE MARKETING

DataGeneral

Spécialistes Maintenance

votre carrière passe par Data General à Paris ou en province

La Compagnie

- **3ème constructeur mondial de Mini Informatique**
- 14 000 personnes
- 654 millions de dollars de C.A.
- 90 000 systèmes installés dans 57 pays
- 40 % environ de taux d'expansion annuel
- 10 % du revenu investi en recherche et développement

DATA GENERAL fabrique et commercialise une gamme complète de produits :

- **ECLIPSE**
- **NOVA**
- **MICRO-NOVA**
- **CS SYSTEMES**

Les Postes

Si vous souhaitez **enrichir** et appliquer vos connaissances sur des **produits de technologie avancée, DATA GENERAL** vous offre des opportunités :

- soit dans son centre technique,
- soit auprès de sa clientèle,
- soit encore, comme spécialiste sur une ligne de produits.

A des candidats de valeur, **DATA GENERAL** offre des possibilités d'évolution vers des postes de management.

Vous bénéficierez d'une **formation efficace,** dans notre centre situé en Angleterre.

DATA GENERAL mettra à votre disposition une voiture de société.

Les Candidats

DATA GENERAL souhaite rencontrer des **professionnels de la maintenance,** ayant une formation électronique, du type I.U.T., B.T.S., A.F.P.A., ... avec une expérience réussie chez un constructeur d'ordinateurs..

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

VOUS ETES INTERESSES :

Adressez votre dossier de candidature à Jean-Pierre GUERTIN, Direction du Personnel

DATA GENERAL FRANCE

La Boursidière, Immeuble M , B.P. 78

92350 LE PLESSIS ROBINSON

MEDIA BA

join the winning team DataGeneral

Leader français de la distribution pharmaceutique

(plus de 65 établissements en métropole)

Nous recherchons un

cadre chargé d'études

De formation TECHNICIEN SUPERIEUR, expérimenté dans les domaines de l'ORGANISATION, les METHODES, le STOCKAGE-MANUTENTION.

Il aura en charge

- l'analyse des méthodes et procédures de travail
- la mise au point de nouveaux projets d'implantation et de manutention
- le suivi des installations réalisées et de leur bilan économique
- la correspondance avec l'informatique et les services et établissements concernés.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à O.C.P. REPARTITION, Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement 24, rue des Ardennes 75019 PARIS.



REPARTITION

SOCIÉTÉ DE CONSEIL

recherche pour promouvoir une nouvelle activité dans le domaine des loisirs et de l'électronique

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

ayant l'expérience de la prospection et de la négociation de contrats et une connaissance du secteur collectivités, hospitalier et hôtelier.

Fixe et intéressement.

Envoyer curriculum vitae à J.-P. CASSAGNAC, 10, rue Vauvilliers, 75001 PARIS.

Le Groupe INTER G

Engineering à vocation internationale

souhaite s'assurer la collaboration d'un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(ENSIA, EPCI, AGRO, etc.)

35-40 ans environ, d'un haut niveau de compétence pour assister la Direction des activités agro-industrielles du Groupe.

LE POSTE OFFERT REQUIERT :

- une expérience technique de premier ordre, acquise sur le terrain de la fabrication et de l'exploitation industrielle ;
- une pratique de l'engineering et du management commercial et financier des affaires export ;
- la connaissance opérationnelle de la langue anglaise.

Le candidat retenu, disponible, dynamique et imaginatif, évoluera rapidement vers des responsabilités importantes.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions n° 76.642 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

DIVISION SIMULATEURS

Pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands Constructeurs mondiaux de **SIMULATEURS**, implanté en **REGION PARISIENNE** et ayant une filiale aux **ETATS UNIS** recherche des

jeunes ingénieurs

ELECTRONIQUE - AERONAUTIQUE - ELECTROMECANIQUE

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en tant qu'Ingénieurs d'Etudes, par exemple dans le domaine de l'électronique, de l'informatique temps réel,...

Vous souhaitez élargir votre fonction et accéder à des responsabilités de coordination de projets.

Nous vous proposons de devenir :

coordinateurs techniques

Vous participerez directement à la conduite de projets qui selon vos goûts et compétences, seront des simulateurs d'avions militaires ou civils, de chars, de navires et de systèmes.

Vous aurez la responsabilité d'un projet : • responsabilité technique d'ensemble, • coordination des groupes d'études et de réalisations, • préparation de propositions techniques et de devis, • relations techniques avec le client. [Réf. IC.80.40-M]

BONNE PRATIQUE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence du poste à **Alain de BEJARRY**

THOMSON-CSF

DIVISION SIMULATEURS

Chaussée Jules César, ZI des Beaux Soleils 95520 OSNY



MSI FRANCE, leader de la saisie portable avec 65 % des ventes recherche pour conforter sa position sur un marché en expansion

Ingénieurs Commerciaux

Ils seront chargés de développer les ventes des produits **MSI** auprès d'un secteur d'activité. Ils possèderont quelques années d'expérience, si possible chez un constructeur de mini-ordinateurs. Des déplacements courts mais fréquents en France sont à prévoir.

Ingénieurs Système

Ils se verront confier l'analyse des besoins de leur clientèle, la définition et la mise en place des applications. Possédant quelques années d'expérience de la fonction, de préférence sur des mini-ordinateurs, ils connaîtront si possible le langage **Assembleur.**

Techniciens Maintenance

Ils assisteront les Ingénieurs Systèmes pour la réalisation des connexions. **Confirmés,** ils connaîtront le hardware et ses applications dans le domaine des communications.

Pour ces postes basés à **RUNGIS, MSI** offre des salaires attrayants et les perspectives d'évolution liées à son dynamisme et à sa volonté de développement.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Monsieur LORRET - **MSI FRANCE** - 7, rue des Solets, Silic 426 - 94583 RUNGIS

MEDIA BA

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

(filiale d'un groupe financier)

recherche un

RESPONSABLE D'OPERATIONS

(120.000 F par an)

Sous l'autorité du directeur, il sera chargé du suivi complet des opérations depuis la préparation du permis de construire jusqu'à l'achèvement des travaux sur les plans juridique, financier, technique...

Le candidat, âgé d'au moins 27 ans, de formation supérieure de type licence en droit + I.C.H., possédera quelques années d'expérience professionnelle.

Le poste implique des déplacements en province.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous référ. n° 76.875, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

responsable des services comptables

la SOFIRAD, Société financière gérant des participations dans le domaine de la Radio et de la Télévision en France et à l'étranger, souhaite recruter un collaborateur capable de prendre en charge la comptabilité de la société : comptabilité générale, analytique par chantier, contrôle budgétaire, et d'assurer des missions d'assistance comptable ou d'audit auprès des différentes sociétés étrangères.

Ce poste nécessite une bonne maîtrise des techniques comptables mais également un état d'esprit de gestionnaire. Aussi nous donnerons la préférence à un homme jeune, ayant une formation du type ESSEC, ESCP, Sc. Po., complétée d'un DECS, ayant acquis 5 années d'expérience dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 54380 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Notre SOCIÉTÉ « LOISIRS CERAM »

distribue des produits et équipements pour la poterie et la céramique

Pour imaginer et mettre en œuvre une politique commerciale, vigoureuse et novatrice nous recherchons notre :

jeune ANIMATEUR COMMERCIAL

NOUS LUI DEMANDONS :

- Un enthousiasme contagieux capable de dynamiser les 8 personnes qui forment son équipe.
- Des qualités de gestionnaire et d'organisateur.
- Un vif intérêt pour les contacts avec les collectivités socio-éducatives, (écoles, centres d'éducation, M.J.C., etc.)

Il (ou elle) a au moins 30 ans et un minimum de 5 années d'expérience commerciale.

Le poste est basé à PARIS Nord.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 76.477, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS. Cedex 01.

---

chef des services juridique et du personnel

AUGUSTE-THOUARD S.A.

immobilier d'entreprise

Avec un chiffre d'affaires de 35 Millions de Francs et un effectif de 110 personnes, notre Groupe occupe la place de n° 1 sur le marché des transactions dans l'immobilier d'entreprise. Notre développement régulier nous conduit à renforcer nos structures et à recruter une collaboratrice capable de prendre en charge le service juridique et le service du personnel. Ce poste suppose une bonne connaissance du droit des Sociétés et de la Législation du Travail.

Une formation supérieure de type licence en droit, une expérience d'au moins 5 ans acquise au sein du secrétariat général d'une entreprise (genre PME de préférence) ou chez un conseil juridique nous semblent indispensables.

Ce poste nécessite une personnalité mature, capable d'assurer ce rôle de conseil au niveau direction.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 54180 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

---

ingénieurs logiciel

Importante Société d'Electronique et de Télécommunications travaillant dans des secteurs de pointe et filiale d'une très grande Multinationale Française souhaite rencontrer des INGENIEURS LOGICIEL.

Ce seront des Ingénieurs ayant acquis une solide expérience (4 à 5 ans par exemple) dans des Logiciels de Commutation Téléphonique. On leur demandera de s'intégrer dans l'équipe d'un Projet d'Autocommutateur temporel de moyenne capacité construit autour de microprocesseurs, afin de prendre en charge l'analyse et la réalisation de logiciels d'application en s'appuyant sur de petites cellules d'Ingénieurs débutants (3 ou 4).

Lieu de travail : **banlieue parisienne.**

Veuillez envoyer votre dossier de candidature sous référence 2559-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

gescial **SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE** recherche pour son département CONSEIL :

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

Formation Ingénieur ou grande école de commerce. 2 à 3 ans d'expérience d'entreprise. Sérieuses connaissances comptables D.E.C.S.). De fortes notions informatiques.

Vous possédez : une grande rigueur morale ; une connaissance certaine de l'entreprise moyenne et grande et de ses problèmes techniques et humains ; un sens inné qui facilite les entretiens de diagnostic et la participation de vos interlocuteurs dans l'élaboration de nouveaux systèmes de gestion et d'organisation.

Vous ne craignez pas : la rédaction des procédures, les voyages en province et à l'étranger (C.E.E).

Vous recherchez : des missions intéressantes, une équipe jeune, de forte compétence, sympathique, mais très exigeante, des méthodologies sérieuses.

Alors vous écrivez à Micheline DEBOUX avec C.V. et photo : 4, rue Lamblardie - 75012 PARIS.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et vous avez une première expérience du management. Devenez notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

Dans un premier temps, il vous sera confié l'organisation et la gestion de nos ateliers de production, situés en région parisienne.

Rapidement, votre fonction évoluera vers de plus larges responsabilités et vous assurerez la coordination des services achats, fabrication, stocks et distribution.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience antérieure et votre plan de carrière s'inscrira dans le cadre du groupe international auquel nous appartenons.

Merci d'envoyer votre candidature avec photo et prétentions sous réf. 6013 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.

هكذا من الأصل

GROUPE INDUSTRIEL

proche banlieue Est Parisien
recherche dans le cadre du développement
de son département

INFORMATIQUE-LOGISTIQUE ÉQUIPEMENTS et AUTOMATISMES

INGÉNIEUR ANALYSTE

A.M., I.N.S.A., E.N.I. ou écoles équiv.

Justifiant de 3 années d'expérience en automatismes industriels, informatique industrielle, programmation et développement de systèmes à microprocesseurs (chantiers + laboratoire). La langue anglaise et/ou allemande serait un atout.

Mise au point de programmes standards pour systèmes automatiques, suivi d'affaires utilisant ces systèmes sont les principales tâches afférentes au poste.

Adresser curr. vitae détaillé, photo et prét. sous nº 76.328, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Nous sommes un groupe commercial et industriel de taille moyenne, en fort développement, en particulier à l'exportation.

Nous recherchons pour notre Siège, au sud de Paris (accès facile par autoroute), notre responsable :

comptabilité gestion

chargé de superviser les travaux de comptabilité et d'assurer le contrôle de gestion de nos sociétés. Ce poste requiert :

- une formation supérieure de type E.S.C. et/ou D.E.C.S. complet ;
- des compétences confirmées en comptabilité, fiscalité et gestion, acquises par au moins 7 à 10 ans d'expérience professionnelle, si possible en industrie ;
- de très grandes capacités d'adaptation technique et humaine, le sens de la rigueur et de l'efficacité ;
- la connaissance de l'anglais et des procédures comptables anglo-saxonnes serait un atout supplémentaire (le groupe a une filiale aux U.S.A.).

Une évolution vers des responsabilités dans le domaine financier est envisagée pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo et rémunération souhaitée sous le nº 7.297 à *le Monde* Publicité 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La Filiale française d'un Groupe International mondialement connu, spécialisé dans la TECHNOLOGIE ET LE MATERIEL DE SOUDAGE recherche un

INGENIEUR B.E et de REALISATIONS

Sous la responsabilité du Directeur, il devra :
- concevoir et rechercher de nouvelles solutions techniques,
- améliorer les produits existants,
- établir le cahier des charges et les devis,
- gérer la documentation technique,
- assurer la liaison avec les fournisseurs, les sous-traitants et les clients.

Nous recherchons un ingénieur de formation AM ou équivalent, spécialisé dans le domaine de l'Automatisme et des machines outils ou de production ayant, si possible, une connaissance des micro-processeurs ou de l'informatique industrielle. La connaissance de l'Anglais serait appréciée.
Lieu de travail : BANLIEUE SUD.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. IE/101 à :

COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 PARIS,
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

FAIRCHILD
A Schlumberger Company

DIVISION SEMI CONDUCTEURS

recherche

ingénieurs technico-commerciaux

débutants ou confirmés.

Anglais souhaité.
Connaissance marchés computer et télécom.
Postes à pourvoir immédiatement.
Envoyer CV + photo et prétentions à Mme PENAU — FAIRCHILD — 121 avenue d'Italie Paris 13e. Tél. 584.55.66.

média-system

IMPORTANTE ASSOCIATION DE MOSELLE
recherche pour la création de son G.I.E.,

UN DIRECTEUR

- Nous recherchons un homme d'une trentaine d'années qui a su au moins pendant 10 ans affirmer ses compétences au sein d'un service commercial d'une P.M.E.
- Son rôle essentiellement technico-commercial, consistera à rechercher des marchés de sous-traitance, des marchés de prestations de service dans toute la France et éventuellement les pays frontaliers, afin d'assurer la production d'ateliers autonomes membres de ce G.I.E.
- *Les qualités que nous exigeons sont :* un bon esprit commercial, *de bonnes connaissances* en gestion, une bonne connaissance du tissu industriel français et en particulier local.
- REMUNERATION 100.000 F +

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite.
Nous avons confié ce recrutement à :

EST CONSEIL
30 rue des CLERCS
57000 METZ

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

etap
4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'usine industrie alimentaire
référence IB 249 CM

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE recherche, pour participer avec la Direction Générale au développement de l'entreprise et poursuivre la mise en place d'une structure performante, un **Directeur d'usine.**
Le titulaire du poste sera responsable d'une **unité de 200 personnes** tant sur le plan technique (objectifs de production en qualité - délais - coût) que sur le plan de la **gestion des ressources humaines.** Ces fonctions conviendraient à candidat 30 ans minimum, dynamique et animateur, disposant d'une formation supérieure d'ingénieur et ayant dirigé un département autonome ou une usine de préférence dans industrie alimentaire.
Poste : région Sud de Paris.

Directeur financier
référence CR 194 AM

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS (CA 530 millions de francs - plusieurs usines et filiales) offre un poste à larges responsabilités à un **Jeune Directeur Financier** capable d'assurer avec compétence et autonomie au niveau du groupe :
- la direction financière : mise en place et suivi des procédures, trésorerie...
- le contrôle de gestion : élaboration, suivi et contrôle des budgets, analyse des résultats...
- la supervision et coordination des services comptables,
- la responsabilité des achats.

Garant du patrimoine de l'ensemble du groupe à CT, MT et LT, il dirige et anime une équipe étoffée d'une trentaine de personnes.
Ce cadre supérieur devra disposer de 8 à 10 ans d'expérience acquise dans secteur produits de grande distribution, branche agricole de préférence.
De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP) il devra avoir une bonne pratique de l'outil informatique et le DESC serait apprécié.
Lieu de travail : Metz.

Chefs comptable

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, *plus de vingt filiales,* recherche **deux Responsables Comptable** pour des établissements d'environ 300 personnes.

Rattachés aux Directeurs de ces unités, ils auront la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, d'études de gestion, de questions administratives. Ils feront partie de l'équipe de direction et participeront à la vie et au développement des unités.
Ces postes conviendraient à des candidats, DECS ou niveau équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle.

Poste à Caen : **référence XE 245 AM**
Poste à Rennes : **référence YF 246 AM**
Ecrire en précisant la référence.

Ingénieur spécialiste micro-processeurs
responsable équipe de conception et mise en œuvre
référence LE 252 CM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE EQUIPEMENTS DE GRANDE DIFFUSION, *marque renommée dans sa spécialité,* recherche pour **animer équipe de techniciens, Responsable de la conception et de la mise en œuvre de produits nouveaux à base de micro-processeurs,** Ingénieur électronicien spécialiste micro-processeurs.
Plusieurs années d'expérience acquise dans l'application des micro-processeurs aux produits de grande diffusion : électromécanique auto, jouets, machines à calculer, etc. sont indispensables.
Situation intéressante dans firme dynamique.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : Paris.

Chef du service électrique
référence NG 254 AM

UNE IMPORTANTE USINE ELECTRO-METALLURGIQUE (plus de 1.000 personnes) recherche un **Ingénieur Electricien Confirmé,** 35 ans minimum, capable de diriger un service électrique de plus de 50 personnes (puissance installée 50 mégawatts).
Ses missions consistent à :
- assurer l'entretien des équipements électriques de l'usine (HT et BT)
- effectuer les études et réaliser les travaux neufs
- superviser et développer la section mesures et automatisation.

Situation attrayante par la variété des problèmes techniques à résoudre.
Lieu de travail : Aveyron.

Jeune ingénieur Supélec, Télécom, Sup. Aéro...
référence HA 248 AM

IMPORTANT ETABLISSEMENT INDUSTRIEL (2.000 personnes) recherche **Jeune Ingénieur Supélec, Télécom, Sup. Aéro...** pour étoffer son groupe d'études électroniques et y devenir un spécialiste des micro-processeurs.
A ce titre, il apportera un soutien technique aux autres ingénieurs d'étude et aura lui-même à assumer la responsabilité du développement de nouveaux matériels impliquant l'utilisation de micro-processeurs depuis la conception jusqu'à la réalisation et la mise en service. Poste motivant pour candidat désireux de participer aux progrès technologiques dans un secteur de pointe.
Poste : ville Sud-Ouest.
Pour ce poste, écrire en précisant la référence, à *Madame Santa-Maria,* E.T.A.P. 30 rue Castros 33000 Bordeaux.

Cadre finances-comptabilité confirmé
référence JC 250 AM

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE recherche pour les services **finances gestion et comptabilité** d'une de ses usines **région Nord :**
Un cadre Confirmé, solide expérience comptable acquise dans industrie, ouvert aux techniques modernes de gestion d'organisation et d'informatique, susceptible d'accéder après quelques années à la responsabilité d'un service de 25 à 30 personnes.
Formation ESSEC, EDHEC, ESC section finances - comptabilité et si possible DECS.

Jeunes cadres gestion-comptabilité
référence KD 251 AM

Même groupe recherche pour les services **finances gestion et comptabilité** d'autres établissements **région Nord de Jeunes Cadres ESSEC, EDHEC, ESC** (section finances-comptabilité) si possible DESC, disposant 2 à 3 ans expérience acquise dans industrie, connaissant techniques modernes de gestion, organisation, et informatique.
Larges possibilités de développement de carrière au sein du groupe.
Ecrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

FILIALE GROUPE LEADER
DÉPARTEMENT ÉNERGIE

INGÉNIEUR

- Apte à mener un programme de recherche et développement sur Brins supra-conducteurs.
- Ayant acquis solides connaissances en métallurgie, mécanique, physique du solide par une première expérience ou/et une thèse.

Poste à pourvoir en RÉGION PARISIENNE.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions, référence DEN à nº 76.164 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

Pour son Centre de Production de Traitement du chèque.
Formation supérieure et 3 années min. d'expérience en organisation et traitement automatisé de l'information.
Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf. SB 30 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Banlieue SUD-EST de PARIS

en plein développement
recherche pour la Direction de son
SERVICE INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant une formation supérieure Informatique et une expérience de 2 à 5 ans de réalisations d'applications de gestion en temps réels sur DIGITAL P.D.P. de préférence.

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, devra :
- assurer, en relation avec les services utilisateurs, l'exploitation, la maintenance corrective et évolutive des systèmes en place ;
- prendre en charge les nouvelles applications restant à concevoir dans le cadre d'un nouveau système de gestion informatique ;
- assurer le bon fonctionnement du Service ;
- concevoir de nouveaux systèmes d'information.

Rémunération élevée en rapport avec le niveau de responsabilité recherché.

Intéressantes perspectives d'avenir à un candidat dynamique et expérimenté.

Adr. C.V. manuscrit, prét. et référ. s/nº 76.013, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INTERNATIONALE

recrute des

jeunes techniciens comptables

(B.T.S. ou D.U.T. COMPTABILITÉ)

- Mobilité des candidats pour missions outre-mer indispensable.

Les candidats devront :
- avoir le goût des responsabilités ;
- être libérés des obligations nationales ;
- avoir de bonnes connaissances d'anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence HOLL (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

pour sa Direction Internationale recherche

Un Responsable de Zone Géographique

Réf. MF 1

Possédant une solide expérience bancaire et des opérations internationales (7 ans). Une bonne connaissance des crédits aux entreprises est souhaitée. Allemand indispensable.

Un Assistant Zone Géographique

EUROPE NORD Réf. MF 2

Un Assistant Zone Géographique

AMERIQUE NORD Réf. MF 3

Les candidats devront avoir un diplôme d'études supérieures et 2 ans d'expérience bancaire internationale. Anglais indispensable.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la réf. à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Organisme international
(3000 personnes)
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

30 ans minimum
pour sa **SECTION RETRAITE et PREVOYANCE**

Expérience nécessaire.
Licence en droit (spécialisation droit social).
Anglais parlé et écrit.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. nº 49 à BUREAU VERITAS — DIRECTION DU PERSONNEL 31, rue Henri Rochefort 75017 PARIS.

Emplois et Entreprises

Très Important Groupe Français
recherche pour une de ses filiales située à Paris, un

technico-commercial

ayant de bonnes connaissances en électronique et idéalement pour la vente en France de produits et composants importés.
Poste intéressant et d'avenir.
Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures *de bureau, référence 996.*
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP Ressources Humaines 7 rue de Logelbach 75017 Paris.

INFORMATION CARRIERE SVP

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ingénieur analyste

X, MINES, ECP, SUPÉLEC...

140 000 +

Une importante SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, leader dans son domaine, (C.A. : 2,6 milliards de francs), filiale d'un des tout premiers GROUPES FRANÇAIS, possédant de nombreuses implantations internationales renforce la structure de ses Services Informatiques pour réaliser un nouveau SYSTÈME de GESTION en TEMPS RÉEL.

Directement rattaché au Responsable du Développement, cet ingénieur sera plus particulièrement chargé de concevoir et mettre en place un projet ambitieux intéressant un des grands secteurs de l'entreprise.

Ce poste qui représente une réelle opportunité d'enrichir et de valoriser une première expérience de 2 à 4 ans dans le même domaine, ouvre à son titulaire de réelles perspectives de carrière, tant en France qu'à l'étranger.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2052 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

jeune contrôleur de gestion

100 000 F

Un ensemble international de SOCIÉTÉS COMMERCIALES de DISTRIBUTION de PRODUITS METALLURGIQUES (C.A. supérieur à 2 Milliards de francs), implanté dans les principaux pays industrialisés du monde, recherche pour son unité centrale de contrôle de gestion un jeune collaborateur.

Il participera à un travail d'analyse et d'exploitation des résultats et écarts permettant de suivre et contrôler les activités de l'ensemble et se verra confier personnellement des problèmes divers d'analyse au niveau de la gestion.

Ce poste - pouvant conduire assez rapidement vers la responsabilité du contrôle de gestion d'un ensemble de filiales - conviendrait à DIPLÔMÉ type SUP de CO + DECS, bilingue ou trilingue, ayant environ deux ans de pratique comptable et budgétaire.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2046 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IPSOS

société de conseil et d'études par sondage

recherche le

responsable

de son

département « études médias »

HF

Il aura en charge la conduite d'études quantitatives et qualitatives menées pour le compte d'organes de presse, de stations de radio et de télévision.

Il devra gérer les demandes régulières d'information et de conseil en provenance des clients de la Société.
Il animera une petite équipe.

Ce poste conviendrait à un HEC, SCIENCES PO, ou équivalent, possédant une première expérience dans une société prestataire de services (société d'études, agence de publicité, régie) lui ayant permis de pratiquer les techniques d'études et d'acquérir une bonne connaissance des media tant sous l'aspect rédactionnel que publicitaire.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2048 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CIT Alcatel

recherche

pour sa Division ENERGIE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Particulièrement chargé d'étudier les onduleurs (à thyristors, à découpage par transistors) il pourra être également amené à réaliser l'étude de convertisseurs ou d'alimentations utilisant les techniques modernes de découpage à 20 Khz.

De formation Supelec ou équivalent il aura si possible une expérience dans la réalisation d'onduleurs.

Lieu de travail : région de TRAPPES (78).

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 76.736 à CIT ALCATEL Service Recrutement Cadres - B.P. 22, 10 bis, rue Louis Lormand, 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS.

A.T.3 expérimenté

électronique de puissance

(alimentations stabilisées ; à découpage ; convertisseurs de tous types ; onduleurs, etc ...)

Le Groupe LA CONTINENTALE d'ENTREPRISES offre ce poste dans le cadre de la Société d'Electricité **MORS** pour son activité conversion d'énergie.

Le poste : seconder l'ingénieur chef de service chargé de la conception et de l'industrialisation de nouveaux procédés de stabilisation et de nouveaux types de sources d'énergie. Il sera confié à un A.T. 3 ayant au moins 5 ans d'expérience de laboratoire dans l'électronique de puissance. Il devra être capable de participer à cette conception, de réaliser les montages et de les mettre au point grâce à sa solide expérience pratique.

Si vous voulez en savoir davantage sur la société, ses fabrications et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 3652/M à F. DOZOL - **DELTA CONSEIL - 27,** rue Dombasle - 75015 Paris - Tél. : 250. 84. 30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

recherche pour son

DEPARTEMENT LOGICIEL EN PLEINE EXPANSION

1 Chef de projets Télécommunication

Ingénieur en télécommunication de 5 à 10 ans d'expérience ayant déjà dirigé des projets de communication et conçu des applications importantes mettant en œuvre des *réseaux d'ordinateurs. (réf. 030)*

1 Chef de projets bancaires

Spécialiste des applications bancaires ayant 5 ans d'expérience d'études et d'applications sur des réseaux de mini ordinateurs. (réf. 031)

15 ingénieurs

Des ingénieurs de développement ayant au moins 3 ans d'expérience en applications industrielles ou gestion. (réf. 029)

Des ingénieurs confirmés support avant-vente ayant 3 ans d'expérience gestion ou industrie. (réf. 026)

Des ingénieurs débutants qui après formation maison de 6 mois pourront s'orienter vers l'après-vente, l'assistance avant-vente ou le développement en clientèle. (réf. 027)

Anglais souhaité

Nous offrons des opportunités de carrière dans un groupe en très forte croissance.
Ecrivez en précisant la référence choisie à C. MILLOT, Responsable du Personnel.

digital 18 rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cédex

Filiale, à taille humaine, d'un important groupe international

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles (X, Télécom, E.S.E.), 5 à 6 années d'expérience, connaissance matériel transmission analogique et logique pour prise en charge d'études importantes, larges responsabilités immédiates.
Lieu de travail Banlieue Ouest R.E.R.

Envoyer CV et prétentions sous Nº 7739 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Organisme de Conseil en Entreprises basé à Paris
intervenant en France et à l'Etranger
recherche

Ingénieurs Conseils

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils effectueront des interventions en PMI et participeront à des actions de restructuration sectorielle ou régionale.
Ce poste pourrait convenir à des diplômés de l'enseignement supérieur, 30 ans min., ayant acquis en entreprise ou dans un organisme de conseil, une solide expérience axée si possible sur la gestion financière et le contrôle de gestion.
Langues étrangères : **Espagnol, Anglais** souhaitées.
Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous réf. **111** au :
22, rue de l'Assomption 75016 PARIS

CK *Chantal Kenvyn*

Lev Tourney Pub

Société Internationale d'étude et de réalisation d'ensembles industriels

recherche

ingénieur d'affaires

- 35 ans minimum. Formation d'ingénieur (Centrale, A et M, ENSI ou similaire). Expérience souhaitée technique et commerciale dans la conception, l'étude voire la réalisation d'ensembles industriels de moyenne importance.
- dépendant de la Direction Générale, son rôle sera de prendre en charge des projets commerciaux, de la prospection (limitée) à la présentation (pragmatique et étoffée) d'un dossier négociable.
- à ce titre, il effectuera les études préalables, les avant projets et les consultations de fournisseurs après en avoir défini les besoins. Son action est moins de vendre que de négocier, d'appréhender et de présenter.
- poste basé à Paris. Quelques déplacements sont à prévoir.

Ecrire avec C.V. et prétentions à GUILLON Sélection sous réf. 1866-M (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

EUROSOFT SYSTEMES

FILIALE DU GROUPE EUROSOFT
recherche **(PARIS et PROVINCE)**

INGENIEURS D'ETUDES
DEBUTANTS

INGENIEURS-CONCEPTEURS

CHEFS DE PROJETS

dans les domaines :

- systèmes temps réel (process, systèmes d'armes ...)
- bases de données et logiciels de base
- réseaux et télématique
- systèmes dans les domaines des microprocesseurs
- applications de gestion

pour réaliser des systèmes informatiques de haut niveau.

Envoyer C.V. à **EUROSOFT SYSTEMES**
Monsieur Christian PERONNE - 46, rue de la Tour 75016 PARIS.

JEUNE PATRON
200.000 F

L'une des 8 sociétés (40 personnes — 30 M.F. de C.A.) de notre Groupe en Région Parisienne recherche son Patron.

Merci d'adresser votre offre à P. FRAPPIER

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

GROUPE **SG2**

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION
3000 personnes, 56 agences en France, 16 filiales à l'étranger

SG2, société générale de services et de gestion, une des premières sociétés européennes de services informatiques offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

Expérimentés
(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Supaéro, Télécom,...)

postes d'informaticiens à responsabilités.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, sous réf. PHT 28/10/01, à SG2 - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

jeune ingénieur système : choisissez une informatique avancée

Vous êtes diplômé (e) SUPELEC, TELECOM, ... depuis peu de temps et avez le désir de vous lancer maintenant dans la vie active.

L'UCB - CFEC, grand établissement financier spécialisé dans le CREDIT IMMMOBILIER, vous offre de vous intégrer à l'équipe SYSTEME de sa Direction Informatique.

Vous contribuerez au développement des logiciels temps réel et à l'évolution du réseau télétraitement sur un système IBM 3033 - MVS/SE.

Nous souhaitons pour cela que vous ayez acquis une bonne connaissance de l'assembleur IBM 370, de CICS et de l'O.S. De plus, et c'est important, vous vous intéressez de près au système et aux problèmes de télécommunications.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 511 M à J. MOREL - COMPAGNIE BANCAIRE - Service ORIENTATION RECRUTEMENT - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.



rscg carrières

IMPORTANTE FILIALE DU GROUPE CGE

recrute

pour service **Recherches Développement**

JEUNES INGÉNIEURS
Généralistes Grandes Écoles
(X - Mines - Centrale - Sup Élec)

JEUNES INGÉNIEURS
(Physique chimie - Chimie Paris - ENSCIE Grenoble)

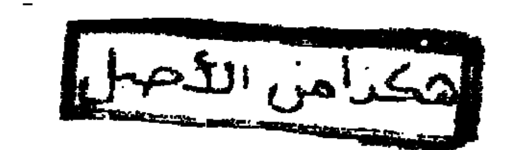
Ayant une spécialisation suivante :

- *Métallurgie des alliages.*
- *Electrochimie.*
- *Chimie organique*

Connaissance de l'Anglais et de l'Allemand souhaitée.

Ces postes sont à pourvoir en proche Banlieue Nord-Ouest Paris

Envoyer C.V., photo et prétentions sous ref. 4388 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES



chef du service organisation

GERVAIS DANONE (4600 personnes, 2 Md de CA), occupe la position de leader sur le marché des produits laitiers frais, l'outil industriel comprend 8 usines qui produisent 250 000 tonnes par an de yaourts, fromages frais et desserts. La vente et la logistique commerciale sont assurées par 1800 personnes, un réseau de 39 dépôts, une flotte de 800 camions.
Nous cherchons le Responsable de l'équipe de 4 ingénieurs *dont la mission est d'animer les projets d'organisation auprès des différentes fonctions de la Société* : production, ventes, distribution, administration et gestion.
Il conseille la Direction Générale en matière d'organisation et de structure, élabore avec le contrôle de gestion la planification économique et sociale de la Société, assiste les opérationnels pour les actions d'amélioration de productivité et de réduction de coûts, coordonne la politique de formation.
Le futur patron de cette équipe pluridisciplinaire est un ingénieur disposant d'une dizaine d'années d'expérience. Il connaît bien le milieu industriel pour y avoir exercé des responsabilités opérationnelles. Il a déjà conduit sur le terrain des opérations de conception d'ateliers ou d'usines, de modification de structures et d'organisation du travail, des études de réduction des coûts et d'amélioration des systèmes de gestion. Lieu du poste : Levallois-Perret. **Réf. P 22 M**

chef de projet informatique de haut niveau

GERVAIS DANONE FRANCE – 2 milliards de CA, 4600 personnes – recherche un chef de projet pour sa Direction Informatique (budget de 18 MF, 56 personnes).
Dans le cadre d'une vaste opération de décentralisation de la gestion, ce chef de projet assure en collaboration avec les gestionnaires et opérationnels concernés, l'étude, la conception et la mise en place du *système de gestion de la production (7 usines). Il anime une équipe de 3 à 5* concepteurs-analystes et programmeurs.
Nous confierons ce poste à un diplômé d'études supérieures ayant acquis au moins 6 ans d'expérience de l'informatique de gestion et conduit des projets mettant en œuvre des systèmes conversationnels. Seraient des atouts : la pratique des méthodes de développement dites «top down», de l'analyse structurée, la connaissance de DLI et des notions sur le contrôle des réseaux.
Lieu du poste : Siège de la Société à Levallois-Perret. **Réf. JC 23 M**

market research

KRONENBOURG – leader en France du marché de la bière, près de 2 MD de C.A., marques : Kronenbourg, 1664, Obernai... recherche un *responsable d'études* marketing pour sa Direction des Études Commerciales.
En 1980, cette Direction, comprenant 8 responsables d'études, aura réalisé avec un important budget et des moyens informatiques développés, une centaine d'études (marketing, mais aussi statistiques, ventes et documentaires).
Le responsable recherché a la responsabilité des études d'un groupe de produits, dans le cadre d'un budget et d'un plan annuel auxquels il collabore. Ses liaisons constantes avec la Direction des Produits, lui permettent de suivre les interprétations et applications faites à partir de ses études. Ses fonctions englobent de la conception des études, qualitatives et quantitatives, jusqu'à la réalisation des rapports ; il détermine et dirige les prestations de sociétés extérieures notamment chargées du recueil des données sur le terrain. Par ailleurs, il est responsable d'un des panels nationaux (type Nielsen, Secodip, ...) et de son adaptation aux besoins de l'entreprise.
Ce poste, au sein d'une équipe jeune, sera confié à un diplômé d'études supérieures ayant acquis au moins 3 ans d'expérience des études marketing (*quantitatives de préférence*) *appliquées aux produits de grande consommation.*
Le goût des innovations méthodologiques et un intérêt pour l'application des techniques informatiques au market research seraient appréciés. **Réf. JC 24 M**

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone   bsn. gervais danone.   bsn

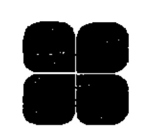
HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe de sociétés de services. Nous occupons une position prépondérante dans le domaine des biens d'équipement pour les travaux publics. Depuis plus de cinquante ans notre image est synonyme de qualité et de sérieux. Nous sommes en *proche banlieue parisienne. Un départ à la retraite nous* amène *à rechercher notre*

RESPONSABLE CREDIT CLIENTELE

Vous avez obligatoirement un diplôme d'enseignement supérieur commercial ou économique complété en finances, comptabilité, droit, DECS par exemple. Vous parlez couramment l'anglais. Vous avez une expérience minimum de cinq ans acquise en milieu financier : services d'exploitation et d'études d'une grande banque ou d'un organisme *financier. Vous occuperez un poste clé au sein de notre Direction Financière. Votre* parfaite maîtrise des problèmes de financement et de recouvrement vous permet de gérer un actif immobilisé d'environ 800 millions (NF) dont un tiers réparti sur la totalité des formules de financement existantes. Votre compétence, votre ascendant, votre sens pédagogique feront de vous le conseiller écouté et sollicité, de nos unités commerciales régionales que vous aiderez à analyser les risques et à orienter les décisions d'investissements de nos clients, c'est-à-dire à mieux vendre. Vous dépendrez du Directeur Financier qui vous déléguera la plus large autonomie. Vous serez entouré d'une équipe financière solide : Trésorier, Contrôleur de Gestion, Responsable Comptable et Fiscal qui feront tout pour vous aider à prendre en charge vos importantes responsabilités. Vous serez secondé par un petit service constitué de personnes expérimentées et efficaces. Vous vous appuierez sur un système informatique en temps réel.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Pierre Satet sous réf. 7435 M : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

Le Groupe International
LOUIS DE POORTERE
Fabricant de tapis et moquettes
recherche
pour sa filiale française
(C.A. supérieur à 100 millions FF) un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Ce poste sera confié à un homme de formation supérieure, de 35 ans min.
La gestion rigoureuse de l'administration des ventes sera sa principale préoccupation. Mais il est indispensable qu'il soit aussi un «commerçant».
La connaissance de l'anglais est souhaitée. La résidence en région parisienne est obligatoire.
Adresser C.V. + photo + rémunération annuelle à :
Direction du Personnel
LOUIS DE POORTERE FRANCE
7, rue de Bucarest 75383 PARIS Cédex 08



CIT Alcatel

MONTROUGE

recherche

ingénieurs électroniciens

qui seront chargés de la conception, mise au point et développement de matériels de
RADIOCOMMUNICATIONS AUTOMATIQUES
bandes V/UHF.

Adresser votre C.V. détaillé sous référence M.B. 444 à J.F. SYLVESTRE - CIT ALCATEL, 1, Av. Aristide Briand 94117 ARCUEIL.

BONGRAIN GERARD
dans le cadre de son expansion
recherche

chef de groupe produits

- Son rôle sera de coordonner l'action de son équipe Chefs de Produits afin de rentabiliser de façon optimale la gamme "pâtes molles" dont il est responsable.
Dans cet esprit, il doit œuvrer en étroite collaboration avec tous les autres services de la Société notamment Production et Commercial.
- Il doit se considérer comme le gestionnaire de ses produits, avoir une expérience confirmée et réussie dans une fonction de Chef Produits opérationnel dans les biens de grande consommation, alimentaires de préférence.
- De formation supérieure avec la pratique courante de langues étrangères, particulièrement l'Anglais, il doit avoir 33 ans minimum.
- Il répond de son action au Directeur Marketing.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 773-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Filiale d'un des premiers groupes français du secteur bâtiment développant une nouvelle activité à l'échelle nationale dans le domaine de l'aménagement foncier
recherche

contrôleur de gestion
H/F

CHARGE :
– du développement et exploitation des outils d'évaluation de l'activité,
– du contrôle des engagements des dépenses,
– de l'analyse permanente des résultats,
– de la gestion prévisionnelle,
– la liaison avec les Services Comptables et Financiers du groupe.

Rapidement la mission comportera la décentralisation des procédures dans les unités opérationnelles régionales puis leur coordination.

NOUS SOUHAITONS :
– 30 ans minimum,
– formation supérieure,
– expérience 4/5 ans dans une fonction similaire de préférence dans l'immobilier ou les Travaux Publics.

Adresser curriculum vitae sous référence BO 11 à

CARRIERES SERVICES
19 rue de la Paix 75002 PARIS
Groupe EGS Conseil en recrutement

BANQUE PRIVÉE
recherche

ADJOINT AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le candidat devra être âgé de 35 ans minimum et avoir une formation supérieure. (licence en droit, sciences éco.).

Le poste implique de bonnes connaissances déjà mises en pratique, dans les domaines suivants :
– Comptabilité ;
– Fiscalité ;
– Droit des sociétés ;
– Droit du travail ;
– Gestion du personnel ;
– Contentieux ;
– *Administration générale.*

Le poste comporte des perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo, prétentions sous référ. L 99, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann - 75009 PARIS, qui tr.

VENDRE NOS TECHNIQUES

ALFA-LAVAL a une expérience industrielle unique, une grande diversité de production, une position de leader mondial dans de nombreux secteurs.
C'est l'environnement que nous proposons à deux

ingénieurs d'affaires

de formation supérieure, au sein d'équipes déjà très performantes.

— Le premier aura une expérience de 5 ans environ, si possible en génie maritime et équipements diesel (échanges thermiques, séparation et traitement des fluides). (Réf. 447)

— Le second aura une expérience de la vente dans les domaines suivants : thermique, mécanique et chauffage (hydraulique et régulation). (Réf. 448)

Ces deux postes impliquent une personnalité affirmée, le sens des contacts et de la négociation. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable ainsi qu'une disponibilité pour de courts mais fréquents déplacements.

Nos produits font appel à des technologies élaborés qui nécessitent une bonne capacité d'adaptation et de créativité.

Michel Salina étudiera avec intérêt votre candidature et vos motivations. Adressez lui votre dossier (avec photo et prétentions) en rappelant la référence du poste choisi à :

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
BP. 56
78340 LES CLAYES SOUS BOIS.

McKinsey & Company, Inc.

Conseille les directions générales de grandes entreprises dans tous les secteurs de l'économie, en leur apportant des solutions concrètes à leurs problèmes stratégiques, opérationnels et structurels.

Nous vous proposons de vous intégrer dans :
notre **ÉQUIPE BANCAIRE** si...

- Vous voulez être confronté assez jeune à des tâches de PDG.
- Vous êtes diplômé d'une grande école et d'une Business School ou équivalent, et vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'allemand.
- Vous avez une expérience professionnelle réussie de trois à cinq ans, dans une banque française ou étrangère, incluant des responsabilités :
  – *opérationnelles en France et, si possible à l'étranger,*
  – fonctionnelles au siège (traitement des problèmes dans une perspective d'ensemble).

Nous vous offrons :
- Un travail stimulant en équipe,
- Des projets constamment nouveaux,
- Une progression de carrière rapide, liée à vos résultats

Adressez votre candidature à Madame J. Greenaway
PARIS - 29, rue de Bassano (8e)
Amsterdam - Atlanta - Bruxelles - Chicago - Cleveland - Copenhague - Dallas - Düsseldorf - Hambourg - Houston - Londres - Los Angeles - Madrid - Melbourne - Mexico - Milan - Munich - New York - San Francisco - Sydney - Tokyo - Toronto - Washington - Zurich.



Société de conseil des Champs-Elysées

Un important Groupe français d'Edition et de Communication, leader sur son marché, s'est doté d'un plan informatique ambitieux. L'unité informatique prestataire des différentes sociétés du Groupe va renforcer son équipe et recherche

CHEFS DE PROJET

ayant une formation supérieure et 3 ans d'expérience minimum, des qualités d'animation et de gestionnaire pour prendre des responsabilités avec une large autonomie. (Réf. A)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant une formation IUT — MIAGE ou équivalent +2 ans d'expérience minimum. (La connaissance du PL1 ou CICS sera appréciée). (Réf. B)

Dans un contexte de développement important, préférence sera donnée à des personnes à fort potentiel qui souhaitent évoluer rapidement dans leur carrière.

Lieu de travail : PARIS CENTRE.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Dominique GERARD — C.C.E. 14, rue Lincoln - 75008 PARIS, qui transmettra.

Société de travaux publics de dimension internationale. Notre expansion est forte et continue, + de 50 % de notre CA réalisé à l'export. En outre, nous avons la réputation d'être une entreprise à visage humain.
Afin de renforcer *nos moyens d'action, nous recrutons un*

CADRE FINANCIER

Directement rattaché à notre Directeur Financier, il prendra en charge la gestion de trésorerie en valeur, la mise au point des dossiers de financement, les prévisions financières à court et moyen terme.
Ces fonctions, basées en région parisienne (banlieue Sud-Ouest) bénéficient d'une grande autonomie d'action. Elles s'adressent à un candidat dynamique, fiable, ayant le sens de l'initiative et intéressé par une possibilité d'évolution de carrière à l'étranger.
Ces responsabilités nécessitent quelques années d'expérience dans un poste similaire. La connaissance de langues étrangères et du milieu Bâtiment -Travaux Publics seront des atouts supplémentaires.

Vous pensez avoir «le profil» ?
Nous vous invitons alors à adresser un CV complet + photo sous réf. 50043 à Havas Contact, 156 boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.
Discrétion et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ACQUISITION ET TRAITEMENT DE MESURES GEOPHYSIQUES

Au sein d'ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, la Direction des Études et Développement est constituée d'équipes réunissant des ingénieurs de diverses disciplines scientifiques (Physique, Électronique, Mécanique, Informatique, ...).

Ils conçoivent et réalisent des unités mobiles comprenant des mini-ordinateurs (deux PDP 11/34, 128 K par unité) pour l'acquisition de mesures géophysiques sur les sites de forages pétroliers (plus de 1000 unités en activité dans 77 pays).

Nous souhaitons renforcer notre potentiel d'innovation et d'études en recrutant un jeune

INGENIEUR INFORMATICIEN TEMPS REEL

Débutant ou ayant jusqu'à 3 années d'expérience.
Des connaissances en traitement du signal seraient appréciées.

Il prendra la responsabilité des aspects informatiques du projet au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ces fonctions l'amèneront à se déplacer en France et à l'étranger, notamment pour les essais sur sites. L'Anglais est donc indispensable.

Sa contribution à la réussite des projets lui ouvrira de larges perspectives de carrière dans un groupe aux activités diversifiées, en Europe et aux U.S.A.
La rémunération répondra aux attentes d'ingénieurs de haut niveau.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous référence 8021, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92142 CLAMART.

Schlumberger

HAVAS CONTACT



41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

INGENIEUR A.et M.+E.S.E.

ou formation similaire, débutant ou quelques années de pratique, pour étude et développement de CABLES à FIBRES OPTIQUES.
Anglais courant indispensable. (Réf. I.A.)

TECHNICIEN SUPERIEUR

(B.T.S. ou D.U.T.) pour développement et essais de comportement de CABLES à FIBRES OPTIQUES. (Réf. T.S.)

Pour les deux postes :
lieu de travail REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessus en indiquant la référence du poste choisi.

SOCIÉTÉ DE SERVICES PÉTROLIERS
en forte expension, recherche pour son
DÉPARTEMENT CONTROLE

INSPECTEURS

Pour l'inspection et la réception des matériels divers. Formation ingénieur ou B.T.S. en ÉLECTROMÉCANIQUE, ou cinq ans d'expérience. Anglais indispensable. Disponibles pour voyager en France et à l'ÉTRANGER.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à PÉTROCONSULT, 41, rue Ybry, 92522 Neuilly.

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION
3000 personnes, 36 agences en France, 16 filiales à l'étranger

L'un des premiers groupes européens de Services et de Conseils en informatique vous propose de participer à son expansion et recherche pour renforcer ses équipes des

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

• **à Lille :**
Mission : négociation avec les directeurs informatiques de grandes entreprises (spécialement celles équipées d'ordinateurs IBM).
Vente d'une gamme homogène de produits : prise en charge d'exploitations, contrats de dépannage, tests, formation, conseil et études.
Profil : minimum de 2 années d'expérience probante dans la vente de matériels ou de services informatiques.

• **à Paris :**
Mission : négociation avec les Directions Générales d'entreprises pour une prise en compte, par SG2, de la gestion de leur centre informatique (« facilities management »).
Profil : ESC ou équivalent :
– une expérience professionnelle de 5 années nous paraît nécessaire pour :
• Connaître les principaux équipements informatiques.
• Savoir établir un budget informatique.
• Accéder aux Décisionnaires.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :
SG2 Direction Commerciale (sous Réf. GLP) - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

audit confirmé HF

Nous sommes un important groupe français de distribution alimentaire, 28 filiales et 28 établissements secondaires.

Notre politique de filialisation nous amène à renforcer notre service d'Audit interne. Nous recherchons un jeune diplômé d'enseignement supérieur type ESCAE, Sciences Po ayant une formation comptable confirmée par le DECS et une première expérience professionnelle de 2 ans.

Devant exercer son activité sur toute la France, une grande disponibilité est nécessaire pour réussir à ce poste. Il faut de plus résider à moins de 100 km de Paris où est situé notre Siège.
Des possibilités de carrière existent dans notre Groupe.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2516-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ORGANISME PUBLIC
REGION ILE DE FRANCE
recherche

Chargé de Mission « Promotion Industrielle »

Il aura pour rôle, après une analyse des besoins et problèmes des PMI, de concevoir, puis de mettre en oeuvre au plan régional un programme d'action de promotion industrielle.
Ce poste pourrait convenir à un candidat, 30 ans minimum, formation supérieure (Ingénieur ESC, gestion, ...) ayant acquis de façon impérative son expérience en milieu industriel, disposant d'un sens du contact humain et du travail en équipe.
Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 685 à :

CEFAGI
89 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

SOCIÉTÉ DE SERVICES PÉTROLIERS
en forte expansion, recherche pour travaux à la vacation ou missions ponctuelles en FRANCE et en EUROPE

ANCIEN INSPECTEUR MATÉRIEL

dans les domaines : pétrolier, gazier, électrique, pétrochimique.
Bilingue ANGLAIS.

Adresser C.V. et prétentions à PETROCONSULT
41, rue Ybry - 92522 NEUILLY.

Ingénieurs technico-commerciaux

Nous sommes le deuxième constructeur mondial de matériel de traitement de l'information.
Nous recherchons de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur informatique ou scientifique (*maitrise, MIAGE, écoles d'ingénieurs) souhaitant prendre part* à notre croissance.

La formation que nous assurons, la variété des responsabilités que nous vous confierons rapidement vous permettront d'approfondir la connaissance de votre profession et de progresser au sein de nos équipes de support à la vente et d'assistance à notre clientèle.

Ces postes sont à pourvoir dans nos centres de LILLE, LYON et PARIS.

Nous vous offrons une rémunération motivante, la position cadre, une ambiance de travail agréable et les avantages sociaux d'une grande Société internationale.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à
Jean-Louis PERROT
BURROUGHS
Direction du Personnel
230-242, avenue Laurent Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex

Burroughs

Une importante société industrielle de la Métallurgie crée dans la Z.I. du PLESSIS ROBINSON

UN CENTRE DE NEGOCE de fournitures industrielles

(tôles transformées, sols métalliques, métal déployé, visserie, etc...)
2000m2 - 12 à 15 personnes
destiné à la clientèle des métalliers, artisans façonniers, services entretien industriels, etc..
et en recrute

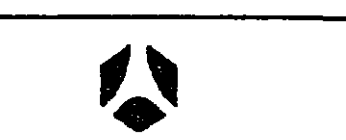
le responsable

30 ans minimum
Chargé de la promotion, de la vente, de la gestion (définition et suivi des objectifs, pratique des achats, gestion des stocks, administration d'ensemble), de l'animation du personnel, il créera la politique commerciale du Centre, et suivra ses réalisations.

Le candidat nous apportera la preuve d'une première expérience soit de préférence en négoce de produits métalliques, soit dans le grand commerce en tant que Responsable de Département ou rayon spécialisé type bricolage.

Notice de définition de poste adressée aux candidats retenus avant 1er entretien.

Adresser C.V., photo, salaire actuel sous référence 40.73 à



bpm conseils
Département Recrutement
6, rue de Berne
75008 PARIS

LABORATOIRES HŒCHST
recherchent

MEDECIN

Les Laboratoires HOECHST recherchent un **MEDECIN** pour lui confier un programme d'essais thérapeutiques dans des domaines très variés. Ce poste conviendrait à un

ENDOCRINOLOGUE

Une maîtrise en biologie humaine et une expérience en médecine nucléaire seraient appréciées. Envoyer lettre manuscrite, photo récente et C.V. détaillé sous référence 395-M au Docteur Robert de Chièvres qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sēlor
29, RUE TRONCHET - 75008 PARIS



Chef Comptable 110 000 +

Société du secteur informatique en très forte croissance. Nous recherchons un **CHEF COMPTABLE.**
Rattaché à la Direction Financière, il anime, coordonne et contrôle l'activité des services comptables (4 personnes), prépare les C.E. et tableaux de bord mensuels, le bilan et les déclarations fiscales et sociales. Il gère la trésorerie.
De formation supérieure DECS ou similaire, il a une expérience de 7 à 10 ans, des compétences de base en informatique et une personnalité fortement motivée par la mise en place de nouveaux systèmes de gestion.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80227 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

THOMSON-CSF

DESSINATEURS

• B.T.S. BUREAU D'ÉTUDES. Niveau PROJECTEUR - Formation MÉCANIQUE.
• Etudes implantation circuits imprimés pour matériel aéroporté.
Formation BEP électronique et niveau ÉTUDES 1.

TECHNICIENS

BAC F 2 ou niveau

Envoyer C. V. et photo à SERVICE DU PERSONNEL
68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

---

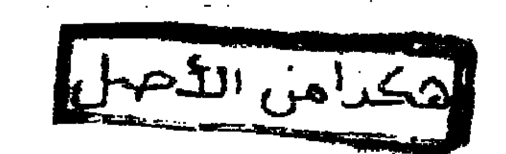
directeur du personnel HF

Nous sommes une jeune entreprise en progression rapide et constante. Notre domaine : la chaussure, que nous créons, faisons fabriquer et distribuons sous la marque MINELLI. Notre forte expansion (C.A. 250 MF par an, 100 points de vente, 500 salariés) conduit notre directeur général à chercher son directeur du personnel (H ou F). Basé à notre siège à Dreux (28) à 90 km de Paris, il prend, **sous l'autorité du directoire, la responsabilité complète de la fonction** et notamment : l'administration du personnel (il participe à la mise en place d'un nouveau système informatique), l'élaboration et l'évolution des systèmes de rémunération, le recrutement, la formation, les mutations et les promotions, les relations sociales.
Ce directeur du personnel (H ou F) est de formation supérieure. A 35 ans minimum, il a une solide expérience de la fonction, au moins cinq ans, de préférence dans la distribution.
Notre consultant G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3886 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Pour filiale française Multinationale américaine

MARKETING MANAGER GENERAL MANAGER

La société

- Fabrique partiellement et distribue pour l'essentiel une large gamme de biens de consommation industriels spécialisés
- Appartient à un très grand groupe international
- A une très large et excellente notoriété, dépassant le cadre des utilisateurs de ses produits
- Bureaux en proche banlieue Ouest, usines en province.

La Fonction

- Pour la première année, responsabilité directe et entière du Marketing pour le marché français (études, Force de Vente, organisation commerciale...)
- Puis, prise en charge et en titre de la Direction Générale de la Société française, en relation directe avec la Direction Europe.

Le Candidat

- A de très solides références dans des fonctions similaires, dont au moins une partie au sein de filiales (moyennes entreprises) de type anglo-saxonnes
- A pratiqué la distribution de biens industriels (de consommation ou d'équipement)
- A également une sérieuse expérience de la gestion administrative et financière
- S'exprime très couramment en anglais (dont écrit)

Envoyer C.V., photo, prétentions sous référence 80541 à
ROLAND BERGER & GREP Ass.
International Management Consultants,
G.R.E.P. 7, rue Marcel Allégot 92190 MEUDON

PROFIL

Motivation [illegible]. Primauté [illegible]. Intelli[illegible] de [illegible]. Pas de complexe devant la vente. Responsable. Fonceur. Ambitieux. [illegible] recherche la [illegible] résultats. [illegible] décision raisonnée mais rapide. Jeune avec 23 ans au moins. Formation solide de type commercial ou relations humaines.

TEV

Spécialisée dans la mise au point et la diffusion de produits de sécurité, d'épargne et d'investissement.

S'adresse à une clientèle avertie des réalités économiques et financières, disposant de revenus ou de patrimoines les rendant sensibles à la qualité des performances des choix qu'elle retient.

Résoud les problèmes psychologiques, techniques, pédagogiques, promotionnels et matériels que les candidats correctement profilés peuvent poser.

[illegible]ofil

Non motivé. Analyste négatif. Inquiet et passif. Allergique à l'action. Préfère le nivellement dans la [illegible] à la [illegible] dans l'action. Refuse les contraintes du professionnalisme. Hostile à la [illegible] des résultats. Refus de la vente. Paralysie devant la décision. Impatience non fondée devant une promotion sociale par ailleurs non définie.

Ecrire à Bance Publicité 13, rue Marivaux - 75002 Paris
(Merci de préciser s/ l'enveloppe réf. 22900)

La Direction du Personnel
d'un important Groupe Industriel,
réputé pour ses réalisations et son dynamisme, recherche un

JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL

De formation supérieure : **HEC, ESSEC, DROIT, PSYCHO**, et possédant *une première expérience de 2 à 3 ans dans la* Fonction Personnel, le candidat retenu sera, dans un premier temps, formé aux méthodes du Groupe, au sein de *la Direction du Personnel*.
Cette formation portera sur le recrutement, la gestion du Personnel, les affaires sociales. Le candidat pourra ensuite *se voir confier un poste de responsabilité, soit au siège, soit* dans une filiale du Groupe, en France ou à l'Etranger.
Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 9856 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OJH TRANS.

---

mécanique lourde

Un groupe leader de la mécanique lourde, premier constructeur mondial et français sur ses marchés, *mise sur la diversification et renforce sa présence en Europe*. Dans cette optique, nous souhaitons intégrer à son établissement de Lille, deux ingénieurs à fort potentiel :

ingénieur fonderie (Réf. 5090 M)

Attaché au directeur de la division fonderie, en liaison fonctionnelle avec l'engineering, le contrôle production, la fabrication, sa mission consiste à diriger le service méthodes et modelage (25 p.). A ce titre, il sera chargé de déterminer les processus et les outillages pour la réalisation des produits de la fonderie, fournir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces processus, faire réaliser les réparations des outillages fonderie, la maintenance, les outillages neufs, et la réparation des machines. Ce poste convient à un ingénieur diplômé (type AM) si possible spécialisé en fonderie (ESF). Agé de 28 ans minimum, connaissant l'anglais technique, il a l'expérience du travail en fonderie. A cette fonction, le titulaire pourra par la suite s'adjoindre la responsabilité de l'entretien, ou s'orienter vers la fabrication.

ingénieur gestion de production (Réf. 5092 M)

Attaché au directeur de la division contrôle production, en liaison fonctionnelle avec l'ordonnancement, la manutention, les magasins, la fabrication et les méthodes, sa mission consiste à diriger le service lancement (60 p.). Il interviendra à ce titre directement sur le service fabrication dans l'émission des ordres de fabrication, le suivi des réalisations, et le stockage des pièces inter opérations. Le candidat souhaité, âgé de 30 ans minimum, est diplômé d'une école d'ingénieurs avec option mécanique. Il a acquis une expérience de cinq années au moins dans une fonction industrielle (méthodes ou fabrication), et sait utiliser l'informatique. Une évolution est possible à moyen terme au sein de la division, ou vers la fabrication.

Adressez votre candidature avec CV détaillé et photo, sous la référence choisie, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à Claude BEAUVILLAIN, Sema-Sélection : 59000 LILLE - Forum - 43, rue Gustave Delory - téléphone : (20) 06.55.92

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon. Marseille - Toulouse



Compagnie Générale d'Automatisme

recherche
pour sa Division Industrie

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant acquis 5 ans d'expérience pour l'élaboration des devis et la négociation de contrats de systèmes automatisés concernant l'industrie du Pétrole et Pétrochimie.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable, allemand souhaité.

Il est à prévoir de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à la Direction du Personnel B.P. 57 Le Plessis Paté 91220 BRETIGNY SUR ORGE



RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
pour le Centre de son Usine de FLINS (78)
équipé de deux 4341
et de plusieurs Solar, recherche :

analystes-programmeurs

pour participer à la conception et à la réalisation d'applications informatiques industrielles temps réel.

- Formation DUT ou équivalent
- Solides connaissances de base
- Formation complémentaire éventuellement assurée
- Salaires attractifs

Adresser C.V. et prétentions à l'adresse suivante :
RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Service du personnel (Bureau d'Embauche)
78410 AUBERGENVILLE

Emplois et Carrières



Chef de Produit Périphériques graphiques

Notre développement international et l'élargissement de notre gamme de produits nous conduit à renforcer la coordination en marketing pour asseoir notre position de leader.
Homme d'interface entre toutes les fonctions (recherche et développement, Hard et Soft, production, commercialisation) vous devrez préparer les prises de décision et apporter un support aux forces de vente.
Écrivez à Benson, Service du Personnel, Z.I. des Petites Haies, 1, rue Jean-Lemoine - 94015 Créteil.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience en propriété industrielle ;
- Ayant des aptitudes à la synthèse et à la rédaction ;
- Bonnes connaissances en anglais et, si possible, en allemand.

Envoyer curriculum vitae : Service du Personnel, THOMSON-C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75360 PARIS CEDEX 08.

STAREC
12/14, avenue Carnot, 91300 Massy
Téléphone : 920-13-30

recherche

pour ses laboratoires antennes, hyperfréquences, applications spatiales

1) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou quelques années de pratique, E.S.E. (radio-comm.), E.N.S.T., E.N.S.I. ou équivalent
Anglais nécessaire
Notions informatiques souhaitées

2) AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

débutant ou quelques années de pratique niveau B.T.S. ou équivalent. Ecrire avec curric. vitae.

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Nous sommes une FILIALE FRANÇAISE DE RESTAURATION d'un Groupe International de services.

Nous recherchons pour un *secteur de pointe* que nous développons notre Directeur d'Exploitation. Rattaché au Directeur de la filiale, il sera le responsable opérationnel de l'unité de production et des services de distribution.
Il proposera la politique commerciale à suivre et sera responsable de sa réalisation dans le cadre budgétaire arrêté.
Il aura également pour mission de tenir les différents objectifs budgétaires entrant dans le fonctionnement de l'exploitation dont il aura la charge.
Il assistera le Directeur Général dans ses contacts avec tout partenaire extérieur directement intéressé à l'efficacité et à la bonne marche de la Société.

Le poste est formateur et motivant. Il requiert de très sérieuses qualités dans le *marketing* et la gestion. Il doit permettre une dynamique évolution de carrière à l'intérieur du Groupe. Une formation supérieure et une expérience de 5 ans de restauration publique ou collective sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 10877
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS.

CLESID — CREUSOT-LOIRE EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES

80% du C.A. à la Grande Exportation
recherche pour son Etablissement de PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL

(Réf. 103)

- Pour la Vente de Lignes de parachevement pour la sidérurgie dans le monde entier
- Déplacements fréquents pouvant aller jusqu'à une durée de 3 semaines

Ce poste conviendrait à Ingénieur Grande Ecole (mécanicien ou électricien) ayant un sens aigu de la négociation et à l'aise dans les Relations Humaines. Une expérience dans la Fonction Commerciale et/ou du Milieu Sidérurgique est nécessaire.

Anglais impératif - Allemand souhaité.

Adresser les candidatures, avec C.V., photo et prétentions au Siège Social de C L E S I D
51, rue Silbert - BP. 54
42403 SAINT-CHAMOND Cedex
à l'attention de Monsieur NEYME

GROUPE FRANCAIS
DE TAILLE INTERNATIONALE
fabricant de Biens d'Equipements Lourds
recherche pour étoffer son
SERVICE ORGANISATION

Un Ingénieur en Organisation

FORMATION GRANDE ECOLE

Ayant une *expérience de plusieurs années* dans la mise en place de procédures administratives et de gestion industrielle.

Poste à PARIS avec *déplacements* en PROVINCE.

Envoyer C.V. et prétentions à No 76549 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*

SOCIÉTÉ HOLDING PARIS CHATELET
recherche
pour travail à temps partiel ou horaires aménageables

LICENCIÉ (E) en droit ou capacitaire

ayant bonne expérience opérations sur sociétés, assemblées et conseils

Si possible, notions comptabilité et bilans

Envoyer C.V. avec photo et prétentions s/n° 7.293 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris, qui trans.

ORGANISME DE CRÉATION D'ENTREPRISES
recherche

pour POSTE CONSEIL

(juridique, étude de marché, financier)

- soit : diplômé grande école de commerce ;
- soit : ingénieur plus formation complémentaire type I.A.E.

2 ans *minimum* d'expérience P.M.E./P.M.I. *sont exigés*

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous le n° 7.299 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

Proche banlieue Sud
ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION
recherche

INGÉNIEURS A.M.

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans différents domaines.

1° **BUREAU D'ÉTUDES CIRCUITS IMPRIMÉS**
Organisation et suivi de travaux d'implantation et établissement de dossiers d'utilisation de systèmes informatiques d'aide au dessin (C.A.O.).

2° **INGÉNIEUR PRODUCTION USINAGE OU MONTAGE CABLAGE.**
Après formation aux méthodes, sera chargé de la mise en place et du suivi de nouveaux équipements depuis l'industrialisation jusqu'à la *remise aux essais.*

3° **MÉTHODES D'USINAGE PROTOTYPES avec ÉTABLISSEMENT DE DEVIS.**

Écrire avec C.V. et photo s/n° 76.495 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Climbing to your and our Future

Independent british owned Dutch company manufacturing products in the field of access equipment with a professional well equiped sales organization in Paris is looking on short term for a

Country Sales Manager

who in his function is responsible for

- a sales force of about 10 people covering the total French market
- all administrative, technical and after sales activities
- short, medium and long terme marketing plans including their implementation, as well as for budgets for these marketing strategies in line with company policies and objectives
- various advertising, promotional and merchandising support activities concerning the French market in line with the overall company policy and style
- maintaining close contacts with the various staff members of the Dutch organization to guarantee an optimal technical and commercial backup of the French sales force.

Interested candidates with :

- a good technical as well commercial background
- experience not only with semi-capital goods but also with capital goods in similar fields/markets
- knowledge of suspended and hydraulic platforms, ladders and ladder constructions would be an advantage
- a good medium range or higher education level
- age 32-40.

Can send their application under project number 500057 to Kienbaum International AG, Zürichbergstrasse 139, 8044 Zürich/Switzerland. For a first information you can call Mr. Avenati of Messrs. André Vidal & Associés S.A. Paris under phone number (1) 561 98 99 or our Mr. de Vries, phone number 19-41 1 69 36 36.



Kienbaum International

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Bonn, Hamburg, Karlsruhe, München, Barcelona Wien, Zürich, Buenos Aires, Mexico City, São Paulo, San Francisco, New York

---

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

(Référence A)

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

(Référence B)

pour postes d'études de conception dans des domaines de techniques avancées.

DIPLOMES GRANDE ECOLE

Ayant :
- soit une bonne formation en mécanique et thermique
- soit une formation systèmes et électronique.

La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, en précisant la référence du poste, 1, Av. Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

VARIAN, pour faire face à l'expansion de sa division Instruments, recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL SPECTROMETRIE RMN/MASSE

Expérience de la vente souhaitée

Bonnes connaissances de l'anglais - Allemand apprécié.

Déplacements fréquents en France.

Voiture de fonction fournie

Adresser C.V. avec prétentions et lettre manuscrite à :



VARIAN S.A.
B.P. 12
Z.I. DE COURTABOEUF
91401 ORSAY CEDEX

FILIALE IMPORTANT GROUPE EQUIPEMENTS CONSTRUCTION MÉCANIQUE

BANLIEUE NORD-EST

150.000 F + Adjoint contrôleur de gestion

Rattaché au Contrôleur de Gestion de la Division Mécanique pour assurer, en coordination avec les usines et les directions :

- la préparation du plan et des budgets.
- les prévisions financières mensuelles.
- l'analyse des résultats,
- les études économiques et financières.

Expérience similaire de 3 ans minimum dans une société à vocation multinationale.

Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne impérative - notions d'informatique appréciées.

Formation supérieure finances-comptabilité.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé, téléphone privé sous référence 19812 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN

Jeunes ingénieurs commerciaux

Vous avez un diplôme d'ingénieur en électronique ou équivalent.
Une expérience de une à deux années dans la vente de composants ou petits systèmes électronique, sera vivement appréciée.
Nous sommes une société Multinationale en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication et la vente de périphériques d'ordinateur.
Nous offrons à Paris :
- quatre postes dans un secteur à fort potentiel
- une clientèle déjà acquise et de larges possibilités de développement :
  une rémunération motivante (fixe + primes)
  le remboursement des frais professionnels
  une évolution rapide vers un poste à responsabilités.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, C.V. et photo s/réf. M 110 à
JEAN PIERRE TRICARD SELECTION
37/39 avenue de Clichy 75017 Paris

JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
proche banlieue NORD accès par métro
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

3 à 5 années d'expérience indispensable en milieu industriel.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 76.235 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Dans le cadre de son développement

SOLAIRE 1 MAGAZINE

revue spécialisée dans les énergies renouvelables
RECHERCHE

ASSISTANT (E) DE PUBLICITE

pour prospection de contrats publicitaires ayant de préférence une expérience en support, agence ou dans la vente de service aux entreprises.
Fixe + commission

Adresser C.V. photo et prétentions à :
Jean-Jacques DEPIERRE, SOLAIRE 1 Magazine,
57, rue Escudier - 92100 BOULOGNE



recherche

INGENIEUR MECANICIEN

ENSI — A & M — ECL — IDN — INSA

- Il est l'Adjoint du responsable des méthodes qualités mécaniques.
- Sa responsabilité est orientée sur l'analyse des problèmes de qualité pour la fabrication d'équipements électromécaniques (analyse des modifications à apporter - évaluation des sous-traitants - expertise auprès des centres de fabrication . . .).
- Cette fonction implique des relations très larges internes et externes à l'entreprise et une responsabilité d'encadrement d'une petite équipe (Ing. et Tech.).
- Ce poste nécessite une formation technique assez généraliste, confirmée par une expérience industrielle minimum de 5 ans.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 728
au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA Boîte Postale N° 1
78146 VELIZY
VILLACOUBLAY CEDEX

Enrichissez
votre expérience d'informaticien
dans une application originale
au sein d'une entreprise en développement

Il s'agit notamment de calculer et créer les documents de fabrication sur ordinateur pour un materiel varié et défini par un grand nombre de paramètres.

Nous recherchons :

INGÉNIEUR Responsable Informatique

Électromécanicien de formation (indispensable) alliant l'expérience d'un service Méthodes de Fabrication avec celle d'Analyste Chef de Projet responsable d'une unité informatique. Connaissance du HP 1000 ou du HP 3000 indispensable.

Responsabilités :

En plus de l'analyse et de la conception des nouvelles applications, assure l'exploitation des applications existantes. Larges possibilités d'évolution.

Poste situé en région Parisienne.

Adresser C.V. detaillé manuscrit, photo et prétentions sous réf. 5438 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94300 VINCENNES

bleu

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE A VOCATION ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE

recherche pour siège PARIS

Son Contrôleur de Gestion Central

30 ans minimum : Ingénieur Grande Ecole avec une formation économique complémentaire.
ECOLE CENTRALE, HEC, ESSEC...

Mission d'assistance auprès du secrétaire général dans les tâches d'analyse globale des résultats, de planification économique, d'amélioration du système d'information dans ces domaines.

Expérience 3 à 5 ans en milieu industriel en matière de contrôle de gestion, de direction d'usines ou centres de profit.

Esprit d'analyse et de synthèse, sens des contacts humains, dynamisme.
Anglais, allemand souhaités.

Adresser C.V., photo et prétentions s/n° 76.884
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Nous sommes un fabricant de prêt-à-porter féminin, spécialisé dans le Jersey, et soutenu par une marque de notoriété internationale.

Nous recherchons notre

chef de produit

pour prendre en charge le développement de notre activité.

Il aura à assurer la définition des collections, la promotion et la publicité et, bien sûr, l'animation des représentants.

Ce cadre, qui devra avoir déjà une solide expérience dans la profession, sera rattaché au Directeur Général.

Adresser CV et prétentions sous No 76.217 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



GLAENZER SPICER

DIVISION D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
SIÈGE A POISSY (78)

recherche

INGÉNIEUR

Pour tenir au sein d'une importante Direction des Etudes un poste à dominante administrative.
Ces activités conviendraient à un candidat de formation
MÉCANIQUE,
souhaitant allier Technique et Gestion.
LANGUE ALLEMANDE INDISPENSABLE

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel,
10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78301 POISSY.

Biscuits LU
Division de GENERALE BISCUIT
Chiffre d'Affaires 3 Milliards
recherche

UN CHEF PRODUITS

LE CANDIDAT :
- aura des qualités de dynamisme et l'esprit d'innovation,
- le sens de l'opérationnel,
- une formation commerciale supérieure,
- une première expérience terrain puis une expérience de chef de produits junior, de produits de grande consommation,
- une bonne connaissance de l'anglais.

IL LUI SERA DEMANDE :
- d'être responsable d'une gamme de produits leader,
- de monter des actions de promotion en collaboration avec la Direction Commerciale.

Envoyer C.V. + photo à Direction du Personnel - CLB - 4 et 6, rue Edouard Vaillant - 91201 ATHIS-MONS.

ÉDITIONS BORDAS

recherchent pour département

SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE

ASSISTANT(E) de PROMOTION

Il(elle) est chargé(ée) :
- de l'établissement des dossiers de mise en marche des nouveautés et nouvelles éditions en proposant un choix d'actions ;
- de la mise en fabrication des documents produits par le service : catalogues, dépliants, etc.

La connaissance du milieu édition sera appréciée.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel, 37, rue Boulard, 75014 Paris.

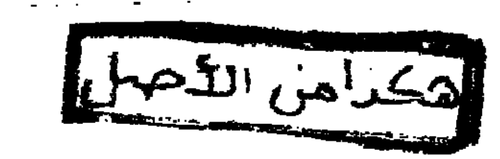


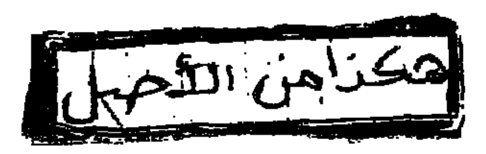
Il devra : • être en étroite relation avec la maison-mère et les diverses agences en France • être responsable de la centralisation des informations financières et comptables et de leurs transmissions au service informatique central • il sera chargé de l'établissement de la paye et des déclarations périodiques sociales et fiscales. **Il doit avoir :** • une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire • une bonne maîtrise de l'anglais - conditions de rémunération motivantes - possibilité d'évolution au sein de l'entreprise

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions à Monsieur Joseph LOS, Directeur Administratif et Financier Europe. TIP. 15, place de la Nation 75011 Paris



NUMÉRO 1 MONDIAL DE LOCATION DE SEMI-REMORQUES





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57.00	67.03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16.46
IMMOBILIER	39.00	45.86
AUTOMOBILES	39.00	45.86
AGENDA	39.00	45.86
PROP. COMM CAPITAUX	105.00	123.48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33.00	38.80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9.40
IMMOBILIER	25.00	29.40
AUTOMOBILES	25.00	29.40
AGENDA	25.00	29.40

OFFRES D'EMPLOIS

Banque régionale
recherche
CANDIDAT
POUR
DÉVELOPPEMENT D'UNE UNITÉ
GESTION PRÉVISIONNELLE
CONTROLE DE GESTION

Sup. de Co. ou équivalent, D.E.C.S. complet souhaité.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à : M. Michel DUNEIGRE, 217, rue St-Honoré, 75001 Paris.

BANQUE en forte expansion
(PARIS 8ème)
Filiale d'un grand Groupe Industriel
recherche
UN REDACTEUR
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS
Agé de 25 ans minimum.
Expérience minimum 5 ans dans services crédits immobiliers.
Diplôme BP BANQUE
Adresser candidature s/réf. 9252 à
VALENS CONSEIL
B.P. 359 75064 Paris cédex 02

NIVEA S.A., filiale française
du groupe international B.D.F.
recherche pour renforcer ses services financiers un
JEUNE CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
diplômé d'une école supérieure de commerce (option contrôle de gestion) ou équivalent, il sera chargé :
- de la préparation des budgets, du contrôle mensuel, de l'analyse des résultats ;
- de la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique ;
- du suivi des systèmes et procédures budgétaires et analytiques.

Une première année d'expérience dans une direction financière serait un atout supplémentaire.
Lieu de travail : 35 km sud de Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
NIVEA S.A.
Boîte postale n° 20
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

SOCIETE NATIONALE
ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche
pour la Direction chargée de la Constructions des installations pétrolières
UN CHEF DE GROUPE DE BUREAU D'ETUDES
DANS LA SPECIALITE STRUCTURES METALLIQUES, SUPPORTS D'INSTALLATIONS EN MER.
Formation de niveau BTS Bureau d'études ou B.T.S. Construction métallique.
Bonne expérience du Bureau d'Etudes charpente métallique et plus particulièrement "OFFSHORE".
Pratique de la fonction de Responsable de groupe de dessinateurs affectés à la réalisation de projets.
Expérience chantier mer souhaitée.
Pratique de l'anglais technique.
Affectation PAU - Expatriation envisageable.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions No 76131 à SNEAP
D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12.04)
64018 PAU CEDEX.

GEOREX
Société de conseil
et d'assistance technique
en recherche
et production pétrolière
EMBAUCHE
pour postes FRANCE et ETRANGER
Ingénieurs GÉOPHYSICIENS
10 ans d'expérience des techniques modernes
Interprétation sismique - Traitement
Enregistrement sur le terrain
Ingénieurs GÉOLOGUES
Confirmés dans l'exploration pétrolière
Etude de bassin - Synthèse
Expérience formation appréciée

Envoyer CV détaillé et prétentions à GEOREX
BP 73 95101 Argenteuil Cedex

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.
*Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le **« niveau Monde »**. Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*
Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.
Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES
***Ses annonceurs ?** Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*
***Ses résultats ?** Certainement des curriculum vitae et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde (daté samedi) DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

ERIN
recherche
- **DES INGÉNIEURS**
débutants
à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
minimum D.U.T.

Pour développer logiciel de base.
Contrôle de processus industriels.

Formation assurée.

Ecrire avec C.V. s/réf. 6.022 à
AXIAL PUBLICITE,
27, rue Taitbout, 75009 Paris,
qui transmettra.

Cabinet d'expertise comptable
de groupe
recherche
COLLABORATEUR DE CABINET
- très confirmé (N 3) ;
- 2 ans d'expérience minimum ;
- D.É.C.S. ;
- + certificat supér. apprécié.

Ecrire av. C.V. + photo et prét.
Cab. J. et M., 51, r. Cardinet, 17e

P.M.E. DE LUMINAIRES
(35 personnes)
région NORD-EST PARIS
recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER
- diplômé E.S.C., D.E.C.S. complet ou équivalent ;
- 30 ans minimum.

Possédant de bonnes qualités d'organisation et capable d'assumer des tâches variées, notamment direction des services comptables et du contrôle de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 023.151 M, REGIE-PRESSE, 85, bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PME (banlieue nord Paris)
en expansion constante
cherche
SON CHEF COMPTABLE
MINIMUM 30 ANS
Expérimenté, dynamique.
Anglais souhaitable
SALAIRE : 110/120.000 F.
Adr. C.V., ph. ss le n° 5429 M
à BLEU, 17, rue Lebel,
94300 Vincennes, qui transm.

CANAL
Importante société
proche banlieue nous a confié
le recrutement de
2 PROGRAMMEURS SYSTÈMES
OS/MVS - JES 3
- Pour l'un : pratique du time-sharing appréciée (TSO).
- Pour l'autre : pratique T.P./BD (CICS/TOTAL par exemple).

Tél. 292-06-77, Mlle RONDET.

Pour Paris et déplacements
INGÉNIEURS
PLANNING PERT
confirmés, anglais courant
AT PLANNING
Env. curriculum vitae à SFAT,
3, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris ou tél. 227-76-75.

ORGANISME FORMATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEURS (trices)
TEMPS PARTIEL
pour animation stages
comptabilité, gestion,
droit commercial.
Env. C.V., prétent., photo à
LABEAU, 130, av. Victor-Hugo,
75116 PARIS.

ORGANISME PRIVÉ
Enseignement à distance
cherche
pour corrections à domicile
copies élèves préparant le
C.A.P. D'INFORMATIQUE,
professeur d'informatique ou
informaticien diplômé,
connaissant langage COBOL.
Ecr. avec curriculum vitae à
PARIS ÉTOILE
76, Champs-Élysées,
75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
2 VENDEURS
expérimentés
pour distribution
ÉDITION DE LUXE
EN EXCLUSIVITÉ
Débutants s'abstenir.
Se présenter mercredi 29 octobre
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h,
Tour Maine-Montparnasse,
bureau 730, 7e étage.

C.I.R.C.E.
Centre de calcul du C.N.R.S.
(IBM 370/168 et AMDAHL V7
MVS. TSO)
recherche
INGÉNIEURS SYSTÈME
- maintenance et adaptation des logiciels d'exploitation, MVS et systèmes conversationnels TSO, WYLBUR.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- assistance aux utilisateurs : informatique, mathématique et statistique, développement de programmes, formation, documentation.

Diplôme minimum maîtrise ou équivalent. Connaissance anglais, dégagé O.M., nationalité française.

Adresser C.V. et prétentions
Secrétariat du C.I.R.C.E.,
bât. 506, 91405 ORSAY CEDEX.

Société SOFRANIE - Appareils scientifiques, recherche
1 ASSISTANT CHEF DE PRODUIT
pour démonstration appareils
de très haute technicité.
THERMOANALYSE
expérience exigée dans
le domaine des plastiques.
Nombreux déplacements prov.
Véhicule fourni, frais remboursés
Adres. C.V. et photo, SOFRANIE,
Service du personnel,
2, rue Poccard prolongée,
92300 LEVALLOIS.

EUSELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
important chantier naval
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS
pour étude centrale d'énergie
d'un navire. Envoyer C.V. et
photo, 18, avenue Victoria,
Paris-1er. Tél. : 233-61-19.

Si vs avez un bon contact avec des dirigeants de P.M.E., nous avons intérêt à nous rencontrer. Ecrivez-moi confidentiellement :
CARABIN, B.P. 240,
75927 Paris Cedex 19.

ÉTABLISSEMENT
FINANCIER
VERSAILLAIS
recherche
GUICHETIERS
pour départements :
78-91-92-95
aimant les contacts avec la clientèle, niveau bac exigé, formation commerciale ou expérience bancaire. Dégagés O.M. Salaire annuel brut de débattre 55.000 F.
Env. C.V. ss le n° 6046 M à
BLEU, 17, rue Lebel,
94300 Vincennes.

GESTION 2000
Pour engineering pétrolier
INGÉNIEUR
Machines tournantes - pompes - compresseurs. - Expér. exigées.
Tél. : 264-42-01

INSTITUT UNIVERSITAIRE
(banlieue Paris-Nord)
Engage vacataire
(de préfér. agrégé ou certifié)
pour ens. Probab. et Statistiques
en D.U.T INFORMATIQUE
(formation initiale)
Horaire : tous les mardis de
9 h. 30 à 12 h. 30 ou 14 à 17 h.
Téléph. : 821-61-70, p. 48-08.

VILLE DE CRÉTEIL
(Val-de-Marne)
RECRUTE D'URGENCE
UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE
CONTRACTUEL (LE)
1 an minimum pour responsab. bibliothèque princ. et 5 annexes. Poste éventuellement transformé ultérieurement en bibliothécaire adjoint (2e catégorie) statutaire.
Diplômes exigés :
licence + C.A.F.B. minimum.
Expérience souhaitée.
Candidat. avec C.V. et diplômes
à M. le Maire de CRÉTEIL,
94010 CRÉTEIL CEDEX.
Renseign. : 898-92-94, p. 441.

La ville de Vitry-sur-Seine
recherche un
Ingénieur Subdivisionnaire
pour la Division Architecture.
Profil du poste :
- Très bonne connaissance en matière de bâtiment.
- Bonne formation de métreur tous corps d'état.
- Expérience en matière de mise au point du dossier de rénovation *de bâtiment et de travaux* d'entretien.
- Références *en matière de direction* technique et financière de chantiers.
- Connaissance du fonctionnement administratif et financier des collectivités loc. souhaitée.

Adresser demande et C.V.
à Monsieur le Maire
de Vitry-sur-Seine.

INSTITUT BONAPARTE
recherche
UN PROFESSEUR qualifié
de Physio-Bio-Anat
Expér. pédagogique confirmée.
Temps complet 13 h. 30.
LIBRE DE SUITE.
Tél. mercredi 29, 982-10-52.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche
RÉVISEURS EXPÉRIMENTÉS
Ecrire avec curriculum vitae à :
SECOR, 8 bis, r. d'Annam-20e.

INGÉNIEURS P1 et P2
Electroniciens - 790-40-30.

SOPAN BUREAU D'ETUDES
RECHERCHE POUR
CHANTIERS A L'ÉTRANGER
SPECIALISTES
Pipeline chauff. climatisation
DIRECTEUR DE CHANTIER
(40 ans minimum)
Superviseurs travaux
- *Machines tournantes ;*
- Electricité, instrumentation ;
- Tuyauterie, chaudronnerie.

SPECIALISTES
CHAUFFAGE CLIMATISATION
Superviseurs travaux
TECHNICIENS CHANTIER
Spécialistes laminoir
- Démarrage d'unité (préparateur ou chef d'atelier).

ANGLAIS INDISPENSABLE
Ecrire ou tél. pour rendez-vous
37, rue Bergère, Paris (9e)
246-32-43.

ÉTABLISSEMENT SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Spécialisé en électronique et microprocesseur pour en étudier l'application à un domaine neuf.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 3734, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

RESPONSABLE DE LA POLITIQUE CCIALE D'UN ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHE
Poste directement rattaché à la Direction
- Formation HEC - ISA ou équivalent.
- Plurilingue.
- Connaissances générales des techniques du bâtiment.
- Déplacements à l'étranger en vue de favoriser l'aide à l'exportation.

Le candidat aura également à jouer un rôle pédagogique et d'entraînement dans le domaine commercial.

Envoyer C.V. et prétentions *s/réf. 3.735, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02,* qui transmettra.

Société dynamique
recherche
CADRES COMMERCIAUX
Formation assurée
Gains importants
Promotion rapide
si travail régulier.
Téléphone : 261-56-08.

CANAL
Important groupe international
nous a confié le recrutement
pour 2 de ses centres
(Paris-9e et la Défense), de
3 ANALYSTES PROGRAMMEURS
DUT + 1 ou 2 ans d'expér.
COBOL-
ASSEMBLEUR-OS/IBM
2 JEUNES DUT ou ÉQUIVALENT
COBOL-OS/IBM
Tél. pr rdz-vs au 292-06-77,
M. LESPINAS.

Recherche
INGÉNIEUR ou MAITRE S. SCIENCES
pour
RECHERCHE en METALLURGIE
et préparation thèse
Ecr. Département métallurgie-physique, Ecole des Mines, *42023 Saint-Etienne Cedex.*
Tél. : (77) 25-20-23.

ADMINISTRATION
recherche
INGÉNIEUR
pour négociation, rédaction de
marchés de l'Etat.
DOMAINE INDUSTRIEL.
Ecrire à S.C.C., 46, bd Bessières,
75017 PARIS.

---

secrétaires secrétaires

PRÉSIDENT D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS,
je cherche une
secrétaire de direction
Elle est, dans l'équipe de mes proches collaborateurs, responsable du suivi des affaires pharmaceutiques. Elle est en relation avec les organismes de notre profession. Elle participe aux réunions que je dirige et rédige des rapports en bon français. Bref, c'est pour moi une assistante de bon niveau.
30 ans minimum, elle a déjà la maîtrise d'un secrétariat de direction et se passe facilement d'une sténodactylo pour frapper son courrier.
La connaissance de l'anglais serait un atout, mais n'est pas indispensable.
La rémunération annuelle n'est pas inférieure à 78 000 F.
Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 178 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

membre de syntec

ORGANISATION INTERNATIONALE
s'occupant santé
cherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée totalement bilingue
anglais-français.
Ecrire s/n° 7.294 *le Monde Pub.,*
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cabinet en droit des affaires
(16e), recrute à MI-TEMPS
SECRÉTAIRE COLLABORATRICE
pour :
- secrétariat juridique ;
- sténodactylographie (excellente) ;
- 5 ans d'expérience minimum similaire ;
- ambiance de groupe cabinet jeune en expansion.

C.V., photo et prétent. à SECODI,
33, rue Raffet, 75016 PARIS.

Recherche
SECRÉT. DACTYLO
expérimentée
Références exigées.
Env. C.V., photo à ACADÉMIE
MÉDICALE D'ACUPUNCTURE
4, av. Marceau, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ QUARTIER
SAINT-LAZARE
recherche
UNE DACTYLO
Contrat déterminé de 3 mois.
NOUS OFFRONS :
- Horaires variables.
- Restaurant d'entreprise.
- Avantages sociaux divers.

Adr. lettre de candidature
manuscrite avec C.V. et
prétentions sous réf. 2502 à
SWEERTS B.P. 289, 75424
PARIS Cedex 09.

Association secteur social
15e, recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
- BAC ou B.T.S.
- Sténo indispensable.

Salaire brut : 4.330 F. prime
7,50 % + ancienneté.
Adresser C.V. détaillé à
Régie-Presse n° T 023.105 M,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRE 1er EMPLOI à :
SECRÉTAIRE
B.T.S. apprécié, BAC G 1 min.
Travail varié et intéressant.
A PARIS (Buttes-Chaumont).
Téléphone : 202-31-14.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR
Ingénieur diplômé 43 ans
recherche pour évolution de carrière poste de :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ou ADJOINT DIRECTEUR GÉNÉRAL
ou DIRECTION GÉNÉRALE

dans Société PME performante région parisienne,
- Ingénieur fabrication, puis Ingénieur organisation ateliers, puis Secrétaire Général Société mécanique.
- Depuis 7 ans Directeur Gestion dans Holding secteur tertiaire.

Expérience réelle gestion industrielle, administrative et financière.
Références personnelles appréciables.

Ecrire sous le n° 76.888 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES recherche emplois pour

EMPLOYÉS (ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponible fin octobre.
Téléphoner au 547-18-30, poste 86.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
cherche emplois pour

AIDES-COMPTABLES (H. et F.)

connaissant dactylo
Disponibles rapidemens
Tél. à 547-18-30 (poste 82).

Couple espagnol, 40 ans, avec niveau culturel élevé, très solides bases de comptabil. et administration, ch. administrer domaine rural, sté cciale ou industr. F. GIl MARTI 38, rue Keller - Paris

Rédactrice très bonnes références cherche emploi ou tous travaux rédaction, mise en forme, corrections à domicile. Tél. : 620-35-55.

Vous avez besoin d'un collaborateur jeune (30 ans) possédant des compétences comptables solides (niveau D.E.C.S.), une réelle expérience en organisation, une formation en informatique de gestion, pour jouer le rôle d'INTERFACE entre les concepteurs et les usagers de l'informatique de votre entreprise. Ecr. s/n° 7.255 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AT3 Électron., dipl. État, dép. radio BF, télé (couleurs), magnétoscope, rech. emploi à resp. communal, hospitalier, commerc. indust. France, étranger. Nguyen, 27, rue St-Jacques, 75005 Paris.

Homme, 50 ans, 20 ans expérience immobil., recherche poste pour second. marchand de biens Paris et province, très disponible, ou responsable agce immobilière région Paris. Ecr. n° 64.353, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris (8°).

H., 35 a., cadre technico-comm. tôlerie ventilat., bonne expér., disponible pour Paris - province. TELLIER Daniel, 7, avenue Général-Leclerc. 93130 Noisy-le-Sec. Tél. : (1) 848-21-62.

INGÉNIEUR AGRICOLE
J. femme, 23 a., 2 a. exp. amén. rur., ch. sit. prof. Sud-Est. Étud. toutes propos. THOMAS, 15, rue J.-Jaurès, 83640 St-Zacharie.

HOMME 39 ans, parfaite connaissance des milieux aff. et industriels Est, R.F.A., Italie, ch. direction agence basée région Mulhouse, Ht-Rhin. Libre rapidement. Ecrire Moyses, 20, av. Schumann, 68100 Mulhouse.

Homme, 30 ans, form. sup. sc. humaines, 4 ans responsab. de instit. éduc. pop., action et recherche dans animat. socioculturelle et formation perman. Disponibilité et intérêt pour travail social. Ecrire s/n° 2.823 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 41 ans, comptab. et administr., grande expér., licence A.E.S., niveau DECS comptab. générale, bilan, déclarat. fisc., soc., trésorerie, budget, gestion du pers., conn. compt. informat. Disponible rapidement. 100.000 F par an. Ecrire s/n° 6.008 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. ch. emploi secrét.-dactylo, notions de sténo, comptabilité. Rég. sud Paris (Ivry - Corbeil). Tél. : 943-50-52.

Dessinateur-Projeteur bâtim., dipl. arch. étr., nat. fr., ch. sit. Ecrire s/n° 2.824 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 29 ans, expérience assistante dentaire, petit secrétariat et banque, recherche emploi, même temps partiel. Etudie toutes propositions. Téléphone : 583-27-48.

Conducteur de travaux génie civil spécialiste coffrages glissants béton précontraint ouvrages d'art. Sérieuses références, grands travaux. Expérience étranger cherche emploi en Algérie (Algérois, w.-Blida, w.-Oran) dans société française ou étrangère (européenne, nord-américaine). Ecr. s/n° 2.825 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 35 ans GRAPHOLOGUE Cherche travail salarié temps partiel ou mi-temps avec autres graphologues et cabinet ou entreprise. Écrire sous réf. T 023038 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Enseignante à la retraite anticipée recherche deux à trois après-midi de secrétariat. Ecrire sous n° T 023.078 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE, 40 ans, rech. poste accepte

Missions toute nature
FRANCE/ÉTRANGER
études, reportages, négociations, prospections, formation... Téléphone : 586-24-39.

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 50 ans, polyvalent, efficient, susceptible prendre en main réalisations importantes, problèmes complexes, protoypes, recherche poste en rapport. Ecr. R. TRON, 16, rue de Marnes, 92410 Ville-d'Avray, tél. 709-27-74.

CONTROLEUR DE GESTION 35 ans, 6 ans pratique en technique, 6 ans pratique du contrôle de gestion, comptabilité analytique, établissement budget, suivi et contrôle, résultats, prévisions trésorerie : analyse sur personnel, marchés et carnet de commandes cherche place 117.000 F-120.000 F. Tél. (79) 65-62-91.

SECRETAIRE DE DIRECTION Cadre bil. anglais, 16 ans expér. dans poste à responsabilité, excellentes références et présentation, 35 ans, rapidement disponible, recherche situation similaire secteur Puteaux, La Défense, Suresnes, Saint-Cloud. Salaire ordre 100.000 F annuel. Ecrire sous réf. T 023.169 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Marocain, 28 ans, maîtrise sciences éco., D.E.S.S. marketing, parfaitement bilingue français/arabe + anglais, titulaire carte de travail 10 ans, ayant travaillé 3 mois ds société de conseil, rech. poste ds service marketing. Pour ttes proposit. écr. à M. Boucid, 42, r. Auguste-Poullain, 93200 St-Denis.

DAME bonne présentation et références, connaissance anglais, excellente tout point, espagnol, cherche emploi intéressant SECRETAIRE ou AUTRE Ec. n° T 023.180 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Professeur Sciences Eco, expér., 2°, 1re, Terminale. Licence + maîtrise + 3e cycle Sciences Eco, recherche poste à Paris ou proche banlieue ouest (de préférence). Ecrire : M. BACH, 25, rue de Naples, 75008 Paris. Téléphone : 522-64-96.

CLASSE IV BANQUE
Homme 29 ans, expér. 8 ans, spécialisé service étranger, rech. poste av. responsabilités dans banque ou service financier dans secteur privé. Ecrire sous n° 21.883, Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Animat. de Formation
56 ans, rech. emploi animation de groupes, formation aux relations humaines. Écr. N° 98523 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 29 a., FRANCO-BRITAN. Expér. 3 a., professeur anglais gdes écoles, holl.-espag. parlé, étud. ttes prop. T. 345-34-56 mat. ou écr. n° 98510 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Hme, 25 ans, Britannique (français parfait) INGÉNIEUR DIPLOMÉ (GÉNIE CIVIL) 1 an expérience géotechnique. LIBRE DE SUITE Téléphone le matin : 202-43-83. Écr. n° 98511 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, 24 ans, B.T.S. de secrétariat, bilingue français-anglais cherche situation stable. Ecr. s/n° 6.012 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ANS D.E.A. philosophie, doctorat en cours, étudierait propositions de travail Paris. TEMPS PARTIEL Ecr. s/n° T 23.183 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. lic. angl., expér. stés cciales, ch. poste fixe hôtesse interpr. Mme Dhamelincourt A., 24, rue des Bernardins - 75005 Paris.

JOURNALISTE 32 ANS, 8 ans expérience secrétariat général rédaction de presse magazine grande diffusion, étudie toute proposition secrétariat rédaction, rédaction en chef technique. Ecrire s/n° 2.813 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 23 ANS ch. emploi région indifférente
- B.T.S. fonderie sur modèle.
- BAC F 1.
- CAP dessin constr. mécaniq.

Ecrire CABIOCH, rte de Kerbeul, Ploujean, 29210 MORLAIX. Tél. (98) 072-01-26.

Pharmacienne, 26 ans, maîtrise d'espagnol, conn. anglais, rech. poste à responsabilités France, Espagne, Amérique latine. Ecr. Mlle G. FOURNÈS, 2, allée du Parc. 11000 CARCASSONNE.

J. F. licence en droit, cherche emploi temps partiel ou temps complet. Tél. 632-02-99.

POUR DEVELOPPER VOS AFFAIRES
H.E.C., D.E.S.S., I.A.E., I.C.I., D.E.A., MARKETING, H. 32 ans, dynamique, dix ans expérience commerce international, spécialiste organisation, gestion et commercialisation des marchés étrangers, recherche situation hautes responsabilités dans société industrielle, commerciale ou de transit, disponibilité voyages. Etudie toutes propositions. Ecr. ss n° 76.617 à Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01

CADRE SERVICE ACHATS industrie génie chimique 57 ans, licenc. économique recherche emploi. Ecrire M. MAJOREL, 12, rue de La-Pie-Voleuse, 91120 Palaiseau.

SECRÉTAIRE 42 ans, niveau Bac, bonnes référ. rech. situat. stable, temps complet ou partiel. Ecr. s/n° 76803 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

ASSISTANTE DE DIRECTION 33 ans - CADRE B.T.S. Sect. dir., bil. angl. 10 ans expér. prof. dont plus de 2 en qual. d'intendante. Secr. dir. comptable dans un C.E.S 350 privé, cherche poste hautes responsab. dans entreprise Paris ou rég. Est, limitrophe Paris. Ecr. s/n° 7271 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, Paris 75009

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R.-5 TL blanche, année 1979. 5.000 km, parf. état. 19.000 F. Tél. : 726-66-08, le soir.

de 12 à 16 C.V.

A vendre, BREAK Volvo 245 DL, nov. 76, radio stéréo, moteur révisé, amortisseurs neufs. Px 19.000 F - Tél. 261-19-52.

divers

B.M.W. OCCASIONS
320-323-520-525-528-728
Mod. 80 peu roulé, garanties Auto Paris XV - 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

cours et leçons

Américaine professeur anglais qualifiée donne cours de langue tous niveaux pour particuliers et groupes. Tél. le soir 736-08-05.

Leçons particulières de philosophie par professeur lycée. Téléphone : 306-20-68.

Italien, cours accélérés méthode directe pour dirigeants de société soit à domicile, soit lieu de trav. Téléphone : 548-49-28.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussite entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écrire CIDEM, 6, squ. Mondovy, 78 Le Chesnay.

capitaux - propositions commerciales

NOUS
société française de gestion hôtelière
VOUS
Organisme ou particulier, propriétaire d'ensembles immobiliers dans ville touristique ou Paris pouvant représenter cent studios.
NOUS
Sommes prêts à louer votre ensemble avec loyer assuré 8 % l'an du capital investi.
Ecrire sous n° T 023.085 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CANNES, promoteur cherche investis. pr constr. immeuble à usage de bur. (1.650 m² H.O.). Téléphone : (16-93) 45-37-83.

Société rech. capitaux à moyen terme. Gros intérêts, très bonne garantie, Tél. 305-10-83 ou 304-15-43, le soir.

Recherchons prêt hypothécaire, 1er rang pour réalisation d'un lotissement. Tél. au 901-81-79.

INVITONS PROPOS. D'AFFAIRES
Homme jeune possédant exp. internationale, désireux avoir sa propre affaire ou participation, basée Paris, prêt étudier toutes propositions, capable financer, participer toutes affaires ou opérations, bon standing, haut niveau. Ecrire à COMBRAS, 11, rue de la Trémoille, Paris-8e. Télex 613.410 COMBRAS.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Rue de Turenne, bel appartem. 210 m², 1er étage, clair. GARBI. Téléph. : 567-22-88.

PLACE DES VOSGES (près) immeuble récent, stand., dble living + chambre + balcon, terrasse s/jard., park., calme, soleil. Téléphone 272-90-96.

MARAIS, GRAND 5 P. 126 m², 2e étage, profession libérale possible. 1.650.000 F. Tél. : 526-05-55.

5e arrdt

Ve APPT VIEILLOT 115 M2 AVEC 200 M2 DE JARDIN 1.250.000 F. Agence s'abstenir. De 9 à 12 h. Tél. : 329-58-06.

URGENT Cause départ cherche remplaçant pour appartement 3 pièces, Jardin des Plantes. Libre le 1-11-80, loyer 2.000 F. Tél. 535-69-53.

6e arrdt

R. ASSAS CHAMBRE 30.000 F 555-82-33, soir 200-36-01.

LUXEMBOURG Calme absolu Maison particulière 240 m² Jardin 100 m² - 260-34-47.

DUPIN-SEVRES - 354-95-10, asc., DUPLEX, séj., 2 ch., 2 bains **TERRASSE - SOLEIL**

7e arrdt

GRENIER 100 m² au sol parfaitement aménagé, 4 ét. sans ascenseur, 9 fenêtres CALME - SOLEIL - CHARME 890.000 F. Mercredi 13 à 17 H. 1, RUE PIERRE-LEROUX.

9e arrdt

9e - Spécial investisseur 2 beaux studios tout confort. Jamais habités. - 555-92-72.

10e arrdt

SPECIAL INVESTISSEURS
GID Administrateur de biens 281-33-34, 35 10 à 20 h.
VEND App. vides 1, 2, 3 p. cft ou à rénov. Paris-banl.
10e Beau studio 16 m², confort, bon placement. 120.000 F.
11e Bd Voltaire, 2 p. 30 m², confort, calme. 180.000 F.

ST-MAURICE Sur bois et autoroute 3 appart. de 3 pièces de 50 m² à rénover 190.000 F l'unité ou 500.000 F le lot de 150 m². Rapport poss. 45.000 F par an. Prix intéressant et à débattre. Tél. dom. 257-61-62 ou 89.

11e arrdt

Mo CHEMIN-VERT - Belle surf. 82 m² à aménager, seul à l'étage, asc. Exposition EST-OUEST - Tél. : 272-40-19.

12e arrdt

Mo LEDRU-ROLLIN Immeuble récent sur jardin 4 P., entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, ch. centr., asc., parking. Px 650.000 F. Tél. 278-40-04.

13e arrdt

PORTE D'ITALIE à saisir, exceptionnel, appt de caractère, vue s/ tout Paris, tt cft, 100 m², vrai sp. + terrasse 30 m². 670.000 F. T. soir 658-09-88 ou 647-85-17.

14e arrdt

SAINT-JACQUES - 14e Moderne 4 P. Bains. 100 m². 9e étage. Loggia. 2 parkings. Michel & Reyl S.A. 265-90-05

GAITÉ Dans bel imm. rénové avec soin (asc., interph., vidéo, cuis. éq.). studio très gd conft, pied-à-terre ou placement de qualité. Gestion et locat. assur., net d'impôt 5 a. EUROVIM PPTAIRE 555-92-72.

15e arrdt

Imm. 1968, 1er étage sur verdure, beau 2-3 P., 70 m², balc., parfait état. 660.000 F. Tél. 546-26-25 et 274-51-29.

Ad. CHERIOUX, R.d. C., 115 m² avec jardin privatif, 130 m² tt cft, charme. 1.050.000. 622-22-56.

E.-ZOLA, 6 P. 137 m² possib. prof. lib., imm. P. de taille. 1er ét., quelques travaux à prévoir. 1.100.000 F. Tél. 548-76-25.

METRO CONVENTION 4 p., imm. stand., balc., park. 755.000 F. Vis. merc. 15 à 17 h 26, rue de Vouillé ou 575-73-94.

16e arrdt

Muette, hôtel part., verdure, **470 m²** 3 réceptions 10 chambres luxe, asc., cabine. 354-95-10.

BOULEVARD SUCHET (dans voie privée) 90 m² double liv. + 2 chambres. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

AV. DE VERSAILLES stdg. 7e ét. plein Sud, 100 m² dble liv. + 2 chbres, balc. + serv. 1.100.000 F. 603-60-08.

MUETTE Résid., imm. réc., ét. élevé, balcon, verdure, soleil, calme, beau LIVING, CHAMBRE, PARKING. S.A. LE CLAIR. T. 359-69-36.

SQUARE D'ALBONI Part. Imm. bourgeois. Magnif. double living + 2 chambres, cuis. équipée, bns, w.-c. + serv. 890.000 F. Tél. : 325-77-33.

TROCADERO - NEW-YORK Vue sur Paris, Seine et tour Eiffel, 155 m² dont 80 m² réception. - Prix : 2.300.000 F. VINCENT Conseil, 49, r. Rivay, 92300 Levallois. T. 737-63-51.

ÉTOILE - Gd stud., cuis., bns, cft, s/ rue, bel imm. 380.000 F. Téléphone : 624-73-93.

PASSY, 6 P. 196 m², luxueux, récept. + bur. + 3 chbres, 3 bains, imm. stand., chbre serv. 1.900.000 F. Tél. 548-76-25.

PRÈS ÉGLISE AUTEUIL ORIGINAL DUPLEX 140 m² **4 P.** Jardin privatif + service DORESSAY, 548-43-94.

LALO CHARMANT 4 PCES 107 m², urgent cause départ. DORESSAY 548-43-94.

18e arrdt

PR. PLACE DES ABBESSES 2 p. avec coin cuisine, gde salle de bains, entièrement rénové, avec caractère. Occupé. EXCELLENT PLACEMENT 200.000 F - Tél. : 874-70-47.

Rue Damrémont, 6e étage, asc., 4 p., tt cft, balc. Impeccable. 730.000 F. 264-18-26.

RUE CAULAINCOURT très bel atelier artiste, mezzanine, état impeccable, 83 m². 690.000 F à débattre. Tél. 255-66-18.

19e arrdt

CRIMÉE TRÈS URGENT récent standing 563-79-55
Studio 32 m² 150.000 francs
2 pièc. 50 m² 300.000 francs
3 pièc. 84 m² 460.000 francs

20e arrdt

3 P. NEUF - CHARME STANDING 28, RUE DES PRAIRIES 14 h/19 h - 360-90-64.

JOURDAIN, 2 bis, r. LEVERT Pet. imm. brique, 4/5 p. tt cft. 1er ét. 515.000 F - 874-70-47.

Bon 20e, 2-3 pièces, cheminée, tt conf., chauff. cent. indiv. gaz. 370.000 F. Tél. : 288-04-97 ou le soir 956-12-49.

78 - Yvelines

VERSAILLES **4 P.** 95 m² - NEUF 7, RUE EXELMANS 14 h/19 h - 953-18-92.

VERSAILLES SAINT-LOUIS propr. vend 95 m², salon avec mezzanine 2 chbres, bains. CARACTERE. Poutres. CALME. 550.000 F. T. 951-46-57 avant 9 h. après 19 h. 30 ou h. bur. 021-86-40.

VESINET CENTRE 3 min. R.E.R., calme, APPARTEMENT en dernier ét., 105 m² + 100 m² TERRASSE/JARDIN. Séjour, 4 ch., bains, parking, cave. Prix 1.850.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CENTRE GRAND LUXE 2 PIÈCES, s/jardin, très calme. Prix élevé justifié. 5, RUE RIGAUD - 14 h à 19 h.

CHATILLON Vue exceptionnelle sur Paris. 4 p., cuis., bains, 97 m², dernier étage, loggia, box. 331-89-46.

NEUILLY Bel appt, tout cft. 6 p. + ch. duplex, étage élevé, soleil. 766-50-45.

GARCHES appartem. 137 m² Séjour double 4 ch., 990.000 F. 741-64-87.

BOULOGNE BOIS à 500 m bel imm. pierre de taille, société propriétaire vend appart. 4 pièces, 93 m². 555-91-00.

93 Seine-Saint-Denis

93 PORTE SAINT-OUEN Beau STUDIO, immeuble neuf, tout confort Prix : 172.000 F, avec 35.000 F comptant, solde comme un loyer, 2.200 F mensuels.
Bel APPT, immeuble neuf, 2 P. tout confort Prix : 292.000 F, avec 58.000 F comptant, solde comme un loyer. 3.256 F mensuels. Tél. : 285-80-03 - 285-83-03.

ÉPINAY-SUR-SEINE Bel APPT 3 pièces. Prix : 300.000 F avec 60.000 F comptant solde comme un loyer : 3.560 F mensuels Tél. : 285-80-03 - 285-83-03.

94 Val-de-Marne

CHARENTON face bois S/AV. GRAVELLE, 127 M2. Luxueux liv., balcon, 3 chbres avec sanitaires, chambre service, 2 boxes sous-sol. 1.550.000 F. MICOT. Téléph. : 344-43-97.

province

NICE URGENT Particulier vend 2 pces tt conft, calme, 50 m promen. et centre. 320.000 F. Tél. 285-22-14, heures bureau. Domicile après 19 heures, 579-07-44.

MEGEVE, vd appartement, hall, gd séjour, cheminée, 1 ch., cuis., bns, W.C., 75 m² plus balcon, cellier, casier à skis, gar. accès direct appartement 450.000 F. Tél. (16-42) 83-11-22 ou H.B. 08-60-90.

appartements occupés

RÉPUBLIQUE PROCHE Bel immeuble Parf. état, bon stand., 4e ét., asc. Appart. 152 m². Occupé. Loi 48, droit de repr., appart. à modern. divis. en deux. Px : 540.000 F. Créd. pos. V. prop. mercredi 14 h 30 à 16 h 30. 108, r. F.-Méricourt, Paris-XIe.

appartements achats

Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et imm. Paiem. compt.

URGENT PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE 2 à 3 PIÈCES PARIS, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. 261-68-61 ou le soir 900-84-25.

RECH. appart. 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873.23.55, même le soir.

VENDEZ rapidement votre appartement à clientèle choisie 8e, 16e, 17e, Neuilly, Rive gauche. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05

ACHÈTE CPT PARIS bon quartier, urgent, 2 à 4 P. Téléphone. 873-20-67.

locations non meublées offres

Paris

NICE - Loue 3 pièces neuf avec tél. Ensoleillé, près faculté médecine. Téléph. : (94) 92-35-39.

PARIS 12e MÉTRO MICHEL-BIZOT SANS COMMISSION
2 Pièces 52 m² loyer 1.715 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 Pièces 77 m² loyer 2.151 F, charges 522 F, parking 150 F.
4 Pièces 89 m² loyer 2.500 F, charges 684 F, parking 150 F.
5 Pièces 125 m² loyer 3.327 F. charges 884 F, parking 150 F.
S'adr. 34, rue Claude-Decaen (heures bureau).
Tél. : 344-12-15.

ST-GEORGES/AUMALE Très beau 5 P., refait neuf, soleil. Prix 4.800 F - Tél. 280-24-49.

Locataire recherche remplaçant pour appartement dans le 15e (4 p., 85 m², 10e et dernier ét., terrasse + parking), loyer : 4.280 F. ttes charges compr. 128, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-93-15.

ALESIA 3 mn. Mo, sur rue 2 p., cuisine équipée tout confort, 50 m². 2.400 F net. Tél. : 336-17-36.

St-Germ./Laye 3.600 F TERRASSE 5 pces, cuis, bns. 874-63-99.

Montsouris 1.400 F, tél. beau 2 pièces cuis., dche, à neuf. 874-74-07.

4.500 F Bd St-Germain Appt de caractère 3 pces, cuis. équ., dche, 85 m², téléph., bon état. 874-63-99.

1.600 F Convention joli 2 pces cuisine bains, 45 m², cft. 874-74-07.

1.500 F Limite 18e Beau 3 pièces, cuis. Bains à neuf. Jdinet. 874-74-07.

1.250 F PARIS 18e Beau studio 37 m² Cuis., bns, tt cft - 526-78-16.

GID Administrateur de biens 281-33-34, 35, 10 à 20 h
11e VOLTAIRE 4 p. 75 m², réc., tt cft, 2.200 F + ch. et 2-3 p. 60 m² + terrasse 16 m², gr. stand. tt cft, 2.100 F + ch. et studio récent 25 m², tout confort, 1.000 F + charges. VINCENNES 36, rue Fontenay, ds bel imm. réc. gr., stand., beau 2-3 P. 65 m² + balc. pelouse, box, tél., tt cft, sol., 1.950 F + ch. MONTROUGE rue Gabriel-Péri, réc. 3 P., 75 m² + balc., park., tél., tt cft, pl. sol., 1950 F + ch. Domicile 257-61-62 - 89.

1.600 F CONVENTION, joli 2 pièces cuisine, bains, 47 m², conf. 874-74-07.

Part. à part., studio, tout conf., grand standing, 50 m. Mo Porte-Orléans, 14e. Tél. : 344-41-82.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue ouest. 8, av. de Messine, 8e, 562-78-99.

Étude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Garantis 5.000 F max. 283-57-02.

Cherche à louer dans 1er ou 2e arrdt, 2 p., bon stand. Cuisine aménagée, placards, téléphone et parking. Ecr. s/n° 6014 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées offres

Paris

2.250 F EUROPE. TÉL. Beau 2 pces cuis. bains, 47 m², cft. 874-63-99.

locations meublées demandes

Paris

Urgent - Élève ingénieur cherche chambre indépendante meublée 1er, 5e, 6e, 14e arrt. 700 F par mois maximum. Téléphone : 973-34-82.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pces. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. - Téléphone : 285-11-08.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS GEICA 58 bis, rue de Louvre, PARIS-2e. Téléphone : 296-41-12 +.

ÉTOILE - CHAMPS-ÉLYSÉES Hôtel partic. réhabilité, vendu en état de futur achèvement, gd standing, 1.380 m² utiles développés dont 552 m² burx et 898 m² appts profession. Prix : 21.000.000 F dont 15 cpt et 6 échelonnés sur finitions. VINCENT Conseil, 49, rue Rivay. 92300 Levallois Téléphone : 737-63-51.

BASTILLE - Pptaire loue direct. 1.800 m², impeccables. Bail neuf. Loyer 800.000F/an. Téléphone : 563-83-33.

ILE DE LA CITÉ QUAI AUX FLEURS Pptaire vend directement bureaux, libre en toute ppté. 9 P. 200 m². Situat. exceptionnelle. Vue s/Seine. Px : 1.700.000 F. TÉLÉPHONE : 887-08-21.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télé-secrétariat tous services — ASPAC — PARIS 8e 293.60.50+ — PARIS 9e 281.18.18+ — votre SIÈGE SOCIAL — délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

A louer 2.150 m² d'entrepôt au nord de Paris, près du bd périphérique. Possib. divis. en 2 lots. Pour tous renseignements, téléphonez au 298-97-40.

fonds de commerce

PRESSING, Paris - 800.000 F PUR, bénéfice. 25.000 F net mensuel. Sacrifié, URGENT cause décès, 700.000 av. cpt 400.000. FERRE, 298-54-61.

Etude de Me Bernard LEBAS, notaire à MINIAC-MORVAN (35). Tél. : 16 (99) 58-50-25. A céder, cause retraite, LE MANS (plein centre), Hôtel-bureau, 1 étoile NN, 17 chambres, parfait état, affaire saine. Région Saint-Malo (35), Night-Club-Discothèque, logement 5 P., cuisine en location. Parfait état.

A céder affaire très saine de revêtementS de sols et tapis, en S.A., emplacement unique dans ville de province de 150.000 habitants. C.A. et bénéfices nets importants. Locaux environ 700 m². Nécessaire pour traiter : 1.000.000 de francs. S'adresser : M. Jean LIGERON commissaire aux comptes 6, place Grévy, 39100 DOLE, qui tr. Tél. : (84) 79-08-55.

Cause retraite, vendons boucherie chevaline. Bail neuf, région parisienne. Téléphone : 776-03-04.

Centre commercial et tourist. LA ROCHELLE, bar, restaurant, salon de thé (possibilités diverses formules) style rustique, tout équipé. Etudions toutes propositions. Ecr. s/n° T 023181 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

13e 105, rue BOBILLOT, beau mag. 51 m² + s/sol 65 m² env., 3.000/mens. 563-83-55.

PARTIC. à PARTIC. ach. cpt MURS de BOUTIQUE à PARIS. 722-78-99, heures repas.

immeubles

NEUILLY PRÈS MÉTRO IMMEUBLE OCCUPÉ 700.000 F Claude ACHARD - 637-14-56.

Près BOIS de BOULOGNE (SURESNES) MAISON PARTICULIÈRE 350 m² habitables + jardin. Excellent état. 2.100.000 F. 206-15-30, mat. 9 à 13 h.

hôtels particuliers

VERSAILLES R.D. 11 p., 400 m², grenier 120 m aménageable, ss-sol jard., parf. état. 950-53-69.

pavillons

VIROFLAY Maison de caractère près gare R.D., séjour 30 m²., 2 grandes chambres, bains, sur 200 m² jardin arboré - RARE. Prix 550.000 F. Tél. 954-68-00.

villas

COLLIOURE (P.-O.) Vende BELLE VILLA de 2 étages 15 pièces, terrasses, jardin, 2 garages. Prix : 1.000.000 F. Téléphone 16 (68) 82-18-68.

SAINT-CLOUD VAL-D'OR Vue Paris, construction 1936, récept., 4 chbres, gar. + chbre indép. Service. Terrasses, balcons, sur 900 m² terrain. Prix : 1.600.000 F. VINCENT Conseil, 49, r. Rivay, 92300 Levallois, T. 737-63-51.

ENGHIEN (près). VILLA NEUVE **230 m²** habitables. Séjour, bur., 5 ch., 3 bns, jdn. S/sol-tot. 261-43-44. 17/20 h.

BORD DE MER Maison 3 pièces près 800 ha de dunes classées, accès direct à la mer. 220.000 F. Crédit possible. A CARTERET en NORMANDIE. Téléphone : 885-44-88.

maisons de campagne

GARD
15 KM NORD UZES EN BORDURE D'UN PETIT VILLAGE, Bergerie en pierres du pays. A aménager, gros œuvre bon état. 180 m² HABITABLES POSSIB., eau, électricité à 30 m, terrain attenant de 1.200 m². Mitoyenneté non contraignante. Prix 215.000 F avec 45.000 F à la réservation. CATRY Téléphone 16 (66) 22-20-92.

TOURAINE petite maison, séjour, 2 chbres, confort, gren. aménageab., ter. 2.800 m². Prix 260.000 F. S.A. EIFFEL 83, av. de la Bourdonnais-7e. Téléphone : 705-50-38.

propriétés

BORD DE LOIRE Face château de Chaumont, belle ppté tourangelle, 11 p., tt conft. ENTIÈREMENT RESTAURÉE. Splendide parc 4,50 ha clos. Rare. 1.050.000 F - 532-66-10.

30 KM ENVIRON PARIS OUEST PRÈS ORGEVAL PPTÉ BELLE MAISON récente, 2 magnifiques séjours, 1 grenier aménagé, 8 chbres, 8 s. de bains, 2 cuisines, PISCINE, TENNIS. Arbres fruitiers. JARDIN PAYSAGÉ de 7.000 m² environ. Prix 2.400.000 F - 526-78-21.

130 km de Paris, A 6, sortie Meung-sur-Loire, maison rurale restaurée 1975, dans village : séjour 35 m², bureau, 5 chbres, salon d'été, 4 salles d'eau, 3 w.-c. Garage et dépend. Parc 4.000 m² traversé par rivière. Prix à débattre. Tél. pour visiter : (38) 44-34-18, de 11 à 18 h.

A VENDRE PERIGORD Belle maison ancienne, tout confort, garage, jardin. Paiement partie rente viagère. Jouissance réservée par vendeur 83 ans. Ecr. ss n° 124 à Havas Périgueux.

DORDOGNE Vd propriété 6 ha, habit. 260 m² + dépendances. Vue étang. Prix : 1.300.000 francs. Téléphone : (54) 54-77-19.

VILLECRESNES GROSBOIS, 20 km Paris, Nle 19, 3.600 m² clos de murs. Arbres centenaires. DEMAURE STYLE MANSARD, 10 p. pples, cft, chauf. mazout. Maison garde. 4 pièces, garage 2 voitures. Prix élevé justifié. Tél. 046-08-92.

domaines

Suis acheteur vaste DOMAINE bois et plaines 250 km maximum Sud Paris. Ecrire s/n° 201.054 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

ANNET-SUR-MARNE (77), à 6 km de Lagny terrain construc. 1.982 m², façade 42 m, C.O.S. 0,15. Prix 350.000 F. Tél. 471-60-21 demander TAVEAU.

MONTBOYER (Sud-Charente) Part. vd en totalité terr. à bâtir de 25.000 m². Viabil. et certif. d'urban. 31 F le m². A débattre. Ecr. s/n° 6.015 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

CONVENTION - Beau 4 P., cft. Immeuble récent. Occupé 2 têtes 79 ans. Cpt 200.000, rente 4.500.

VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes (8e) 266-32-35 - Spécialiste 41 ans d'expérience. Étude gratuite. Rente indexée.

LIBRE, 12e, GRAND 2 P. 3e ét., 150.000 + 1.400 /mois. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

NICE Cimiez, 2 p., nf, 50 m². Balc. 20 m², occ. 77 ans. 68.000, rente 2.200. NICE, villa libre, 7 p., 2 appts. Jdin 700 m². Belle vue. 650.000, rente 3.500, lim. 10 a. ÉT. LODEL, 50, av. J.-Médecin, NICE - 37-25-24.

immobilier information

Achat d'un appartement ?

Logez-vous ce nom dans la tête INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicope

DIX ANS POUR SAUVER LE MASSIF CENTRAL

DES SOCIALISTES TRAVAILLENT AVEC L'ÉLYSÉE

Le président de la République organise, le 28 octobre à l'Elysée, une réunion de travail sur le Massif Central, à laquelle sont conviés les élus et les principaux responsables économiques des dix-sept départements concernés. Il s'agit, pour l'Auvergne, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire; pour le Limousin, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, ainsi que du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère et des franges montagneuses de l'Ardèche, de la Loire, du Rhône, du Tarn, de l'Hérault, de l'Aude et du Gard.

C'est en septembre 1975, au Puy, que M. Giscard d'Estaing avait annoncé un plan comprenant quarante mesures, qui correspondaient à trois objectifs : le développement des activités économiques; l'amélioration des conditions de vie et le désenclavement du Massif Central. Cinq ans plus tard, il s'agit d'apprécier les résultats de ce plan et éventuellement de le reconduire pour la période de 1981-1985.

Depuis 1975, les crédits budgétaires spécifiques pour le Massif Central ont atteint 2,26 milliards de francs. Des efforts particuliers ont été faits pour les liaisons ferroviaires, les lignes aériennes, l'artisanat, le tourisme diffus, le téléphone, la suppression des zones d'ombre de *télévision*, notamment.

Au chapitre des autoroutes, sur l'axe B-71 (Saint-Etienne - Clermont-Ferrand), la section Lempdes-Chabreloche (Puy-de-Dôme), avec la déviation de Thiers, a été mise en service en 1978. L'autoroute A-71 (Paris-Orléans-Clermont) sera ouverte en 1983-1984 (coût total : 466 millions de francs, dont 180 millions de francs financés par l'État).

Les travaux routiers, en revanche, ont progressé moins rapidement. Sur la BN 9 nord-sud, 75 kilomètres sur 351 sont réalisés ou en cours d'aménagement. Sur la BN 20, la grande artère nord-sud qui traverse le Limousin, 98 kilomètres sur 270 ont été modernisés.

Mais ces politiques n'ont pas permis d'enrayer le mal qui mine le Massif Central, à savoir l'exode rural, le vieillissement de la population et, dans de très nombreux cantons, la désertification.

Trois semaines après la rencontre entre le président de la République et M. Pierre Mauroy à Lille, saluée comme une manifestation du « dialogue républicain », les observateurs ne manqueront pas de souligner que le président de la République va recevoir MM. André Chandernagor et Maurice Pourchon, respectivement présidents des conseils régionaux du Limousin et d'Auvergne, tous deux socialistes.

La preuve est là que, par le biais de l'aménagement du territoire, une confrontation franche et un dialogue constructif peuvent s'établir entre le pouvoir et l'opposition, ce qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été le cas dans les domaines de l'information, de la culture, de l'économie et encore moins de la politique. — F. Gr.

LA GRANDE COLÈRE DES ÉLEVEURS DE MOUTON DU LIMOUSIN

«Ne parlons plus de Marché commun, mais de foire d'empoigne...»

La situation des éleveurs est particulièrement délicate en Limousin. En effet, les animaux comptaient pour 88 % de la valeur de la production agricole en 1979 (et même pour 91 % en Haute-Vienne et dans la Creuse), contre 52,2 % au plan national. Le Limousin a donc vécu de très près la crise du veau. Mais on s'intéresse au moins autant en ce moment à l'avenir de la production du mouton confrontée aux règlements européens ovins. Le sujet est d'actualité puisque ce nouveau régime vient d'entrer en vigueur le lundi 20 octobre.

Les éleveurs manifestent une très vive inquiétude. Dans une note diffusée le même jour, la Confédération nationale de l'élevage indique que *« ce régime est caractérisé par une ouverture béante des frontières qui amènera presque librement en Europe quatre cinquièmes des agneaux commercialisés actuellement dans le monde »*. Et, dans un second point, que *« le marché français va être rendu plus attractif »*.

Au début de l'été, quelques jours avant la signature de l'accord à Bruxelles, le 27 juin, la sous-préfecture et l'hôtel des impôts de Bellac avaient été envahis et des bureaux saccagés.

M. Jean de Montvallier, éleveur à Saint-Just-le-Martel près de Limoges et réputé modéré, s'emporte : *« Je suis vice-président de la Fédération nationale ovine, et je me trouvais justement à Bruxelles le jour de la signature de l'accord. Je me suis senti trahi, car nous pensions que le mouton serait mieux défendu. On nous l'avait dit. Je reste toujours partisan de la concertation avec les pouvoirs publics, mais elle n'est plus confiante. En tout cas, ne parlons plus de Marché commun, mais de foire d'empoigne, c'est chacun pour soi... »*

Propos illustrés dans le bulletin de l'alliance pastorale, syndicat régional d'éleveurs, qui *« comprend mal que l'Europe soit tellement attentive à l'élevage ovin du Groënland, territoire danois, qui vient de recevoir une aide de 5 milliards de centimes, tandis qu'elle prend toutes les mesures qui peuvent faire disparaître nos élevages »*, et d'ajouter avec ironie : *« On comprend mal, sauf si on a remarqué que M. Gundelach, commissaire agricole de la C.E.E., est danois. »*

« Jusqu'à présent, la viande bovine se trouvait relativement protégée, indique M. René Pelette, de la direction régionale de l'agriculture. *Sur la période du VIIe Plan, tandis que le bovin a stagné, le mouton a augmenté de 25 % des effectifs en Limousin. »*

La Haute-Vienne est principalement concernée : elle vient au deuxième rang en France derrière l'Aveyron avec huit cent mille têtes, soit 26 % de la production agricole du département, mais elle occupe le premier pour la production de viande. La Haute-Vienne fournit les trois quarts des 20 000 tonnes annuelles du Limousin, la production tournant autour de 150 000 tonnes. La Creuse compte cent soixante-douze mille têtes, et la Corrèze cent soixante-cinq mille.

Six mille trois cents éleveurs et 12 276 exploitations de la Haute-Vienne « font » du mouton. Pour 3 300 d'entre eux, c'est la source principale du revenu. On tire fierté du centre d'abattage très moderne et à fort rendement (près de trois cent mille bêtes par an) qui se trouve à Bellac, capitale de la « pampa » limousine. On est ici dans le nord du département où un puissant mouvement de spécialisation s'est mis en place après guerre dans le cadre de la grande exploitation. Une clôture, des moutons au milieu, une main-d'œuvre limitée : les gros propriétaires choisissent alors le modèle argentin. Azat-le-Riz illustre parfaitement l'état de monoproduction : la population ovine de cette commune est de 21 940 têtes. On y trouve 824 bovins seulement.

Le mouton a payé. Malheureusement, il ne paie plus. M. de Montvallier : *« Nos recettes sont restées pratiquement les mêmes depuis 1977 puisqu'elles ont augmenté de 5 % seulement, tandis que les coûts de production, je n'ai pas besoin de le dire, ont subi une hausse bien plus importante. »*

Aussi, des troupeaux se vendent soit en totalité, soit en partie. Dans l'arrondissement de Bellac, cinquante exploitations cherchent actuellement acquéreur. Comme les acheteurs ne se bousculent pas au portillon, on attend les Hollandais et les Allemands.

Avec l'arrivée sur le marché du mouton européen, celle en particulier du mouton néo-zélandais, l'inquiétude s'accentue. *« La grande peur actuellement, c'est incontestablement les prix*, indique M. Pelette. *C'est le gros point d'interrogation. »*

Au centre de cotation de Limoges, les cours de septembre 1980 ont été inférieurs à ceux de septembre 1979 et septembre 1978. La cotation du 20 octobre souligne une baisse de 60 centimes par rapport à la semaine précédente. Certains y voient un effet direct de la mise en vigueur du règlement européen.

Comment se présente l'avenir ? Le pessimisme est de rigueur. Dans la zone de monoproduction « fragilisée » par ces structures, s'amorce un mouvement de reconversion vers les céréales. M. Jean Balloche, directeur de la chambre départementale d'agriculture, constate : *« Depuis juin, le phénomène est très net. Mais il n'est pas évident à résoudre car il faut drainer les terrains. Pour quels résultats ? Le retour au bovin est trop difficile car il oblige à de lourds investissements, et puis les bâtiments n'existent plus. Le lait aussi attire les gens. »*

LLIBERT TARRAGO.

(Lire la suite page 34.)

Cinq fonctionnaires avec des idées

Redonner vie aux villes

S'attaquer à la fois au dépeuplement, au découragement, aux lenteurs de toutes sortes qui auraient, si l'on n'y avait pris garde, abouti au dépérissement de toute une région, ce n'était pas un mince pari. C'est pourtant ce pari qu'ont fait conjointement, au mois de novembre 1975, la direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'environnement et la DATAR en mettant à la disposition du commissaire à l'aménagement du Massif Central une « mission des villes ».

Cette mission, installée à Clermont-Ferrand, était composée de cinq agents permanents auxquels se sont joints, selon les périodes, deux ou trois fonctionnaires en stage de formation. De cinq à huit personnes donc, pour une multitude d'interventions dans dix-sept départements répartis dans cinq régions !

Son action reposait sur deux idées : *« Ne pas hésiter à se mettre du cambouis sur les mains sans pour autant se substituer aux responsables locaux. »* Il s'agissait pour la mission des villes de s'attacher à *« régler les détails, tous les détails des opérations engagées pour aboutir le plus rapidement possible à des résultats concrets et solides »*, comme l'explique M. Gérard de Senneville, chef de la mission qui poursuit : *« Notre seul but à été de donner un sérieux coup de main aux élus et aux responsables locaux, de travailler ensemble en gardant toujours à l'esprit cette idée qu'ils seraient capables, une fois l'habitude acquise, de prendre eux-mêmes toutes les décisions et pourraient, à terme, se passer de nous. »* Sa philosophie : pas tant les crédits et les subventions, mais plutôt des idées, des conseils qui tiennent la route. Dans son travail, la mission s'est attachée à mettre en valeur le mieux possible les crédits administratifs normaux plutôt que d'utiliser les crédits spécifiques et additionnels du plan de développement du Massif Central. Elle a ainsi travaillé pour *« pas cher »* et atteint ses objectifs à faible coût.

« Ce travail par cher, explique M. de Senneville, *est particulièrement bien adapté au monde rural et aux petites communes, car il est transportable partout. »*

Et la mission est allée partout sur le terrain. De Saint-Pons (Hérault) à Saint-Junien (Haute-Vienne), de Montluçon (Allier) à Aubenas (Ardèche), on a rencontré les élus, pourfendu les idées reçues, brisé les résistances, afin d'organiser la ville, revitaliser les centres, le milieu rural, en prenant en compte la réalité sociale et économique des localités traversées.

Partout, on s'est aperçu que, pour maintenir la population sur place, il fallait que les communes de taille modeste offrent à leurs habitants les mêmes services que les grandes villes : des commerces, un marché, des points de rencontre, une banque, un cinéma, etc. *« Autant il est facile de construire une route, autant la complexité de la vie locale rend les choix difficiles*, souligne M. de Senneville, *il nous faut à la fois convaincre les élus et ménager les susceptibilités. »*

La mission a ainsi obtenu des résultats appréciables. Elle s'est attaquée à la « revitalisation » de nombreux cœurs de villes comme à Ganges (*le Monde* daté 27-28 juillet) ou à Aubusson. Dans cette ville, l'intervention de la mission est exemplaire : en 1975, la municipalité achète quatorze maisons de la rue Vieille, en plein centre ville pour les raser et faire un parking. La mission s'intéresse au projet et découvre les *magnifiques atouts touristiques* de la vieille cité creusoise. Ses productions originales de tapisserie, connues dans le monde entier, sont un inestimable patrimoine.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 34.)

ENTRETIEN AVEC M. JACQUES BLANC

La souplesse d'un « plan à la carte »

M. Jacques Blanc, secrétaire du parti républicain, est aussi député de la Lozère et maire de La Canourgue, dans ce département. La Lozère présente l'avantage « d'émarger » à la fois au dispositif du plan Massif Central et au plan Sud-Ouest.

M. Blanc nous dit en quoi le plan Masif Central constitue un point fort de l'aménagement du territoire.

— Après cinq ans d'application, le plan Massif Central vous semble-t-il avoir marqué des résultats positifs ?

— C'était la première fois que les pouvoirs publics prenaient en compte de manière globale, et non pas secteur après secteur, ces grandes zones rurales, profondes et fragiles, saignées par l'hémorragie humaine. Déjà, en juillet 1974, en visite dans ma commune, le président Giscard d'Estaing avait indiqué que ces zones défavorisées du Massif Central devaient bénéficier de la solidarité nationale pour réussir leur décollage économique.

» Le plan Massif Central n'a pas été lancé d'en haut par le pouvoir parisien. Il a été bien préparé grâce à une concertation non seulement avec les élus politiques mais aussi avec les responsables socio-professionnels.

» Ses résultats se voient. C'est éclatant pour ce qui concerne le désenclavement routier, et notamment la route nationale 9 nord-sud. D'autres résultats sont réels bien que moins aisément perceptibles. C'est dans le Massif Central que fut expérimentée la formule d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs, formule qu'il faudra d'ailleurs adapter, et, à cet égard, le plan présente l'avantage de ne pas être figé.

— Outre les équipements, percevez-vous des progrès en ce qui concerne l'organisation des circuits économiques ?

— Oui, c'est le cas de l'organisation économique de l'agriculture, qui a bénéficié d'aides substantielles, par exemple dans le secteur des laiteries. Des primes ont aussi permis au secteur de l'artisanat de survivre. Le fait que ces deux secteurs aient été pour la première fois pris en compte à part entière dans la politique d'aménagement rural constitue une petite révolution.

» Le tourisme rural, vert et harmonieux, qui apporte un complément de revenus aux agriculteurs, a fait l'objet d'initiatives spéciales qui n'étaient pas prévues dans les schémas administratifs classiques. Pour vous donner encore un exemple et vous faire comprendre qu'il s'agit d'un « plan à la carte », je vous citerai l'expérience de la maternité d'entreprise de Saint-Chély-d'Apcher, en Lozère, auprès de laquelle tous les candidats à la création d'entreprises peuvent trouver soutien et aide technique, économique, humaine et financière.

— Et pour l'avenir, faut-il, selon vous, infléchir la politique actuelle pour le Massif Central ?

— Il faut poursuivre sur cette voie « très ouverte ». Je souhaite avant tout que les responsables de l'aménagement du territoire restent souples et qu'ils n'oublient pas que le développement économique général est, dans de nombreux départements encore, largement fonction de la qualité et de la quantité des infrastructures et des équipements de base. Il faut, par exemple, continuer les efforts sur le chapitre des routes (entre Lyon et Toulouse *via* Langogne et Mende), et sur celui des équipements ruraux. L'exode rural constitue, en effet, une préoccupation majeure. Mais l'hémorragie s'est très sensiblement atténuée et sa courbe devrait maintenant devenir étale. Sur ce plan, je pense que le gouvernement va prochainement réussir son pari.

MONTBRISON (Loire), centre historique et forum d'aujourd'hui

Le contrat « ville moyenne » de Montbrison (Loire) a été conclu au début de l'année 1977. Trois ans plus tard, à la fin des opérations engendrées par ce contrat, les membres de la commission Urbanisme et Habitat du conseil régional de Rhône-Alpes se sont rendus sur le terrain pour mesurer l'impact des efforts financiers. Le bilan est encourageant, même si les fonds régionaux (15 millions de francs) paraissent faibles. En fait, c'est l'amélioration de la qualité de la vie qui a été le souci primordial de la municipalité de Montbrison, conduite par un élu giscardien, M. Guy Poirieux.

Avec ses quinze mille habitants, Montbrison a du mal à se rappeler qu'elle était la préfecture de la Loire au siècle dernier. Oubliée de l'expansion industrielle du département, concentrée sur Roanne et l'agglomération stéphanoise, cette bourgade vit comme un chef-lieu traditionnel d'une zone agricole. Une ville moyenne de la deuxième génération des villes aidées par l'établissement public régional qui a pris le relais de l'Etat, lequel s'était auparavant davantage préoccupé de villes plus importantes, telles Valence, Annecy ou Chambéry.

« *Le contrat de ville moyenne*, explique le maire, M. Guy Poirieux, *est venu nous apporter une aide qui nous a permis d'intervenir efficacement dans des domaines aussi différents que l'action économique et le fleurissement, la musique et la sécurité, l'amélioration de l'habitat et les transports en commun.* »

Par rapport aux investissements réalisés par la ville seule depuis le mois d'avril 1977 (250 millions de francs), les 15 millions de subvention régionale paraissent faibles. En fait, ce type d'opérations a permis, selon la municipalité, de susciter d'autres contrats, et de lancer d'autres paris économiques. Ainsi, l'essor de la rénovation de l'habitat ancien du centre-ville sera prolongé par le biais d'un plan d'action prioritaire pour le maintien à domicile des personnes âgées et par la réhabilitation de deux cent trente-cinq logements.

Pourtant, cette réussite ponctuelle ne peut masquer les retombées économiques médiocres du contrat. Malgré des campagnes de prospection très actives — six cents entreprises contactées, — aucun des six projets d'implantation d'entreprises extérieures ne s'est concrétisé. Les avantages financiers sont quatre fois plus importants pour les industriels qui choisissent la zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon, près de Saint-Etienne...

La qualité de la vie ? Concrètement, Montbrison peut s'offrir deux mini-autobus de vingt-quatre places chacun qui, sur deux boucles d'environ 7 kilomètres, tournent de 9 h. 30 à 19 h. 30. Principaux intéressés : les personnes âgées.

Si la construction d'un centre principal de secours — un nouveau terme pour désigner une caserne de sapeurs-pompiers — et l'amélioration de l'entrée sud de la cité relèvent de préoccupations assez traditionnelles, en revanche, on a tenté d'innover dans trois domaines : la restauration des quais du torrent qui traverse la ville ; la construction de serres municipales, qui garantissent le fleurissement de la ville ; enfin et surtout, la « récupération du centre historique » intégrant la création d'un centre musical dans l'ancien couvent de la Visitation.

Cette dernière opération, la plus lourde financièrement (8 millions de francs), a permis de restaurer les accès à la ville ancienne et a remis spectaculairement en valeur l'architecture somptueuse de l'ancien couvent. Les quatre cent cinquante élèves du futur centre musical oublieront vite, dans un cadre impressionnant qui domine la ville, le souvenir de Ravachol, l'anarchiste guillotiné au siècle dernier à quelques centaines de mètres de là. Montbrison, grâce à la région, a joué les fleurs et la rénovation : dans une période grise, c'est un effort à souligner.

CLAUDE RÉGENT.

« Ne parlons plus de Marché commun, mais de foire d'empoigne... »

(Suite de la page 33.)

Autant de manifestations du pesant climat d'incertitude actuel que l'on ressent également auprès de M. Pierre Villeneuve, président de Limovin, groupement de cent soixante éleveurs des cantons de Pierre-Bussière et Nexon, au sud de Limoges. La structure des exploitations repose ici sur une surface moindre, et la production est diversifiée. Mais le mouton compte tout de même beaucoup. Pierre Villeneuve est amer (« *le revenu agricole de mon exploitation a baissé de 2,5 % en un an* »), malgré une remarquable performance : 1,6 agneau par brebis. Il commente : « *Nous nous sentons floués, mais nous ne pouvons arriver à croire qu'on va nous abandonner complètement. On est obligatoirement pessimiste, mais tout va dépendre de la volonté politique dans l'application de l'accord.* »

Un maître mot de toutes parts : réagir. Comment ? Par des gains de productivité, une amélioration de la qualité et la promotion de l'agneau limousin. Instituer un label ? Peut-être. Un plan de soutien ovin national se met en place. Les éleveurs attendent les mesures, mais, pour l'heure, c'est un très net sentiment de découragement qui domine.

Les difficultés ne manquent pas non plus dans le secteur du veau. Le département pilote est la Corrèze, où sont produits les meilleurs animaux selon une méthode traditionnelle. Sur les 90 000 veaux élevés dans le département en 1979, 75 000, soit les deux tiers, pour la région, ont été nourris exclusivement au pis, sous la mère. De par sa petite taille, notamment, l'exploitation corrézienne a pu perpétuer une tradition exigeante. Cette méthode requiert en effet une surveillance constante du cheptel, des soins très attentifs, si bien qu'un ménage ne peut espérer maîtriser sa production au-dessus de quinze à vingt vaches.

Est-elle dépassée ? Elle est menacée au moins par son coût de production très élevé et par l'attrait que constituent les systèmes plus intensifs. Son maintien s'explique par la moyenne d'âge élevée des chefs d'exploitation. Elle est chiffrée à cinquante-deux ans, un âge où l'on répugne à changer de méthode de travail. Mais un autre élément intervient avec l'intérêt que représente le label rouge « veau de lait du Limousin », détenu par deux groupements : la Sicavico en Corrèze et le Selmar en Creuse ; 65 % à 70 % des veaux élevés sous la mère par ces éleveurs bénéficient du label. « *Une garantie très importante*, souligne M. Pelette, *car le label certifie l'étanchéité du circuit du producteur jusqu'au consommateur et en plus, le produit est trié sur le volet.* »

Le veau de lait labellisé a bien résisté au boycottage, à entendre M. Bousseyrol, jeune président de la Sicavico, qui réunit quatre cents éleveurs de veaux, et dont le siège se trouve à Tulle : « *Nous n'avons pas pu faire face à la demande. Pour les veaux non labellisés, cela s'est moins bien passé, car ils partent dans le circuit des veaux de batterie, celui-ci très secoué. Ce succès justifie notre travail, mais on ne va pas assez loin. Pour mieux tenir le coup, il faudrait avoir un pouvoir de négociation plus fort avec les différents intermédiaires. Il faut se battre pour que cette production puisse se poursuivre, mais peut-on empêcher un jeune de se détourner de cette voie étant donnée la faible rémunération de notre travail ?* »

Il manque un bon environnement pour que le produit se développe, mais on y croit quand même. Elie Bousseyrol analyse ainsi l'avenir : « *Malgré l'industrialisation de la distribution, malgré les modifications dans les habitudes alimentaires, plus on enfermera les gens dans des régions surpeuplées, plus ils éprouveront le besoin du naturel. C'est pourquoi, en étant sérieux, nous avons notre place dans l'avenir, qui est loin d'être brillant, mais on s'accroche à ce qu'on a.* »

Elie Bousseyrol, à la porte de sa ferme d'Orliac-de-Bar tout comme M. Pelette devant son bureau de la direction régionale de l'agriculture avancent la notion de prix. « *Est-ce qu'on ira vers le juste prix ?* s'interroge ce dernier. *La réponse dépend du consommateur, de sa volonté et de sa possibilité de payer plus cher un produit de qualité.* »

Il n'y a pas d'autre choix que de jouer la carte de la qualité, délicate partie car, dit M. Pelette, « *nous menons une politique de vérité, elle est difficile. Il faut qu'une partie du négoce sérieux joue le jeu* ». Mais il reste qu'une baisse de la production des veaux en Corrèze est attendue en raison de problèmes de démographie et de revenu. « *On est une goutte d'eau dans un océan,* dit Elie Bousseyrol, *mais il ne faut pas baisser les bras.* »

LLIBERT TARRAGO.

Redonner vie aux villes

(Suite de la page 33.)

La mission propose de profiter de cette image de marque pour créer, dans la rue Vieille, plutôt qu'un parking, un pôle d'animation culturelle. De 1975 à 1977, on discute, on s'explique, on élabore un montage financier qui associe la ville à des promoteurs privés et l'on aboutit à la création d'une rue piétonne, à la restauration des maisons de la rue Vieille et à l'aménagement de deux petites places.

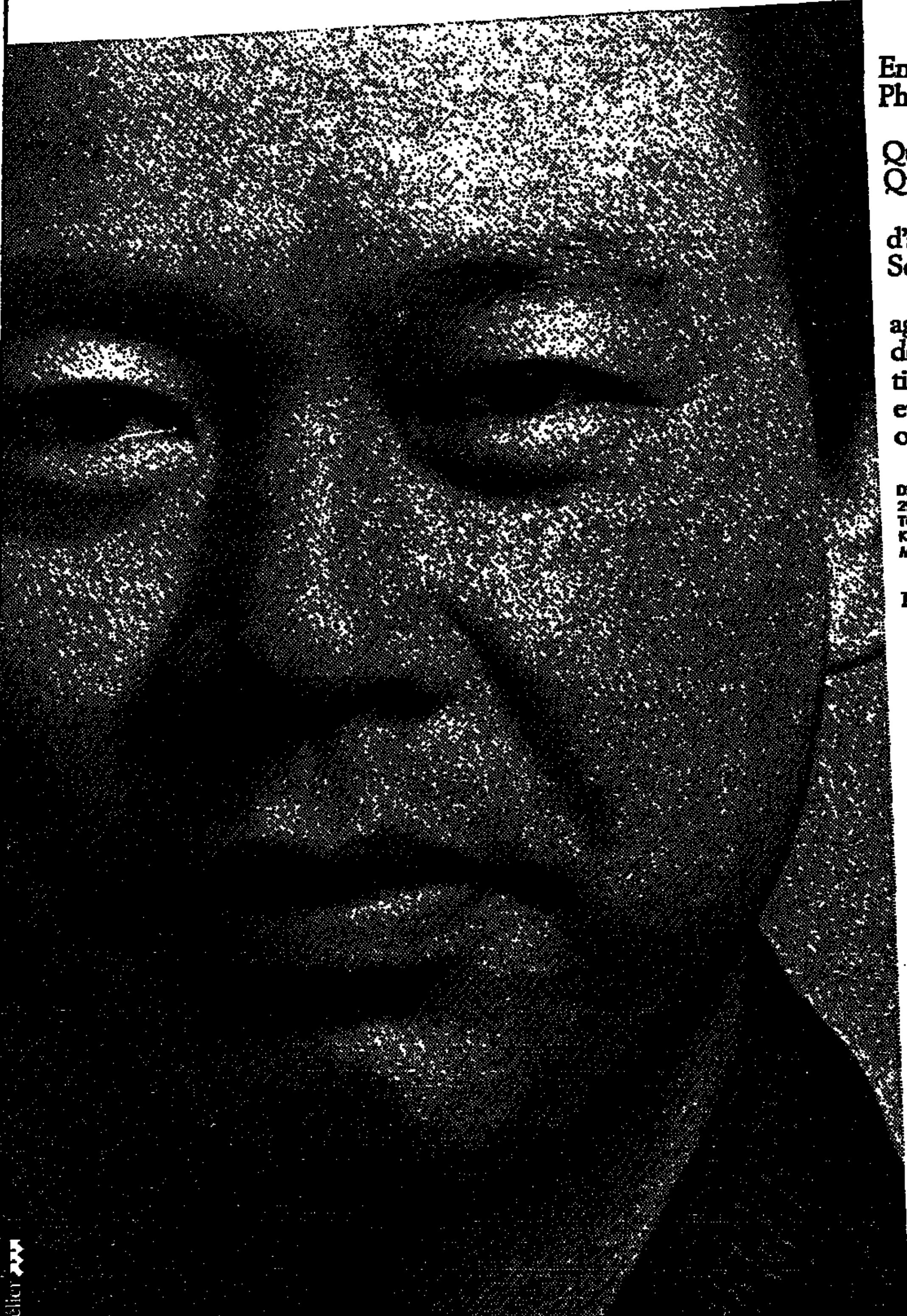
Cette année, une quinzaine de commerces se sont installés, alors qu'il y a trois ans cette artère était vouée aux démolisseurs.

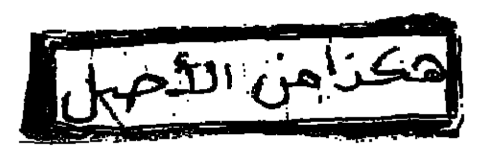
A l'initiative du ministère de l'environnement, qui a lancé une opération programmée d'amélioration de l'habitat, à Aubusson et dans huit autres communes du canton, trois groupements d'artisans ont été créés pour permettre la réfection totale de 150 logements. D'autre part, ce sang neuf injecté dans le centre ville a fait rebondir la politique culturelle de la cité qui a décidé de créer un centre culturel à vocation nationale et internationale. Troisième conséquence de ce renouveau : l'installation d'un nouvel hôtel et l'embauche d'un animateur touristique permanent. Enfin, la ville s'est adjoint récemment un animateur économique.

Au départ, un parking. Aujourd'hui, une ville plus dynamique et plusieurs dizaines d'emplois créés.

Voilà un exemple choisi parmi d'autres qui illustre parfaitement ce que peut donner la volonté affirmée de bouleverser les habitudes et simplement un petit peu de réflexion...

OLIVIER SCHMITT.





Le jugement des deux présidents de région

LIMOUSIN

Des industries avec du nerf

par ANDRÉ CHANDERNAGOR (*)

Parce que nous estimons que les déséquilibres régionaux hypothèquent lourdement les chances de notre économie nationale, parce que nous ne pouvons pas nous résigner au fatalisme de la stagnation des emplois *secondaires* dans notre région, nous souhaitons que la reconduction du programme pluriannuel de *développement* du Massif Central prenne en meilleur compte les handicaps et les atouts potentiels du Limousin.

Nous considérons que cette région dispose de l'homogénéité nécesaire pour servir de support à une politique active d'aménagement du territoire *: la cohérence* du Limousin contraste en effet avec l'hétérogénéité d'autres régions où voisinent, tant bien que *mal*, les departements composites et des pays sans unité.

En matière agricole et dans le domaine de l'emploi les problèmes à résoudre sont aigus. Ils exigent des solutions nouvelles plus volontaires rejetant les prévisions basées sur l'extrapolation des tendances passées. Ainsi l'agriculture, *tout en continuant d'assurer sa* fonction économique, doit jouer un rôle essentiel dans le maintien du milieu naturel et dans la sauvegarde du tissu rural. Cette agriculture doit impérativement atteindre un niveau de stabilité et de prospérité dont elle est très éloignée aujourd'hui. Son intensification ne saurait être entreprise avec des chances réelles de succès si l'avenir des productions bovines et ovines n'est pas garanti par un ensemble de mesures appropriées (prise en compte des *problèmes spécifiques des races* à viande, mise en place d'une véritable protection communautaire par un règlement ovin adapté, renforcement des actions foncières, modernisation des abattoirs, valorisation régionale des productions et de leurs dérivés par la promotion des industries alimentaires...).

Un arrêt de la dégradation

La défense et le développement de l'emploi industriel passent par *un arrêt de la dégradation des* industries de main-d'œuvre et par un effort soutenu et ambitieux de décentralisation industrielle. Les assemblées régionales ont déjà défini les secteurs dans lesquels des créations d'emplois pouvaient bénéficier d'un environnement très favorable (céramique industrielle, traitement de l'eau, électronique et mécanique de précision, génie alimentaire, activités liées à l'uranium...), elles restent plus que jamais disposées à jouer un rôle d'animation économique pour favoriser l'implantation de nouvelles activités secondaires et *tertiaires*.

Cette augmentation quantitative et qualitative de la population régionale ne saurait cependant se concevoir sans une amélioration continue de nos liaisons avec l'extérieur. Sur le plan routier, un effort intense doit permettre de mener à bien dans les meilleurs délais la réalisation des *principales* déviations urbaines, ainsi que l'aménagement complet, à deux fois deux voies, de la route nationale 20 entre Limoges et Argenton-sur-Creuse.

Rendre possible ce qui est nécessaire

De la même façon, le réseau de routes nationales mérite un traitement privilégié pour que les principaux tronçons de cette voirie soient mis à un gabarit acceptable pour un *trafic* constamment supérieur à six mille véhicules par jour. Sur le plan ferroviaire, un effort tout particulier doit être entrepris par la S.N.C.F. et l'Etat pour rectifier le tracé de la ligne Bordeaux-Lyon.

Cela nécessite sans aucun doute des décisions plus volontaires et des investissement plus importants. Notre avenir économique en dépend. Ces quelques directions de travail n'ont aucun caractère exclusif ; cela dit, si le second programme Massif Central pourvait apporter par des financements suffisants des réponses concrètes à ces questions, nous pourrions en Limousin rendre possible ce qui est nécessaire.

(*) Président (P.S.) du conseil régional du Limousin.

AUVERGNE

Le «rattrapage du rattrapage»

par MAURICE POURCHON (*)

Le Massif Central a-t-il plus de possibilités qu'hier de permettre à l'ensemble de ses habitants de vivre dans des conditions conformes à leurs aspirations ? La politique de désenclavement a eu des effets plus spectaculaires *que le résultat en profondeur*. Certes le tronçon autoroutier B 71 a été réalisé entre Clermont et Chabreloche, mais on est encore *loin de la grande ouverture de* l'Auvergne sur la vallée du Rhône. Plus grave, certains projets annoncés en 1975 sont remis à plus tard : l'autoroute Clermont-Paris et la mise à deux voies plus deux de la RN 9. Il *faudra attendre dix ans pour traverser aisément* le Massif Central suivant un axe nord-sud.

Le chemin de fer met maintenant Clermont-Ferrand à moins de quatre heures de Paris et, dans le même temps, le glas sonne pour des lignes ferroviaires secondaires indispensables à la vie régionale.

Sur le *plan de la promotion des* activités, il faut rappeler que le président de la République avait reconnu, en 1975, que le problème de l'emploi était permanent en Auvergne. La situation, déjà considérée comme alarmante à *l'époque*, est *devenue catastrophique*. En effet, l'Auvergne comptait alors vingt mille demandeurs d'emploi, aujourd'hui, leur nombre dépasse largement les trente mille. Il y a donc eu dix mille emplois perdus pendant la période d'application du plan Massif Central, alors que l'objectif qui prévalait lors de son lancement était d'en créer dix mille. Le tissu industriel de l'Auvergne, loin d'avoir été renforcé, a connu une détérioration continue, comme le montrent les fermetures d'entreprises en cascade dans l'ensemble de la région. De nombreuses zones sont aujourd'hui victimes de la politique économique du pouvoir. Ainsi, la région montluçonnaise, l'agglomération clermontoise, la région du Puy connaissent des difficultés particulièrement graves.

Il semble aujourd'hui exclu, *dans l'esprit des pouvoirs publics*, que de nouvelles entreprises d'importance viennent s'installer sur le sol auvergnat. On peut d'ailleurs remarquer que les seules entreprises capables de mener une grande politique d'investissement *décident le plus souvent d'engager* leurs capitaux hors de la région.

Les crédits d'Etat consacrés à l'agriculture en *1980* sont loin d'être à la hauteur des engagements de 1975. Pour lutter contre la brucellose, il a bien fallu que les départements et la région apportent des aides substantielles aux agriculteurs car les seuls *interventions de l'Etat* étaient bien insuffisantes en la matière. Cinq ans après le discours du Puy-en-Velay, les revenus agricoles sont toujours aussi faibles et l'exode rural semble devoir encore se poursuivre : si les projec*tions de l'INSEE se révèlent exactes*, la population rurale de l'Auvergne tombera de 390 000 à moins de 340 000 en 1985.

Ce bref bilan montre que le plan Massif Central s'est révélé, *à quelques exceptions près*, très éloigné des espérances qu'il avait pu faire naître il y a cinq ans.

Aujourd'hui, l'Etat entend prolonger le plan *Massif* Central. Que penser de cette démarche ?

Le prolongement du Plan nous paraît être le « rattrapage du rattrapage » ; en d'autres termes, il s'agit pour l'Etat de tenir pour la période qui vient les engage*ments qu'il n'a pas respectés dans* la période précédente.

En second lieu, doit-on encore *espérer que seront prises* en compte les propositions exprimées à diverses reprises par les élus régionaux ? Elles peuvent se résumer ainsi : accélérer la politique de désenclavement ; mener une politique vigoureuse de l'emploi dans la *région* et conforter le tissu industriel régional (en modifiant la carte des aides à l'industrie pour permettre, entre autres, à l'agglomération clermontoise de diversifier ses activités, en donnant à la région les moyens de participer véritablement au développement industriel) ; maintenir les services, en particulier en milieu rural.

Ces quelques propositions devraient faire l'objet d'engagements fermes de l'Etat dans le cadre d'une concertation permanente avec les régions et les départements concernés.

Le plan Massif Central pourrait être alors un véritable ins*trument de rattrapage économique* si les mesures prises à ce titre s'ajoutaient à celles mises en œuvre par ailleurs, dans le cadre d'un plan national dont l'emploi serait la « priorité des priorités ». Il devrait, en tout cas, être *chiffré et faire l'objet* d'une enveloppe particulière inscrite au budget de l'Etat. Les Français sauraient alors que l'Etat aide les régions défavorisées et ne croiraient pas à tort, comme ils ont pu le faire depuis 1975, que le *Massif Central est privilégié*. Ils comprendraient qu'il ne perçoit que ce qui lui est dû.

(*) Président (P.S.) du conseil régional d'Auvergne.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Yves ROBERT et Mme, née Valérie-Danièle Constant, ainsi que Gwendoline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Tiffany,

Paris, le 21 octobre 1980.

— Michel et Claire CURIE-GUILLEMAIN, Maÿlis, Jeanne, Godeleine, sont heureux de faire part de la naissance de

Hermine,

le dimanche 26 octobre.
11, rue Alexandre, 80000 Amiens.

Mariages

M. et Mme DUTHEIL,
M. et Mme BRUN,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Dominique,

qui aura lieu le samedi 8 novembre 1980, à 16 h. 30, en la mairie de Morangis.
24, rue Jack-Eraste,
91420 Morangis.
101, avenue de Balzac,
91420 Morangis.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Agnès AUBLÉ
avec le
docteur Jean LECUIRE.

La messe de mariage a été célébrée dans l'intimité des familles le samedi 11 octobre en la chapelle de la résidence des Pères jésuites.
13, rue Sainte-Hélène,
19, rue Malesherbes,
Lyon.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice Georges AUDIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa soixante-dixième année le 25 octobre à Paris.

De la part de :
Mme Maurice Audit,
M. et Mme Michel Dhainaut et leurs enfants,
M. et Mme Michel Maitre et Jean Coudon,
M. et Mme Jean Lhéritier.
Les familles Audit, Chopin, Finkebohner, Franchi, Girette, Lemaire, Lhéritier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 octobre, à 14 h., en l'église Saint-Etienne-du-Mont, rue Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
79, boulevard Saint-Michel,
Paris (5e).

— M. Edouard Bonnaure,
M. et Mme Alexandre Chwetzoff et leurs enfants,
M. et Mme André Durupthy et leurs enfants,
M. et Mme François Bonnaure et leurs enfants,
M. et Mme François Pépin et leur fille,
M. Pierre Bonnaure,
M. Laurent Bonnaure,
M. et Mme E. Bonnaure,
font part du rappel à Dieu de

Mme Edouard BONNAURE,
née Bernadette Dirheimer,

leur épouse, mère, grand-mère et belle-fille, décédée le 25 octobre 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 octobre, à 16 heures, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
96, boulevard Carnot,
78110 Le Vésinet.

— Le bureau de l'ACI,
Le bureau du MIAMSI,
En lien avec Mme Demeulenaere et ses enfants,
font part du décès de

M. Maurice DEMEULENAERE,
ancien secrétaire général
de l'ACI française,
ancien vice-président du MIAMSI.

Les obsèques auront lieu mercredi 29 octobre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux.

— Le président, les membres du conseil d'administration et le personnel des Editions Desclée De Brouwer ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice DEMEULENAERE,
administrateur,
ancien directeur.

Ils prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église Saint-Etienne, 5, place de l'Eglise, Issy-les-Moulineaux (92), le mercredi 29 octobre 1980, à 15 h. 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du* « *Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Maurice Dirand,
Le docteur André David et Mme, née Pierrette Dirand,
Olivier et Catherine Germain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DIRAND,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

leur époux, père et grand-père, survenu le 25 octobre 1980, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 30 octobre, à 8 h., clinique M.G.E.N. (Royal), Maisons-Laffitte.
Mme Dirand,
55, rue du Rocher, 75008 Paris.

— Daniel et Yvette, ses parents,
Luc et Alexandre, ses frères,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Marc ELMAN,

survenu accidentellement à Paris, le 24 octobre 1980, dans sa vingtième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

191, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— M. Guy Falcon de Longevialle,
Mlle Corinne Falcon de Longevialle,
Le capitaine de corvette et Mme Hugues Falcon de Longevialle et leurs enfants,
Mme Georges Roux de Bézieux et ses enfants,
Le lieutenant-colonel (honoraire) et Mme Yves de Lamarzelle et leurs enfants,
M et Mme Maurice Falcon de Longevialle et leurs enfants,
Mr. Walter B. Dean et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy FALCON
de LONGEVIALLE,
née Monique de Seze,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur et tante, endormie dans le Seigneur le 14 septembre 1980, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu à Langeac (Haute-Loire), dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le jeudi 30 octobre 1980, à midi, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre.

— M. et Mme Jacques Gans, leurs enfants et petits-enfants,
M et Mme François Gans, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GANS,
née Berthe Lœwé,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 27 octobre 1980, à 15 h. 15, au cimetière du Montparnasse.
4 B, rue Jean-Mermoz,
78000 Versailles.
38, rue Vatonne,
91190 Gif-sur-Yvette.

— M. et Mme Alexandre Grouchko,
Mme Michel Grouchko,
Bernard et Sophie,
M. et Mme Daniel Grouchko et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Grouchko et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lévy et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, en son domicile du Vésinet, de

M. Michel GROUCHKO,

le 24 octobre 1980, à l'âge de quarante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, le lundi 27 octobre 1980 au cimetière du Vésinet.
16, allée des Bocages,
78110 Le Vésinet.
13, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société SOFRATOP ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean MAILLET
et de
M. Michel MALLET,
collaborateurs de la société,

tragiquement disparus le 10 octobre 1980 dans la catastrophe d'El Asnam (Algérie).

Leurs obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
SOFRATOP,
28, rue de la Chine, 75020 Paris.

— Mme Georges Michel, son épouse,
Sœur Marie-France Michel, auxiliaire du clergé,
Marguerite-Marie et Daniel Cadot,
Claire, Céline, Valérie et Grégoire,
Edith et Gérard Melot,
Clothilde et Bertrand,
Christiane et Bernard Lacaze,
Ségolène,
Dominique Michel, Marie-Thérèse Michel, Marie-Laure Michel,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Georges MICHEL,
croix de guerre 1939-1945,
ancien conseiller municipal
de Corbeil-Essonnes,
président du syndicat d'initiative
de Corbeil-Essonnes,

survenu le 26 octobre 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 octobre, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Spire de Corbeil.

[Né à Ivry-sur-Seine, le 12 avril 1909, Georges Michel fit ses études à l'Ecole normale de Versailles et fut nommé instituteur à l'école Jules-Ferry à Essonnes, puis professeur P.E.G.C., spécialiste d'histoire et de lettres. Il collabora au « *Monde* », pour lequel il écrivait, depuis une dizaine d'années, des articles publiés dans « *le Monde* des loisirs et du tourisme ». Sensible au langage des vieilles pierres, il excellait à donner au lecteur le pourquoi et le comment d'un monument. Son dernier article consacré à « Bonaguil, forteresse de dissuasion » est paru dans « *le Monde* » du 18 octobre.]

— Mme Maurice Nickles, ses enfants, petits-enfants et toute la famille, font part du retour à Dieu de

M. Maurice NICKLES,
ingénieur géologue en chef de l'Etat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 26 octobre 1980, dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile, 18 bis, rue Henri-Barbusse, Paris (5e).

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 30 octobre 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e), suivies de l'inhumation au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt, 48, avenue Pierre-Grenier, Boulogne-Billancourt (92).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18 bis, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

[Né le 3 août 1907 à Nancy où son père, René Nicklès, avait créé l'Institut de géologie de Nancy, devenu ensuite Ecole nationale supérieure de géologie de Nancy, Maurice Nicklès était ingénieur géologue. Il avait passé près de vingt ans en Afrique à travailler sur la géologie de l'Afrique, aussi bien dans le domaine de la *paléontologie* que dans ceux de la cartographie et des synthèses géologiques.

Il avait fondé le centre géologique de la France d'outre-mer. Il occupa le poste de géologue en chef au service de la carte géologique de la France, puis au Bureau de recherches géologiques et minières. Il fut aussi attaché au Muséum national d'histoire naturelle.]

— Le docteur Maurice Serfati et Mme, née Renée Le Poncin,
M. et Mme Lucien Jarry,
Leurs enfants Frédéric, Olivier et Perrine,
M. Charles Bensoussan et Mme,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

M. Jacques SERFATI,
mutilé, ancien combattant,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Grenoble, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 27 octobre 1980 à Grenoble, dans la plus stricte intimité.
28, rue Le Regrattier, 75004 Paris.

Remerciements

— Mme V.-L. Saulnier, son fils et leur famille, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de **M. le professeur V.L. SAULNIER,** prient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Mme René Tocanne et ses enfants remercient de tout cœur tous ceux qui, de près ou de loin, lors du décès de

M. René TOCANNE,

leur ont apporté le réconfort de leur amitié.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Sergine CHAMBELLANT
de MAILLY,

le 29 octobre, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— 28 octobre 1965.
Il y a quinze ans,
Pierre CARTAILLAC
nous quittait.
Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours présent.

Communications diverses

— L'association Femmes 81, « structure d'accueil, de dialogue et de réflexion, ouverte aux femmes de tous âges et de tous milieux sociaux désireuses de vaincre leur solitude ou d'enrichir leur vie familiale », vient d'être créée. Renseignements : Femmes 81, 274, boulevard Henri-Barbusse, 91210 Draveil.

SCHWEPPES :
l'original en deux exemplaires,
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

RÉGIONS

Midi-Pyrénées

GOLFECH ENVERS ET CONTRE TOUS

Après avoir consulté le Conseil d'Etat, M. Raymond Barre et trois de ses ministres (ceux de l'industrie, de l'intérieur, de l'environnement et du cadre de vie) viennent de décider que la construction de la centrale nucléaire de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, était d'utilité publique. Le décret qu'ils ont signé est paru au Journal officiel *du 28 octobre. Quatre réacteurs de 1 300 mégawatts et leurs tours de refroidissement hautes de 180 mètres devraient donc s'élever dans quelques années sur les bords de la Garonne.*

En 1975, dès la présentation du projet E.D.F., les maires des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar organisent un référendum. Résultat : 82,3 % des votants sont contre. Le 26 janvier 1978, M. Giscard d'Estaing répondant à nos questions déclare : « Il ne saurait être question d'imposer aux Français un programme nucléaire auquel ils seraient profondément opposés. »

Quelques mois plus tard, le conseil régional de Midi-Pyrénées prend position : non à la centrale de Golfech, à l'unanimité moins deux abstentions. Confirmation de ce refus par le conseil général du Tarn-et-Garonne en 1979. Nouvelle vérification à l'automne de cette même année lors de l'ouverture de l'enquête publique. Neuf maires sur douze refusent d'abriter dans les locaux municipaux les registres d'enquête. Les incidents opposent manifestants pacifiques et forces de l'ordre sont incessants.

Pourtant, le 17 novembre, à Mazamet, M. Giscard d'Estaing, sans même attendre les résultats de l'enquête en cours et un an avant la déclaration d'utilité publique, annonce que Golfech sera construite et promet au Grand Sud-Ouest deux autres centrales nucléaires.

Effectivement, la commission d'enquête, qui comprend un colonel en retraite, un ancien sous-préfet, et que préside le maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne, remet un avis favorable. C'est aussi sans aucune réserve et négligeant les hésitations des scientifiques qui ont travaillé pour ce rapport que le professeur Louis Neel, prix Nobel et physicien nucléaire, dit oui à Golfech. Son avis avait été sollicité par le conseil régional. Pourtant, celui-ci, le 20 octobre dernier, demande un vote du Parlement, c'est-à-dire une décision politique démocratique, avant de dire oui à la centrale. La déclaration d'utilité publique lui répond, une semaine plus tard.

Les décisions concernant le programme nucléaire français relèvent — on s'en aperçoit une fois de plus — exclusivement du président de la République, même si celui-ci se contredit...

MARC AMBROISE-RENDU.

Ile-de-France

DANS LA CAPITALE

Un immeuble sur onze appartient à la Ville

Au moment où les P.T.T. menacent de ne plus nous donner les annuaires par rues et par professions, une société privée publie, par arrondissements, par rues et par immeubles un *Annuaire des propriétaires* de la capitale, mis à jour pour la première fois depuis trente ans.

A qui appartient à Paris ? Une fois sur onze, à la Ville qui possède plus de 7 000 immeubles. Si l'on ajoute les 1 766 immeubles de l'Office public d'H.L.M., les 798 bâtiments de l'Etat, les 458 de l'Assistance publique, les 964 qui appartiennent à E.D.F., les 782 propriétés de la S.N.C.F. et les 195 de la R.A.T.P., on arrive à un total de près de 12 000 propriétés publiques.

En publiant, à l'usage des publicitaires, spécialistes de l'immobilier, entreprises de plomberie, d'aménagement ou des marchands de biens, cet *Annuaire des propriétaires*, M. Patrice de Moncan, économiste de trente-deux ans, fils d'un agent immobilier connu, et directeur d'une petite société de marketing, a limité son entreprise aux édifices qui appartiennent à un ou deux propriétaire au maximum : 60 000 immeubles, soit 77 % du parc total. Plus de la moitié des adresses recensées sont celles de personnes physiques, 6 000 correspondent à des sociétés civiles immobilières, 2 000 à des compagnies d'assurances (qui possèdent, pour les plus importantes, près de 900 immeubles) et 400 à des congrégations religieuses, catholiques le plus souvent.

Trois mille personnes physiques possèdent plus de 2 immeubles, dont une centaine plus de 6 et quinze plus de 10. Il est vraisemblable que ceux-ci ne seraient pas ravis de la publication de la liste alphabétique qui doit compléter l'annuaire par rues, vendu 3 500 F. Il semble toutefois que le secret fiscal ne protège pas ce genre de renseignement, qui relève de la « présomption de fortune » et ne précise aucun chiffre.

D'où viennent les renseignements ? Du cadastre, tout simplement où sept personnes ont copié des listes pendant six mois, au tarif légal de 26 francs de l'heure perçu par l'administration pour la consultation de ce fichier public (1) mais réputé inexact à 20 %, 25 %. C'est pourquoi le taux d'erreur annoncé par les auteurs de l'annuaire (10 % environ) semble optimiste.

Une ville sans cadastre

Le cadastre de Paris, seule ville épargnée par Napoléon dans sa grande entreprise de reconnaissance *du territoire et du patrimoine*, n'a été entrepris que dans les années 70. Il existait, bien sûr, une liste de propriétaires, mais elle n'était pas associée à un plan. Les services fiscaux ont entrepris seuls, avec plusieurs centaines de stagiaires et de contractuels en renfort, cette tâche immense. Seuls, sans l'aide des géomètres privés (2), qui disposaient d'archives pourtant intéressantes... et qui ne manquent pas de critiquer l'imprécision des travaux conduits par l'administration.

Le malentendu vient de ce que le cadastre sert simplement de base à la fiscalité locale : il n'a aucune valeur légale pour établir les limites de propriété, que les notaires et les géomètres se chargent de vérifier, si besoin est, au moment d'une transaction ou d'un litige.

★ *Annuaire des propriétaires des immeubles de Paris*, édité par la Société d'études économiques et sociologiques appliquées au marché (Seesam), 9, avenue de Villiers, 75017. 3 000 F, plus 500 F pour la liste alphabétique à paraître.

(1) Cadastre de Paris, 6, rue Paganini, dans le vingtième arrondissement. (Tél. : 371-11-03.) Et à Montreuil, 38, rue de la République, pour les huit premiers arrondissements et le treizième. (Tél. : 365-40-48.)

(2) Ordre des géomètres-experts, 40, avenue Hoche, Paris-8e.

TRANSPORTS

● *Barrages routiers à Lyon.* — Plusieurs barrages de camions ont été mis en place, le lundi 27 octobre, à Lyon et dans ses environs par des adhérents de l'UNOSTRA, l'organisation syndicale qui rassemble des petits et moyens transporteurs et qui demande notamment la détaxation du gazole.

● *Pas de nouvelle piste en service à Orly.* — L'utilisation de la piste n° 2 de l'aéroport d'Orly est « *suspendue* », indique Aéroport de Paris. L'utilisation provisoire de cette piste en tant que renfort des deux autres (nos 3 et 4), habituellement ouvertes au trafic, avait provoqué de vives réactions de la part des habitants des communes environnantes, qui redoutaient un accroissement du bruit (*le Monde* du 7 octobre).

● *Lille-Marseille par air.* — La compagnie aérienne Air Inter va rouvrir à compter du 3 novembre une ligne Lille-Marseille qu'elle desservira deux fois par semaine.

LETTRES

LE PRIX AUJOURD'HUI A M. MAURICE SCHUMANN POUR « UN CERTAIN 18 JUIN »

Le prix Aujourd'hui a été attribué, ce mardi 28 octobre, à M. Maurice Schumann, de l'Académie française, pour son livre *Un certain 18 juin* (Plon), au quatrième tour de scrutin, par huit voix contre trois à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pour *le Défi mondial* (Fayard), et à M. Bertrand Goldschmidt pour *le Complexe atomique* (Fayard). Avaient eu des voix aux tours précédents Mme Anita Rind pour *Etre femme à l'Est* (Stock), et M. Bernard Kouchner pour *l'Ile de lumière* (Ramsay). Le prix Aujourd'hui, décerné par un jury de journalistes (1), couronne un ouvrage historique ou politique portant sur la période contemporain.e

Dans *le Monde* du 17 octobre dernier, Eric Roussel qualifiait de « *rigoureuse mais très accessible* » l'étude de M. Maurice Schumann sur le 18 juin 1940. L'ancien porte-parole de la France libre y brosse un tableau de la situation mondiale au moment de l'armistice et reconstitue, en particulier, le jeu très serré qui opposa, à Munich, Hitler et Mussolini le 18 juin.

(1) Le jury, présidé par M. Roger Giron, réunit MM. Georges Altschuler, Joseph Barsalou, Jacques Fauvet, Jean Ferniot, André Frossard, Hector de Galard, Claude Imbert, Bernard Lefort, Dominique Pado, Pierre Rostini, Maurice Siégel et Jean-Raymond Tournoux.

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.F.D.T. fait le bilan de sa politique de « resyndicalisation »

• L'unité d'action demeure au point mort • Des militants critiquent le manque de dynamisme de la centrale

Le bilan de la « resyndicalisation » de la C.F.D.T. sera à l'ordre du jour du conseil national de la confédération, du 29 au 31 octobre. Il sera dressé par M. Maire, qui, en même temps, fera le point sur l'unité d'action, qui reste au point mort. Il parlera notamment du coup d'arrêt décidé par la C.G.T. le 16 juin. Enfin, les délégués se prononceront sur la façon de prendre clairement place dans la campagne présidentielle, sans se détourner de l'action syndicale.

D'autre part, M. Rolant, secrétaire confédéral, présentera un rapport sur la politique économique et sociale de la C.F.D.T.

Après les « excommunications » réciproques proférées, à la rentrée, par MM. Maire et Séguy, les deux organisations ont mis une sourdine aux éclats de voix. La tension, cependant, demeure vive sur le terrain. Il ne semble pas que les cégétistes aient beaucoup réussi dans leur tentative de semer le doute dans l'esprit des militants C.F.D.T., en dépit de certaines déclarations contestataires faisant grief aux dirigeants de manquer de dynamisme.

Le « *péché par manque d'unité* », *selon l'expression d'un célébrant à l'office de Saint-Denis, lors de la venue du pape en France, indique un profond sentiment de culpabilité à l'égard de la classe ouvrière et, par contrecoup, un sentiment de complexe vis-à-vis du P.C.F. et de la C.G.T.* » Cette phrase de M. Maire, dans son rapport sur la situation générale qu'il présentera au conseil national de la C.F.D.T., vise les militants de l'A.C.O. (Action catholique ouvrière). Mais elle peut s'interpréter beaucoup plus largement.

Certes, la C.F.D.T. — y compris sous le sigle C.F.T.C. — s'est toujours refusée à identifier le P.C.F. et la classe ouvrière. Le rejet de cette assimilation est même sa raison d'être et il sous-tend les divisions du mouvement ouvrier. Mystique ou mythe, l'unité — laïque et syndicale — tient si fort au cœur des travailleurs que, pour eux, il n'est pire trahison que de l'avoir rompue. Tout comme font le P.C.F. et le P.S. à propos de l'éclatement du « *programme commun* », la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont donc pas fini de se rejeter la responsabilité d'avoir *porté le coup de grâce à* l'alliance scellée en 1976, alliance précédant un compagnonnage qui *remontait à 1964.*

De part et d'autre, le pilonnage glisse sur les convictions bien ancrées des militants chevronnés : « *La C.G.T. s'aligne sur le P.C.F. et sombre dans le sectarisme* » pour les uns ; « *la C.F.D.T. régresse vers la collaboration de classe, le réformisme, le consensus* » pour les autres.

Cependant, le quasi-monolithisme de la C.G.T. ne trouve pas son équivalent à la *C.F.D.T., même si* bon nombre des opposants (27,2 % de « non » et 9,3 % d'abstentions) au congrès de Brest *sont maintenant* convertis à la « *resyndicalisation* ». Certains *contestataires ont* donc l'intention de se faire *entendre* au conseil confédéral, qui, entre les congrès, est la *plus* large instance de la centrale. Parmi *les cent cinquante* membres de cet organisme, qui siège trois fois par an, il se trouve *évidemment des minoritaires*, alors qu'il n'y a pratiquement pas de divergences parmi les « dix » de la *commission exécutive et fort* peu au bureau confédéral.

La *fédération* Hacuitex (habillement, cuir, *textile*) *est sans doute* l'organisation la plus agressive à l'égard de la ligne confédérale. *Fidèle à sa sensibilité* d'extrême gauche, elle a toujours défendu la globalisation des « luttes ». *Actuellement, elle subit de plein fouet, dans* les entreprises, les ravages de la dépression économique, licenciements et bas salaires, et, dans ce domaine, la politique du recentrage n'a guère été efficace (1).

Déjà, le mois dernier, M. Léon Dion, secrétaire général, avait déclaré devant une assemblée de militants lyonnais que le discours de rentrée de M. Maire, à Nantes, avait eu un effet démobilisateur. « *Sans doute convient-il de dire un certain nombre de choses à la C.G.T.*, disait-il. *Mais les débats doivent avoir lieu au cœur de l'action, en se battant.* » M. Dion va maintenant beaucoup plus loin : « *Le recentrage est un certain abandon de la lutte des classes,* écrit-il dans *Syndicalisme* du 16 octobre, organe confédéral. *La négociation étant privilégiée, les travailleurs ne se battant plus. Le chômage peut faire le lit du fascisme. C'est un frein important à la mobilisation. On attendrait d'une confédération des initiatives à la hauteur de la situation. Rien.* »

Quoi de plus politique que le *discours* de Nantes ?, demande M. Dion. A partir de critiques certes fondées, on a désigné le P.C. et la C.G.T. comme principaux adversaires. Le recentrage - resyndicalisation lui apparaît comme une stratégie à long terme, remettant en cause le congrès de 1970, qui faisait le lien entre action syndicale immédiate et projet de société. La C.F.D.T. s'oriente vers un syndicalisme réformiste qui, entre les deux blocs, a ouvertement choisi *les Etats-Unis* d'Amérique, ajoute M. Dion en citant à l'appui le récent contact pris par M. Michel Rolant avec l'A.F.L.-C.I.O. américain.

« *On ne débat plus dans la C.F.D.T.*, conclut-il ; *personne ne se lève plus pour dire clairement que nous tous. Hacuitex comprise, avons abandonné le grand dessein de 1970, la construction d'une société socialiste autogestionnaire.* »

Les électriciens C.F.D.T., eux aussi, accentuent leurs critiques à l'égard de la stratégie confédérale. Ils ne s'accommodent pas des ambiguïtés du recentrage, des lacunes dans l'impulsion et la coordination de l'action des travailleurs des secteurs publics et nationalisés. Pour eux, *elles* sont indispensables, face à l'Etat patron, molosse insensible aux initiatives ponctuelles.

Ces deux organisations sont sans doute les seules à extérioriser leurs divergences. Cela n'implique nullement *qu'il y ait unanimité partout* ailleurs. Jusque dans les fédérations les plus « majoritaires », comme la métallurgie ou *la chimie, des* militants regimbent. Cependant, la grogne reste informelle, même dans les secteurs où, naguère, elle fut vive, tels que P.T.T., construction, finances, alimentation, banque, etc.

Il en va de même pour les unions régionales. Dans les pays de Loire, les militants sont convenus de ne pas commenter les propos acides qu'avait tenus M. Gilbert Declercq — qui fut l'un des promoteurs de la C.F.T.C.-C.F.D.T. dans ces départements — sur la *philippique* nantaise de M. Maire. En dépit des traditions unitaires, le blocage entre la C.G.T. et la C.F.D.T. est si total que, à Angers ou à Rennes, lorsqu'il s'est agi de soutenir les syndicalistes des *deux centrales poursuivis* par les directions de Renault et de Dubigeon, les militants des deux *bords en vinrent presque aux mains* pour s'affirmer chacun le meilleur défenseur des libertés ouvrières.

Quant à mener une action commune contre les fermetures d'entreprises, la C.G.T. élude les propositions de la C.F.D.T. en répondant que « *les rapports ne peuvent plus être les mêmes depuis le discours de Nantes* », comme l'assure M. Altaire de l'union régionale cédétiste.

Une longue traversée du désert

Autre exemple : à Saint-Etienne, le drame de Manufrance a mis à rude épreuve les convictions unitaires de M. Pierre Héritier et de la fédération Rhône-Alpes. Au fil des années, ils ont acquis la conviction que le P.C. et la C.G.T. cherchaient essentiellement à se placer en seuls défenseurs des travailleurs, dans une affaire livrée aux appétits des financiers et des hommes politiques et au cynisme des pouvoirs publics.

Bon nombre de militants C.F.D.T. ne sont pas prêts d'oublier que, le 18 octobre, l'imposante manifestation *organisée par la C.G.T.* a presque autant retenti du cri « *Marchais président !* » que du slogan « *Manufrance vivra !* » Manufrance, disent-ils, ne doit pas être un enjeu pour les règlements de compte politiques ni un support pour la campagne électorale. Et, en dépit des rebuffades, ils proposent derechef à la C.G.T. de relancer la bataille pour l'emploi de tout le département.

Il n'est pas facile d'être unitaire, en cet automne. Pas plus qu'il est aisé de soulever la chape que fait peser sur les mouvements revendicatifs la menace du chômage et la désunion de la gauche.

C'est pourquoi aux critiques adressées à la nouvelle stratégie de M. Maire, ses amis (2) ne manquent pas de répondre que, souvent, les mécontents s'en prennent à la direction confédérale pour transférer sur elle leurs difficultés à relancer l'action.

La manifestation C.G.T. - C.F.D.T. du 2 octobre contre le projet Peyrefitte « sécurité et liberté » est la *seule qui ait résisté sous les décombres* de l'« alliance conflictuelle ». La C.G.T. continue de faire cavalier *seul sur le « front » des cadres, des* mineurs ou des fonctionnaires et agents de l'Etat. De temps à autre, à la C.G.T. ou à la C.F.D.T., une voix s'élève pour assurer qu'on ne désespère pas de l'unité, que l'action commune est réalisable ponctuellement, qu'elle existe çà et là.

Mais chacun sait que, au niveau *confédéral, la « traversée du désert »* ne saurait prendre fin avant qu'ait été doublé le cap de l'élection à l'Elysée.

JOANINE ROY.

(1) Un accord concernant soixante mille salariés du groupe Rhône-Poulenc a *cependant été signé* le 25 septembre par Hacuitex (non sans hésitations) et la Fédération de la chimie C.F.D.T., ainsi que leurs homologues F.O. *Il prévoit une* augmentation du pouvoir d'achat et a porté à 3 375 francs le minimum mensuel (4 215 francs pour les travailleurs postés) donnant à trois mille cinq cents travailleurs du textile une augmentation mensuelle allant de 100 à 470 francs.

(2) Dans *C.F.D.T. Syndicalisme* du 23 octobre, M. Pierre Hureau répond à Hacuitex, indiquant que « *le débat démocratique demeure la règle* » et expliquant qu'il faut dresser une analyse réaliste des rapports de force. Il rejette « *les actions de simple protestation qui font fi du débouché des résultats possibles (et) ne peuvent tenir lieu de politique revendicative permanente* ».

UN DISCOURS BIEN PESÉ

Qui a déchiré l'accord unitaire ? Pour la C.F.D.T., c'est le conseil confédéral national C.G.T. du 16 juin, en adoptant un document sur l'unité d'action. Texte qui confirme la condamnation du recentrage de la C.F.D.T. et revendique pour la C.G.T. la conduite des actions revendicatives. « La recherche de l'unité dans l'action implique la nécessité de développer une intense activité indépendante de la C.G.T. (...) qui ne conditionne pas ses décisions à la conclusion d'un accord. » *La déclaration a été votée à l'unanimité. Toutefois, les quelques militants socialistes, qui ne votent pas dans cette instance, ont fait connaître leur hostilité à une orientation* « alignée sur le P.C.F. et isolant la C.G.T. ».

Pour cette dernière, la rupture a été consommée le 4 septembre par le discours de M. Maire à Nantes, accusant la C.G.T. de s'identifier totalement avec le P.C.F. En outre, M. Séguy et ses amis s'adressant, à la base C.F.D.T. par-dessus la tête de M. Maire, jettent le soupçon sur le leader cédétiste. Comment a-t-il été mandaté pour parler de la sorte ?

A quoi M. Maire répond que la « dérive de la C.G.T. vers un isolement de plus en plus marqué » *avait inquiété son bureau national, dès les 10 et 12 juin, qui l'avait chargé de s'exprimer clairement sur l'unité d'action. Pour ce faire et afin de ne pas interférer dans la négociation relative à l'aménagement de la durée du travail, la commission exécutive décida que M. Maire ferait le point lors du meeting de rentrée.*

La teneur du discours était déjà parue dans plusieurs publications de la C.F.D.T. quand elle fut finalement revue par la commission exécutive. Et le bureau national, le 10 septembre, « confirma son plein accord » *à l'expression donnée, à Nantes, et à sa position.*

La liquidation de Manufrance

La C.G.T. manifeste

« *Pour sauver Manufrance, pour protester contre les interventions policières d'Auby et de Lens contre les radios libres, pour l'emploi* », la C.G.T. organise, ce mardi 28 octobre, une « *journée nationale d'action* ». *Selon* la C.G.T., *cette journée* devrait se traduire par de multiples « coups de fil » à l'Elysée, « une centaine de rassemblements et manifestations, entre 16 h 30 et 17 heures », dans plusieurs départements.

Dans le Pas-de-Calais, des arrêts de travail pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures sont annoncés, de même que des débrayages chez Renault et Dassault dans la région parisienne. Une manifestation est prévue dans la capitale, à 16 h 30, des Champs-Elysées vers la place Kossuth.

Cependant, c'est au plus tôt le lundi 3 novembre après la Toussaint que les lettres de licenciement parviendront aux mille huit cent soixante-cinq salariés de Manufrance. Ceux-ci sauront *déjà à quoi s'en tenir* après la réunion de leur comité central d'entreprise, convoqué pour le jeudi 30 octobre, *en présence notamment* de M. Holtz, mandataire du GERP (Groupement des experts comptables de la région *parisienne*), *chargé par* le tribunal de commerce de Saint-Etienne des formalités nécessaires afin que la paie d'octobre *soit réglée* sans délai par les ASSEDIC.

On ne saurait préjuger la forme à coup sûr spectaculaire que donneront ce jour-là à leur mobilisation les « *Manu* », plus que jamais déterminés à poursuivre l'occupation de leur entreprise, effective depuis le lundi 20 octobre, avant même que soit rendu, plus de quarante-huit *heures après*, le jugement prononçant la liquidation de biens de la S.N.M. Les scellés n'ont toujours pas *été apposés sur les propriétés* immobilières, et si certaines succursales, telle celle de Tours, demeurent *ouvertes, d'autres, comme celles de* Lille ou Marseille, sont occupées par leur personnel.

On n'attend *guère d'éléments nouveaux* de la réunion du conseil d'administration de l'ancienne société prévue, mardi *28 octobre*, sous la présidence de M. Tapie.

Au plan municipal, les dissensions entre P.S. et P.C., qui s'étaient étalées au grand jour, après la manifestation du 18 octobre, sont aujourd'hui gommées, au point qu'une délégation commune du conseil municipal se rendra à Paris le 29 octobre. Il serait cependant surprenant que dans celle-ci figure l'un des représentants des « radicaux », acharnés qu'ils sont, seuls, à défendre ostensiblement M. Bernard Tapie. Ce dernier « *n'a pas de plan* », affirme, quant à elle, la section C.F.D.T. de Manufrance, *qui* voit dans les *récentes* déclarations de cet homme d'affaires parisien « *une bonne part de bluff (...)* » destinée « *à démobiliser les travailleurs* ».

● *Augmentation sensible de la masse monétaire en août.* — Après le ralentissement *observé en* juin et en juillet, l'expansion monétaire en France s'est accélérée en août, a annoncé, le *27 octobre*, le Conseil national du crédit. La masse monétaire (corrigée des variations saisonnières) a augmenté de 1.4 % en août (0.2 % en données brutes) et *de 1,9 %* au cours des trois derniers mois connus. La progression enregistrée *au cours des douze derniers* mois s'est établie à 11,5 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4.3455	4,3495	− 150	− 100	− 250	− 215	− 605	− 505
$ can.	3,7390	3,7450	− 60	− 5	− 125	− 60	− 285	− 190
Yen (100)	2,0398	2,0430	+ 5	+ 50	+ 25	+ 75	+ 235	+ 325
DM	2,3020	2,3050	+ 35	+ 60	+ 60	+ 100	+ 295	+ 365
Florin	2,1250	2,1280	+ 20	+ 45	+ 45	+ 80	+ 210	+ 280
F.B. (100)	14,3880	14,4070	− 165	− 10	− 390	− 145	− 880	− 300
F.S.	2,5445	2,5485	+ 120	+ 160	+ 240	+ 285	+ 745	+ 840
L. (1 000)	4,8705	4,8750	− 425	− 320	− 785	− 660	−2495	−2280
£	10,5730	10,5870	− 560	− 450	−1035	− 950	−2045	−1795

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 5/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
$ E.-U.	13 3/8	13 1/2	14 7/8	15	14 3/8	14 1/2	14 5/8	14 3/4
Florin	9	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 5/8
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16	12 3/8	12 5/8
F.S.	3/4	1 1/4	4 1/4	4 3/8	4 5/8	4 3/4	5 1/2	5 5/8
L. (1 000)	16 3/4	17 3/4	19	20	19 1/4	20 1/4	21 3/4	22 3/4
£	16 1/2	17	17	17 1/4	16 5/8	16 7/8	15 1/2	15 3/4
Fr. franc	10 3/4	11	11 1/8	11 3/8	11 3/8	11 5/8	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE APRES REGLEMENT JUDICIAIRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS
LE JEUDI 13 NOVEMBRE 1980, A 14 HEURES
EN UN SEUL LOT

ENSEMBLE INDUSTRIEL A CAPDENAC (12)

et FONDS de COMMERCE y exploité

d'étude, de construction, et la commercialisation de machines-outils de hautes performances par la FOREST S.A., y compris
A. — Marques de Fabrique FOREST et les procédés POINCENOT.
B. — Brevets d'inventions RATIER et leurs licences, mais seulement dans la mesure où ces brevets, licences et marques se rapportent à des matériels fabriqués ou commercialisés par C A P D E N A C.
C. — L'Ensemble du matériel et du mobilier attachés au fonds
OCCUPE — CONTRAT DE GERANCE LIBRE

Contenance cadastrale 2 Hectares 80 ares 10 centiares

MISE A PRIX : 11 000 000 F.

savoir : Murs 7.000.000 F — Fds Cce élém incorporels 1.000.000 F ; élém. corporels 3.000.000 F. S'adresser à Maître J. LYONNET DU MOUTIER, Avocat à Paris-1er, 182, rue de Rivoli, tél. : 260-20-49 - Maître J.-M. GARNIER, Syndic à Paris-5e, 63, boul. Saint-Germain. - Maître CHEVRIER, Syndic à PARIS, 16, rue l'Abbé-de-l'Epée. - Maître GUILLEMONAT, Syndic à PARIS, 43, rue Richelieu. - Maître CHASSAGNON, Administrateur Judiciaire demeurant à PARIS, 22, avenue Victoria. - Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS, Boulevard du Palais où le cahier des charges est déposé. - Et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice de PARIS
Lundi 17 novembre 1980, 14 heures

APPART. 30 m2 - PARIS (4e)
4e étage : LIBRE DE LOCATION

43, rue du Temple
et 5, rue Simon-Le-Franc

MISE à PRIX : 80.000 F

S'ad. Me GIRY avocat à PARIS (8e) 12, av. Montaigne. T. : 720-79-00 et 78-46 DOMAINES Bureau 218, 11, r. Tronchet, Paris (8e) T. 266-91-40, poste 815. S/pl. pr vis. le 13 novembre entre 14 h. et 15 h.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRETEIL (94) le jeudi 13 novembre 1980 à 9 h. 30

APPARTEMENT et CAVE

2, allée Didier-Daurat, Bât. D 2e étage droite, porte face dté (lots 367 et 445) sis à

CHEVILLY-LARUE (94)

Mise à Prix : 30.000 F
Cons. préalable indispens. pr enchérir. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, Avts Ass. à CORBEIL-ESSONNES (91) Tél. 496-14-18 - 31, rue Champlouis.

Vte s/sais. Pal. Just. Bobigny (93), Cité Administrative - 4 Nov., à 13 h. 30

PROPRIÉTÉ à VILLEPINTE (93) - M. à P. : 150.000 F

158-160, Avenue des Petits-Ponts compren. Pav. Hab. avec Garage. Jardin.
Pour tous renseignements Me BUISSON, avocat, à PONTOISE (95) Tél. : 032-31-62.

Vente Palais de Justice PARIS. — Lundi 17 Novembre 1980, à 14 heures.

APPARTEMENT 62 M2 - PARIS (11e) - 8, bd du Temple

et 127, rue AMELOT, 2e étage : Entrée. Salon. Cuis. 2 Pces. Débar. W.C. CAVE. LIBRE DE LOCATION et d'OCCUPATION **M. à P. : 120.000 F - S'adr: Me GIRY** Avocat PARIS-8e, 12 av. Montaigne. T. 720-79-00 et 78-46. DOMAINES Bur. 218, 11, rue Tronchet, PARIS (8e). T. 266-91-40, poste 815. Sur place pour visiter, le Mercredi 12 Novembre 1980, entre 14 heures et 15 heures.

Vente s/sais. Pal. Justice PONTOISE (95) - Jeudi 6 Nov. 1980, à 14 H.

MAISON D'HABITATION à GARGES-les-Gonesse (95)

6, Avenue Carnot Cce 461 m2 **M. à P. : 250.000 F**

Pour tous rens. Me BUISSON, avocat à Pontoise (95) - 032-31-62

Vente Pal. Just. Versailles (78) Mercr. 19 Nov. 1980, 10 h. EN 2 LOTS.

PROPRIÉTÉ à VERT (78) 20, RUE DU HAUT-DE-VERT OCCUPEE consistant en
1) TERRAIN NU 2.000 M2 - 2) MAISON D'HABITATION comprenant SOUS-SOL divisé en garage, chaufferie. REZ-DE-CH. : entrée, cuisine, w.-c., s. de b., 2 pièces. PREMIER ET. : édifiée sur terrain de 1.572 m2.

M. à P. 1er LOT : 100.000 F - 2e LOT : 100.000 F

S'adresser M SILLARD, avocat, 950-02-99, 79 bis, bd de la Reine à Versailles (78). Me LAUREAU, synd., 38, rue d'Angiviller, à VERSAILLES (78). - Tél. : 953-94-89.

Vente PALAIS JUSTICE PARIS. - Lundi 17 Novembre 1980, à 14 heures

TERRAIN - SAVIGNY-SUR-ORGE (91) Façade 12 m 39 403 m2

10, rue des Epinettes - LIBRE DE LOCATION

M. à P. : 120.000 F - S'adresser Me GIRY, Avocat, PARIS (8e) 12, Av. Montaigne T. 720-79-00 et 78-46. - DOMAINES Bureau 218, 11, rue Tronchet, PARIS (8e). Tél. : 266-91-40, poste 815.

Maître Jacques ROUSSET, Avocat
64, rue Montgrand - 13006 MARSEILLE - Tél. : (91) 33-69-60

VENTE

aux enchères publiques comme bien dépendant d'une liquidation des biens D'UN

IMPORTANT IMMEUBLE

A USAGE INDUSTRIEL ET BUREAUX
de construction récente
situé à Aubagne, Zone Industrielle des Paluds
Superficie cadastrale 12 000 m2
Ateliers et entrepôt .... environ 3 000 m2
Bureaux .... environ 1 600 m2

Mise à prix : 3.000.000 F

avec faculté de baisse de mise à prix du quart ou de moitié en cas de carence d'enchères.

La zone industrielle de Paluds est située à 15 km de Marseille en bordure de la R.N. 8 et à proximité immédiate du carrefour des autoroutes A 52 et B 52.
Adjudication fixée au JEUDI 13 NOVEMBRE 1980, à 10 heures, à l'Audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais de Justice, Place Montyon.

SERVICE DES DOMAINES
ADJUDICATION le Mardi 25 Novembre 1980 à 10 heures à LAON
Hôtel de la Préfecture - Salle no 2

CHATEAU DE MAILLY

URCEL-ET-LAVAL-EN-LAONNOIS (02)

LIBRE
ENSEMBLE IMMOBILIER précédemment occupé par le Ministère de la Défense.
Superficie totale : 3 ha 87 ca 11 ca.
Cad. Sect. ZC No 1 sur URCEL et Sect. D No 8 à 11 sur LAVAL-EN-LAONNOIS.

MISE à PRIX : 1.000.000 F

VISITE : lundi au vendredi, possible samedi et dimanche sur rendez-vous pris 3 jours à l'avance auprès de M. SAUNIER à URCEL Tél. (23) 21-60-25.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES : Centre des Impôts fonciers (Domaines) et Recette Divisionnaire des Impôts. Cité Administrative. 02016 LAON CEDEX. Tél. (23) 23-29-08

PROSPECTIVE

« Le Défi mondial » de J.-J. Servan-Schreiber

Gare à la technolâtrie

« Etonne-moi », disait Diaghilev à Cocteau. C'est le parti qu'a pris M. Jean-Jacques Servan-Schreiber en lançant son *Défi mondial*. Avant même de l'avoir ouvert, on apprend que le livre est imprimé à travers la planète pour quinze éditeurs différents, qu'il est non seulement le fruit des méditations de son auteur, mais d'un « groupe de Paris » où se rencontrent, depuis juillet 1979, des personnalités du monde occidental, de l'OPEP, des nations pauvres du tiers-monde. De la belle ouvrage pour mettre en appétit !

Quand on commence à consommer, les dents ne sont pas agacées. Le fil des événements qui ont provoqué les crises de notre temps : l'affaire du pétrole, la misère du tiers-monde, la percée du Japon dans une société industrielle fatiguée, se déroule à coups de séquences, comme dans un film. Seules, sont retenues *celles qui*, aux yeux de notre auteur, ont un pouvoir de séduction sur le lecteur, parce qu'elles mettent aux prises des hommes, des idées, des faits porteurs d'histoire ou d'avenir. Des oublis pourtant. Ainsi dans la première partie consacrée au pétrole, l'histoire de Mattei, franc-tireur voulant jouer son jeu face aux grandes compagnies, aurait dû trouver sa place. Mais ces courts tableaux animés, même s'ils condensent parfois l'histoire de curieuse façon, sont parfaitement léchés. Tout se passe comme si J.-J. S.-S. était sous la table ou derrière un paravent au moment décisif. Il n'a pas oublié qu'il fut un brillant journaliste.

Dans la mesure où son parti était notamment de faire vibrer l'opinion à ce « défi mondial » que représentent le choc de la richesse et de la misère, celui de l'énergie et de l'information, il a *réussi*. A l'heure où il faut faire bouger des images pour se faire comprendre du plus grand nombre, le livre est plus ou moins contraint d'adopter ce rythme. A tel point qu'il faudrait assez peu de travail supplémentaire pour traduire cet ouvrage en bandes dessinées ».

Ce n'est pas seulement la facture très décontractée de l'ouvrage qui lui assurera un bon contingent de lecteurs. Il ne craint pas d'ouvrir des fenêtres sur l'espoir. Rare et salubre opération. Nous vivons avec une sorte de résignation qui frise le masochisme, dans les paysages fuligineux, rassemblant tous les signes qui transmettent quelque malédiction sur notre fin de siècle. *Enfin, un coup de gong qui réveille* les intellectuels confits dans leurs méditations spengleriennes !

Le « medèle japonais »

Autre manifestation digne d'intérêt : la vision que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber nous *propose* du tiers-monde, victime de l'arrogance de l'Occident. Cela commence avec la décision de M. Rathbone, président d'Esso, de « réduire » de 10 cents par baril le prix du pétrole, qui donne naissance à l'OPEP en 1960, et se poursuit de maintes façons jusqu'au comportement des représentants des sociétés industrielles dans le dialogue Nord-Sud. A travers maints récits, on suit cette longue tradition d'affrontements provenant pour l'essentiel d'une extraordinaire bonne conscience des pays riches, héritière sans doute d'une déviation de l'idéologie protestante, selon laquelle la réussite matérielle va de pair avec la vertu.

On ne peut être insensible non plus au pari sur l'intelligence qui fonde les raisons d'espérer de J.-J. S.-S. Il se trouve là avec les meilleurs experts du *tiers-monde* et de l'avenir, et je pense notamment à Madhi Elmandjra, coauteur du dernier rapport au Club de Rome, qui nous disait récemment (1) que le « déblocage culturel » et que l' « enseignement-innovation » remplaçant à travers le monde l' « enseignement-reproduction » étaient les seuls leviers possibles du développement.

Cette rage d'apprendre selon des schémas moins figés explique l'explosion économique japonaise. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est tombé en arrêt devant ce « modèle ». Certes, il n'a pas fini de faire réfléchir les dirigeants des vieilles nations industrielles et, pourquoi pas, de celles du tiers-monde.

De là à la faire passer pour la « pierre philosophale », il y a tout de même une nuance. Elle n'apparaît pas, hélas ! et c'est là, à notre avis, que le livre dérape. Peut-être parce que l'auteur est victime de son genre qui l'oblige à exagérément grossir le trait. Non, le « modèle japonais » n'a pas réponse à tout. Pas plus que le « microprocesseur » dont J.-J. S.-S. fait une sorte de petit dieu caché sous les espèces de l' « hostie » de silicum : la « puce » des composants électroniques.

Ce besoin qu'a M. Servan-Schreiber de *tout* miser sur les dernières découvertes — fulgurantes, certes — de nos hommes de laboratoire est le talon d'Achille de sa démonstration. Bien sûr, il est idiot de prôner la *construction d'aciéries dans le tiers-monde* ; sans doute la télématique facilitera, notamment là-bas, la propagation de l'enseignement (nerf du *développement*), *mais ce* « court-circuit productif » *ne* doit pas masquer l'essentiel, qui est de *nourrir ceux qui ont faim.*

Pourquoi nombre d'experts *du* tiers-monde plaident-ils aujourd'hui pour le « développement endogène ? » Parce qu'ils ont vu tout simplement que les transferts de technologie, même la plus sophistiquée, arrivent *si mal* à sortir des peuples d'Afrique ou de l'Inde de la misère physiologique. N'est-il pas aussi important aujourd'hui de *« susciter dans ces pays du tiers-monde les conditions d'une créativité technologique propre et originale »*, tournée notamment vers une *« révolution agricole »* se demandait Roger Garaudy, un autre « pessimiste actif » si l'on ne veut pas parler d'optimiste (2). - L'Occident peut y contribuer. Mais quelle tentation, pour s'ouvrir de nouveaux marchés, de s'interroger le moins possible sur le modèle de croissance le plus approprié à ces autres civilisations !

Enfin, la révolution industrielle « de troisième type » pourrait, elle aussi, être récupérée par l' « élite du pouvoir », laissant le peuple s'épuiser *sur des cultures d'exportation. Il faut se servir de tout ce que la science* apporte, dans sa plus fine pointe, pour aider tous les hommes. Mais gare à la technolâtrie ! Ne retombons pas dans les erreurs du positivisme comtien.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Fayard.

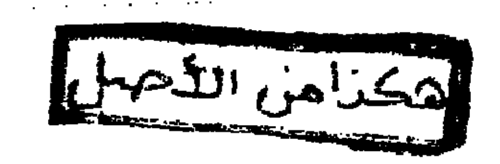
(1) Supplément *le Monde Dimanche* du 19 octobre 1980.
(2) *Il est encore temps de vivre*, Stock 1980.

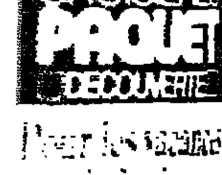
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

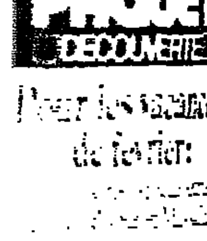
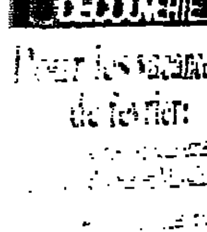
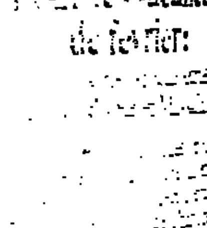
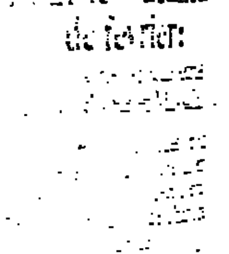


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire no 57 437.






MARCHÉ COMMUN

L'évolution économique de la R.F.A.

(Suite de la première page.)

Les pages du rapport consacrées au problème monétaire suscitent une attention toute spéciale. Parmi les raisons qui justifieraient un relatif optimisme pour le milieu de l'an prochain, les experts mentionnent que les pays industriels seront alors moins enclins à défendre les taux de change actuels. « *Cela vaut aussi,* est-il précisé, *pour les membres du système monétaire européen.* »

Sur l'évolution même du deutschemark, les experts s'expriment en termes subtils et parfois sibyllins. Dans un premier temps, ils s'élèvent contre la politique qui consiste à défendre presque à tout prix le taux de change de la devise nationale, les membres du système monétaire européen devant, eux aussi, être prêts « *à abandonner une telle défense* ». Les auteurs du rapport ne cachent pas qu'il conviendrait alors d'accepter « *une dévaluation temporaire du deutschemark* ». Toutefois, ils suggèrent qu'en réalité le deutschemark serait sous-évalué. Compte tenu d'une inflation inférieure, en R.F.A., à celle de la plupart des autres pays, il devrait être enregistré, au cours du deuxième semestre de 1981, une remontée sensible et même une réévaluation de la monnaie ouest-allemande.

Au plan de la politique sociale, les conclusions des instituts vont à l'encontre des revendications syndicales, précisant que les nouveaux accords salariaux devraient rester en dessous d'une augmentation globale de 5 %. Cela signifierait que, pour la plupart des travailleurs, les améliorations de salaire en 1981 compenseraient à peine la hausse du coût de la vie.

C'est là une situation dont la République fédérale n'a plus le souvenir.

En même temps que les experts économiques présentaient leurs pronostics et leurs recommandations, les deux partis de la coalition gouvernementale entamaient à la chancellerie de difficiles négociations en vue de définir les grandes lignes du programme gouvernemental pour les quatre années à venir. En principe, certes, chacun reconnaît la nécessité de « serrer la ceinture » : mais les porte-parole de l'agriculture partent déjà en guerre parce qu'il est question de supprimer les subventions pour le carburant des tracteurs. Les associations d'automobilistes protestent vigoureusement contre les 7 pfennigs supplémentaires que le ministre des finances envisage d'exiger pour chaque litre d'essence.

Pour sa part, la très puissante confédération intersyndicale (D.G.B.) n'a pas perdu de temps pour réclamer un « programme conjoncturel », c'est-à-dire des investissements publics destinés à combattre le chômage. Jusqu'à présent, une telle politique, condamnée par les experts, ne paraît pas non plus être en faveur auprès des responsables de la coalition. La confrontation entre libéraux et sociaux-démocrates va se poursuivre pendant toute la semaine ; c'est alors seulement que l'on saura de quelle façon le gouvernement entend suivre l'avis des experts indépendants, qui lui conseillent de naviguer d'une façon très prudente entre la consolidation des finances publiques et la stimulation de l'activité économique.

JEAN WETZ.

LES « NEUF » EN DÉSACCORD SUR L'HARMONISATION DES TAXES SUR LES ALCOOLS

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — La consommation de vin continuera d'être plus fortement taxée que celle de bière dans les pays du nord de la C.E.E. Les ministres du budget des Neuf, réunis le 27 octobre à Luxembourg, n'ont pu en effet trouver un compromis sur l'harmonisation des droits d'accise sur les boissons alcoolisées. Les situations sont très disparates. *Le Royaume-Uni, par exemple,* perçoit des taxes cinq fois plus élevées sur les vins que sur la bière. L'Allemagne n'applique aucun droit d'accise sur la consommation de vin. La présidence luxembourgeoise proposait que le rapport soit désormais au maximum de un à trois. L'accord n'a pu se faire sur cette base, car il supposait que les taux de T.V.A. prélevés sur les deux boissons soient identiques. Or la Belgique a refusé de rétablir l'équilibre au profit du vin.

Les ministres doivent à nouveau se réunir fin décembre pour tâcher de régler ce dossier en souffrance depuis 1972. La solution devient urgente, car la Cour de justice de la C.E.E. se substitue actuellement au conseil des ministres. En février, les juges *ont condamné la France, l'Italie,* l'Irlande et le Danemark, en raison de l'imposition discriminatoire des alcools importés par rapport aux productions nationales. Au début de l'année prochaine, ils doivent se prononcer sur le régime de taxation de la bière et du vin en Grande-Bretagne.

MARCEL SCOTTO.

Les négociations commerciales entre le Japon et la C.E.E.

Tokyo fera connaître sa position avant le 25 novembre

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *C'est en principe avant le 25 novembre, date de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, que Tokyo répondra aux demandes formulées par la Communauté. Tel est l'unique résultat tangible de la visite de M. Okita, le 27 octobre, à Bruxelles. Il est vrai que le représentant du gouvernement japonais pour les affaires commerciales venait seulement pour faire le point de la situation avec les principaux responsables de la Commission et pour écouter leurs doléances.*

Le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, M. Haferkamp, a souligné que les syndicats et l'opinion en général rendaient la concurrence japonaise en partie responsable des difficultés des industries de la Communauté, et donc du chômage. Il a fait valoir qu'il deviendrait difficile pour la Commission de s'opposer à des mesures protectionnistes, si un effort prolongé n'était pas accompli par Tokyo, afin de diminuer les tensions.

M. Okita s'est, quant à lui, fait rassurant : *la progression très vive des exportations japonaises en 1979-1980 a coïncidé,* a-t-il expliqué, *avec la dépréciation du yen, due, elle-même, au lourd déficit de la balance des paiements, qui a suivi la hausse du prix du pétrole. Maintenant que le yen s'est raffermi, les ventes à l'Europe devraient reprendre un cours normal.* Cela dit, tout en considérant que l'inquiétude des Européens est, pour une bonne partie, de nature « émotionnelle », il va faire part au gouvernement de Tokyo du point de vue de la Communauté.

« *Nous savons que le Japon n'est pas un pays à commerce d'Etat mais que le gouvernement peut néanmoins influencer le commerce. Ce que nous voulons, ce sont des résultats* », a commenté M. Haferkamp, qui a retiré de ses entretiens avec M. Okita l'impression que le « *message européen* » avait été entendu. Le représentant de Tokyo a notamment indiqué que son gouvernement avait accueilli favorablement l'idée lancée en juillet par la Commission de « *communautariser* » les relations entre les Neuf et le Japon. Aux termes de cette approche, les restrictions quantitatives appliquées par certains Etats dont la France, seraient progressivement éliminées et, en contre-partie Tokyo s'engagerait à autolimiter pendant quelques années les exportations vers la C.E.E. des produits les plus sensibles.

Les Neuf devront se prononcer sur le projet de la Commission. Le conseil des ministres du 25 novembre, le conseil européen du 1er décembre devraient être des dates importantes dans l'histoire des relations entre le Japon et la C.E.E.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONJONCTURE

La hausse des prix devrait dépasser 13 % en 1980

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,9 % en septembre. La hausse atteint ainsi 10,7 % depuis le 1er janvier, et 13,6 % sur les douze derniers mois.

L'indice avait progressé de 1 % en août et de 1,5 % en juillet, sa hausse est donc de 3,4 % pour les trois derniers mois, et devrait approcher 14 % pour l'ensemble *de l'année.*

En septembre, ce sont les prix alimentaires qui ont le plus progressé (+ 1 %). *Pour le troisième trimestre,* leur augmentation s'élève à 3,2 % (contre 1,8 % au second trimestre). « *Cette évolution traduit les répercussions durant l'été des hausses de prix à la production* », affirme le ministère de l'économie.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,9 % (0,7 % en août et 1,1 % en juillet).

S'il n'y a eu aucune hausse des tarifs publics en septembre, l'indice de ce mois prend pour partie en compte le renchérissement du gaz et de l'électricité intervenu à la mi-août.

Enfin, si les prix des services n'ont augmenté que de 0,7 %, ceux des servives privés ont été relevés de 1,3 %.

« *De septembre 1979 à mars 1980,* indique le communiqué du ministère, *les prix à la consommation ont augmenté de 7 % en six mois. Au cours des six mois suivants, c'est-à-dire de mars à septembre 1980, ils ont augmenté de 6,2 %, soit une diminution de 1,7 % du rythme annuel de hausse par rapport au semestre précédent.* »

Cette évolution a aussi été soulignée par M. Barre le 27 octobre. « *La tendance me paraît devoir être au ralentissement* » a indiqué le premier ministre avant d'ajouter : « *Nous sommes dépendants de facteurs qui ne sont pas simplement des facteurs nationaux.* »

Force est pourtant de constater que la France est l'un des grands pays industrialisés qui a le moins réussi à maîtriser l'inflation au cours de ces derniers mois. En septembre, la hausse du coût de la vie a été nulle en R.F.A. (avec une augmentation de 5,5 % en un an, soit près de trois fois moins qu'en France), très faible au Japon, de 0,1 % aux Pays-Bas et au Luxembourg, de 0,6 % en Grande-Bretagne, mais de 1 % aux Etats-Unis. En rythme annuel sur les trois derniers mois — ce qui est plus significatif — seule l'Italie (avec près de 15,5 %) *a fait plus mal que la France.*

Certes, avec la promesse que les tarifs publics ne seront plus majorés d'ici la fin de l'année et la faible augmentation des prix des produits pétroliers en octobre, le rythme de la hausse des prix de détail devrait se ralentir après le mois d'octobre, traditionnellement « fort ». Mais après l'important déficit commercial et le nombre record des demandeurs d'emplois ce mois de septembre est *particulièrement* sombre pour l'économie française.

Vers un relèvement de 3 % du SMIC au 1er décembre

L'augmentation des prix par rapport à l'indice du mois d'août (+ 1,8 %) — référence pour le prochain relèvement du SMIC — n'ayant pas dépassé 2 % (seuil qui déclenche automatiquement le relèvement du salaire minimum), celui-ci restera fixé, pour le mois de novembre, à 14,29 F l'heure. Il est désormais certain qu'avec l'accroissement des prix pour octobre la barre de 2 % sera franchie et que le SMIC sera alors révisé. Le premier ministre ayant annoncé, en septembre, que le pouvoir d'achat du SMIC sera majoré à « *l'occasion de la revalorisation qui interviendra en fin d'année* », on peut s'attendre à une augmentation d'environ 3 % (2,6 % au titre des prix d'août à octobre et sans doute 0,5 % au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat).

IMMIGRÉS

CORRESPONDANCE

« MONSIEUR STOLÉRU, VOUS M'AVEZ FAIT MAL »

M. Jean-Paul Metge (Paris) nous a envoyé une lettre de protestation après la déclaration de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, selon lequel « il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France ».

Je ne suis ni militant de la C.F.D.T. ni membre d'une organisation de gauche... Je suis inscrit au R.P.R., mais je m'exprime ici à titre personnel.

Vous avez dit il y a quelques jours en Lorraine : « *Il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France.* » Cette déclaration m'a fait mal dans tout mon être de Français de France sans aucune attache étrangère.

Je ne suis point spécialiste de la chose économique et sociale : je devrais donc garder le silence. Je note toutefois que d'autres spécialistes que ceux de vos services ne font pas la *même* analyse de la situation.

Aussi bien, le fond du problème n'est pas là. Il est dans le fait que l'image de marque de notre pays va de plus en plus se dégradant. Où sont les espérances qu'avait fait naître le cardinal Marty, devant l'illustre assemblée venue rendre hommage au général de Gaulle, et qui remplissait ce jour-là « Notre-Dame du monde », en lançant une vibrante prière « *pour que la France soit de plus en plus accueillante à l'étranger ?* » Depuis... Depuis, il y a eu la crise pétrolière, je sais. Il y a surtout la crise morale qui, hélas, gagne de plus en plus notre peuple. Or, le devoir d'un gouvernement n'est-il pas de détourner les citoyens dont il a la charge des tentations de l'intolérance et de l'égoïsme que l'on dit (bien à tort) sacré ?

Je précise en terminant que, âgé de quarante-sept ans, j'ai cherché du travail pendant deux *ans et demi* (*octobre* 1976 - mai 1979).

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Un éleveur écroué.* — Un agent d'une société de vente d'aliments pour le bétail et un éleveur ont été inculpés d'administration d'œstrogènes à animaux destinés à la consommation et écroués ce week-end à Laval (Mayenne). Une troisième personne, éleveur de la Mayenne également, a été inculpée et laissée en liberté. L'information judiciaire avait été ouverte, suite à un contrôle à l'abattoir de Laval, en février, où sur vingt veaux examinés huit s'étaient révélés porteurs d'hormones artificielles. — *(Corresp.)*

Social

● *Un gréviste blessé par un camion de livraison à Béthune.* — Un délégué syndical C.G.T. du comité d'entreprise de l'usine Firestone, de Béthune (Pas-de-Calais), a été renversé par un camion de livraison, lundi matin 27 octobre, alors qu'il participait à un piquet de grève devant l'usine. Le piquet de grève avait été installé à la suite d'une série de mouvements de grève qui se déroulent depuis le 17 octobre à l'usine alors que se tiennent les discussions sur le renouvellement de l'accord salarial. Le délégué, qui souffrait de contusions, a reçu des soins. Le conducteur du camion n'a fait l'objet d'aucune mesure judiciaire.

● *A la R.A.T.P.*, M. Christian Forgeot, délégué C.G.T., a été interpellé par la police le 27 octobre. « *Voilà les nazis du treizième* », aurait-il déclaré en voyant des policiers. A l'issue de son audition au commissariat, il aurait déclaré avoir été entendu « *par des policiers fascisants* », ce qui lui valut un second procès-verbal pour outrage aux gardiens de la paix.

● *F.O. demande une* « importante revalorisation du SMIC ». — M. Bergeron, qui doit être reçu à l'Elysée jeudi 30 octobre, fera part de la revendication de sa commission exécutive.

AFFAIRES

LES PREMIÈRES ASSISES DU S.N.P.M.I.

Les grandes manœuvres des petits patrons

De notre correspondant

Angers. — Réunis vendredi 24 et samedi 25 octobre, à Angers, pour les premières assises nationales du S.N.P.M.I. (Syndicat national des petites et moyennes industries), cinq cents délégués représentant quelque quinze mille entreprises adhérentes ont fait vœu *« de consacrer désormais 10 % de leur temps à l'action professionnelle »* dans la perspective des élections de 1982 aux chambres de commerce et d'industrie et aux juridictions prud'homales : l'objectif des patrons de P.M.I., c'est de se faire entendre dans un débat *« faussé »* et pour cela de reprendre une parole trop longtemps abandonnée au C.N.P.F. et aux grands groupes nationaux ou internationaux qui apparaissent *« liés au pouvoir par le jeu des subventions ou des grandes commandes publiques »*.

Venus pour se forger une doctrine, les *« petits patrons »* sont surtout repartis avec l'intention de se retrouver, dès 1982, majoritaires face au C.N.P.F. dans les organismes consulaires afin d'incarner *« le contre-pouvoir attendu de l'opinion publique »*.

En attendant, ils se sont fait les dents sur la fiscalité autour de trois tables rondes. La première était consacrée à *« la controverse impôts directs, impôts indirects »* et les délégués se sont prononcés contre l'impôt direct *« économiquement aveugle »*, et pour l'impôt indirect, et singulièrement la T.V.A., arme offensive des exportateurs, arme défensive contre l'importation. La seconde avait pour thème : « Economie, prélèvement et fiscalité » ; on y a dénoncé la lourdeur de l'administration, l'inertie de l'Etat, la prudence coupable des politiques bancaires, mais on a plus parlé d'objectifs que de moyens.

Enfin « la fiscalité dans l'entreprise » faisait l'objet du troisième débat : non aux avances consenties au Trésor par le biais de la T.V.A., réglée lors de la facturation alors que les créances sont encaissées deux mois plus tard ; non aux systèmes qui reviennent à autoriser l'Etat à faire des répartitions budgétaires aux entreprises alors qu'il lui incombe seulement, en fait, *« d'assurer les conditions générales de leur développement »*, ont affirmé les congressistes.

La question sociale n'a été qu'effleurée. Un terrain difficile sur lequel l'accord s'est seulement dégagé pour affirmer que *« la fiscalité et les charges tuent l'entreprise, tuent l'emploi et accélèrent l'inflation »* et s'engager à diffuser largement un document rédigé dans ce sens.

CLAUDE-HENRY GAY.

● *Un prêt de 10 millions de francs français* a été accordé par la Banque européenne d'investissement à la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur lourd européen *Ariane*. Il est consenti pour une durée de dix ans au taux de 14.5 %. Ce prêt à long terme ainsi que d'autres déjà accordés ou en cours d'attribution, devraient servir à financer le coût d'un lanceur de rechange. La société Arianespace, qui doit procéder à des lancements commerciaux de satellites à partir de 1983, s'est, en effet, engagée à tenir constamment à la disposition de sa clientèle une fusée de rechange pour relancer rapidement un satellite en cas d'échec d'une mission (défaillance du satellite ou du lanceur).

● *Mme Simone Cino del Duca, ancienne propriétaire* unique du groupe de presse Editions mondiales *(Télé-Poche, Modes de Paris, Nous Deux, Intimité)* va racheter la participation de la Banexi (banques d'affaires de la *B.N.P.)* portant ainsi sa part dans le capital d'Editions mondiales de 23 % à 49 %.

Ce renforcement de sa position dans le capital des Editions mondiales intervient peu de temps avant que la fusion entre Revillon Frères et Editions mondiales, annoncée le 10 octobre, soit effective. Il correspond à un renforcement de la position de Mme del Duca dans le nouveau groupe, puisqu'elle y deviendra le second actionnaire avec 18,5 % du capital derrière les Mutuelles unies qui en possèdent 29 %. La fusion entre les deux groupes devraient intervenir avant le 1er janvier 1981 et les activités des Editions mondiales seront filialisées.

AUTOMOBILE

GENERAL MOTORS ENREGISTRE LA PLUS GRANDE PERTE TRIMESTRIELLE DE SON HISTOIRE

Tandis que la dépression du marché nord-américain de l'automobile amène General Motors à annoncer les plus grosses pertes trimestrielles jamais connues dans l'histoire de l'industrie américaine (567 millions de dollars, soit 2,38 milliards de francs environ), les négociations internationales, signes d'une intense « guerre commerciale », se développent « tous azimuts » entre les principaux groupes mondiaux. Ainsi après Toyota, un second groupe japonais, Nissan (marque Datsun), étudierait actuellement la possibilité de prendre une participation dans le capital de la Seat, le groupe espagnol dont l'Etat (par l'intermédiaire de l'Institut national de l'industrie) est le principal actionnaire. Les groupes Peugeot et Renault négocient de leur côté avec le gouvernement indien en vue d'un important accord de coopération qui pourrait, s'il aboutissait, donner à l'un ou à l'autre des bases d'expansion en Asie.

Le ministre indien de l'industrie, M. Chanana, qui a rencontré la semaine dernière à Paris les dirigeants des deux groupes français, a précisé les projets de son gouvernement. La coopération envisagée, qui passerait par une association avec le groupe indien nationalisé Maruti, concerne trois domaines : les automobiles particulières, où une production de cent mille voitures par an est envisagée (l'essentiel étant destiné à l'exportation), les camions et les cars et autobus. Les négociations n'en sont encore qu'au stade préliminaire, un certain nombre de problèmes restant à régler.

Enfin, British Leyland, le groupe britannique nationalisé, vient de soumettre au gouvernement une demande d'aide financière dont le montant s'élèverait, selon l'A.F.P., à 300 millions de livres (3,18 milliards de francs environ). Cette aide, qui s'ajouterait aux sommes déjà versées par l'Eta tdepuis 1975 (milliard de livres environ), serait nécessaire au constructeur pour financer ses investissements en 1981.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GENERALI

BILAN CONSOLIDE 1979



Le Conseil Général des Assicurazioni Generali s'est réuni sous la présidence de M. Enrico Randone, Président de la Société, pour examiner le bilan du Groupe pour l'exercice 1979, qui se présente comme suit :

ACTIF (en milliers de Dollars US)	1979	1978
Immeubles et propriétés agricoles	1.979.315	1.710.289
Titres à revenu fixe	3.918.640	3.155.556
Actions et titres de participations	457.364	396.091
Prêts	396.925	341.194
Dépôts auprès des Compagnies cédantes	212.114	168.807
Dépôts en Banques	522.306	528.341
Débiteurs divers et autres actifs	1.067.363	801.544
	8.554.027	7.101.822

PASSIF (en milliers de Dollars US)	1979	1978
Actif net	521.796	443.813
Provisions techniques	6.794.341	5.644.234
Dépôts des réassureurs	365.137	318.778
Autres passifs	810.767	651.691
Bénéfice de l'exercice	61.986	43.306
	8.554.027	7.101.822

● Le bilan consolide les résultats de 34 compagnies d'assurances opérant dans 35 marchés, 4 sociétés Europ Assistance, 12 sociétés financières, 10 sociétés immobilières et 3 sociétés agricoles dans lesquelles les Generali détiennent directement ou indirectement une participation supérieure à 50%.

● Le montant total des investissements s'élève à Dollars U.S. 7.486,7 millions (+ 18,8% par rapport à 1978) répartis comme suit:

	Vie %	Branches élémentaires %	Total %
Italie	29,1	7,8	27,9
Autres pays CEE	33,4	18,4	51,8
Europe (en dehors de CEE)	8,5	9,7	18,2
Pays extra-européens	0,7	1,4	2,1
	62,7	37,3	100

● Les provisions techniques s'élèvent à Dollars US 6.794,3 millions (+20,3%).

● Le produit des placements atteint Dollars US 567,2 millions (+ 20,0%).

● L'actif net s'établit à Dollars US 521,8 millions, dont 82,3% pour la part de Groupe Generali.

● L'exercice s'est clôturé avec un bénéfice de Dollars US 62,0 millions (+ 43,1%).

● Le volume brut des primes atteint Dollars US 3.518,4 millions (+ 18,1%) répartis comme suit:

	Vie %	Branches élémentaires %	Total %
Italie	10,1	17,5	27,6
Autres pays CEE	13,9	30,2	44,1
Europe (en dehors de CEE)	4,6	19,5	24,1
Pays extra-européens	0,8	3,4	4,2
	29,4	70,6	100

● La part de l'activité italienne en ce qui concerne les primes, les provisions techniques et les investissements représente environ 30% du total contre 70% pour les autres territoires.

Président d'Honneur des Generali est M. Cesare Merzagora. Le Conseil d'Administration de la Compagnie est composé comme suit:

Président: Enrico Randone.
Vice-Présidents: Camillo De Benedetti, Mario Luzzatto, André Rosa / Administrateurs-Délégués: Eugenio Coppola di Canzano, Alfonso Desiata
Administrateurs: Alberto Baldissera, Raffaello de Banfield-Tripcovich, Antoine Bernheim, Francesco Cingano, Emilio Dusi, Fritz Hummel, Franco Mannozzi, Rosario Nicolò, Egidio Ortona, Rinaldo Ossola, Marcantonio Pacelli, Fabio Padoa, Emanuele Romanin Jacur.

GENERALI

Les Assicurazioni Generali, une des plus importantes sociétés d'assurances européennes, viennent de présenter au conseil général le bilan consolidé du groupe pour l'exercice 1979, qui a été illustré par M. Enrico Randone, président de la compagnie. Etait également présent à la réunion le sénateur à vie Cesare Merzagora, président d'honneur de la société, qui a adressé un salut cordial aux conseillers, en se réjouissant vivement pour les résultats atteints par le groupe.

Le bilan consolidé du groupe Generali comprend trente-quatre compagnies d'assurance opérant sur trente-cinq marchés, quatre sociétés Europ-Assistance, douze sociétés financières, dix sociétés immobilières et trois sociétés agricoles.

Les aspects marquants du bilan consolidé (après l'annulation de toutes les positions ayant un caractère de réciprocité parmi les sociétés du groupe) peuvent être ainsi synthétisés :

— Primes brutes 2 828,8 milliards de lires (+ 14,5 % par rapport à 1978, correspondant à 14,1 milliards de F.F.) ;
— Provisions techniques nettes 5 462,6 milliards de lires (+ 16,6 %) ;
— Placements 6 019,3 milliards de lires (+ 15.1 %) ;
— Revenu des placements 456 milliards de lires (+ 16,3 %) ;
— Capitaux propres et réserves 419,5 milliards de lires (+ 13,9 %) ;
— Bénéfice de l'exercice 49,8 milliards de lires (+ 38,7 %).

La société mère possède 82,3 % du total des capitaux propres et réserves.

Les primes proviennent pour 71,7 % des pays de la C.E.E. (Italie 27,6 %), pour 24.1 % des autres pays européens., pour 4,2 % des pays extraeuropéens. La branche vie a encaissé 830,6 milliards de lires, soit 29.4 % du montant global des primes encaissées avec un taux d'accroissement de 12.3 %. Les branches I.A.R.D. ont encaissé 1 998,2 milliards de lires (+ 15.4 %).

En ce qui concerne les placements (globalement. 6 000 milliards de lires). 52,3 % est représenté par titres à revenu fixe, 26.4 % par immeubles et domaines agricoles, 21,3 % est réparti d'une façon homogène entre actions, participations, dépôts bancaires et autres formes d'emploi (en particulier, avance sur police).

Le bénéfice du bilan consolidé s'élève à 49.8 milliards de lires dont 13,8 milliards de la branche vie et 36 milliards des branches I.A.R.D.

Au cours du débat qui suivit l'exposé de M. le président, de nombreux conseillers ont pris la parole. Particulièrement intéressantes ont été les interventions de M. Rinaldo Ossola, président du Banco di Napoli, et de M. Jocelyn Hambro, une personnalité de tout premier plan de la finance internationale.

M. Ossola a analysé les problèmes liés à l'expansion de l'activité bancaire internationale. Durant les six dernières années, celle-ci a enregistré une progression de 300 à 1 000 milliards de dollars due aux prêts à l'extérieur — surtout sous forme de financements aux pays en voie de développement, donnant ainsi une importante contribution au soutien de la demande mondiale : elle doit en ce moment faire face à des risques majeurs, de nature politique et de liquidité. Après s'être entretenu sur les mesures de protection au niveau politique et gouvernemental et sur celles déjà existantes du système bancaire, M. Ossola a consacré une attention particulière au projet — déjà présenté en Allemagne — de la création d'un « réseau de sauvetage » qui pourrait s'appuyer sur le Fonds monétaire international, sur la banque des règlements internationaux de Bâle, ainsi que sur les principaux instituts de crédit opérant sur l'euromarché, avec la tâche de faire face aux difficultés transitoires de liquidité, et en laissant évidemment aux banques le risque final des prêts.

M. Hambro s'est penché à son tour sur les thèmes spécifiques de l'activité mondiale du groupe, mis en évidence dans le bilan consolidé. Il a souligné les particulières qualités de sagacité que doivent posséder les assureurs en tant qu'investisseurs institutionnels afin d'être en mesure de faire face à leurs engagements vis-à-vis des assurés et surtout afin de compenser — au moyen des résultats financiers — les résultats constamment déficitaires de la gestion industrielle. Sécurité des placements, haute rentabilité, prompte disponibilité, refuge de l'inflation, ce sont des qualités difficiles à concilier, même à cause de la diversité des lois dans les territoires où opère un groupe multinational : elles trouvent cependant leur équilibre dans le bilan consolidé. M. Hambro a conclu en souhaitant que le titre de Generali soit coté au plus tôt dans les principales bourses internationales.

Le conseil d'administration de Generali a approuvé à son tour le rapport sur les résultats des six premiers mois de 1980. La société mère a encaissé dans cette période 673.9 milliards de lires (correspondant à 3.3 milliards de F.F.) avec un taux d'accroissement de 18,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les compagnies d'assurance contrôlées par la compagnie triestine ont encaissé des primes pour un montant de 1 205.5 milliards de lires (5,9 milliards de F.F.), avec un taux d'accroissement de 18.2 %.

Le rapport du conseil d'administration conclut que, face à une tendance industrielle moins favorable que celle de l'exercice précédent, l'accroissement des revenus patrimoniaux et la réalisation de bonnes plus-values permetttent de formuler également des prévisions satisfaisantes en ce qui concerne les résultats finaux de l'exercice en cours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CFAO

Dans une lettre adressée aux actionnaires de la Compagnie, le 27 octobre 1980, le président a notamment indiqué :

« ... Les comptes de la Compagnie, société holding, arrêtés au 30 juin 1980, font ressortir un bénéfice net de 22,6 millions de francs, en progression de 12,49 % sur celui de la période correspondante de 1979.

Au niveau du groupe, la situation consolidée établie à la même date se compare comme suit, en millions de francs, avec celle que nous vous avions présentée au 30 juin 1979 :

	30 juin 1980	30 juin 1979
— Chiffre d'affaires	3 552 F	3 321 F
— Bénéfices nets Part du groupe	72,6 F	71.5 F
— — Part des tiers	10.6 F	10.9 F
	83,2 F	82.4 F
— Situation nette du groupe	1 290 F	1 211 F
— — intérêts hors groupe	169 F	171 F
	1 459 F	1 382 F

Il convient de rappeler que le résultat consolidé au 30 juin 1979 comprenait une plus-value exceptionnelle de 14 millions de francs au titre de la société SODIM. Compte non tenu de cette plus-value, le bénéfice net au 30 juin 1980 marque donc une progression de 21,8 %.

Les perspectives favorables que j'avais laissé entrevoir au mois de juin dernier, lors de notre assemblée générale ordinaire, se confirmant, et il est permis de penser que cette avance sera maintenue jusqu'à la fin de l'exercice.

C.N.C.A.

Le conseil a décidé de l'utilisation d'une somme de 900 millions de francs, correspondant aux excédents des années 1975 et 1976.

300 millions de francs seront affectés aux fonds propres du Crédit agricole : 600 millions seront consacrés à des actions économiques en faveur de l'agriculture et des agriculteurs.

La C.N.C.A. financera des programmes d'investissements en faveur de l'hydraulique, du remembrement et de la valorisation des forêts, à hauteur de 300 millions de francs.

Elle apportera un concours de 50 millions de francs au fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires et consacrera 20 millions à des actions intéressant l'innovation, la recherche et la formation.

Une action décentralisée sera conduite par les caisses régionales au moyen de fonds mis à la disposition par la Caisse nationale à hauteur de 230 millions de francs.

A ce titre, les caisses régionales pourront alléger les charges de remboursement de ceux de leurs sociétaires qui rencontrent des difficultés.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION du 30 septembre 1980	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Sect. immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	459,49	445.08	1 167.62	171.46
Actif net (M.F.)	764.3	269.7	360.9	1 367.9
Répartition de l'actif net en %				
— actions françaises	23.7	53.6	—	62,0
— obligations françaises	34.0	31.0	74.7	26,9
— Valeurs étrangères	34.1	2.9	17,1	2,3
— liquidités et divers	8.2	13.5	8.2	8.8
Dividende mis en paiement le 26 avril 1980 (comprenant l'impôt déjà payé au *Trésor*)	*19,39*	*28.39*	90,95	9,39

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CRÉDITS EN FAVEUR DU BRÉSIL

Le 24 octobre ont été signés, en présence de Son excellence l'ambassadeur du Brésil en France, et de M. Delfin Netto, ministre du plan de la République fédérale du Brésil, un ensemble de financements dirigés par un groupe de banques internationales conduites par la Société générale. Ces financements, qui comprennent un crédit privé garanti de 250 millions de dollars U.S. et deux crédits financiers de 100 millions de dollars U.S. chacun, sont destinés à la construction, pour la Companhia Energetica de Sao-Paulo (C.E.S.P.), de la centrale hydro-électrique de Porto-Primavera située sur le rio Parana.

Les travaux seront exécutés par un consortium industriel comprenant, du côté français, Creusot-Loire, pilote de l'opération avec Neyrpic, Jeumont-Schneider, Spie-Batignolles, et le groupe C.G.E.-Alsthom-Atlantique, et du côté brésilien, Mecanica Pesada, filiale de Creusot-Loire et coordonnateur général du projet.

Cette opération est une étape supplémentaire dans la coopération, déjà très active, entre la France et le Brésil.

OBLISEM

Le conseil d'administration, réuni le 27 octobre 1980 sous la présidence de M. Gilles Brac de la Ferrière, a approuvé les comptes de son douzième exercice clos le 30 septembre 1980.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 10.80 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,07 F, soit un dividende de 11,87 F contre 11,06 F l'an dernier.

Au 30 septembre 1980, avec un nombre de 3 935 645 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à 506.72 millions de francs et la valeur liquidative à 128.75 F.

IC Industries

Niveau record du chiffre d'affaires et du bénéfice, non seulement pour le troisième trimestre, mais aussi pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Résultats du troisième trimestre

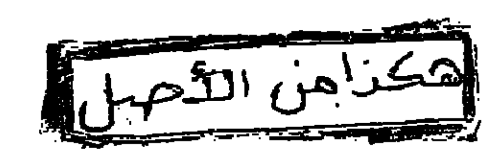
Le bénéfice net des activités poursuivies s'élève à 30,4 millions de dollars, soit une augmentation de 18 % par rapport à 1979. Le bénéfice par action ordinaire avant dilution pour les activités poursuivies ressort à 1,52 dollar, soit une hausse de 23 % par rapport au montant ajusté de 1,23 dollar l'année précédente.

Le chiffre d'affaires, en augmentation de 10 %, atteint 1,01 milliard de dollars.

Résultats des neuf premiers mois

Le bénéfice net des activités poursuivies se monte à 75,9 millions de dollars, soit 3,62 dollars par action ordinaire, en hausse de 33 % par rapport au montant ajusté de 2,72 dollars l'année précédente.

Le chiffre d'affaires a progressé *de 13 % pour atteindre 3,02 milliards* de dollars



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 OCTOBRE

Fermeté

Bon début pour le nouveau mois boursier : l'indicateur de tendance termine à environ + 0,50 %.

Les entrées du palais Brongniart sont toujours très sévèrement filtrées, ce qui provoque le mécontentement croissant des investisseurs particuliers habitués à passer directement leurs ordres en Bourse. Ceux-ci font d'ailleurs circuler une pétition visant au respect de la liberté d'accès au marché.

Les professionnels présents autour de la corbeille n'ont pas semblé inquiets devant le niveau toujours élevé de la hausse des prix. « Le marché s'habitue à vivre avec l'inflation », confiait l'un d'entre eux. Ils n'ont pas non plus été influencés par la baisse de Wall Street. Les Sicav Monory restent cependant les principaux acheteurs.

Parmi les hausses les plus sensibles, on remarque que Chimique S.C.R.E.G. (+ 4,7 %), Saupiquet (+ 4,7 %), Guyenne-Gascogne (+ 4 %), S.C.O.A. (+ 3,6 %) au plus haut de l'année, P.M. Labinal (+ 3,6 %), Darty (+ 2,7 %), Olida (+ 2,5 %), Alsthom (+ 2,5 %), ces trois dernières valeurs inscrivant un nouveau cours record.

Les écarts les plus sensibles à la baisse sont enregistrés sur Kléber-Colombes (— 6,6 %), au plus bas, U.F.B. (— 5,7 %), Mét. Navale Dunkerque (— 4,2 %), Jacques Borel (— 3,1 %), La Hénin (— 2,5 %), Machines Bull (— 2,5 %), Rhône-Poulenc (— 2 %), Bis (— 1,9 %).

Matra, dont le titre a été divisé par quatre, gagne 0,12 %.

Aux étrangères, les mines d'or se distinguent. East Rand gagne 6,3 %, Buff Gold 5,4 %, Free State 3,7 % Randfontein 3,7 %.

Sur le marché de Londres, le métal jaune recule à nouveau (631 dollars contre 637,25 dollars). A Paris, en revanche, le lingot gagne 490 francs à 89 430 francs. Le napoléon reste stable. Les emprunts indexés progressent légèrement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net consolidé (part du groupe) se monte à 198 millions de francs (contre 161 millions). Ces résultats ne tiennent pas compte de la plus-value de cession des activités verrières allemandes qui représente 200 millions de francs environ. La contribution de la branche alimentaire a un peu diminué (141 millions contre 157 millions). Celle de l'emballage, en revanche, a progressé (54 millions contre 31 millions). Quant au verre, il a vu sa perte se réduire (de 34 millions à 11 millions de francs).

Au titre de l'exercice en cours, il va être distribué un acompte sur dividende d'un montant de 15 F par action.

LAFARGE. — Le résultat consolidé semestriel se monte à 137,8 millions de francs, en hausse de 31 %.

SCOA. — Une assemblée générale extraordinaire va être convoquée afin d'autoriser les responsables de la société à faire appel au marché financier.

MICHELIN. — La société Michelin-Finance émet un emprunt de 200 millions de marks au taux de 8,75 %, d'une durée de sept ans et au prix d'émission de 99 %.

MARTELL. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1979-1980 marque une progression de 40 %.

POCLAIN. — Nette amélioration des résultats : pour le premier semestre, le bénéfice consolidé s'élève à 53,5 millions de francs (contre 20,2 millions). Malgré une conjoncture difficile, le carnet de commandes de la société se maintient à un niveau satisfaisant.

DUNLOP. — Au 30 juin 1980, la situation provisoire indique une perte de 17,7 millions de francs, après 19,9 millions de francs de dotation aux amortissements.

CIT-ALCATEL. — Le résultat semestriel s'élève, après amortissements et provisions, à 30,4 millions de francs (contre 28,5 millions).

BEGHIN-SAY. — Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions se monte, pour le premier semestre, à 103,5 millions (contre 175,0 millions).

PORCHER. — Le bénéfice net semestriel se monte à 16,3 millions de francs (contre 5,6 millions) après 6,8 millions de francs d'amortissements et 16,1 millions de francs d'impôts sur les sociétés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 oct.	27 oct.
Valeurs françaises ..	111,8	111,9
Valeurs étrangères ..	121,7	122,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	115,8	116

NEW-YORK

Repli

Wall Street donne de nouveaux signes de faiblesse. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles cède 11,88 points à 931,74.

Les investisseurs sont de plus en plus inquiets quant à l'évolution des taux d'intérêts pour les mois à venir. La croissance de la masse monétaire ne se ralentit pas et la mise en place, par la Réserve fédérale, de mesures restrictives devient de plus en plus probable.

Ces craintes se sont traduites dans le taux des Bons du Trésor adjugés lundi. Leur rendement moyen est de 12,331 % (contre 11,413 %), niveau le plus élevé depuis avril dernier.

La publication par General Motors d'un résultat trimestriel en perte de 567 millions de dollars (contre un bénéfice de 21,4 millions) a pesé sur le titre qui perd 1 1/4 à 48 3/4.

Au cours de la séance 34,43 millions de titres ont été échangés (contre 41,22 millions). La valeur la plus active a été American Airlines qui cède 5/8 à 9 1/4. Mobil Corp suit, en baisse de 2 1/4 à 78 3/4. Southern Co (—1/4 à 12 1/4). Texaco (— 7/8 à 38 7/8). Atlantic Richfield (— 2 à 58).

Au total, les valeurs en baisse (1 186) ont été plus nombreuses que les valeurs en hausse (372).

A noter que l'offre de N.C.R. sur les titres Applied Digital Data est prorogée jusqu'au 6 novembre.

VALEURS	COURS 24/10	COURS 27/10
Alcoa	63	67 3/4
A.T.T.	50 7/8	50 1/8
Boeing	34 1/2	34 7/8
Chase Manhattan Bank	41 1/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	41 3/4	41 1/8
Eastman Kodak	69 1/4	68 1/8
Exxon	78 1/8	77 1/4
Ford	26 7/8	25
General Electric	52 1/4	52 1/8
General Foods	29 ..	29 1/8
General Motors	50	48 3/8
Goodyear	17 1/4	17
I.B.M.	66 5/8	66 1/8
I.T.T.	29 7/8	29 1/8
Kennecott	30 1/4	29 1/2
Mobil Oil	81	79
Pfizer	43 1/2	42 5/8
Schlumberger	108 3/4	106
Texaco	39 1/2	38 7/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	19 3/8
Union Carbide	46 7/8	45 1/2
U.S. Steel	22	21 7/8
Westinghouse	29 1/8	28 3/8
Xerox	65	63

Taux du marché monétaire

Effets privés du 28/10 .. 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/10	28/10
1 dollar (en yens)...	214 20	213 .

BOURSE DE PARIS - 28 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	0 230
5 %	40 20	3 702
[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Tables du comptant, Sicav et Hors cote : [illegible])

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 328	4 363	4 23	4 440
Allemagne (100 DM)	230 370	230 340	223	236
Belgique (100 F)	14 390	14 386	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 970	212 980	206	217
Danemark (100 krd)	75	74 980	72	77
Norvège (100 k)	87 620	87 [illegible]	85	9[illegible]
Grande-Bretagne (£ 1)	10 673	10 609	10 250	10 800
Italie (1 000 lires)	4 867	4 877	4 680	5 .
Suisse (100 fr.)	256 040	254 980	250	262
Suède (100 krs)	102 420	102 240	99	104 500
Autriche (100 sch.)	32 5[illegible]0	32 610	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	5 772	5 759	5 500	5 950
Portugal (100 esc.)	8 475	8 420	7 500	8 400
Canada ($ can. 1)	3 696	3 692	3 600	3 830
Japon (100 yens)	2 027	2 027	1 960	2 060

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	88940	89500
Or fin (en lingot)	88940	89430
Pièce française (20 fr.)	799 90	799 90
Pièce française (10 fr.)	466	468
Pièce suisse (20 fr.)	641	649 90
Pièce latine (20 fr.)	618 10	620
Souverain	782	7[illegible]0
Pièce de 20 dollars	3222 ..	3220 40
Pièce de 10 dollars	1599	1596
Pièce de 5 dollars	...	947 50
Pièce de 50 pesos	3739	3750 .
Pièce de 10 florins	630 20	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PLAN : « Repenser sans renoncer », par Pierre Massé ; « Un texte politicien », par Antoine Laurent ; « Autres temps ». par François Simon.

ÉTRANGER

3. Le conflit entre l'Irak et l'Iran.
4. ASIE
— JAPON : M. Suzuki veut renforcer le potentiel de défense nippon.
4. DIPLOMATIE
4-5. AMÉRIQUES
— Les élections américaines : « Un bilan des États-Unis » (II), par Nicole Bernheim.
6-7. EUROPE
— POLOGNE : l'inertie du pouvoir exaspère les syndicats, et la confrontation semble inévitable.
— PORTUGAL : l'attitude envers la candidature du général Eanes à la présidence divise gravement le parti socialiste.
7. AFRIQUE

POLITIQUE

9. La préparation de l'élection présidentielle.
10. Les travaux de l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

10. DÉFENSE : l'exposition des armements navals au Bourget.
11. L'intervention de la police à Radio-Quinquin : Auby, après le passage des « casqués ».
12. JUSTICE : la peine de mort requise contre Philippe Maurice : la guerre sainte de M. Dorwling-Carter.
12. RELIGION.
16. SPORTS.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

13. Anniversaire : Alfred Wegener, prophète de la dérive des continents.
14. POINT DE VUE : « A quoi sert la Fondation européenne de la science ? », par Hubert Curien.
15. ACTUALITÉ MÉDICALE : deux congrès de psychiatrie ; sortir du ghetto asilaire ; refuser les contrôles excessifs.

CULTURE

17. VARIÉTÉS : Sacy Perere au Théâtre noir.
— THÉATRE : la Maison de thé, de Lao She.
— CINÉMA.

DIX ANS POUR SAUVER LE MASSIF CENTRAL

— DIX ANS POUR SAUVER LE MASSIF CENTRAL.
33. La grande colère des éleveurs de moutons du Limousin.
34. Montbrisson (Loire), centre historique et forum d'aujourd'hui.
35. Le jugement des deux présidents de régions.

ÉQUIPEMENT

36. A Paris, un immeuble sur onze appartient à la Ville.

ÉCONOMIE

37. La C.F.D.T. fait le bilan de sa politique de « resyndicalisation ».
38. PROSPECTIVE : gare à la technolâtrie, à propos du Défi mondial de Jean-Jacques Servan-Schreiber.
39. Marché commun.
40. Affaires.

RADIO-TELEVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (16)
Mode ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (21 à 32) ; Carnet (36) ; Programmes spectacles (18 à 20) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1980 a été tiré à 595 053 exemplaires.

APRÈS L'APPEL DE M. MITTERRAND

M. Rocard justifie sa propre démarche

Après l'appel aux militants lancé le dimanche 26 octobre par M. François Mitterrand, la question est désormais de savoir ce que fera M. Michel Rocard. L'objectif du premier secrétaire du P.S. est de maintenir le député des Yvelines dans la course afin qu'il y ait un débat au fond, un « règlement de comptes », si l'on en croit « l'Humanité ».

Nul doute que M. Rocard fasse désormais l'objet de pressions contraires : les uns lui conseillent de se retirer le 8 novembre si M. Mitterrand est ce jour-là officiellement candidat ; M. Pierre Mauroy semble être de ceux-là lorsqu'il déclare à TF 1 : « Si François Mitterrand est candidat, il sera le candidat de l'ensemble des socialistes. » Les autres lui conseillent d'aller jusqu'au bout du « duel » souhaité par les amis du premier secrétaire.

Pour l'immédiat, les amis du député des Yvelines se contentent d'attendre et de se défendre, sur le terrain de la procédure, en publiant l'échange de lettres entre le premier secrétaire de la fédération des Yvelines et M. Rocard.

Mis en présence d'appels favorables à M. Mitterrand émanant de commissions exécutives fédérales, ils entendent mettre l'accent sur leur propre conception de la démocratie interne opposée à la politique des « pressions amicales qui rappelle trop la IVe République », selon l'expression du maire de Conflans-Sainte-Honorine.

La lettre de M. Rocard, que nous publions ci-dessous, met également l'accent sur les relations entre le parti et le candidat, ce dernier devant être le candidat « des forces du changement ». Par cette publication, les amis du député des Yvelines entendent enfin souligner qu'ils étaient conscients que la candidature de leur chef de file conduirait M. Mitterrand à bouleverser son propre calendrier. — J.-M. C.

Dans une lettre datée du 4 octobre, le premier secrétaire de la fédération des Yvelines, rendant compte des débats de la commission exécutive, faisait part à M. Michel Rocard de l'impatience des socialistes qui *« ne peuvent pas rester l'arme au pied plus longtemps et ne comprendraient pas que la date d'ouverture du dépôt des candidatures ne soit pas celle des déclarations effectives »*. Le responsable des Yvelines rappelait que la commission exécutive du département a été élue à l'occasion du congrès de Metz *« sur la base de critères politiques parfaitement étrangers à la candidature présidentielle »* et qu'elle n'a, de ce fait, *« aucun mandat des militants pour présenter une candidature »*. C'est pourquoi le premier secrétaire de la fédération des Yvelines indiquait que la commission exécutive de ce département solliciterait *« l'avis de tous les militants »*. Il annonçait que la réunion prévue le 27 octobre de cette commission exécutive se déroulerait en présence des représentants de toutes les sections, et regrettait que les règles en vigueur *« ne permettent pas une procédure encore plus démocratique »*.

Le premier secrétaire fédéral indiquait : *« Le respect des militants comme de l'opinion nous oblige à refuser de présenter la candidature d'un homme dont on n'est pas sûr qu'il soit candidat. »*

Dans sa réponse, datée du 18 octobre, M. Michel Rocard écrivait :

« Je me sens en parfait accord avec tes deux premières réflexions. Les militants du parti, et, sans doute les Français, sont pressés de connaître le candidat socialiste, et en droit d'attendre une détermination ferme, exprimée sans équivoque, dans des conditions telles que la période de dépôt des candidatures n'ajoute pas à l'incertitude actuelle.

» C'était d'ailleurs l'esprit de notre règlement intérieur, qui ne prévoyait qu'une seule journée pour l'enregistrement des candidatures, à l'occasion d'un comité directeur.

» Je trouve d'autre part respectable et légitime la décision de notre commission exécutive fédérale d'élargir la consultation à tous les secrétaires de section.

» En ce qui concerne le troisième point, je comprends et j'admets que la fédération des Yvelines n'entende présenter qu'une candidature déclarée et se refuse à jouer le jeu des « pressions amicales » qui rappelle trop la IVe République.

» Je suis donc en mesure de t'indiquer aujourd'hui que dimanche 19 octobre, à 19 h. 15, au jour fixé par le comité directeur, j'exprimerai aux militants des Yvelines, comme à l'ensemble des Français, ma décision de proposer aux socialistes d'être leur candidat à la présidence de la République.

» Cette déclaration publique s'inscrit dans un processus identique à celui que notre parti a connu en 1974. Le parti socialiste a en effet toujours situé son action dans le cadre des institutions de la Ve République et a toujours considéré que le président de la République devait être le président de tous les Français.

» Dès lors, le candidat proposé par le parti socialiste doit être capable de rassembler sur son nom plus de la moitié des suffrages. Il ne peut pas être le président, ni par conséquent le candidat, d'un parti, il doit être le candidat et le président d'un rassemblement de forces politiques et sociales beaucoup plus larges : celles du changement. »

● *Un sondage* réalisé le lundi 27 octobre par Public S.A. auprès d'un échantillon représentatif de 1 030 personnes et publié le mardi 28 octobre *le Quotidien de Paris* révèle que 70 % des personnes interrogées pensent que Mitterrand sera candidat au scrutin de 1981. A la question : *« François Mitterrand a-t-il un statut d'homme d'Etat ? »*, 52 % répondent oui, et 28 % non. 54 % considèrent que M. Mitterrand a raison de s'en remettre aux militants socialistes contre 26 %. Enfin 50 % estiment que si M. Mitterrand est candidat à la candidature, M. Rocard ne retirera pas la sienne. 34 % pensent le contraire.

M. GISCARD D'ESTAING A ENVOYÉ UN ÉMISSAIRE A BAGDAD

Un émissaire spécial de M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Morizet, a été reçu le lundi 27 octobre par le président Saddam Hussein, auquel il a remis un message du président de la République. L'entretien a duré deux heures. M. Morizet a regagné Paris ce mardi 28 octobre.

Le choix du messager indique que le gouvernement français attache à cette communication une importance particulière. M. Morizet représente, en effet, depuis février dernier, la France à Rabat et il est insolite que l'on fasse appel à un ambassadeur pour lui confier une mission auprès d'un gouvernement autre que celui auprès duquel il est accrédité. Mais M. Morizet a été précédemment ambassadeur à Bagdad, de 1975 à 1980.

Selon l'agence irakienne INA, M. Tarek Aziz, vice-premier ministre (qui était venu à Paris s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing le 25 septembre, aussitôt après le déclenchement du conflit irako-iranien), M. Hamadi, ministre des affaires étrangères, et l'ambassadeur de France, M. Rocalve, ont assisté à l'entretien de M. Morizet.

MORT DE M. JOHN H. VAN VLECK
Prix Nobel de physique

John Hasbrouck Van Vleck, colauréat du prix Nobel de physique 1977, est décédé lundi 27 octobre à Cambridge (Massachusetts). Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

[Né le 13 mars 1899, à Middletown (Connecticut), John H. Van Vleck était considéré comme le père du magnétisme moderne. C'est grâce à ses travaux que l'on a pu comprendre le comportement d'un atome ou d'un ion étranger dans un cristal et que l'on a pu saisir dans le détail le mécanisme de l'effet Jahn-Teller, qui porte sur l'interaction entre les électrons, d'une part, les positions et les mouvements des noyaux des atomes, de l'autre. C'est également lui qui, le premier, a attiré l'attention sur le fait que l'interaction entre les mouvements des électrons est capitale pour expliquer l'existence des mouvements magnétiques locaux.

John H. Van Vleck était diplômé de l'université d'Harvard et docteur *honoris causa* de nombreuses universités américaines et étrangères, parmi lesquelles Grenoble et Paris. De 1927 à 1928, il enseigna la physique à l'université du Minnesota, puis, de 1928 à 1934, la physique théorique à l'université du Wisconsin. Il rejoignait alors l'université Harvard, qu'il ne devait plus quitter, pour y donner des cours de physique mathématique. Il était associé étranger à l'Académie des sciences française depuis le 11 février 1974.]

LE DOLLAR EN HAUSSE EN EUROPE LE DEUTSCHEMARK AU PLUS BAS A PARIS

Sauf à Tokyo, où il a accusé ce mardi matin une baisse, le dollar continue à progresser sur la plupart des places. A Paris, on le cotait à 4,3475 F (contre 4,3280 la veille au soir) et, à Francfort, 1,8875 DM (contre 1,8810). La devise allemande est toujours à son « plancher ». Le cours, qui oscille autour de 2,3040 F, est plusieurs fois tombé dans la matinée à son point d'intervention (2,3033 F) au sein du S.M.E. Les autorités françaises vont-elles abaisser les taux d'intérêt afin de diminuer la pression sur le deutschemark.

C'est la question que posaient les opérateurs. A Paris, le taux au jour le jour demeurait à 10 7/8 contre 11 % à la fin de la semaine dernière. Les taux sur l'eurodollar continuent au contraire de s'élever : 14 5/8 % sur l'échéance à six mois.

La livre sterling a légèrement régressé : elle était cotée 2,4330 dollars (équivalant à 10,58 F). A Tokyo, le dollar est retombé de 214,50 à 212,75 yens.

L'or se traitait à Londres autour de 630,50 dollars l'once, en baisse par rapport aux cours de la veille.

HAUSSE DE 10 % DU PRIX DU FUEL LOURD LE 1er NOVEMBRE

Les prix du fuel lourd, produit utilisé par l'industrie et les centrales électriques, vont être relevés de 10 % environ au 1er novembre, apprend-on dans les milieux professionnels.

Ce mouvement de prix provient de la tension enregistrée sur les marchés depuis le déclenchement du conflit entre l'Iran et l'Irak (30 à 40 % de hausse). En France, c'est la troisième augmentation pour le fuel lourd depuis le mois de septembre (10 % au 1er octobre et 7 % au 15 octobre).

La tonne de fuel lourd de référence (le NR 2 ordinaire) sera vendue 925 F, soit une hausse de 90 F (10,8 %) par la Compagnie française de raffinage, apprend-on au siège de la société. Les autres sociétés pétrolières devraient suivre la hausse décidée par la C.F.R., qui occupe une position de leader sur le marché français.

FIN DE LA GRÈVE AU METROPOLITAN OPERA

Les musiciens du Metropolitan Opera de New-York ont accepté lundi 27 octobre le nouveau contrat qui leur était proposé, mettant fin à la grève qui avait entraîné l'annonce de l'annulation de la saison 1980-1981 (*le Monde* du 1er octobre).

Des négociations doivent s'ouvrir avec les représentants des autres catégories de personnel. La direction espère que la saison pourra commencer. avec un peu de retard.

SEIZE OBJECTEURS DE CONSCIENCE ONT OCCUPÉ LE CONSEIL D'ÉTAT

Seize objecteurs de conscience appartenant au mouvement Objection collective 20, qui ont occupé la salle de contentieux du Conseil d'Etat, à Paris, le lundi 27 octobre, vers 15 heures, ont été interpellés par la police. Ils avaient déroulé deux banderoles « Objection collective face à l'armée ».

Le choix du Conseil d'Etat est lié au revirement de jurisprudence en juillet de la haute juridiction administrative qui juge en cassation les décisions de la commission juridictionnelle chargée d'attribuer le statut d'objecteur : le Conseil d'Etat, en estimant fondées les décisions de la commission, avait cessé alors d'exiger d'elle qu'elle convoque les objecteurs individuellement.

Les divisions tactiques qui affectent aujourd'hui le mouvement OP 20 expliquent la faible participation des objecteurs à cette action. Dans un communiqué, ce mouvement indique que « cette occupation marque le début d'une campagne nationale pour l'arrêt des poursuites contre tous les OP 20 contraints à l'insoumission (...) et pour l'obtention du statut pour tous les objecteurs en cause ». Les seize objecteurs devaient comparaître, ce mardi 28 octobre, devant le tribunal de Paris, en flagrants délits.

QUATRE RESPONSABLES D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ÉCROUÉS POUR ESCROQUERIE

(De notre correspondant.)

Tours. — La dénonciation d'un employé licencié a permis la découverte d'une escroquerie sur le chantier de la rocade d'Amboise (Indre-et-Loire) et l'inculpation, samedi 25 octobre, de quatre responsables d'entreprises de travaux publics parmi les plus importantes de la région, les sociétés Cochery, Salvian-Brun et la S.C.R.E.G. C'est au moment du pesage des matériaux qu'intervenait la falsification : les deux préposés à la balance de la S.T.M.E. (Société tourangelle de matériaux et enrobés) majoraient de 10 à 15 % les poids correspondants au contrôle du chargement des camions, ce qui permettait d'augmenter d'autant la facture. La bascule de la S.T.M.E. fonctionnait normalement, mais le système d'impression automatique avait été déconnecté et les poids relevés étaient inscrits à la main.

Le 13 octobre, le service de répression des fraudes se rendait sur le chantie ret constatait l'escroquerie. Les deu xemployés interrogés par la P.J. permettaient de remonter aux commanditaires de l'opération : MM. Denis Berteau, quarante-neuf ans, chef d'agence départementale de la société Cochery, dont le siège est à Paris, Henri Massenet, quarante-deux ans, chef d'agence de la Salvian-Brun, et Jean-Pierre Larignon, trente-sept ans, chef de travaux de la S.C.R.E.G. Un quatrième responsable, M. Guy Thouvenin, quarante-six ans, directeur régional de la société Cochery à Tours, aurait fait disparaître dès le 13 octobre toutes les pièces compromettantes à l'exception d'une vingtaine de bons retrouvés au siège de la société Cochery.

Les quatre hommes ont été écroués par M. Jacques Girod, juge d'instruction. Les sommes détournées sont estimées à 500 000 F.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Centre des démocrates sociaux* a rendu publique mardi matin 28 octobre une proposition dans laquelle il demande d' *« appliquer une prime annuelle supplémentaire de 3 % ou 4 % sur livrets A des Caisses d'épargne et les livrets bleus du Crédit mutuel »*. Cette majoration s'appliquerait *« à la partie de dépôts restée stable pendant une certaine période et jusqu'à un plafond de 10 000 francs par livret, les membres d'une même famille pouvant détenir chacun un livret »*. Le C.D.S. ajoute : *« Le présent projet vise essentiellement les Français dont les faibles économies, traditionnellement placées sur les livrets d'épargne, n'ont pas, du fait de l'inflation, bénéficié d'une rémunération équivalente à celle des autres formes de placement. »*

● *Chômage conjoncturel à Usinor Longwy.* — Un chômage conjoncturel qui pourrait atteindre trois jours a été annoncé, lundi 27 octobre, aux comités d'établissements d'Usinor Longwy et Rehon (Meurthe-et-Moselle).

Ces mesures concernent environ huit cents personnes employées au service du train à feuillard de Rehon et au train à fil de Saulcy (Meurthe-et-Moselle). Les mesures ont été décidées à cause de la conjoncture défavorable entraînant une baisse des commandes. Les modalités d'indemnisation de ce chômage prévoient que la perte de salaire sera indemnisée à 50 %.

● *Des entreprises du bâtiment et de travaux publics* bénéficieront du Fonds national de garantie des prêts participatifs, ont annoncé lundi 27 octobre à Caen, MM. Monory et d'Ornano. Ce fonds, qui permet de couvrir jusqu'à 75 % les risques pris par les banques sur des prêts participatifs qu'elles accordent à des petites et moyennes entreprises, sera augmenté de 20 millions de francs, afin de couvrir les besoins de ce nouveau secteur.

UN MORT ET UN BLESSÉ DANS UNE FUSILLADE A PARIS

Un malfaiteur a été tué et un policier blessé au cours d'une fusillade qui a éclaté mardi 28 octobre au milieu de l'après-midi, place Victor-Hugo à Paris-16e. Il s'agirait d'un hold-up manqué.